

LE  
**VOYAGEUR**  
*FRANÇOIS.*

*Tome XI.*

**A**

~~1882~~

~~HL~~

CG

LE  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS,  
OU  
LA CONNOISSANCE  
DE L'ANCIEN  
ET DU NOUVEAU MONDE ;

*Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.*

---

TOME XI.

---

*Prix 3 liv. relié.*



A PARIS

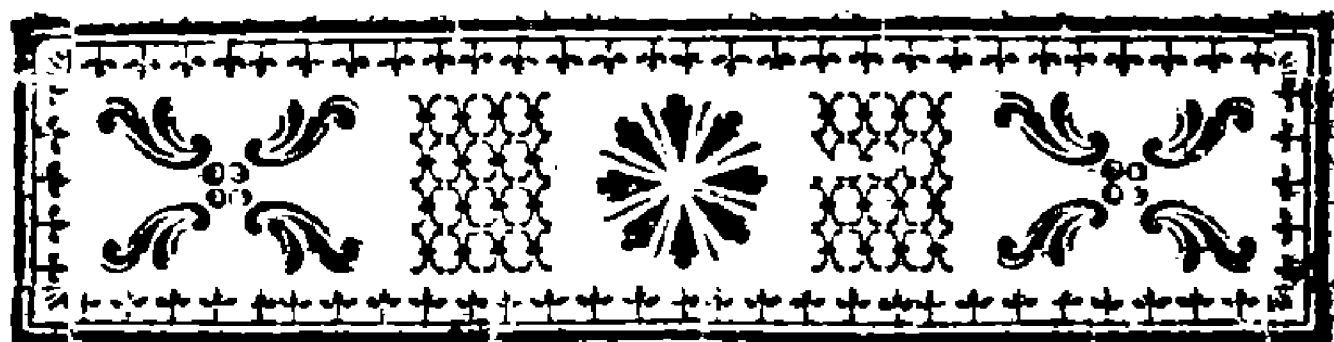
Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire,  
rue Dauphine.



---

M. DCC. LXX.

*Avec Approbation, & Privilege du Roi.*



L E  
VOYAGEUR  
FRANÇOIS.

---

LETTRE CXXII.

*L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE.*

**A** PEINE eûmes-nous quitté l'isthme de Panama, pour nous rendre à Saint-Domingue, qu'il s'éleva des vents contraires, qui traversèrent notre navigation. La route en devint plus longue; mais j'avois heureusement l'histoire de cette isle, dont la lecture m'occupa utilement pendant le voyage; j'eus même le tems d'en faire l'abrégé que je vous envoie; il vous apprendra ce qu'étoit autrefois Saint-Domingue,

A iij



## 6 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

appelée *Hayti*, lorsque Christophe Colomb y aborda. Il la nomma *Hispaniola*, ou petite Espagne, croyant y trouver quelque ressemblance avec ce royaume, tant par les arbres & les plantes qui bordent les côtes, que par les poissons qui se pêchent dans les mers voisines. Il est à propos, Madame, de vous faire connoître ce premier conquérant du nouveau monde, en vous parlant du pays dont il a fait la découverte. Ses premières expéditions ont eu des suites si intéressantes, qu'elles sont dignes de votre curiosité.

Ce fameux navigateur avoit été si peu connu jusqu'alors, qu'on ne s'est jamais accordé, ni sur son extraction, ni sur le lieu de sa naissance. On croit communément qu'il étoit de Genes; & plusieurs l'ont fait naître de la lie du peuple. D'autres lui assignent une noblesse ancienne, & le disent originaire de Plaisance. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il passa sur mer la plus grande partie de sa jeunesse, & qu'ayant fait naufrage, il se sauva, à l'aide d'une planche, sur les côtes de Portugal. Il épousa à Lisbonne la fille d'un célèbre marin, qui lui procura quelque fortu-

ne ; mais rien ne le flatte plus dans cette alliance , que de trouver , dans les papiers de son beau-pere , des cartes , des manuscrits , & une relation de voyage , dont la lecture alluma en lui le desir le plus vif de faire des découvertes. C'est donc à celles des Portugais dans l'ancien monde , que nous devons le nouveau ; si pourtant c'est une obligation que cette conquête de l'Amérique , si funeste pour ses habitants , & peut-être même pour les conquérans. Quoi qu'il en soit , cette espece de création nouvelle est le plus grand événement de notre globe , dont une moitié avoit toujours été ignorée de l'autre.

On prétend que les anciens avoient déjà eu quelque idée de l'existence d'un nouvel hémisphere : on cite Platon , qui parle d'une isle nommée *Atlantide* , placée au-delà des colonnes d'Hercule , près de laquelle est un vaste continent. On cite encore un livre d'Aristote , qu'Aristote n'a peut-être jamais connu , & où il est dit qu'un vaisseau Carthaginois ayant pris sa route entre le couchant & le midi , osa pénétrer dans une mer inconnue ; qu'il y dé-

## 8 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

couvrit une terre spacieuse , arrosée de grandes rivières , & couverte d'immenses forêts ; qu'une partie de l'équipage s'y établit ; que les autres étant retournés à Carthage , le sénat crut devoir ensevelir dans l'oubli un événement , dont on pouvoit craindre les suites ; qu'il fit donner secrètement la mort à ceux qui étoient revenus dans le vaisseau ; & qu'à l'égard des premiers , on n'en avoit plus entendu parler.

Quelques auteurs ont écrit que l'Océan contenoit des pays fertiles , & d'une vaste étendue , où les hommes & les animaux sont beaucoup plus grands , & vivent plus long-tems que dans le nôtre ; qu'ils y ont des usages & des loix contraires à ceux des autres peuples , & une incroyable quantité d'or & d'argent , moins estimés parmi eux , que le fer ne l'est en Europe. Quelques-uns ont dit que les enfans de Noé s'étant établis en Sibérie , passèrent de-là en Canada sur la glace ; & qu'ensuite leurs descendans nés en Amérique , allèrent peupler le Pérou. Selon d'autres , ce sont les Chinois & les Japonois qui ont envoyé

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 9  
des colonies dans le nouveau monde.  
C'est ainsi que les savans ont toujours  
raisonné sur ce que des hommes de  
génie ont inventé.

Moins frappé de ces conjectures,  
que des entreprises des Portugais ,  
Colomb conçut qu'on pouvoit encore  
faire quelque chose de plus grand ; &  
par la seule inspection d'une carte de  
notre univers , il jugea qu'il devoit y  
en avoir un autre ; qu'on le trouve-  
roit en voguant toujours vers l'occi-  
dent , & que la plus grande partie du  
globe , qui étoit encore inconnue , ne  
devoit pas être occupée uniquement  
par des mers. Son courage fut égal à  
la force de son esprit , & d'autant plus  
grand , qu'il eut à vaincre les préjugés  
de ses contemporains , & à effuyer les  
refus de tous les princes.

Il crut devoir d'abord communi-  
quer ses vues à sa patrie ; mais les Gé-  
nois , refroidis pour les voyages de  
mer , par le tort que les découvertes  
des Portugais caufoient à leur com-  
merce , rejetterent ses propositions  
comme des fables , le traiterent de vi-  
sionnaire , & perdirent la seule occa-  
sion qui pouvoit s'offrir à eux de s'ag-



## 10 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

grandir ; car avec moins d'argent , de monde & de vaisseaux qu'il ne leur en faut pour conserver la Corse , la suite a fait voir qu'ils auroient pu conquérir de très-grands empires.

Colomb s'adressa à Don Juan , roi de Portugal ; & cette ouverture fut d'autant mieux reçue à la cour de Lisbonne , que son mérite y étoit plus connu. Ce prince l'amusa quelque tems ; & quand il crut avoir bien saisi son idée , il fit préparer un vaisseau , dont il confia la conduite à un autre capitaine. Celui-ci parcourut la mer inutilement , & revint pleinement persuadé que le projet étoit chimérique. Dans l'indignation de se voir ainsi trompé , Colomb résolut de quitter le Portugal , & d'offrir ses services à une autre puissance.

Il ne pouvoit guere s'adresser à la France , où les affaires étoient en confusion , & la marine négligée sous la minorité de Charles VIII. Le roi d'Angleterre refusa d'adopter un projet qui entraînoit une dépense assurée , & n'offroit que des espérances incertaines. L'empereur Maximilien n'avoit ni port pour une flotte , ni argent pour

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 11  
l'équiper. Christophe n'espéra donc qu'en la cour d'Espagne : il présenta son plan à Ferdinand & à Isabelle ; mais il eut à combattre tout ce que l'ignorance , l'opiniâtreté & l'envie purent lui opposer. Après huit années de sollicitations , sa patience étoit totalement épuisée : il avoit pris congé de la reine de Castille , dans le dessein d'aller en France éprouver la fortune , lorsqu'Isabelle le rappella , & consentit au bien que le citoyen de Genes voulut lui faire. Elle y fut engagée par son confesseur , qui lui fit les plus vives instances , pour qu'elle acquiesçât à la demande de cet étranger. Cette cour étoit pauvre ; & c'est presque toujours le défaut d'argent , qui fait échouer les grandes entreprises. Il fallut que le confesseur avançât une partie des frais ; deux négocians nommés Pinzon , acheverent de fournir le reste des sommes nécessaires pour cette expédition ; & Christophe Colomb fut nommé amiral de l'Océan , avec tous les appointemens , privileges & prérogatives attachés au pavillon Espagnol.

Le nouvel amiral pressa son arme-

A vj

## 12 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

ment, composé de trois navires, & mit à la voile au mois d'août de l'année 1492. Après six semaines de navigation, plusieurs de ceux qui montoient les vaisseaux, commencèrent à pleurer amèrement, s'imaginant que peut-être ils ne reverroient jamais la terre. Colomb, qui craignoit que leur découragement ne se communiquât au reste de l'équipage, les rassura, en leur faisant espérer toutes sortes de richesses. Ils avoient fait dix-huit lieues ce jour-là; il n'en compta que quinze, résolu de déguiser ainsi son journal durant tout le voyage, pour qu'ils se crussent toujours moins éloignés de l'Espagne.

Ces petits artifices étoient nécessaires pour calmer leur esprit : mais ils ne furent pas toujours suffisans ; car la crainte de périr sur mer, en cherchant un pays qu'on ne trouveroit jamais, excita plus de murmures parmi les gens, qu'il n'avoit essuyé de refus des princes de l'Europe. Les uns étoient pénétrés de frayeur, en considérant qu'ils étoient au milieu d'un abîme sans fond & sans bornes, toujours prêt à les engloutir. D'autres se mirent à cabaler contre leur chef, qui, par une imagi-

nation extravagante , avoit , disoient-ils , entrepris d'élever sa fortune aux dépens de leurs travaux & de leur vie. Ils se suggérèrent réciproquement , qu'ayant été assez loin pour faire connoître leur courage & leur persévérance , il étoit tems qu'ils retournaissent dans leur famille. Enfin la terreur & le désespoir les poussèrent à une telle fureur , que quelques - uns proposèrent de jeter l'amiral dans les flots , & de dire qu'il y étoit tombé par accident. Colomb comprit la grandeur du péril ; mais feignant de ne rien entendre , il employoit tantôt les caresses & les représentations pour les adoucir , tantôt les menaces & l'autorité pour les intimider. Enfin la révolte devint si éclatante , que n'espérant plus rien de la sévérité ni de la douceur , il prit le parti de faire aux plus furieux une proposition qui suspendît leurs emportemens : il leur promit que si dans trois jours la terre ne paroïssoit point , il s'abandonneroit à leur vengeance. Cette déclaration les toucha ; mais ils jurèrent que s'ils ne voyoient rien de certain , ils reprendroient la route de l'Europe.



#### 14 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

Leurs majestés catholiques avoient promis une pension de trente écus d'or à celui qui appercevrait la terre le premier ; mais pour prévenir les acclamations tumultueuses , eïles avoient ordonné que quiconque auroit crié trois jours avant qu'on la découvrit , ne seroit plus admis à la récompense , quand même l'événement prouveroit ensuite la vérité de la découverte. Colomb assuré par le vol des oiseaux , par des branches d'arbres , & quelques fruits qui flottoient autour du navire , que la terre n'étoit pas éloignée , exhorta ses gens à être vigilans pendant la nuit , parce qu'il étoit persuadé qu'ils la verroient le lendemain. Vers les dix heures du soir , se trouvant dans la chambre de poupe , il apperçut une apparence de lumière , & la fit observer à plusieurs personnes , qui jugerent que c'étoit une chandelle allumée dans la cabane de quelque pêcheur. Cette vue augmenta leur précaution ; & ils découvrirent enfin la côte , dont ils n'étoient qu'à deux lieues. La pension adjugée à l'amiral , lui fut payée pendant toute sa vie , sur les boucheries de Seville.

Les premiers rayons du jour firent reconnoître une isle longue d'environ vingt lieues , plate & couverte d'herbes. Alors tous les gens de l'équipage se jettant à genoux devant Colomb , réparèrent par des transports d'allégresse , d'admiration & de respect , les chagrins qu'ils lui avoient causés ; & l'excès de leur joie fut porté jusqu'à l'adoration. En continuant d'approcher , on vit la côte bordée de sauvages nuds , qui donnerent de grandes marques d'étonnement , prenant les vaisseaux Espagnols pour des créatures vivantes. Ils étoient eux-mêmes une espece d'hommes nouvelle pour les Castillans ; car aucun d'eux n'avoit de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Européens , que des vaisseaux & de l'artillerie ; & ils regarderent d'abord ces nouveaux hôtes , comme des monstres ou des dieux , qui venoient du ciel ou de l'océan.

L'amiral se fit conduire à terre dans sa chaloupe bien armée , l'épée à la main , & l'étendard déployé. Chacun s'empressa de débarquer , se mit à genoux pour rendre grâces à Dieu , & baïsa la terre , en répandant des larmes

## 16 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

de joie. Colomb s'étant relevé, nomma cette isle *San salvador*, & en prit possession pour la couronne de Castille, avec les formalités, la pompe & le cérémonial d'un vainqueur qui fait son entrée dans un pays de conquête. Les insulaires voyant qu'on écrivoit dans cette cérémonie, s'imaginèrent que ces étrangers employoient contre eux quelque sortilège, & prirent la fuite. On en arrêta quelques-uns, qui furent comblés de caresses & de présens. On leur laissa ensuite la liberté de rejoindre leurs compagnons; ce qui les rendit si familiers, qu'ils revinrent en plus grand nombre: ils approchèrent des Espagnols, les uns tenant des perroquets, les autres du coton filé, qu'ils donnoient en échange pour des grains de verre, des sonnettes, & autres bagatelles semblables. Ils avoient si peu de connoissance des armes européennes, qu'ils prenoient les sabres par le tranchant, sans soupçonner qu'ils en pussent recevoir aucune blessure; & ils étoient si avides de posséder quelque chose qui vînt des Castillans, qu'ils recueilloient jusqu'à des morceaux de pots cassés & de

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 17  
vieille faïence ; non qu'ils y attachassent beaucoup de valeur ; mais ils avoient appartenu à des hommes qu'ils croyoient descendus du ciel.

Cependant l'amiral, voyant que cette isle n'étoit point la terre qu'il cherchoit , retint six ou sept de ces Indiens pour lui servir d'interpretes , & mit à la voile pour aller à la découverte d'un pays plus riche & plus étendu. Il trouva diverses petites isles , auxquelles il donna différens noms , tels que *la Conception* , *Fernandine* , *Isabelle* , &c. Il s'arrêta dans celle de Cuba , en prit possession au nom de ses maîtres , & arriva enfin dans celle d'Hayti , aujourd'hui *Saint-Domingue*.

Les Espagnols ne furent pas moins surpris de sa grandeur , que de la multitude de ses habitans. Son circuit est d'environ trois cens cinquante lieues , & sa position très - avantageuse : placée au milieu de quantité d'autres isles , on diroit qu'elle leur donne la loi. Elle étoit alors divisée en cinq royaumes , & en quelques souverainetés moins puissantes , dont les seigneurs portoient le nom de *caciques*.



18 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

Ce titre , que les Castillans trouverent en usage à Saint-Domingue , signifioit prince ou seigneur. Ils ont continué de l'employer dans le même sens , pour tous les monarques & souverains particuliers de leurs nouvelles conquêtes , à la réserve des empereurs du Mexique , & les incas du Pérou. Le nombre des habitans d'Hayti montoit à près de deux millions ; & dans les guerres qu'ils eurent dans la suite avec les Castillans , on nous représente ces derniers , combattant contre des armées de cent mille hommes rangés sous les étendards d'un seul chef.

Le commun de ces insulaires étoit d'une taille médiocre , mais assez bien proportionnée. Ils avoient le teint basané , les traits du visage hideux & grossiers , les narines fort ouvertes , les cheveux longs , & nulle sorte de poil sur le reste du corps. Ils se donnoient aussi , & regardoient comme un agrément , cette forme de tête qui leur ôtoit presque tout le front. Les enfans n'étoient pas plutôt nés , que les meres la leur ferroient entre deux planches ; & cette méthode , qui tenoit le crâne replié , le rendoit si dur , que

les Espagnols cassoient quelquefois leurs épées en frappant sur la tête de ces malheureux. Les hommes alloient nus , & n'avoient pas même beaucoup de soin de se couvrir le milieu du corps. L'usage des femmes étoit de porter une espee de juppe , qui ne leur descendoit pas au-delà des genoux : les filles étoient entierement découvertes.

La vie de ces Indiens se passoit dans une parfaite indolence ; & si la nécessité les tiroit quelquefois de leur inaction , c'étoit pour la chasse ou pour la pêche. Ils employoient dans le premier de ces exercices , une espee de petits chiens muets , dont les Espagnols ont fort vanté l'industrie ; mais le plus souvent, ces barbares se contentoient de mettre le feu aux quatre coins d'une prairie, dont l'herbe, desséchée par le soleil , s'enflammoit aisément ; & dans l'instant ils la trouvoient pleine de gibier à moitié rôti.

Ces peuples mangeoient peu ; & leur nourriture ordinaire étoit des racines & des coquillages. Ils employoient une partie du jour à danser , & l'autre à dormir. Ils étoient doux , sim-

20 L'ISLE DE S. DOMINGUE.  
ples & humains, sans apparence d'esprit & de mémoire, comme sans malignité & sans fiel. Ils ne sçavoient rien, & n'avoient nulle envie d'apprendre. Quelques chansons leur tenoient lieu de livres, & renfermoient toutes leurs connoissances historiques. Quand elles étoient accompagnées de danses, un des acteurs régloit le chant & les pas, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ou les deux sexes mêlés ensemble. Chacun prenoit un tuyau en forme d'Y, dont il se mettoit les deux branches dans les narines, & tiroit, par le nez, la fumée de feuilles de tabac étendues sur des brazier moitié allumés. L'ivresse suivoit aussi-tôt ; & l'on demouroit assoupi dans le lieu où l'on étoit tombé. Les songes qui arrivoient alors, étoient regardés comme des avis du ciel. Remarquez en passant, Madame, que l'instrument dont ils se servoient pour fumer, se nommoit *tabaco* ; faut-il chercher ailleurs l'origine du mot de *tabac* ?

Ces insulaires ne connoissant aucunes bornes dans leurs débauches, étoient presque tous attaqués de ce mal

cruel & immonde , que les Castillans reçurent d'eux , & qu'ils communiquèrent au reste de l'univers. Oui, Madame , ce venin terrible & destructeur , qui empoisonne les sources de la vie , qui corrompt la masse générale des humeurs , sappe les fondemens de l'organisation , enleve un infinité d'individus , dégrade l'espece , & se transmet, comme un funeste héritage , jusqu'aux races futures ; cette maladie si commune , n'est ni ancienne , ni née parmi nous. Elle étoit propre de l'Amérique , & particulièrement de Saint-Domingue , comme la peste & la petite vérole sont originaires de la Numidie. Ce n'est point un vice qui se soit naturellement développé dans l'un des deux sexes , ni qui puisse être produit par l'habitation d'un homme & d'une femme qui n'ont point de mal. Les approches les plus fréquentes & les plus multipliées n'ont rien de dangereux , quand on est sain de part & d'autre. Il n'est donc pas la suite de l'excès dans les plaisirs ; cet excès n'avoit jamais été puni ainsi par la nature , dans l'ancien monde ; & aujourd'hui , après un moment d'oubli, la



## 22 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

plus chaste union peut être suivie du fléau le plus cruel, le plus honteux, le plus opiniâtre & le plus durable, dont le genre humain soit affligé. Les Asiatiques, dont le climat est très chaud, & qui ne peuvent se rassasier de volupté, n'étoient point infectés de ce poison. Il est donc très décidé, que c'est aux compagnons de Christophe Colomb, & conséquemment à la découverte du nouveau monde, que nous devons la grande maladie, qui est une des principales causes de la dépopulation de l'ancien. Avant cette époque, il n'en étoit pas question dans notre continent : Hypocrate, Celse, Gallien, Pline, en un mot, tous les médecins, tous les naturalistes, tous les historiens, tous les poètes anciens & modernes, jusqu'à la fin du quinzième siècle, n'ont rien dit de ce mal hideux & terrible, qui, en portant le poison & la mort dans le sein des conquérans de l'Amérique, la venge encore si cruellement de tous les maux que l'Europe a pu lui faire. Il se manifesta d'abord dans le royaume de Naples, se communiqua à l'armée Française, & passa chez toutes les nations Euro-

péennes. Les Italiens l'appellerent , & l'appellent encore le mal François , parce qu'ils crurent que nous l'avions apporté chez eux , lorsque le roi Charles VIII fit le siège de Naples. Les françois au contraire le nomment, avec plus de raison , le mal de Naples , du lieu où ils le connurent pour la première fois. Il fit des progrès si rapides, qu'en moins de trois ans, tout notre hémisphère s'en ressentit : car un des principaux caractères de ce levain contagieux , étoit, dit-on, de se communiquer alors , encore plus facilement qu'il ne fait aujourd'hui. On prétend que, pour ressentir les effets de ce mal Américain , qui n'est malheureusement que trop francisé, il suffisoit, quand on avoit chaud, de toucher quelqu'un qui en fût maléficié. L'amant imprudent, qui cueilloit un baiser sur les lèvres de sa maîtresse , qui , à table auprès d'elle , se faisoit des morceaux qui avoient approché de sa bouche , ou lui déroboit le verre dans lequel elle avoit laissé un reste de liqueur , ne songeoit pas qu'il s'enivroit de plaisirs empoisonnés. On cite un jeune homme, qui n'ayant fait que porter le doigt

## 24 L'ISLE DE S. DOMINGUE.

dans un sanctuaire redoutable, & de là à son nez, sans s'être lavé la main, gagna la . . . . & perdit le nez.

Egalement surpris & satisfaits de cette merveilleuse activité de la nature, les médecins se féliciterent de cette source nouvelle & abondante de richesses pour leur art. S'ils perdirent cette lepre fameuse, effacée par vétusté & anéantie par le tems, ils en furent bien dédommagés par l'acquisition d'un autre mal, plus rapide dans ses progrès, plus varié dans ses symptômes, plus terrible dans ses effets, plus funeste dans ses suites, plus aisé à se communiquer, plus difficile à se guérir. L'existence de ce nouvel ennemi de la race humaine multiplia les ressources de leur profession, étendit les limites de leur empire, augmenta le nombre de leurs sujets & de leurs victimes. Voilà, avec l'or & les remèdes du nouveau monde, ce que leur a valu sa découverte.

Les emportemens de l'incontinence, dans l'isle d'Hayti, n'étoient modérés par aucune loi qui réglât le nombre des femmes. Chacun n'avoit d'autre frein que ses facultés; & le premier degré

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 25  
degré du sang étoit le seul que la nature fit respecter. Entre les femmes du même mari , il y en avoit une qui jouissoit de quelque distinction , mais sans aucune supériorité sur ses compagnes. A la mort de l'époux , quelques-unes se faisoient ensevelir toutes vives dans le même tombeau ; mais ces exemples étoient rares & volontaires.

Quoique les habitans d'Hayti ne connussent point , comme nous , le prix de l'or , parce qu'ils n'y attachoient pas la même valeur , ils ne laissoient pas de le recueillir avec soin. Il paroît même qu'ils le regardoient comme quelque chose de sacré ; car ils n'alloient à cette recherche , qu'après s'y être préparés par le jeûne & la continence. Colomb avoit entrepris de faire imiter cet exemple aux Espagnols , en les obligeant de se confesser & de communier avant que d'aller aux mines ; mais il ne put leur faire goûter cette pratique.

La forme du gouvernement de ces Indiens étoit despotique ; cependant les souverains n'abusoient pas de leur pouvoir. La plus sévère de leurs loix



regardoit le vol : le coupable étoit empalé , sans qu'il fût permis d'intercéder en sa faveur. Cette rigueur avoit produit la plus grande confiance dans le commerce de la vie.

Les prêtres de l'isle Espagnole exerçoient l'office de médecins , & faisoient entrer beaucoup de fourberie dans la maniere dont ils traitoient leurs malades. Après diverses cérémonies , ils suçoient la partie infirme ; & feignant d'en tirer une épine qu'ils avoient eu soin de mettre dans leur bouche , ils la donnoient comme la cause du mal. Plusieurs avoient la malignité d'attribuer la maladie à quelque particulier , & le mettoient, par là , dans la nécessité d'avoir recours à leur protection.

La religion de l'isle n'étoit qu'un tissu mal assorti des plus grossieres superstitions. Elle représentoit les dieux sous différentes figures , qui avoient tout à la fois quelque chose de bizarre & d'affreux. Les plus supportables étoient celles de quelques animaux , tels que des crapauds , des tortues , des couleuvres & des crocodiles. Si cette variété d'idoles

persuadoit aux habitans, qu'il y avoit plusieurs dieux, il n'étoit pas moins naturel qu'un tel excès de difformité les leur fît regarder comme des êtres redoutables : aussi l'objet de leur culte n'étoit-il que de les apaiser. Comme ils n'avoient aucun temple, leur usage étoit de les placer à tous les coins de leurs maisons, d'en orner les meubles, & de s'en imprimer l'image en divers endroits de leur corps. Il n'est pas surprenant que les ayant sans cesse devant les yeux, ils les vissent souvent dans leurs songes : c'est ce qui a fait dire aux crédules Espagnols, que le démon se montrait à eux, & rendoit des oracles. Une de ces prédictions annonçoit que des étrangers viendroient un jour de l'orient, pour détruire leur pays. Cette tradition, mise en chant, servoit dans certains jours destinés à de tristes cérémonies.

Si nous portons nos regards sur les diverses contrées de l'Amérique, nous trouverons que les peuples de cette vaste partie du monde ont tous été les dupes & les victimes de semblables prophéties. Vous avez vu les Mexicains farouches se soumettre, sans ré-

sistance, à des vainqueurs plus farouches encore. L'empire de Montezuma devient la proie des Espagnols, en qui l'on imagine reconnoître des conquérans annoncés par les oracles du pays, & par une foule de phénomènes qu'on croit appercevoir dans le ciel. Vous avez vu la même attente, vague & indéterminée, dans les habitans de la nouvelle Albion : les Européens y sont traités comme des dieux ; on leur offre des sacrifices, qui montrent visiblement qu'on les prenoit pour des divinités cruelles, qui venoient pour exterminer. Les François furent reçus comme les envoyés du soleil, par les peuples du Mississipi. Vous verrez la prévention des Péruviens, nourrie par la même superstition, adorer une troupe de Castillans sanguinaires & avarés, qui bientôt deviennent les bourreaux & les destructeurs d'une nation, que ses souverains rendoient la plus heureuse de l'univers. Ces princes eux-mêmes souffrent paisiblement qu'on les égorge, par une soumission aveugle aux décrets prétendus de la providence, & à je ne sçais quelle prophétie, dont ils

L'ISLE DE S. DOMINGUE. 29  
croient voir l'accomplissement. D'indignes usurpateurs profitent de ces dispositions, pour les asservir & les immoler à leur avarice. Ces infortunées victimes, se livrent, avec simplicité, à leurs tyrans, & leur pardonnent leurs excès sans murmurer, parce qu'ils ont été prédits par des oracles.

Ceux qui ont recherché l'origine de cette opinion générale des peuples de l'Amérique, croient l'avoir trouvée dans la tradition universellement répandue, de la venue d'un Dieu sur la terre à la fin des tems. Ce dogme s'étant corrompu dans cette partie du monde, comme dans presque toutes les autres, se convertit en une attente vague, qui fut la source de toutes les calamités de ses malheureux habitants. C'étoit de l'orient que devoient venir ces prétendus députés du ciel, annoncés par leurs prophètes; non qu'ils eussent connoissance de nos contrées, ni qu'ils les crussent habitées; mais c'est du côté de l'orient, que le soleil se montre d'abord; c'est là qu'il commence ses révolutions, & semble ressusciter la nature; faut-il chercher une autre cause du respect



30 L'ISLE DE S. DOMINGUE.  
de toutes les nations pour ce point remarquable de l'univers ? Cet astre, image de la divinité, sembloit, en parcourant le ciel, indiquer la route de ces envoyés de Dieu : doit-on s'étonner, si l'orient a été pour ces peuples, le pôle de leurs espérances ou de leurs craintes, & l'origine des grands événemens ?

Je suis, &c.

*Sur la route de Saint-Domingue, ce 5  
Juin 1750.*



LETTRE CXXIII.

*SUITE DE SAINT-DOMINGUE.*

**V**OUS venez de voir , Madame , ce qu'étoient les habitans de l'isle d'Hayti à l'arrivée des Castillans. Colomb aborda dans un port qu'il appella *Saint-Nicolas* ; mais les Indiens prirent la fuite à son approche. Ne pouvant établir aucun commerce avec eux , il continua sa route , en suivant la côte vers le nord , & arriva dans un autre lieu qu'il nomma *la Conception*. Les insulaires ne marquerent pas plus de dispositions à s'approcher des Espagnols : l'alarme se répandit même dans toutes les parties de l'isle ; par-tout on ne voyoit que des côtes abandonnées , & des campagnes désertes. Quelques matelots ayant pénétré dans un bois , y trouverent une jeune femme qu'ils amenèrent au vaisseau. On l'habilla proprement ; & sans lui faire d'insulte , on la conduisit à sa troupe , chargée de présens. Le lendemain on vit un

### 32 SUITE DE S. DOMINGUE.

grand nombre d'habitans qui prenoient volontairement le chemin du port : quelques-uns portoient sur leurs épaules , la femme qu'on leur avoit renvoyée ; son mari l'accompagnoit , pour faire ses remercimens à l'amiral. Colomb apprit d'eux , que plus loin , vers l'orient , il trouveroit une contrée abondante en or ; c'est ce que cherchoient les Espagnols.

Quelques jours après , un cacique vint les trouver avec pompe , porté dans une espece de palanquin , & escorté de deux cens hommes aussi nuds que lui. Il monta , sans hésiter , sur le bord de l'amiral , entra dans la chambre sans cérémonie , accompagné de deux de ses principaux officiers , & s'assit aux pieds de Colomb. Il fut reçu avec respect ; on lui présenta du vin ; & dès qu'il en eut goûté , il en envoya à ses gens qui étoient restés sur le pont. Il donna à l'amiral une ceinture travaillée , & deux pieces d'or fort minces , reçut en échange d'autres présens qui parurent lui être agréables , & fit entendre au chef des Espagnols , que toute l'isle étoit à son commandement. Sur le soir il fut mis

à terre , comme il avoit paru le desirer ; & on le salua d'une décharge de plusieurs canons , dont le bruit lui inspira , ainsi qu'à sa suite , moins de plaisir que de frayeur. Cependant il fut si content de cette réception , qu'il ordonna à ses gens de régaler ces étrangers ; & il retourna dans le lieu de sa résidence , faisant porter devant lui les présens de l'amiral , avec autant de pompe que d'ostentation.

Tous les habitans de cette partie de l'isle entrèrent dans les sentimens de leur souverain ; & voyant l'ardeur des Castillans pour avoir de l'or , ils leur apportèrent tout ce qu'ils avoient de ce précieux métal. A la vérité , leur passion n'étoit pas moins ardente pour les bagatelles qu'on leur distribuoit en échange , & sur-tout pour les sonnettes , dont le bruit les récréoit singulièrement. Ils approchoient , comme à l'envi , du vaisseau , en levant des lames d'or sur leur tête , & paroissant craindre que leurs offres ne fussent point acceptées. Un d'entr'eux , qui tenoit à la main un morceau du poids d'un demi marc , étendit l'autre main , pour recevoir une sonnette , donna



### 34 SUITE DE S. DOMINGUE.

son or, & se mit à fuir de toutes ses forces, dans la crainte que le Castillan se croyant trompé, ne le rapellât, ou ne courût après lui.

● L'agrément que trouverent les Espagnols dans la nature & les productions de l'isle, ainsi que dans le caractère de ce peuple, & l'amitié du cacique ( il se nommoit Guaçanariq ) les déterminà à s'y établir. Ils y furent d'autant plus encouragés, que ce dernier, bien loin d'en prendre ombrage, les y exhortoit fort, & les regardoit comme des alliés utiles, qui possédant le feu du ciel, le serviroient contre ses ennemis. L'amiral feignant de ne se rendre qu'à ses instances, fit bâtir un fort, le fournit de provisions, de munitions, d'armes, & de canons, & y mit une garnison de trente-six hommes, qu'il recommanda aux bontés & à la faveur du cacique. Il résolut ensuite de retourner en Europe, pour informer leurs majestés catholiques de ses découvertes, & des pays qu'il avoit joints à leur empire.

Il partit en effet quelque tems après; & durant sa route, il fut assailli d'une si furieuse tempête, que le naufrage

parut inévitable. L'auteur que j'abrege, rapporte une lettre où Colomb rend compte au roi d'Espagne, de quelques circonstances de cet événement. « Il y » avoit des momens, dit-il au monarque, » où je croyois que pour le châtimen- » de mes péchés, la justice de Dieu » ne vouloit pas me laisser jouir de » ma gloire. Cependant je ne pouvois » me persuader que mes découvertes » ne vinssent un jour à votre connois- » sance ; & pour vous en informer » moi-même, j'avois écrit pendant la » tempête, quelques lignes sur un par- » chemin, avec le nom des terres que » j'avois acquises à votre couronne, la » route qu'il falloit tenir pour y aller, » & le tems que j'avois employé à » mon voyage. J'informois votre ma- » jesté des coutumes des habitans, de » la nature du pays, & de la colonie » que j'y avois laissée, pour vous en » conserver la possession. J'avois fer- » mé le parchemin de mon cachet ; » je l'avois enveloppé d'une toile ci- » rée, & mis dans un baril bien bou- » ché, avec une inscription à votre » majesté. Je l'avois jetté dans la mer, » espérant que si nous avions tous péri

36 SUITE DE S. DOMINGUE.

» dans les flots , quelque navigateur  
» qui l'auroit trouvé , vous l'eût ap-  
» porté ».

Heureusement la tempête n'eut pas de suite fâcheuse ; & Colomb aborda à Lisbonne. Les seigneurs de cette cour eurent ordre d'aller au devant de lui , & de l'accompagner jusqu'au palais , où le roi lui fit un accueil honorable ; mais cette réception , quelque flatteuse qu'elle fût , n'approche point de celle qu'on lui fit en Espagne, où son retour fut célébré par les transports de la joie la plus vive & la plus universelle. Sans attendre les ordres supérieurs, les boutiques furent fermées à Palos ; toutes les cloches sonnerent ; & les chemins étoient couverts de gens de tous états, qui s'assembloient en troupes pour le voir , pour applaudir à ses succès , & contempler, avec une admiration respectueuse , cet homme extraordinaire, qui s'étant ouvert , par des routes inconnues jusqu'alors, l'entrée d'un nouveau monde , avoit , pour ainsi dire , doublé les œuvres de la création. L'amiral, en sortant du vaisseau , reçut des honneurs qu'on n'avoit jamais vu rendre qu'aux têtes couronnées. Les In-

diens dont il étoit accompagné, les raretés du pays, & l'or sur-tout qu'il ne manquoit pas d'étaler aux yeux des spectateurs, avoient aussi beaucoup de part à leurs acclamations. Cette multitude d'objets étrangers, que l'imagination & la vanité portoient au-delà du naturel, sembloit les transporter dans ces nouvelles régions, d'où ils se flattoient de voir bientôt couler des richesses inépuisables dans le sein de leur patrie. Les cris de joie redoublaient à chaque instant; & jamais homme n'eut un jour plus glorieux, ni un triomphe plus innocent; Colomb n'avoit point détruit des nations; & il venoit d'en découvrir de nouvelles.

Leurs majestés le reçurent de la manière la plus solennelle. Elles étoient assises sur de riches tapis, & sous un dais de drap d'or, dans l'audience publique qu'elles lui donnerent. Elles se leverent, lorsqu'il approcha pour leur baiser la main, l'obligerent de s'asseoir en leur présence, & le traiterent comme un grand de la première classe, qui avoit rendu le plus important service à l'Espagne, & le plus contribué à la grandeur de leur regne. Pour donner une



### 38 SUITE DE S. DOMINGUE.

forme solide à toutes ces marques d'honneur, Colomb fut gratifié de nouvelles lettres-patentes , qui augmentoient , éclaircissoient & confirmoient les privileges qu'il avoit déjà obtenus. On étendoit sa vice-royauté & son amirauté , sur tous les pays qu'il avoit découverts & pourroit découvrir. Le titre de *dom* lui fut accordé , ainsi qu'à ses freres & à ses enfans. Il pouvoit ajouter à toutes ces qualités , celle de bienfaicteur de Ferdinand & d'Isabelle.

Tous les grands, à l'exemple des deux souverains, s'accorderent à le combler d'honneurs. Dans les festins qu'ils lui donnerent tour à tour , non-seulement ils lui firent prendre la premiere place , mais il y eut ordre de ne rien lui présenter, dont on n'eût fait l'essai auparavant. Enfin Colomb étoit regardé en Europe , ainsi qu'il l'avoit été en Amérique , comme un homme unique , envoyé du ciel , pour réunir deux hémispheres , que des espaces immenses & des mers sans bornes tenoient séparés depuis leur création. C'étoit à qui s'intéresseroit à ses entreprises , à qui s'embarqueroit sous ses ordres ; car il fut résolu qu'il retourneroit avec un puissant ar-

mement , pour soutenir la colonie qu'il venoit de fonder , & pour faire de nouvelles découvertes.

Ce fut alors que , pour prévenir les différends qui pouvoient naître entre les couronnes d'Espagne & de Portugal , le pape fit ce fameux partage , nommé la *ligne de marcation* , par lequel il régloit leurs bornes respectives , & leur accordoit volontairement des pays , dont , bien loin d'avoir la possession , il n'avoit pas même la connoissance. Par-là fut jugé , d'un seul trait de plume , sur une carte géographique , le plus grand procès de l'univers. Cette ligne imaginaire , tirée d'un pôle à l'autre , coupoit en deux parties égales , l'espace qui se trouve entre les îles Açores & celles du Cap Vert. Ce qui étoit à l'occident , fut donné à l'Espagne ; & le Portugal demeura en possession de toutes les terres qu'on pourroit désormais conquérir à l'orient. Il est vrai que dans la suite , le voyage de Magellan déranger la ligne du pape : les îles Mariannes , les Philippines , les Moluques se trouvent à l'orient des possessions Portugaises : il fallut donc tracer une autre ligne , qu'on appella de *démarcation*. Vous sa-

vez cette plaisanterie de François I. Les  
 « rois d'Espagne & de Portugal , disoit  
 » ce prince, ont partagé entr'eux le nou-  
 » veau monde , sans m'en laisser une  
 » part ; je voudrois qu'ils me fissent voir  
 » le testament d'Adam , qui leur donne  
 » ce droit ». Toutes ces lignes furent  
 encore dérangées , lorsque les Portu-  
 gais aborderent au Bresil ; elles ne furent  
 pas plus respectées par les François , les  
 Anglois , les Hollandois , les Danois ,  
 qui allerent s'établir , les uns dans les In-  
 des orientales , les autres en Amérique.

Les bulles du pape qui marquoient les  
 limites réciproques des deux couron-  
 nes, arriverent dans le tems que Colomb  
 se disposoit à sa seconde expédition. Il  
 prépara toutes choses avec tant de dili-  
 gence , qu'en très-peu de tems , dix-  
 sept vaisseaux de différentes grandeurs ,  
 furent prêts à mettre à la voile. On  
 engagea un grand nombre d'artisans &  
 de laboureurs pour le service de la  
 colonie ; & le desir de l'or , ainsi que  
 le succès de la premiere entreprise , at-  
 tira tant de volontaires , qu'on fut  
 obligé d'en renvoyer plusieurs. L'a-  
 miral se borna à quinze cens person-  
 nes , parmi lesquelles on comptoit beau-

SUITE DE S. DOMINGUE. 41  
coup de noblesse, contre l'ordinaire de  
ces fortes d'émigrations, presque tou-  
jours composées d'un ramas de canail-  
les & de brigands, dont on cherche  
à purger l'état & les prisons, ou de  
mauvais sujets dont on a envie de se  
défaire. On mit aussi sur les vaisseaux,  
des chevaux, des ânes & d'autres  
animaux, qui multiplierent tellement,  
que de ces premières races sont sor-  
ties toutes celles qui, dans la fuite,  
ont peuplé le nouveau monde.

Après s'être pourvu de tout ce qui peut  
servir aux progrès d'un nouvel établis-  
sement, Colomb partit de Cadix en  
1493, & dirigea son cours au sud-  
ouest. Il découvrit de nouvelles îles,  
qu'il nomma la *Dominique*, parce qu'il  
y aborda le dimanche, *Marie-Galante*,  
du nom de son propre navire, & la  
*Guadaloupe*, de celui d'un couvent d'Es-  
pagne, dont il connoissoit quelques  
religieux.

Arrivé à Saint-Domingue, il vit la  
colonie dans un état lamentable. Ce  
n'étoit que ruine & désolation : la  
fortesse étoit brûlée, & personne ne  
paroissoit sur la côte. Après quelques  
recherches, on trouva les corps de



## 42 SUITE DE S. DOMINGUE.

plusieurs Espagnols morts depuis peu de tems ; & l'on apprit que les autres étoient ou tués ou dispersés. L'éloignement de l'amiral avoit causé ce désastre : la division introduisit le désordre ; le libertinage y mit le comble. Egalemeut avarés & débauchés, ils s'étoient répandus dans les lieux voisins de leur fort, se jettant avec fureur sur l'or & sur les femmes des Indiens, dont leur cruauté & leur violence leur fit des ennemis irréconciliables. Un cacique en surprit quelques - uns qui enlevoient les femmes, & les massacra. Ce fut le signal du soulèvement général ; & l'on ne fit plus de quartier à ceux qu'on put découvrir. Le succès enfla le cœur des insulaires, qui s'aperçurent enfin que ces hommes, qu'ils croyoient si invincibles, n'étoient ni invulnérables, ni immortels.

Dégoûté d'un lieu qui avoit été le théâtre de tant d'horreurs, & trouvant dans le voisinage un endroit plus commode, Colomb y bâtit une ville qu'il appella *Isabelle*, du nom de la reine. Il y avoit un très - bon port ; & à la distance d'une portée de flèche,

couloit une riviere qu'on pouvoit aisément faire passer au milieu de la ville. De l'autre côté étoit une grande plaine, dont on apprit que les mines d'argent de Cibao n'étoient pas éloignées. La nouvelle place fut percée de rues tirées au cordeau , avec un lieu convenable pour un marché. L'amiral y fit conduire de l'eau par un canal artificiel, sur lequel on construisit un moulin.

Il tarδοit à Colomb d'étendre le domaine & la gloire de leurs majestés catholiques par d'autres découvertes. Cette entreprise demandant une longue absence , il établit un conseil dans la colonie , dont un de ses freres fut nommé président ; & il se disposa à de nouvelles courses. Ils'avança vers une grande isle , une des plus belles qu'il eût vues dans cette mer ; & l'approche d'une quantité innombrable de canots lui apprit qu'elle étoit très-peuplée. Il la nomma *Sant'Yago* , d'où , comme je l'ai dit ailleurs , est venu dans la suite le nom de *Jamaïque*.

Il retourna ensuite à l'isle Espagnole, où il trouva les Indiens soulevés, & assemblés au nombre , dit-on , de plus

44 SUITE DE S. DOMINGUE.  
de cent mille hommes. Deux cens  
Castillans, avec vingt chevaux & au-  
tant de dogues, défirent cette mul-  
titude de barbares, qui, n'ayant que leurs  
bras pour se défendre, furent étran-  
gement surpris de voir tomber, parmi  
eux, des files entieres, par le prompt  
effet de nos armes à feu. Trois ou  
quatre de ces gens étoient enfilés à la  
fois, avec les longues épées des Es-  
pagnols, & d'autres foulés aux pieds  
des chevaux, ou saisis par de gros  
mâtins, qui leur fautaient à la gorge,  
avec d'horribles hurlemens, les étran-  
gloient d'abord, les renverfoient, &  
les mettoient en pieces. Bientôt le  
champ de bataille demeura couvert de  
corps morts. D'autres prirent la fuite ;  
& cette victoire intimida tellement tous  
les insulaires, qu'en moins d'un an,  
l'isle fut entièrement soumise à la cou-  
ronne de Castille. L'amiral lui imposa  
un tribut qui devoit être levé tous les  
trois mois : chaque habitant, voisin  
des mines, étoit taxé à une petite me-  
sure d'or, & les autres à vingt-cinq  
livres de coton. Ceux qui avoient sa-  
tisfait à l'impôt, recevoient une mar-  
que d'étain ou de cuivre, qu'ils étoient

SUITE DE S. DOMINGUE. 45  
obligés de porter à leur cou, pour les distinguer de ceux qui manquoient au paiement. Ce règlement ayant été fait du consentement de toutes les parties, ces peuples devinrent si tranquilles, si pacifiques, que les Espagnols pouvoient traverser tout le pays en sûreté, & étoient reçus par-tout avec autant d'amitié que de considération.

Colomb profita de cet état de soumission, pour retourner en Europe, rendre compte de tout ce qu'il avoit fait, & se justifier sur plusieurs accusations calomnieuses ; car si le doute s'étoit changé, pour lui, en admiration à son premier voyage, l'admiration se tourna en envie au second ; & au troisieme, l'envie le persécuta jusques dans les fers. Il n'avoit point à se plaindre du roi, ni de la reine, qui ne cessoient de le combler d'honneurs & de biens : ils lui offrirent même dans l'isle Espagnole, un terrain à son choix, de cinquante lieues d'étendue, avec le titre de duc ou de marquis ; mais il n'accepta point cette grace, dans la crainte d'exciter la jalousie des grands, qui n'étoient déjà que trop déchaînés contre lui. Il partit avec le double



#### 46 SUITE DE S. DOMINGUE.

dessein , de porter de nouveaux secours à sa colonie , & de conquérir d'autres pays.

Ce fut à ce troisieme voyage, qu'il découvrit le continent, & vit la côte où l'on a bâti Carthagene. Il débarqua d'abord dans une isle qu'il appella *la Trinité*, à cause de trois montagnes qu'on y voyoit de fort loin. Il apprit des Indiens , que la contrée la plus voisine de l'isle se nommoit *Paria* ; & ils marquerent un grand desir de se lier d'amitié avec les Castillans. Cette découverte se fit avant qu'Americ Vespuce , négociant de Florence , eût voyagé , en qualité de géographe , sous le commandement de l'amiral Ojéda ; mais cet Americ ayant écrit à ses amis , qu'il avoit apperçu le premier un nouvel hemisphere , on le crut sur sa parole ; & il jouit de la gloire peu méritée , d'avoir donné son nom à la plus grande moitié de notre globe. Cette gloire appartient incontestablement à celui qui ayant eu le génie & le courage d'entreprendre le premier voyage , a montré le chemin au reste du monde.

Content d'avoir touché le conti-

rent, Colomb reprit sa route vers Hispaniola, & entra dans le port de Saint-Domingue, où son frere avoit bâti la ville de ce nom, les uns disent en mémoire de son pere, qui s'appelloit Dominique, les autres parce que la principale église du lieu étoit dédiée à ce saint : les François ont étendu ce même nom à toute l'isle.

Il n'est pas hors de propos, Madame, de vous faire observer que c'est à une aventure amoureuse, que Saint-Domingue doit son origine. Michel Diaz, jeune Aragonois, s'étoit battu contre un Castillan, & lui avoit fait une blessure dangereuse. Dans la crainte du châtiment, il s'étoit sauvé vers la partie méridionale, où régnoit une princesse qui prit dans la suite le nom de Catalina. Elle vit le jeune Espagnol, & conçut pour lui tant d'inclination, qu'elle résolut de se l'attacher par ses bienfaits & par ses caresses. C'est le premier exemple, si souvent répété depuis, d'une femme de Saint-Domingue, dont l'amour a fait la fortune d'un aventurier d'Europe. Après l'avoir traité, pendant quelque tems, avec toutes les fami-

#### 48 SUITE DE S. DOMINGUE.

liarités d'une amante, elle lui proposa d'engager les Castellans à s'établir sur ses terres, remplies de mines d'or. Le pays, d'ailleurs, étoit agréable & fertile; & Diaz ne balançoit point à saisir cette occasion de se reconcilier avec sa nation. Il en parla au président du conseil, frère de l'amiral, qui reçut ses offres avec joie, & bâtit une ville, devenue dans la suite la capitale de l'isle, & comme la métropole de toutes les colonies que les Espagnols fonderent dans le nouveau monde.

A son retour, Colomb trouva les Castellans divisés, mécontents & prêts à se révolter. Les ennemis qu'il avoit dans la colonie, étoient secondés par ceux que son mérite & son élévation lui avoient suscités à la cour; les uns & les autres ne cherchoient que des prétextes pour le perdre. Un grand nombre de rebelles avoient demandé à retourner en Espagne; & cette permission leur ayant été accordée, ils avoient également réussi à le rendre odieux au peuple, & suspect à leurs majestés. Ils se plaignoient que les Colombes les avoient réduits à la plus extrême

trême misère, en leur refusant le salaire qu'ils avoient mérité dans les pénibles travaux des mines. Si le roi paroïssoit dans les rues, ils le poursuivoient pour demander leur paie avec de grands cris ; & quand ils voyoient les deux fils de l'amiral, qui étoient alors pages de la reine, « voilà, s'écrioient-ils, les enfans de ce traître, » qui n'a découvert de nouveaux pays, » que pour y faire périr toute la noblesse de Castille ». Enfin ils le représentoient comme un étranger cruel, avare, insolent, qui ignorant les loix & les coutumes de la nation, n'avoit, ni la dignité, ni la modération nécessaires pour soutenir le rang auquel il étoit élevé. Le roi, moins affectionné pour lui qu'Isabelle, ne put le défendre contre ce soulèvement universel ; & la reine même, après avoir fait plus de résistance, fut entraînée par la force du torrent.

En conséquence, leurs majestés se déterminèrent à envoyer un inspecteur à Hispaniola, avec pouvoir d'informer contre l'amiral, & de l'envoyer en Espagne, s'il le trouvoit coupable. On choisit, pour cet office, François



de Bovadilla , avec le titre de gouverneur général , & ordre de tenir es provisions secretes , jusqu'au jour de sa réception à Saint-Domingue. Il y arriva pendant que Colomb étoit occupé ailleurs à appaiser quelques troubles; & ne trouvant personne pour s'opposer à sa conduite , il prit possession du palais de l'amiral , & convertit tous ses effets à son propre usage. Il manda à Colomb de le venir trouver sans aucun délai ; & pour donner plus de force à ses ordres , il lui envoya la lettre du roi , conçue en ces termes « : Nous avons ordonné » à dom François de Bovadilla, porteur » de la présente , de vous expliquer » nos intentions : nous vous com- » dons d'y ajouter foi , & d'exécuter » tout ce qu'il vous dira de notre » part «.

L'amiral partit sur le champ ; & dès l'instant qu'on le vit subordonné au nouveau gouverneur , les mécontents s'empressèrent à venir déposer contre lui. Les accusations portoient , qu'il les avoit maltraités dans la fondation des villes & des forts , en les assujettissant à d'indignes travaux , qui en

**SUITE DE S. DOMINGUE. 51**  
avoient fait périr un grand nombre ;  
qu'en leur refusant les choses les plus  
nécessaires à la vie, il leur avoit im-  
posé, pour des fautes légères, des  
châtimens trop rigoureux, souvent  
injustes, & quelquefois déshono-  
rans ; qu'il n'avoit pas voulu consen-  
tir que les insulaires fussent baptisés,  
parce qu'il aimoit mieux les voir es-  
claves que chrétiens ; enfin, qu'il avoit  
fait la guerre aux Indiens, sous de vains  
prétextes, pour avoir occasion de les  
réduire à la servitude.

Déterminé à écouter tout ce qui  
pouvoit concourir à la perte de l'ac-  
cusé, Bovadilla reçut comme des con-  
victions, les imputations les plus fauf-  
ses ; & passant de l'injustice à la ty-  
rannie, il le fit mettre dans les fers,  
& lui donna une garde, avec défense  
expresse de le laisser parler à personne.  
Il n'osa pousser l'audace, jusqu'à faire  
conduire au supplice un grand officier  
de la couronne ; mais se contentant de  
rendre contre lui un arrêt de mort,  
il prit le parti de l'envoyer en Es-  
pagne, avec l'instruction de son pro-  
cès, dans l'idée que le nombre des  
dépositions feroit confirmer la sen-

tence. Le capitaine du vaisseau que montoit l'amiral, touché de sa situation, de son mérite & de sa vieillesse, offrit de lui ôter ses chaînes ; mais Colomb le refusa, assurant que désormais il les garderoit chez lui, comme un monument de la reconnaissance des hommes, & de la récompense qu'on obtient au service des rois. Il les conserva en effet pendant toute sa vie, & ordonna qu'après son trépas, elles fussent enterrées avec lui dans le même tombeau.

Le peuple, qui entendit que Colomb arrivoit, courut au rivage, pour voir débarquer ce génie tutélaire de l'Espagne. On le tira du vaisseau ; mais il avoit les fers aux pieds & aux mains. L'ingratitude étoit aussi grande que les services. Chacun en parut consterné ; & Isabelle en fut honteuse. Elle ne vit pas, sans indignation, qu'on avoit abusé de son autorité, pour se porter à des violences, dont elle se crut déshonorée. Elle répara cet affront autant qu'elle le put, donna ordre que l'amiral fût mis en liberté, & lui écrivit sur le champ, pour marquer son mécontentement de ce qu'il

**SUITE. DE S. DOMINGUE. 53**  
avoit souffert , & de la conduite odieuse  
de Bovadilla. Elle invitoit Colomb à  
venir à la cour , avec promesse d'une  
ample & prompte satisfaction.

Il y fut reçu avec des témoignages  
extraordinaires d'estime , de compas-  
sion & de faveur. Comme il avoit plus  
de confiance aux bontés de la reine  
qu'à celles du roi , il lui demanda une  
audience secrète , dans laquelle s'étant  
jetté à ses pieds , il y demeura quel-  
que tems , les larmes aux yeux , & la  
voix étouffée par des sanglots. Cette  
princesse le fit relever ; & Colomb lui  
dit les choses les plus touchantes sur  
l'innocence de ses intentions , sur le  
zele qu'il avoit toujours eu pour le  
service de sa majesté , & sur la mali-  
gnité de ses ennemis , que la jalousie de  
son élévation portoit à lui chercher des  
crimes.

La reine , attendrie de son discours ,  
lui dit avec beaucoup de douceur :  
« Je suis très-touchée du traitement  
» qu'on vous a fait ; & je n'omettrai  
» rien pour vous le faire oublier. Je  
» n'ignore pas les services que vous  
» m'avez rendus ; & je continuerai à  
» les récompenser. Je connois vos en-



54 SUITE DE S. DOMINGUE.

» nemis ; & j'ai pénétré les artifices  
» qu'ils emploient pour vous détruire ;  
» mais comptez sur moi. Cependant,  
» pour ne vous rien dissimuler, j'ai  
» peine à me persuader que vous n'ayez  
» pas donné lieu à quelques plaintes ;  
» elles sont trop universelles , pour  
» n'être pas fondées. La voix publique  
» vous reproche , dans une colonie  
» naissante , une sévérité peu conve-  
» nable , & capable d'y exciter des ré-  
» voltes , qui peuvent ébranler des  
» fondemens encore mal affermis.  
» Mais ce que je vous pardonne le  
» moins, c'est d'avoir ôté, malgré mes  
» défenses , la liberté à un grand nom-  
» bre d'Indiens. Votre malheur a voulu  
» qu'au moment où j'ai appris votre  
» désobéissance , tout le monde se  
» plaignît de vous , & que personne  
» ne parlât en votre faveur. Je n'ai donc  
» pu me dispenser d'envoyer un com-  
» missaire , pour prendre des infor-  
» mations , avec ordre de modérer une  
» autorité, dont on vous accusoit d'a-  
» buser. Je reconnois que j'ai fait un  
» mauvais choix dans la personne  
» de Bovadilla ; j'y mettrai ordre ; &  
» je ferai de lui un exemple , qui ap-

» prendra aux autres à ne point passer  
 » leur pouvoir. Cependant je ne puis  
 » vous promettre de vous rétablir si-tôt  
 » dans votre gouvernement : les esprits  
 » y sont trop aigris ; il faut leur don-  
 » ner le tems de revenir. A l'égard de  
 » votre charge d'amiral , mon inten-  
 » tion n'a jamais été de vous en ôter  
 » la possession , ni l'exercice : laissez  
 » faire le reste au tems ; & fiez vous  
 » à moi ».

Cette affaire ayant été examinée avec soin , on reconnut la malignité des accusations ; & Colomb en fut déchargé avec honneur ; mais on le retint encore quatre années en Espagne , soit qu'on craignît qu'il ne prît pour lui , ce qu'il avoit découvert ; comme l'insinuoient ses ennemis ; soit qu'on voulût seulement avoir le tems de s'informer de sa conduite. On nomma un nouveau gouverneur de l'isle Espagnole , qui eut ordre de réparer le tort qu'avoient souffert les Colombs , de faire restituer à Bovadilla ce qu'il leur avoit pris injustement , & de le renvoyer incessamment en Europe. Cette commission fut donnée à dom Nicolas Ovando , comman-

deur de l'ordre d'Alcantara; & il fut résolu que l'amiral entreprendroit de nouvelles découvertes.

Ovando s'embarqua pour Hispaniola, & Colomb pour le continent de l'Amérique. Ce dernier étoit déjà près de la côte de Paria, lorsqu'il s'aperçut qu'un de ses vaisseaux ne soutenoit point la voile. Il prit le parti de se rendre à l'isle Espagnole; mais Ovando, qui n'avoit point encore eu le tems de renvoyer Bovadilla, fit dire à Colomb, que dans la crainte que sa présence ne causât quelques troubles, il ne pouvoit lui permettre d'entrer dans le port. Vous pouvez vous rappeler que pareil affront arriva à Cortez : il eut, comme Colomb, la douleur & l'humiliation de se voir fermer l'entrée d'un pays, dont il venoit de faire la conquête.

Le refus du gouverneur mortifia l'amiral; mais apprenant que les vaisseaux qui devoient transporter Bovadilla & ses autres ennemis en Espagne, étoient sur le point de se mettre en mer, il sacrifia son chagrin au bien public : par un sentiment de généro-

sité digne de son caractère , il fit avvertir Ovando , que , s'il vouloit s'en rapporter à son expérience , on étoit menacé d'une tempête prochaine , qui devoit l'engager à différer le départ de cette flotte. Son avis fut méprisé ; & les vaisseaux mirent à la voile.

A peine eurent-ils doublé le cap le plus oriental de l'île , qu'un des plus grands ouragans qu'on eût vus dans ces mers, enſevelit sous les flots vingt-un navires chargés d'or , sans qu'on pût sauver un seul homme : jamais l'océan n'avoit englouti tant de richesses. Ce fut dans cette fatale occasion , que périt ce fameux grain d'or , qui pesoit plus de cinq cens marcs , & que le hazard avoit fait découvrir. Deux Espagnols s'étant associés pour faire travailler aux mines , un de leurs esclaves , qui déjeûnoit sur le bord d'une rivière , s'avisa de frapper la terre d'un bâton. Il sentit quelque chose de fort dur , qui excita sa curiosité ; il écarta la terre , & vit un morceau d'or , qui lui fit jetter un grand cri. Ses maîtres accoururent , & furent



§ 8 SUITE DE S. DOMINGUE.

frappés d'un égal étonnement. Transportés de joie, ils firent sur le champ tuer un cochon, le servirent à leurs amis sur ce prodigieux grain d'or, qui fut assez grand pour le tenir tout entier, & se vanterent d'être plus magnifiques en vaisselle, que les plus riches potentats de l'univers. Le gouverneur de Saint-Domingue l'acheta pour leurs majestés catholiques. Il pesoit trois mille six cents écus d'or; & les orfèvres jugerent qu'il n'y en auroit que trois cents de diminution dans la fonte.

Le vaisseau où étoient Bovadilla & toutes les personnes qui avoient montré le plus de haine & de passion contre l'amiral, fut un des premiers qui périrent. Jugez de la consternation qu'un accident si funeste répandit dans les deux mondes, sur-tout lorsqu'on fut informé que Colomb, qui avoit su se mettre à couvert de la tempête, en avoit prévenu le gouverneur. On ne manqua pas de regarder cet événement comme une punition du ciel, & le châtiment de l'injustice commise envers ce grand homme.

On fut confirmé dans cette opinion, lorsqu'on apprit que le navire, sur lequel on avoit chargé tous les débris de la fortune des Colombs, quoique le plus foible, fut presque le seul qui aborda heureusement en Europe.

Ce qui put adoucir à l'amiral le refus d'entrer dans son ancien gouvernement, fut l'espérance de trouver de nouvelles terres, & de se former, pour ainsi dire, un nouveau domaine. Il côtoya, & soumit à la couronne de Castille, les provinces orientales du Mexique, où il jeta les fondemens de plusieurs colonies. Il entreprit un établissement à Véragua; mais les malheurs de la mer, les armes des Indiens, & les fréquentes révoltes de ses gens l'obligèrent d'abandonner ce dessein. Dans ces circonstances il écrivit à Ferdinand une lettre chagrine, dans laquelle il rappelloit à ce monarque, les pays qu'il avoit découverts, les périls qu'il avoit effuyés, les services qu'il avoit rendus, les pertes qu'il avoit faites, les malheurs qui lui étoient arrivés. Il lui peignoit le triste état de sa situation actuelle.

invitant le ciel & la terre à gémir sur  
 son infortune, & à pleurer ses disgraces «. Je n'ai eu jusqu'à présent, di-  
 » soit-il, que des sujets de larmes ;  
 » & je n'ai pas cessé d'en répandre.  
 » Que ceux qui ont de la charité,  
 » de la bonne foi & de la justice,  
 » mêlent les leurs avec les miennes.  
 » Après vingt ans de services, après  
 » des fatigues inouïes, je ne fais pas  
 » si je possède un pouce de terre ; je  
 » n'ai pas une maison à moi, dans  
 » toute l'étendue des états de votre  
 » majesté ; ma seule ressource pour la  
 » nourriture & le sommeil, c'est-à-  
 » dire, pour les besoins les plus com-  
 » muns de la nature, sera désormais  
 » d'habiter les hotelleries publiques.  
 » Accablé, comme je le suis, d'années &  
 » de maladies, je proteste que ce n'est  
 » point le desir de la fortune, qui m'a  
 » fait entreprendre ce dernier voyage,  
 » mais le pur zèle, & la sincère in-  
 » tention de servir votre majesté jusqu'à  
 » l'entier épuisement de mes forces ».

Ainsi écrivoit au roi d'Espagne,  
 l'homme de son royaume, qui avoit  
 le plus contribué à la grandeur de

**SUITE DE S. DOMINGUE. 61**  
cette monarchie , & répandu le plus  
d'éclat sur le regne glorieux de Fer-  
dinand & d'Isabelle.

La fortune voulant le persécuter  
jusqu'au dernier moment , pour ne  
laisser aucun tems de sa vie sans dis-  
grace , l'obligea de mouiller à Saint-  
Domingue , devenue le théâtre de  
ses humiliations , après avoir été celui  
de sa gloire. Il y reçut de nouveaux  
dégoûts de la part du gouverneur ,  
qui lui firent prendre le parti de re-  
tourner en Espagne. Il y étoit comme  
attendu par une nouvelle , qui devoit  
mettre le comble à tous ses mal-  
heurs , la mort de la reine. Il comprit  
qu'en perdant sa protectrice , il ten-  
teroit inutilement de se faire rétablir  
dans sa dignité de vice-roi. Cepen-  
dant Ferdinand lui fit une réception  
assez favorable ; mais il différa tou-  
jours de lui accorder ses anciennes  
places , jusqu'à ce qu'accablé de cha-  
grins & d'infirmités , Colomb termina  
une vie glorieuse , qui ne fut souillée ,  
ni de cruautés , ni de rapines. Il mourut  
à Valladolid en 1506 , & n'eut ,  
pour récompense de ses longs ser-



## 62 SUITE DE S. DOMINGUE.

vices , que de magnifiques obsèques , qui lui furent faites par ordre du roi. On lui éleva un mausolée , sur lequel furent gravés deux vers espagnols , qui signifient que ce célèbre navigateur avoit eu la gloire *de donner un nouveau monde aux royaumes de Castille & de Léon*. En effet , la cour n'y mit presque rien du sien , que des prétentions & des lettres-patentes.

Cette gloire de Colomb lui fut disputée long-tems pendant sa vie. Vous savez que lorsqu'il annonçoit un nouvel hémisphère , on lui soutenoit qu'il ne pouvoit exister ; & quand il l'eut découvert , on prétendit qu'il l'avoit été long-tems avant lui. Ceux même qui ne lui contestoient point cette découverte , cherchoient à en diminuer le mérite , en la représentant comme facile. La réponse de Colomb est très-célèbre : il proposa à ses envieux de faire tenir un œuf debout sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi , il cassa le bout de l'œuf & le fit tenir. « Cela étoit bien aisé , dirent les assistants. Que ne vous en avifiez-vous donc , répondit l'amiral » ?

Ce que la fortune peut procurer de grandeurs, & faire effuyer d'humiliations, partagea la vie de ce grand homme. Il jouit peu de sa gloire, si toutefois c'est en être privé, que de joindre à l'éclat des succès, la fermeté dans les revers.

Je suis, &c.

*Sur la route de Saint-Domingue, ce  
15 juin 1750.*



## L E T T R E   C X X I V.

*SUITE DE SAINT - DOMINGUE.*

**L**A mort d'Isabelle & de Colomb mit le comble à l'infortune des habitans de l'isle Espagnole. Il n'avoit pas tenu à cette princesse , que la découverte du nouveau monde ne fût , pour les peuples de ces vastes régions , la source d'autant de biens , qu'elle leur a causé de maux. En les assujettissant à sa couronne , elle ne recommandoit rien avec tant d'instance , à ceux qu'elle envoyoit pour les gouverner , que de les traiter comme les Castillans mêmes. Jamais elle ne fit éclater plus de sévérité , que lorsque l'on contrevenoit à cette partie de ses ordres. Vous venez de voir ce qu'il en coûta à Colomb , pour avoir ôté la liberté à quelques Indiens ; cependant elle l'aimoit ; elle connoissoit son mérite , & attachoit un juste prix à ses services. On ne douta point en Espagne , que sa mort n'eût sauvé

Ovando d'un chatiment exemplaire , pour les violences que la dureté de son caractère lui fit commettre à Saint-Domingue. Cette île étoit en proie à des guerres continuelles , qui , suivant la méthode de ce cruel gouverneur , se terminoient toujours par le massacre des insulaires , & par le supplice de leurs chefs.

Après le décès de la reine , cet homme féroce entreprit de dépouiller le reste de ces malheureux Indiens du peu de liberté qu'il leur avoit laissé. Il fit proposer au conseil de Ferdinand , de les réduire tous à l'esclavage , & de les répartir entre les Castillans , pour être employés , sous leurs ordres , aux travaux des mines. La politique adopta un projet qui , en les mettant hors d'état de rien entreprendre , coupoit la racine à toutes les révoltes. Ce fut là le comble de leurs malheurs , & l'époque de leur ruine. On ne peut entendre sans horreur , ce que ces infortunés eurent à souffrir de leurs barbares conquérans. On les accouplait pour le travail , comme des bêtes de somme ; & après qu'on les avoit chargés avec excès ,



66 SUITE DE S. DOMINGUE.

on les forçoit de marcher à grands coups de fouet. S'ils tomboient sous la pesanteur du fardeau, on redoubloit les mauvais traitemens ; & l'on ne cessoit de les frapper , qu'ils ne se fussent relevés. On séparoit les femmes de leurs maris ; les hommes étoient confinés dans les mines, d'où ils ne sortoient point ; & les femmes étoient employées à la culture des terres. Dans leurs plus pénibles travaux , les uns & les autres ne se nourrissoient que d'herbes & de racines. Rien n'étoit plus ordinaire que de les voir expirer , ou sous les coups , ou de fatigue. Les meres, dont le lait étoit tari , ou corrompu faute de nourriture , expiroient de foiblesse ou de désespoir , sur le corps de leurs enfans morts ou moribonds. Quelques insulaires s'étant réfugiés dans les montagnes , pour se dérober à la tyrannie , on créa un officier , qui se mit en campagne avec une meute de chiens , pour donner la chasse à ces transfuges. Ces malheureux , nuds & sans armes , étoient poursuivis comme des daims dans les forêts , dévorés par des dogues , tués à coups de fusil ,

ou surpris & brûlés dans leurs habitations. Quelquefois on les faisoit sommer, par les missionnaires, de se soumettre à la religion chrétienne & au roi d'Espagne; & après cette formalité, qui n'étoit qu'une injustice de plus, on les égorgeoit sans pitié & sans remords. Les uns, pour prévenir une fin si cruelle, prirent du poison; d'autres se pendirent à des arbres, après avoir rendu ce service funeste à leurs enfans & à leurs femmes. Celles-ci, détruisant les sentimens de la nature par d'autres sentimens également naturels, se faisoient avorter elles-mêmes, de peur que leurs enfans ne fussent soumis à des maîtres si barbares. Enfin, ces peuples furent réduits à de si terribles extrémités, qu'étant blessés à mort, ils s'enfonçoient de rage leurs flèches dans le corps, les retiroient, les prenoient avec les dents, les mettoient en morceaux, & les jettoient contre les Castillans, dont ils croyoient s'être bien vengés par cette insulte.

C'étoit ainsi que les Espagnols établissoient leur domination; & quand la force leur manquoit, ils avoient recours à la perfidie. Je n'en citerai

## 68 SUITE DE S. DOMINGUE.

qu'un exemple , pour ne pas vous arrêter trop long-tems sur de si affreux objets. Un des premiers caciques de l'isle étant mort , sa sœur Anacoana lui succéda. Cette princesse avoit du goût pour les Castillans ; & quoiqu'elle les eût toujours bien traités , elle n'en avoit été payée que d'ingratitude. Ils se persuaderent qu'elle ne les aimoit plus , parce qu'en effet ils lui avoient donné mille sujets de les détester ; & dans la crainte qu'elle ne formât contr'eux de mauvais desseins , ils crurent devoir la prévenir. Le gouverneur Ovando se mit à la tête de quatre cens hommes , & vint dans les états d'Anacoana , sous prétexte de recevoir le tribut que la reine devoit à la couronne d'Espagne , & afin , disoit-il , de rendre ses devoirs à une princesse , qui s'étoit déclarée dans tous les tems en faveur de sa nation. La reine reçut cette nouvelle avec de grandes démonstrations de joie , & ne fut occupée que de faire au gouverneur une réception digne d'elle & de lui. Elle assembla tous ses vassaux , pour grossir sa cour , & donner une haute idée de sa puissance. A l'appro-

che d'Ovando , elle se mit en marche , pour aller à sa rencontre ; & l'on se donna mutuellement des marques de la plus sincere amitié. Le gouverneur fut conduit au palais , où il trouva un festin magnifique qui l'attendoit. Cette fête dura plusieurs jours : Ovando , de son côté , en propoisa une à la princesse pour le dimanche suivant. Il lui fit entendre que pour y paroître avec plus de grandeur , elle devoit avoir toute sa noblesse autour d'elle. Cet avis flatta l'ambition d'Anacoana , sans lui inspirer aucune défiance. Toute sa cour se trouva donc rassemblée dans une salle spacieuse , qui donnoit sur la place où cette fête barbare devoit s'exécuter. Les Espagnols parurent en ordre de bataille. L'infanterie , qui marchoit la première , occupa , sans affectation , toutes les avenues ; la cavalerie vint ensuite avec le gouverneur , & s'avança jusqu'à la salle qu'elle investit. Les cavaliers mirent le sabre à la main. Ce spectacle fit frémir la reine & tous les convives. Sans leur donner le tems de se reconnoître , après un signal dont on étoit convenu , l'infanterie fit main basse sur



70 SUITE DE S. DOMINGUE.

le peuple ; & les cavaliers ayant mis pied à terre , entrèrent brusquement dans le lieu du festin. Tous les seigneurs furent attachés aux colonnes ; & sur le champ on mit le feu à la salle , où ces infortunés furent réduits en cendres. La reine , destinée à des traitemens plus honteux , fut chargée de chaînes , & mourut sur un gibet.

Le croiriez-vous , Madame ? c'étoit un motif de religion , qui animoit cette férocité Espagnole. Ils croyoient , ces destructeurs dévots & barbares , que pour travailler plus efficacement à la propagation de la foi , la religion donne à ceux qui la professent , le droit de persécuter inhumainement ceux qui ne la suivent pas ; c'est sur cette idée , que brigands & chrétiens , tout à la fois , ils traitèrent si cruellement les peuples de l'Amérique. Mais quels chrétiens ! grand Dieu ! quels missionnaires , que des soldats féroces , qui massacrèrent des nations entières , pleines de droiture & d'humanité , & font subir les supplices les plus infames & les plus horribles , à des princes , à des rois , à des empereurs qui faisoient le bonheur de leurs peuples ! Il est vrai

SUITE DE S. DOMINGUE. 71  
que l'Espagne elle-même a défavoué  
ces horreurs , & les a réparées dans  
la fuite, autant qu'elle a pu, par la  
douceur de son gouvernement. Eh !  
pouvoit-elle répondre d'une foule  
d'aventuriers sans nom, sans état, sans  
mœurs, que la misère, le libertinage,  
l'amour de la nouveauté, l'espérance  
& même la certitude de faire fortune,  
attiroient sur les pas des chefs de cette  
entreprise ? Pouvoit-elle prévoir que  
des hommes, des chrétiens, se porte-  
roient à ces excès d'avarice & de bar-  
barie ? Les croisades, ces guerres si  
saintes, n'avoient-elles pas fourni, long-  
tems auparavant, des exemples sans  
nombre de la même cruauté, de la même  
dissolution, du même brigandage ? La  
conquête du saint sépulcre & celle du  
nouveau monde se présentent sous les  
mêmes traits ; avec cette différence, que  
les Sarrazins, par bonheur pour eux, se  
défendirent avec les mêmes avantages  
que nous, & par conséquent avec bien  
plus de ressources, que ces malheu-  
reux Américains, qui ne connoissoient  
ni nos personnes, ni nos mœurs, ni  
nos usages, ni notre religion, ni nos  
habillemens, ni nos chevaux, ni nos

armes , ni nos foudres , ni nos vaisseaux , ni notre tactique , ni notre langage , ni les motifs qui nous conduisoient dans leur pays. Car , il faut l'avouer , si le zele de la religion fit voler les Espagnols à cette conquête , on en abusa bientôt ; & la soif de l'or porta les particuliers à des actions bien contraires aux premieres vues de la nation.

Ce reproche , comme vous l'avez vu , ne tombe point sur Christophe Colomb ; mais la troupe des nouveaux Argonautes qui suivirent ce moderne Jason , n'étoit pas toute composée de héros. Des gens , dont la plupart étoient fortis d'Espagne , parce qu'ils y manquoient de pain , croyoient avoir droit de s'engraïsser de la substance d'un peuple né aussi libre qu'eux , & de disposer de la vie de ces malheureux , comme d'un bien qui leur fût propre. De plus de deux millions d'Indiens , qui habitoient l'île d'Hayti à l'arrivée des Castillans , il n'en restoit pas quinze mille , six ans après la mort de Colomb. En moins de vingt années , cette multitude innombrable d'hommes avoient tous péri sous l'empire tyrannique

SUITE DE S. DOMINGUE. 73  
nique de leurs cruels conquérans.

L'intérêt de l'humanité & de la religion porta les Dominicains, qui s'étoient établis à Saint - Domingue , à s'armer de toute la vigueur apostolique , pour arrêter cette scandaleuse dévastation. Un de ces religieux monta un jour en chaire devant les principaux de la colonie , à la tête desquels étoit le gouverneur , & déclama vivement contre l'injustice & la barbarie , avec laquelle on traitoit ce qui restoit encore de ces insulaires. Cet emportement de zele excita les murmures de son auditoire ; & le gouverneur voulant réprimander le prédicateur , trouva tous ses confreres disposés à le défendre. Les enfans de saint François prirent parti contre ceux de saint Dominique ; & les deux ordres envoyèrent des députés à la cour d'Espagne , pour plaider la cause des Indiens & des Castillans. On y tint un conseil extraordinaire , où cette grande affaire fut traitée , de part & d'autre , avec beaucoup de chaleur. Le résultat fut de reconnoître le droit des Indiens à la liberté , & de les retenir dans l'esclavage. On fit en leur faveur plusieurs réglemens qui ne furent point obser-

*Tom. XI.*

**D**



vés ; & c'est tout ce que le roi put accorder au testament d'Isabelle , qui , en mourant, avoit recommandé la douceur envers ces peuples , & supplié ses enfans & son mari d'accomplir ses dernières volontés.

D'autres missionnaires (c'étoient toujours des Dominicains) firent de nouveau éclater leur zele contre l'inexécution de ces ordonnances. Le célèbre Barthelemi de Las-Casas, qui fut depuis évêque de Chiapa , & dont le nom est encore si respectable dans les annales du nouveau monde , fut celui qui se signala le plus dans cette occasion ; il passa les mers , & vint apporter ses plaintes aux pieds du trône. Il fut reçu avec distinction à la cour , parce qu'on aime à y voir des hommes extraordinaires ; mais comme il n'avoit pour lui, que l'équité & les gens de bien , son parti n'y fut , ni le plus nombreux , ni le plus fort. Son principal adversaire fut l'évêque de Darien , qui , plus attaché à ses intérêts, qu'au bonheur de son troupeau, avoit eu la meilleure part à la distribution des Indiens, lesquels par ce partage, étant devenus ses esclaves , faisoient sa principale richesse. Il avoit entrepris le

voyage d'Europe pour traverser Las-Caías, & faire valoir les droits de son bénéfice. La singularité de cette cause, & la célébrité des deux adversaires piquèrent la curiosité du roi. C'étoit Charles-Quint, qui venoit d'être élu empereur. Il convoqua une assemblée, où les parties intéressées firent valoir leurs raisons en sa présence.

L'évêque parla le premier, & dit, que ce n'étoit que sur une connoissance réfléchie du naturel & des mœurs des Indiens, qu'on s'étoit déterminé à les traiter avec tant de sévérité; qu'on ne feroit jamais venu à bout de les réduire autrement que par la violence; qu'ils avoient tenté toutes les voies d'exterminer leurs vainqueurs, & d'anéantir la domination Espagnole; qu'il falloit renoncer à la conquête de leur pays, & aux avantages du nouveau monde, si on laissoit à ces barbares une liberté qui seroit fatale à leurs maîtres; qu'ils étoient d'autant moins capables d'en faire un bon usage, qu'à cinquante ans, ils avoient l'esprit moins avancé, que les Européens ne l'ont à dix; & qu'à l'incapacité des enfans, ils joignoient les vices des hommes les plus corrom-

pus ; que semblables aux animaux , ils se livroient sans honte à toutes sortes d'infâmies ; que la seule nécessité du travail pouvoit les contenir dans le devoir ; & qu'à l'égard de la religion , l'asservissement étoit le moyen le plus efficace de la leur faire embrasser ; que vicieux comme ils l'étoient , jamais on ne feroit venu à bout de leur imprimer les connoissances nécessaires , à moins que de les tenir dans une contrainte continuelle , & qu'ils avoient une indifférence si grande pour le christianisme , que pour peu qu'ils eussent de liberté , on les voyoit , au sortir du baptême , se livrer à leurs anciennes superstitions ; qu'au surplus , la religion se passeroit bien de pareils chrétiens , qui à peine étoient des hommes.

Quand le prélat eut fini de parler , le chancelier ordonna au religieux de répondre ; & il le fit de la manière suivante. « Je suis un des premiers qui pas-  
 » serent aux Indes , lorsqu'on en fit la  
 » découverte ; ce ne fut , ni la curiosi-  
 » té , ni l'intérêt qui m'engagerent à ce  
 » voyage ; le salut des infideles fut mon  
 » unique objet , & mon seul motif. Que  
 » n'ai je pu , au prix de tout mon sang ,

» racheter la perte de tant de millions  
 » d'ames , malheureusement sacrifiées  
 » à l'avarice & à l'incontinence des Es-  
 » pagnols ! On veut nous persuader que  
 » ces exécutions barbares étoient né-  
 » cessaires , pour punir ou empêcher la  
 » révolte des Indiens : mais qu'on nous  
 » dise par où elle a commencé cette  
 » révolte ? Ces peuples n'ont - ils pas  
 » reçu nos premiers Castillans avec au-  
 » tant de douceur que d'humanité ? N'a-  
 » voient - ils pas autant de joie à leur  
 » prodiguer leurs trésors , que les Es-  
 » pagnols d'avidité à les recevoir ? Ils  
 » nous abandonnerent leurs terres ,  
 » leurs habitations , leurs richesses ; &  
 » notre cupidité ne fut point satisfaite ;  
 » nous voulûmes leur ravir encore leurs  
 » femmes , leurs enfans , leur liberté  
 » & leur vie. Prétendions-nous qu'ils  
 » n'en dussent témoigner aucun ressen-  
 » timent ?

» A force de les décrier , on voudroit  
 » nous insinuer qu'ils ne sont pas même  
 » des hommes : rougissons de l'être  
 » moins qu'eux , & de nous montrer  
 » plus barbares ! Qu'ont - ils fait autre  
 » chose , que de se défendre contre  
 » d'injustes attaques ? Ce sont des bru-



78 SUITE DE S. DOMINGUE

» taux , des stupides , des peuples adon-  
» nés à tous les vices ! Peut-on atten-  
» dre d'autres mœurs , d'une nation  
» privée des lumieres de l'évangile ?  
» Plaignons-les ; mais ne les accablons  
» pas. Tâchons de les instruire , de les  
» éclairer , de les réduire sous la regle ;  
» mais ne les jettons pas dans le défef-  
» poir. Quoi ! les chaînes & les fers fe-  
» ront-ils les premiers fruits que ces  
» malheureux retireront du christianif-  
» me ? Comment en faire goûter la sain-  
» teté à des cœurs envenimés par la  
» haine , & irrités par la perte de leur  
» liberté ? Les apôtres ont porté des  
» chaînes ; mais ils n'en ont point don-  
» né aux peuples qu'ils ont convertis.  
» C'est par la persuasion , par la dou-  
» ceur , par la raison , qu'il faut prê-  
» cher la foi. La violence ne fait que  
» des hypocrites , & jamais de véri-  
» tables chrétiens. Je demande si de-  
» puis l'esclavage des Indiens , on a  
» remarqué en eux plus d'empresse-  
» ment à embrasser la religion ? Si leurs  
» maîtres ont travaillé à les instruire ? Si  
» au contraire la haine qu'ils ont pour  
» leurs tyrans , ne leur rend pas encore  
» plus odieux le culte qu'ils profes-  
» sent ? »

Le moine finit en implorant la clémence de l'empereur , pour des sujets si injustement opprimés , & lui fit entendre que Dieu lui demanderoit compte un jour de tant d'injustices , dont il pouvoit arrêter le cours. Charles loua le zele du missionnaire , & lui promit d'apporter un prompt remede aux maux dont il avoit fait la peinture : mais ce ne fut que long-tems après , que ce prince eut le loisir d'y penser ; & alors il n'étoit plus tems , du moins par rapport à Saint-Domingue : car la haine de ses habitans devenue , avec raison , implacable , rendit leur perte malheureusement nécessaire. Les quinze mille qui restoient encore dans l'isle , quand Las-Casas parloit si vivement en leur faveur , périrent tous , à la réserve d'un petit nombre qui échappa à l'attention des Espagnols. Quelques-uns se réfugièrent dans des lieux inhabitables , & y subsisterent à l'abri des poursuites de leurs maîtres , qui croyoient leur race entièrement éteinte. Une troupe de chasseurs les découvrit ; on les traita avec douceur ; & ces infortunés répondirent aux avances d'amitié qu'on leur fit. Ils embrasserent le christianisme ; &

80 SUITE DE S. DOMINGUE.

s'accoutumant peu - à - peu aux usages des Castillans , ils contractèrent des mariages avec eux. Leur petit nombre ne causant plus d'ombrage , on leur permit de vivre selon leurs coutumes. Aujourd'hui ils sont tellement confondus avec les autres habitans , qu'il seroit difficile de les distinguer ; & en général, on ne trouve pas un seul homme dans toute l'isle , qui descende , sans mélange , des anciens naturels du pays.

Les Castillans ayant détruit les Indiens & la plupart de leurs habitations , on vit naître, par leurs mains, quantité de villes , qui éprouverent différentes révolutions. San-Domingo , dont j'ai rapporté l'origine , fut renversée par le même ouragan qui fit périr le fameux grain d'or dont je vous ai parlé , & les vingt-un vaisseaux de la flotte Espagnole. Cette place étoit alors à l'orient du fleuve d'Ozama ; Ovando la faisant rétablir , en changea la situation , & la transporta sur l'autre rive. On a blâmé cette nouvelle disposition , qui la prive d'une source d'eau excellente , dont elle jouissoit dans son premier emplacement. Celle des puits & de la rivière étant très-mal saine , on y a suppléé par des cisternes.

La ville occupe un terrain parfaitement uni, & s'étend du nord au sud, le long du fleuve, dont le rivage est orné de magnifiques jardins. La mer borne la vue au midi; & des autres côtés, la campagne est d'une beauté singulière. Le terroir n'en est cependant pas excellent, du moins aux environs de la ville; il est raboteux, inégal, semé de petites collines, & d'un fonds de pure argile. Aussi les Espagnols y font-ils beaucoup de briques, & de la très-belle poterie, où l'eau se conserve dans une extrême fraîcheur.

Saint-Domingue est aujourd'hui fort déchue de son ancien lustre. Ceux qui l'ont vue dans son premier état, assurent qu'elle étoit une des plus belles villes du nouveau monde. Le palais qu'Ovando y éleva pour sa demeure, étoit de la plus grande magnificence. Il fit bâtir une forteresse qui s'est conservée jusqu'à ce jour. Sa principale défense consiste dans plusieurs batteries couvertes, qui donnent sur la mer & sur le fleuve. Elles sont placées d'ailleurs sur des roches escarpées de dix-huit pieds de haut, au bas desquelles les chaloupes ne peuvent aborder, parce



que les vagues y sont toujours très-fortes.

Les rues de la ville étoient larges & bien percées , les maisons exactement alignées ; & l'on ne craignit pas de dire à Charles-Quint , que Sa Majesté impériale avoit habité des palais , qui n'en avoient ni les commodités , ni l'étendue , ni la richesse. La plupart étoient bâties d'une sorte de marbre , qu'on trouvoit dans le voisinage , & les autres , d'une espece de terre très-liante , qui se durcit à l'air , & dure presque autant que la brique.

Le pied des murs est baigné par la mer , & forme une espece de digue , qui met cette place à l'abri de ses fureurs. Cent soixante pieces de canon la défendent également contre toutes sortes d'attaques. La rade est assez sûre , excepté depuis le mois de juillet jusqu'au premier d'octobre , qu'il regne sur cette côte , des ouragans d'une violence extraordinaire. Les débordemens de la riviere d'Ozama ne font ni fréquens , ni dangereux , parce que ses bords sont fort élevés. On lui attribue , ainsi qu'au voisinage de la mer , & à certains vents qui y regnent , une fraî-

SUITE DE S. DOMINGUE. 83  
cheur qui tempere la chaleur du climat.

Quoique les tremblemens de terre soient assez communs dans cette partie de l'isle , on a remarqué qu'ils y faisoient peu de dégâts ; mais les Espagnols y sont sujets à une maladie particuliere , qu'ils appellent *pisano* : elle attaque les nerfs , qui se roidissent & se retirent ; le sang se congele dans les veines ; & les malades , après avoir beaucoup souffert du défaut de respiration , en meurent ordinairement : mais on assure qu'aucun François n'en est attaqué.

Peu de tems après la fondation de San-Domingo, on y établit un évêché qui fut depuis érigé en métropole. La partie de l'isle soumise à l'Espagne , est de ce diocèse ; & l'archevêque est primat de toutes les Indes Espagnoles. Son clergé est composé d'un archidia-cre , de quatorze chanoines , & d'un grand nombre d'autres prêtres qui desservent la cathédrale. La ville n'a qu'une paroisse ; & l'on n'en compte que dix-huit , dans tout le reste de la colonie. Les Franciscains , les Dominicains , les Jésuites & les religieux de la Merci y ont des maisons. Les églises en sont

#### 84 SUITE DE S. DOMINGUE.

très-belles , sur-tout la métropolitaine , dont l'architecture superbe est encore relevée par la richesse de ses ornemens. Il y a deux hôpitaux , une université , un hôtel des monnoies , & quelques monasteres de filles. Cette ville est aussi le siège d'une audience royale , ou parlement , composée du président qui est en même tems capitaine général , de quatre conseillers , d'un procureur du roi , & d'autres officiers de judicature. Toutes les Antilles Espagnoles , & une partie de la terre ferme de l'Amérique en dépendent pour le civil ; mais en qualité de capitaine général , l'autorité du président est bornée à l'isle de Saint-Domingue. Il a sous lui un gouverneur d'armes , un major , huit aides-majors , quatre compagnies de troupes réglées , chacune de cinquante hommes , entretenus & payés par la cour , & une compagnie d'artillerie de quarante canonniers. Outre deux cens soldats que la ville fournit , il y a un corps de milice bourgeoise , qui comprend six compagnies d'Indiens , de mulâtres & de negres libres ; & toutes ces troupes ensemble font environ quinze cens hommes d'armes dans la capitale & les environs.

Avant que des conquêtes plus brillantes fissent choisir à l'Espagne un autre siège de sa grandeur & de ses forces, cette puissance avoit dans l'isle plusieurs villes considérables, qui ne sont presque plus aujourd'hui que de simples villages. Sant'Yago n'est qu'un bourg ouvert, sans fortifications, sans retranchemens, composé de trois ou quatre cens chaumières, & d'une trentaine de maisons de brique. L'air y est excellent; & beaucoup de malades y viennent de toutes les parties de la colonie Espagnole, pour le rétablissement de leur santé. On y trouve aussi plusieurs François, exclus de leurs habitations pour diverses aventures, & auxquels la pureté de l'air a fait choisir cette retraite.

On sème du bled dans ce canton; & l'on y recueille, tous les ans, pour cent mille écus de tabac qui se transporte à la capitale. Les particuliers nourrissent quantité de bestiaux, dont ils font un assez bon commerce avec les François, outre celui des cuirs & des chairs salées. C'est d'eux que notre colonie tire presque toute la viande qu'elle consomme; nous leur



fournissons en échange , de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie ; car ils ne reçoivent plus rien d'Espagne ; & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Leur pays étant propre à la culture de l'indigo , du cacao , du coton, du rocou & du sucre , ce seroit un autre fonds de richesses , s'il étoit mieux peuplé , ou que la nation fût plus laborieuse..

Le fleuve Yaqué , qui arrose ce canton , roule dans son sable , des grains d'or , de la grosseur d'une tête d'épingle aplatie , ou d'une lentille fort mince. Ceux qui font leur occupation de cette recherche, en recueillent, chaque jour , pour quatre francs ou cent sous ; mais la paresse , & l'incommodité d'avoir sans cesse les pieds dans l'eau , font négliger cet avantage aux habitans.

La Conception de la Véga, que Charles-Quint avoit pris plaisir à peupler , étoit une des principales villes de l'isle Espagnole. Elle tire son origine d'un château que Christophe Colomb fit bâtir dans une plaine appelée *la Véga-Réal*. On y comptoit jusqu'à quinze mille ames , lorsqu'elle fut renversée

par un tremblement de terre : de ses débris s'est formé le bourg de Véga , que les François nomment *le Begue*. Il est à sept ou huit lieues de Sant'Yago ; & l'on y voit , comme dans presque toutes les villes de la domination Castillane , de petites maisons & de grandes églises. Si l'on excepte la capitale , où plusieurs bâtimens particuliers se ressentent encore de son ancien lustre , toutes les autres places n'offrent , pour logement , que des chaumieres , où l'on est à peine à couvert ; & dans la capitale même , lorsque les anciennes maisons tombent de vieillesse , ou par accident , il ne se fait plus d'autres édifices.

La nourriture répond à la simplicité du logement. « Ces gens-ci sont les » hommes du monde qui vivent à moins » de frais , me disoit un François qui a » passé plusieurs années parmi eux : ils » font leurs repas de fruits , de lait & de » racines ; & le chocolat supplée à ce » qui manque à ces alimens champê- » tres. Ils ne s'occupent à rien pendant » tout le jour , & n'imposent pas même » de travail pénible à leurs esclaves. » Leur tems se passe à jouer ou à se » faire bercer dans leurs hamacs. Quand

## 88 SUITE DE S. DOMINGUE.

» ils sont las de dormir , ils se met-  
» tent à chanter , & ne sortent de leur  
» lit , que lorsque la faim les en arra-  
» che. Pour aller prendre de l'eau à la  
» riviere ou à la fontaine , ils montent  
» à cheval , n'eussent-ils que vingt pas  
» à faire pour y arriver ; & il y a tou-  
» jours un cheval sellé & bridé pour  
» cet usage. La plupart méprisent l'or ,  
» sur lequel ils marchent , & se moc-  
» quent des François, qu'ils voient pren-  
» dre beaucoup de peine pour amasser  
» des richesses , dont ils n'auront pas le  
» tems de jouir. Ce n'est pas seulement  
» chez eux , qu'ils gardent cette modé-  
» ration ; ils viennent souvent dans nos  
» quartiers avec un grand train de che-  
» vaux ; & rarement on les voit entrer  
» dans les hôtelleries. Ils campent le  
» long des chemins , laissent paître ces  
» animaux dans les champs , se mettent  
» à couvert sous des barraques qu'ils  
» dressent à la hâte , & vivent de viande  
» boucannée , de bananes qu'ils trou-  
» vent par-tout , & toujours de leur  
» chocolat.

» Le soin de cultiver leur esprit ne  
» les occupe pas davantage ; ils sont  
» d'une ignorance extrême ; à peine

» connoissent - ils le nom de leur an-  
 » cienne patrie , avec laquelle ils n'ont  
 » presque plus de commerce. Comme  
 » ils ont mêlé leur sang , d'abord avec  
 » les insulaires , ensuite avec les negres,  
 » ils sont aujourd'hui de toutes les cou-  
 » leurs , à proportion qu'ils tiennent de  
 » l'Européen , de l'Africain , ou de l'A-  
 » méricain. Aussi leur caractère par-  
 » ticipe-t-il de ces trois nations ; c'est-  
 » à-dire , qu'ils en ont contracté tous  
 » les vices. On leur attribue néanmoins  
 » quelques vertus , sur-tout un profond  
 » respect pour la religion , qu'ils sça-  
 » vent allier avec un libertinage ex-  
 » cessif , & cette espece de charité qui  
 » intéresse le cœur au besoin d'autrui.  
 » Il se trouve , sur les frontieres , quan-  
 » tité de fainéans François , qui courent  
 » le pays pour vivre d'aumônes : mal-  
 » gré l'ancienne animosité des deux na-  
 » tions , ils sont très-bien traités dans  
 » la partie Espagnole ; & l'on s'y retran-  
 » cheroit plutôt le nécessaire , que d'y  
 » laisser rien manquer à ceux qui de-  
 » mandent des secours ».

Les Espagnols , maîtres de plus de la  
 moitié de l'isle de Saint-Domingue , en  
 possèdent le meilleur terrain le long



des côtes ; mais ils en tirent peu de profit, comme vous l'avez vu , parce qu'ils en négligent la culture. Le milieu du pays , occupé par une longue chaîne de montagnes , est presque désert. Il en sort une infinité de rivières ; mais la plupart ne peuvent passer que pour de simples ruisseaux ou des torrens. L'eau en est agréable , & même salutaire ; mais si vive & si fraîche , qu'il en faut boire avec discrétion ; & il est même dangereux de s'y baigner. Quelques-unes de ces rivières sont d'une largeur assez considérable , & plusieurs charrient des grains d'or avec le sable.

Les voyageurs vantent deux lacs , dont ils rapportent diverses singularités : celui de Xaragua a dix-huit lieues de long , & deux ou trois de large ; & ses eaux sont salées, comme celles de la mer. On y pêche des poissons de la première grandeur , les mêmes qu'on trouve dans l'Océan , à l'exception des baleines & de quelques autres de cette nature. Le second lac, célébré par les Castillans , est sur la cime d'une très-haute montagne. Le gouverneur Ovando en ayant entendu faire des récits merveilleux , donna la commission de le visiter

SUITE DE S. DOMINGUE. 91  
à deux officiers de résolution. Le mont est si élevé & si roide, que les deux observateurs eurent beaucoup de peine à gagner le sommet. Outre la lassitude, ils furent arrêtés par un grand bruit qui les effraya. Le froid étoit excessif, le chemin toujours plus difficile; & à mesure qu'ils montoient, le bruit devenoit plus terrible. Il arriverent enfin au haut de la montagne, où ils découvrirent le lac en question; mais ils n'eurent pas la hardiesse d'en approcher: le bruit, qui croissoit toujours, leur causa tant d'épouvante, qu'ils ne penserent qu'à s'en retourner. Voilà tout ce qu'on a pu savoir de ce lac fameux, dont les Castillans, aussi superstitieux que crédules, ont raconté & cru beaucoup de fables.

Dans ce moment, j'entends crier *terre*: un matelot vient de découvrir les côtes de Saint-Domingue; la curiosité m'appelle sur le tillac; je revierdrai finir ma lettre. . . . . Que cette isle offre un coup d'œil agréable! Une vaste plaine, d'immenses prairies, des habitations bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, les autres de cannes à sucre, ran-

92 SUITE DE S. DOMINGUE.  
gés avec symmétrie ; l'horison borné,  
ou par la mer , ou par des montagnes  
couvertes de bois, qui s'élevant en am-  
phithéâtre, forment une perspective va-  
riée ; des chemins tirés au cordeau ,  
bordés par des haies vives de citron-  
niers & d'orangers ; mille fleurs qui ré-  
jouissent la vue & parfument l'air :  
voilà , Madame , les objets charmans,  
que présente , de loin , l'aspect riant de  
l'isle de Saint - Domingue , où je suis  
au moment d'arriver.

Je suis , &c.

*Près de l'isle Saint - Domingue , ce 21  
juin 1750.*



---

---

L E T T R E C X X V.*S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E .*

**V** O U S avez vu les Castillans, après avoir fait la découverte de cette île , se rendre maîtres du pays, le dévaster , en massacrer les habitans , y fonder une colonie , bâtir des villes & y établir une puissance que le tems , des conquêtes plus importantes , & l'extrême paresse des Espagnols ont presque détruite.

Une scene nouvelle va s'offrir à vos regards : ce sont les François qui vont y figurer. Voyez-les s'élever sur les débris des Castillans , & former , dans la partie du nord , une des plus riches , des plus florissantes colonies du nouveau monde. Elle doit son origine à la hardiesse désespérée d'un peuple nouveau, que le hasard composa d'Anglois, de Bretons , & sur tout de Normands. Leur union & leur origine furent à peu près celle des anciens Romains; leur cou-



rage fut plus impétueux & plus terrible.

Vous voyez qu'il s'agit de ces flibustiers, dont je vous ai tant parlé dans ma lettre sur la Jamaïque. Ils vinrent s'établir, comme je l'ai dit, sur les côtes septentrionales de l'isle Espagnole. Les uns continuerent à courir les mers; les autres firent leur occupation de la chasse; quelques-uns s'attachèrent à la culture des terres; mais rien ne contribua plus au succès de cet établissement, que le secours des vaisseaux François, qui commencerent à le visiter. Les Normands sur-tout y arriverent, comme dans le dixieme siecle ils alloient à la conquête de l'Angleterre, &, dans le douzieme, à celle de la Pouille. Ils amenoient des *engagés* qu'ils vendoient pour trois ans, & dont on tiroit les mêmes services que des negres. Dans l'occasion on les employoit à la guerre: il s'en trouva même de fort braves, & d'assez habiles, pour faire une fortune immense, après s'être délivrés de la servitude.

A l'égard des chasseurs ou boucaniers, ils n'avoient point d'autres demeure, que ce qu'ils nommoient leurs *boucans*: c'étoient de petits champs

défrichés, où ils avoient des claies pour boucaner la viande, un espace pour étendre les cuirs, & des barraques, dont toute la commodité se réduisoit à les mettre à couvert de la pluie & des ardeurs du soleil. Comme ils n'avoient ni femmes ni enfans, ils étoient dans l'usage de s'affocier deux à deux pour vivre ensemble, & se rendre réciproquement toutes sortes de services. Les biens étoient communs entr'eux, & demeuroient à celui des deux qui survivoit à l'autre. La droiture & la franchise étoient si bien établies, non-seulement entre les deux associés, mais d'une société à l'autre, que ce qu'on ne trouvoit pas chez soi, on l'alloit prendre librement chez ses voisins, sans autre assujettissement, que d'en demander la permission; & l'on ne connoissoit d'ailleurs d'autres loix, qu'un bizarre assemblage de conventions, dont la coutume faisoit toute l'autorité.

Les boucaniers se croyoient affranchis de toute obligation précédente, par le baptême de mer, qu'ils avoient reçu au passage du tropique. La religion même conservoit si peu de droits sur eux, qu'à peine se souvenoient-ils du dieu de

leurs peres. Il y a apparence que s'ils se fussent perpétués dans cet état, jusqu'à la seconde ou troisieme génération, ils eussent eu moins de connoissance du ciel, que les Caffres, les Hottentots & les Caraïbes. Ils avoient quitté jusqu'au nom de leurs familles, pour y substituer des sobriquets, dont la plupart ont passé à leurs descendans. Cependant ceux qui se marierent dans la suite, signerent leurs véritables noms; & c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe, dans le pays : « qu'on ne con-  
» noît bien les gens, qu'au tems du  
» mariage ».

L'habillement des boucaniers consistoit en une chemise teinte du sang des animaux qu'ils avoient tués, un caleçon encore plus sale, une courroie qui leur servoit de ceinture, & d'où pendoit un grand couteau dans une large gaine. Leur chapeau étoit sans bord, excepté sur le devant, d'où ils en laissoient pendre un bout pour le prendre. Ils ne se servoient point de bas; leurs souliers étoient de peau de cochon; & leur arme, un grand fusil qui portoit des balles de seize à la livre.

Chacun avoit, à sa suite, un certain  
nombre

**SUITE DE S. DOMINGUE. 97**  
nombre d'engagés , & une meute de  
vingt ou trente chiens , parmi lesquels  
il y en avoit toujours un qui alloit  
devant , & conduisoit toute la troupe.  
Dès que la proie étoit éventée , les au-  
tres chiens accouroient , & l'arrêtoient  
en aboyant autour d'elle , jusqu'à ce que  
le boucanier fût posté pour la tirer. La  
bête étoit écorchée sur le champ ; & le  
maître en prenoit un des plus gros os ,  
qu'il cassoit pour en fucer la moëlle.  
C'étoit le déjeûné ordinaire des bouca-  
niers : ils abandonnoient les autres os à  
leurs engagés. On continuoit la chasse ,  
jusqu'à ce qu'on eût tué autant de  
bêtes , qu'il y avoit de personnes. Ces  
gens ne connoissoient point d'autre  
nourriture : du piment avec un peu de  
jus d'orange , en faisoit tout l'assaison-  
nement. La table étoit une pierre ou  
un tronc d'arbre : de l'eau claire pour  
toute boisson , & nulle sorte de pain.  
L'occupation d'un jour étoit celle de  
tous les autres , jusqu'à ce qu'on eût  
rassemblé le nombre de cuirs qu'on s'é-  
toit engagé à fournir aux marchands.  
Tels étoient les boucaniers de Saint-  
Domingue , qui , avec les flibustiers , les  
colons & les engagés , composoient la



nouvelle colonie. C'est du mélange de ces quatre fortes d'habitans , que se forma le corps, auquel on donna le nom d'aventuriers.

La nécessité de se défendre contre les Espagnols, alarmés de leur voisinage , les fit penser à se choisir un chef. Ils déférèrent le commandement à un protestant , nommé *le Vasseur* : c'étoit un homme brave , & qui passoit pour habile dans toutes les parties du génie. Il soutint cette réputation , par la manière dont il se défendit , soit dans la petite île de la Tortue , soit dans la grande île de Saint-Domingue. Heureux s'il eût gouverné sa colonie avec autant de modération , qu'il avoit montré de valeur & de conduite ! Mais lorsqu'il se crut à couvert des dangers du dehors , il compta pour rien l'affection de ceux qui étoient sous ses ordres ; & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les catholiques , auxquels il interdit tout exercice de leur religion. Il fit brûler leur chapelle , & chassa deux prêtres qui la déservoient. Il ne traita guère mieux les protestans , qu'il chargea d'impôts & de corvées ; il mit des taxes excessives sur toutes les

denrées, & exerça enfin une véritable tyrannie. Les fautes les plus légères étoient toujours punies avec excès. Il avoit fait faire une cage de fer, où l'on ne pouvoit être de bout ni couché, & qu'il nommoit son enfer : c'étoit assez de lui avoir déplu, pour y être enfermé. On n'étoit guère plus à son aise dans un certain donjon, qu'il appelloit son purgatoire. Cependant, malgré la dureté de son gouvernement, il sut tourner avec tant d'adresse l'esprit de ses sujets, en leur faisant envisager cette petite république, comme un asyle pour tous les huguenots qui voudroient faire profession libre de leur secte, qu'ils consentirent à le reconnoître pour leur prince. Il jouit pendant quelques années de ce titre imaginaire, qui fut enfin étouffé dans son sang par la main d'un homme, à qui il avoit enlevé sa maîtresse.

La cour de France feignit long-tems d'ignorer les entreprises de ces aventuriers contre les Espagnols, & désavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de se brouiller avec l'Espagne, pour un pays qu'elle n'étoit pas sûre de garder. Mais lorsqu'elle vit qu'ils étoient

## 100 SUITE DE S. DOMINGUE.

assez nombreux, assez forts & assez riches pour tenir tête à leurs ennemis, elle les avoua pour ses sujets, & leur envoya un corps de troupes régulières, pour les aider à conserver leurs conquêtes. Fontenai, chevalier de Malthe, fut nommé par la cour, pour régir ce petit état, en qualité de gouverneur de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue : c'est le premier François qui été revêtu de ce titre.

Des qualités médiocres n'auroient pas suffi, pour inspirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractère si singulier, & en former une colonie réglée. D'Ogeron, qui succéda au chevalier de Fontenai, possédoit au plus haut degré, celles qui convenoient à cette grande entreprise. Sa mémoire est encore en vénération à Saint-Domingue, où il passe pour le véritable fondateur de cet établissement. Son peuple n'étant pas à portée de ravir des épouses, comme on l'a dit des compagnons de Romulus, il fit venir cent filles de France, pour marier les habitants. Ce n'étoit pas assez, pour perpétuer une association devenue nombreuse : deux hommes tiroient au dez une fille ; le gagnant l'épousoit ; &

**SUITE DE S. DOMINGUE. 101**  
le perdant n'avoit droit de vivre avec elle , que quand le premier étoit occupé ailleurs.

Quoique cet envoi ne fût pas considérable , on ne laissa pas de remarquer bientôt un grand changement : mais si ces femmes communiquèrent à leurs maris un peu de toutes les vertus qui sont naturelles à leur sexe , ceux-ci leur inspirèrent , à leur tour , quelques-unes de celles qui sont plus propres aux hommes ; & l'on prétend qu'elles ont porté fort loin la valeur militaire. La facilité qu'elles trouverent à se marier , en attira d'autres ; & si le ministère eût secondé les vues & répondu aux demandes du gouverneur , la colonie seroit encore plus peuplée. Elle continua de lui devoir ses accroissements ; & après sa mort , on y trouva sept à huit mille personnes , dont la moitié pouvoit être employée aux expéditions les plus difficiles. Elles étoient entretenues dans une vigilance continue , par la crainte des Espagnols , qui ne cessoient de les regarder comme des corsaires. La France fermoit les yeux sur leurs pirateries , parce qu'ils gagnaient toujours du terrain ; & à la fin

E iij





elle acquit un droit légitime sur une partie de l'isle de Saint-Domingue , par la cession que lui fit l'Espagne au traité de Rîswick.

Une des causes qui contribuèrent encore à l'aggrandissement de cette colonie, fut la prise de S. Christophe par les Anglois, en 1690. Une partie de ses habitans François , transférée dans les autres isles , & spécialement à Saint-Domingue , y porta , dit-on , de la politesse , des sentimens d'honneur & des principes de religion , qui n'y étoient point connus : on prétend que de tous nos établissemens dans les isles de l'Amérique , celui de Saint-Christophe avoit toujours été le mieux policé ; & il étoit passé en proverbe aux Antilles, que la noblesse étoit à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadeloupe , les soldats à la Martinique , & les payfans à la Grenade.

Quelques années avant cette époque , on avoit songé à régler l'administration de la justice à Saint-Domingue. Jusques-là , elle n'étoit rendue que par des officiers militaires, qui n'avoient aucune connoissance des loix. On créa un conseil supérieur & des sièges royaux. A l'égard du gouvernement spirituel ,

vous avez vu l'état de la religion sous les boucaniers : lorsqu'ils commencèrent à sortir de leur barbarie , à mesure qu'une paroisse se formoit , elle étoit déservie par le premier prêtre qui venoit se présenter. Plusieurs passèrent entre les mains des Capucins ; mais l'air du pays se trouva si contraire à l'habillement , & au genre de vie de ces religieux, qu'ils y mouroient presque tous. Ils demanderent la liberté de se retirer ; & les Jésuites ne dédaignerent pas de leur succéder. Ils partagerent leurs dépouilles avec les Dominicains, qui eurent les paroisses des côtes du sud & de l'ouest. Il y a cependant encore quelques Capucins mêlés avec les Jacobins.

La tranquillité générale , rendue à l'Europe & à l'Amérique par le traité d'Utrecht, mit la colonie Française de Saint-Domingue en état de se peupler & de s'établir plus solidement. Alors les flibustiers se voyant réduits à l'oisiveté , se disperserent. L'Angleterre & la France cessèrent de les protéger, quand elles n'eurent plus besoin d'eux ; & après qu'ils eurent causé presque autant de mal aux Espagnols , que ceux-ci en avoient fait aux Américains , les

uns allerent jouir, dans leur patrie, de leurs richesses; les autres moururent des excès où ces richesses les entraînent; la plupart se répandirent dans les habitations, & devinrent plus utiles par leur travail, qu'ils ne l'avoient été par cette longue suite d'expéditions, qui feront l'étonnement de la postérité.

Bientôt après, ce pays fut érigé en gouvernement général, avec le titre, pour celui qui commande, de gouverneur des isles Sous-le-vent. On y nomma, dans la suite, un intendant; & c'est communément au Cap-François, capitale de la Colonie, que l'un & l'autre font leur résidence. Dans ces deux officiers est renfermée une juridiction particulière, nommé le *tribunal d'attribution commune*. Elle consiste à connoître exclusivement des contestations qui peuvent s'élever au sujet des concessions accordées par le roi; concessions qui font le premier fondement de toute propriété dans la colonie. On conçoit les abus d'une juridiction composée de deux Juges, qui, quand ils se trouvent d'avis différens, n'ont aucuns moyens de conciliation, ni aucunes loix fixes pour appuyer leurs jugemens.

Le Cap , qui , dans les commence-  
mens , n'étoit qu'un amas fortuit de  
cabanes , est aujourd'hui une ville assez  
grande , bâtie sur la côte septentrio-  
nale , au pied d'une chaîne de monta-  
gnes qui l'environnent en partie , &  
lui font une espece de couronnement.  
Elles sont, ou cultivées par les habitans,  
ou couvertes de bois , & forment un  
amphithéâtre varié & agréable. Un des  
côtés de cette place s'étend le long de la  
rade, qui peut avoir trois lieues de cir-  
cuit : c'est une espece de baye , qui n'est  
ouverte qu'au vent du nord , & dont  
l'entrée est défendue par un fort taillé  
dans le roc. Cette forteresse , bien mu-  
nie d'artillerie , s'avance dans la mer ,  
& y forme un promotoire ou Cap, d'où  
la ville tire son nom. Le port est rem-  
pli de bâtimens de toute espece : il n'en  
vient pas moins de cinq cens , cha-  
que année , qui l'entretiennent dans un  
mouvement continuel , & lui donnent  
un air très-animé. Les rues sont alli-  
gnées & se coupent , dans les traverses,  
à angles droits : elles ont plus de trente  
pieds de largeur ; & il y a , dans le  
centre , une belle place , en face de la  
quelle est l'église paroissiale ; au milieu,



une fontaine, & sur les extrémités, des allées d'arbres, qui donnent de la fraîcheur & de l'ombre. Les maisons sont basses, & bâties pour la commodité du commerce. Les principaux édifices sont les caernes, & un grand magasin sur le bord de la mer, où le conseil supérieur & la justice ordinaire tiennent leurs séances. La garnison, les gens de loix, l'amirauté, l'état major, les négocians, les créoles & les negres composent un nombre d'environ dix mille habitans. A une demi-lieue de la ville, est un hôpital déservi par les freres de la Charité, un médecin du roi, un chirurgien major, &c.

Les possessions Françoises, dans l'isle de Saint - Domingue, sont partagées en différens quartiers. Celui du Cap occupe une plaine longue de vingt lieues, & large de quatre. Elle est bornée au nord, par la mer, & au midi, par une chaîne de montagnes, où se trouvent des vallées également agréables & fertiles. Ces montagnes même n'ont rien d'affreux; la plupart ne sont pas d'une hauteur extraordinaire: plusieurs sont fort habitables, & peuvent être cultivées jusqu'à la cime. La plaine contient

SUITE DE S. DOMINGUE. 107  
cinq ou six paroisses, nommées la petite  
Anse, le quartier Morin, la Limonade,  
le Trou, l'Acul, le Morne-rouge, &c.  
Il y a d'autres lieux, voisins ou éloignés  
du Cap, appelés Dondon, Margot,  
le Borgne, Pilate, le Four, le Morne-  
en-Diable, Marmelade, Jaquemel,  
Massacre, & autres noms semblables,  
qui se ressentent presque tous de la  
basse grossièreté des premiers habitans.  
Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi quelques  
noms distingués; mais ils sont rares, &  
viennent des Espagnols, tels que Co-  
ridon, Artibonite, Guanaminte, Ti-  
buron, &c.

On vante beaucoup la bonté du ter-  
rein, l'excellence des productions, la  
multitude des eaux, la beauté des che-  
mins; la quantité de sucreries, de ra-  
fineries; les riches récoltes de coton,  
d'indigo, de café, de tabac; le nom-  
bre enfin & l'étendue des plantations  
qui couvrent toute l'immensité de cette  
plaine. C'est un des quartiers de la co-  
lonie les plus anciennement habités :  
les fonds de terre y sont admirables. La  
plupart des propriétaires demeurent  
en France, & font régir leurs biens par  
des procureurs & des économes.

Toute la plaine du Cap est coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, & presque tous bordés de haies de citronniers, chargées de fruits, & assez épaisses pour servir de barrières contre les bêtes. Divers particuliers ont aussi planté de longues avenues d'arbres, qui conduisent à leurs habitations. Les ruisseaux qui tombent du haut des rochers, & serpentent de toutes parts, roulent des eaux d'une fraîcheur surprenante : aussi les habitans n'ont-ils pas de remède plus sûr contre les effets d'une excessive chaleur, que d'aller respirer l'air, & boire de l'eau des montagnes. Ils peuvent, à peu de frais, la changer en limonade ; il se trouve des citrons sur tous les grands chemins ; & le sucre est très-commun.

Outre l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que cette plaine a diverses sortes de mines : mais pour les cultivateurs, & pour l'état même, le sucre & l'indigo sont peut-être plus profitables, que les mines d'or & d'argent. Le sucre seul produit un revenu de plus de six millions. Les profits de l'indigo sont évalués à la moitié. Ceux du tabac

SUITE DE S. DOMINGUE. 109  
feroient encore plus considérables, si la vente de celui de Saint-Domingue n'étoit pas défendue en France. Le café est une autre denrée, dont on fait un très-grand commerce.

La ville de Léogane, située dans la partie méridionale de la colonie, passe avec raison, pour une des principales de cette île. Elle doit son origine aux Espagnols qui la fonderent sous le nom de *Sancta Maria de la Vera-Paz*; Mais celui d'Yaguana, que les sauvages donnoient au lieu où elle est placée, a prévalu dans l'usage; & les François en ont formé celui de *Léogane*. Elle occupe le fond d'un golphe, où il y a un port passable, & un fort pour sa défense. Sa situation est regardée comme peu avantageuse: ses environs sont marécageux; ce qui en rend l'air mal-sain, sur-tout pour les Européens. L'extrême chaleur qui y regne, jointe aux excès qui s'y commettent en tous genres, occasionne des maladies dangereuses, qui moisissent tous les ans beaucoup de monde. C'est là néanmoins, que résident assez souvent, le gouverneur & l'intendant, & que se tient, pour la partie méridionale, un conseil supérieur, qui, avant qu'on



établit celui du Cap , étoit le seul de toute la colonie. L'intendant est le président né de ces deux cours souveraines. Elles se réunissent dans les affaires publiques , où la seconde vient se joindre à la première par députation. De tout tems , un nombre choisi parmi les citoyens les plus riches , les plus intègres , les plus éclairés , s'étoient distraits , pendant la plus grande partie de l'année , du soin de leurs affaires , pour venir , loin de leur habitation , rendre gratuitement & à leurs propres frais , la justice aux peuples. Dans le lieu de leur séjour , on les a vus prévenir les procès , concilier les intérêts communs , & s'occuper d'une bienfaisance habituelle. Leurs mœurs aussi élevées , mais plus douces que celles du militaire , ont adouci celles des cantons qu'ils ont habités.

Le conseil supérieur & la justice ordinaire s'étoient avisés de gratifier le roi du titre de *prince de Léogane* , & ne manquoient jamais de le lui donner , dans leurs arrêts , après les qualités de roi de France & de Navarre. La cour les a remerciés de ce présent , avec défense de rien ajouter , sans un ordre exprès , aux titres de sa majesté.

### SUITE DE S. DOMINGUE. 111

Comme il y a ici des tribunaux de judicature toujours existans, ne conviendrait-il pas qu'il y eût également un corps de milice à demeure, qui dispensât d'y envoyer, tous les deux ou trois ans, de nouveaux bataillons ? Ce feroit une carrière ouverte à la jeunesse créole, que son inclination porte naturellement au maniement des armes. Le pays, qui a bien changé la face de son origine, offre un bon choix à faire, quand on consultera plutôt la voix publique, que la faveur, & qu'on n'accordera pas plus à l'opulence qu'au mérite. Le roi d'Espagne envoie, en tems de guerre, des régimens à Saint-Domingue ; mais il y a un fonds de troupes attaché à la colonie, & qui y reste : cette conduite est d'autant plus sage, que les maladies qu'occasionne la révolution du climat, coûtent la vie à plus du fixieme des soldats qui y arrivent. Ce n'est que par succession de tems, & après un long séjour, qu'on peut accoutumer les nouveaux venus aux vivres du pays. Cette nourriture étrangere leur cause des maux d'estomac, qui dégènerent en hydropisie, & les rend d'ailleurs peu susceptibles de fatigue. Les créoles mêmes s'y habi-

tuent difficilement ; & une couleur livide désigne toujours ceux qui en font usage. Jugez de la difficulté d'y réduire dans un cas de nécessité , des hommes qui n'y feroient pas faits : ce seroit un hôpital ambulant , dont on ne tireroit aucun service. Mais quand il seroit possible de les y accoutumer , le sol ne produit pas même assez de cette nourriture pour la subsistance de ceux à qui elle est propre , & que les sécheresses fréquentes réduiroient souvent à la famine, sans les ressources d'Europe. Cette rareté des denrées produit la cherté ; & la cherté augmente le désagrément des troupes dans un pays , où la pauvreté du militaire contraste, d'une manière humiliante, avec l'aisance, la richesse, le luxe des autres habitans.

On prétend que les terres où est située Léogane, furent autrefois érigées en principauté, en faveur d'une fille naturelle de Philippe III, roi d'Espagne, qui y finit ses jours. On y voyoit encore, il y a quelques années, les restes d'un château, où l'on dit que cette princesse faisoit sa résidence : les habitans les ont démolis, pour faire servir les briques à leurs usages. Ce château étoit bâti dans

un lieu nommé le *grand Boucan*, parce que les boucaniers s'y rassembloient au retour de leur chasse, pour y préparer la chair des animaux qu'ils avoient tués.

Le terrain, qu'on nomme ici proprement la plaine de Léogane, a moins d'étendue que celle du Cap. C'est un pays uni, que les rivières qui l'arrosent, rendent fertile en sucre, en indigo, en café, en fruits, légumes, & autres productions qui passent pour les meilleures de l'isle. La chaleur y est si grande, qu'elle bruleroit les potagers, si l'on n'avoit soin d'élever, sur les planches nouvellement semées, des especes de toits couverts de broffailles; qui, sans les priver d'air, les défendent de l'ardeur du soleil.

Je vous ai nommé, Madame, les deux villes de la colonie Françoisse de Saint-Domingue, qui peuvent en être regardées comme les capitales, l'une dans la partie du nord, & l'autre dans celle du sud. Il en est de moins considérables, qui occupent les mêmes contrées, telles que port-Plate, le port Margot, Saint-Marc, le port de Paix, & la pointe Saint-Louis, au septentrion; le grand & le petit Gouave, le port au Prince, les



#### 114 SUITE DE S. DOMINGUE.

caps Mongon, Dame-Marie, Tiburon; le fond de l'isle à Vashe, la Caye saint Louis, le fort Dauphin, l'Esterre, le Cul-de-Sac, &c, au midi. Je ne dis rien de plusieurs petites isles Françoises & Espagnoles, qui environnent Saint-Domingue, & en font comme les annexes. Les principales sont la Soana, la Beata, Sainte-Catherine, Altavela, Avache, la Gouave & la Tortue. Vous avez vu que cette dernière a été le premier séjour des François, & comme le berceau de la colonie. Son nom lui vient de ce qu'étant vue de loin, elle a la forme d'une tortue. Sa longueur, de l'orient à l'occident, est de sept lieues; & sa largeur de deux, du septentrion au midi. La partie du nord est escarpée & environnée de rochers à fleurs-d'eau, qui la rendent inaccessible. Le côté du sud est plus uni. Il se trouve une montagne dans le milieu de l'isle, qui la traverse dans toute sa longueur, en s'abaissant insensiblement, & laissant une certaine étendue de terrain, propre à être cultivé. Il y a de fort beaux bois, & quantité d'arbres fruitiers, tels que des orangers, des citronniers, des bananiers, &c. On n'y voit point de ri-

viere , mais seulement quelques sources , qui ne suffiroient pas pour fournir l'eau nécessaire , si la Tortue étoit encore habitée. Aussi étoit-on obligé autrefois , de boire de l'eau de pluie que l'on conservoit dans des citernes. L'île à Vache fut aussi très - fréquentée par les flibustiers qui en faisoient leur rendez - vous , pour le partage de leur butin.

Les habitans des villes Françoises de Saint-Domingue , & spécialement ceux des capitales , sont riches , prévenans , affables , généreux , compatissans , francs , sinceres , & d'une bonne société. Plusieurs vivent dans une magnificence qui ne le cede à aucun de nos plus grands seigneurs ; mais quelque immense que soit leur fortune , ils sçavent se mettre à l'abri de l'envie , par le bon usage qu'ils en font , & l'hospitalité qu'ils exercent envers ceux qui nouvellement arrivés , & manquant de connoissances , se trouvent dans le cas de les réclamer. Cette vertu est l'héritage qu'ils ont conservé le plus entier de ces anciens aventuriers , auxquels la plupart doivent leur origine. On croit la respirer avec l'air de Saint-Domingue. Les Indiens la

**116 SUITE DE S. DOMINGUE.**

portoient déjà fort loin avant la conquête ; les Espagnols l'ont pratiquée comme eux ; & les François ne le cedent ni aux uns ni aux autres. Il n'est pas jusqu'aux negres, qui ne s'y distinguent d'une manière admirable pour des esclaves, à qui l'on fournit à peine les nécessités de la vie. Un étranger peut voyager dans l'intérieur des terres ; il suffit de porter un extérieur décent , qui annonce de l'honnêteté , pour être bien reçu d'habitations en habitations. S'il est dans le besoin , on lui donne libéralement de quoi continuer son voyage : si c'est une personne de naissance , qui soit dans l'infortune , l'empressement est général pour lui offrir un azyle : on ne lui laisse point l'embarras d'exposer sa situation ; chacun le prévient. Il ne doit pas craindre de se rendre importun par un trop long séjour ; on ne se lasse point de le voir : negres, chevaux, voitures , tout est à sa disposition ; & s'il part, on lui fait promettre de revenir aussi-tôt qu'il sera libre. On m'a nommé des particuliers , qui, dès qu'un vaisseau arrivoit de France, alloient sur le rivage voir débarquer les passagers , pour les

conduire dans leurs maisons , & les y retenoient jusqu'à ce que le tems , leurs conseils , leurs soins & leurs secours leur procurassent des établissemens avantageux.

La charité est la même pour les orphelins : jamais le public n'en demeure chargé ; les plus proches parens ont la préférence ; & à leur défaut , ce sont les parains & les maraines qui en prennent soin. Si cette dernière ressource manque encore à quelque malheureux enfant , le premier qui peut s'en saisir , regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi , & de lui servir de pere.

Les femmes de Saint-Domingue sont , en général , jolies , blanches, de belle taille , & remplies de graces. On les accuse d'être galantes ; mais c'est , dit-on , pour se venger du goût trop marqué, qu'ont leurs maris pour les négresses. Elles sont d'ailleurs très-inconstantes , & sujettes à des coups de caprice , qui feroient périr de jalousie tout autre qu'un François, qui auroit le malheur de s'attacher à elles. Mais cette passion est heureusement peu connue dans ce pays , où il y a toujours mille ressources contre une infidélité.



L'activité industrieuse des habitans François de Saint-Domingue , a tiré le parti le plus avantageux de leurs établissemens , & les a conduits à des fortunes rapides. Il regne par-tout un air d'opulence , qui frappe les étrangers. On y voit près de quinze cens , tant sucreries que raffineries : ce commerce est immense , & fournit chaque année à l'exportation de plus de quatre cens navires , qui reviennent chargés de marchandises de France. Outre les autres cultures dont j'ai parlé , celles qu'on pourroit encore introduire , augmenteroient les branches de ce négoce , telles que les productions de l'Inde & du continent de l'Amérique méridionale , qui se naturaliseroient ici très-facilement. Mais c'est par l'indigo & le tabac , qu'on commence , pour l'ordinaire , les habitations ; parce que ces manufactures ne demandent pas un grand attirail , ni beaucoup de negres , & qu'elles mettent les particuliers en état de faire des sucreries : avantage auquel ils aspirent tous , non-seulement pour le profit qu'elles rapportent , mais encore parce qu'elles les mettent au rang des notables ; au lieu que l'indigo seul ou le ta-

SUITE DE S. DOMINGUE. 119  
bac les retiennent dans la classe des petits habitans.

Le bois de construction abonde dans toutes les parties de l'isle ; il est , de sa nature , compacte , dur & pesant ; mais son poids diminue à mesure qu'il perd de son humidité ; & on le dit à l'épreuve de la piquure des vers , dont il ne peut être endommagé. On pourroit faire , avec l'écorce d'un arbruste connu sous le nom de *mahot* , de meilleurs cordages , que ceux qu'on fabrique en Europe pour les agrêts des vaisseaux ; & l'on tireroit de divers arbres résineux , une gomme qui tiendrait lieu de gaudron. Outre les mines d'or & d'argent , celles de fer , d'acier & de cuivre y sont communes ; mais on ne les exploite plus ; & l'on juge qu'il est plus avantageux de cultiver des denrées précieuses , dont le débit est plus prompt & plus lucratif , que le produit des métaux. Cette région enfin semble avoir été particulièrement favorisée de la nature , non-seulement par les productions qui lui sont particulières , mais par la facilité avec laquelle on y voit réussir toutes celles des autres pays.

La mer & les rivières fournissent

d'excellens poissons : mais elles sont remplies de crocodiles , appelés ici , comme dans toute l'Amérique, des *caimans*. On assure qu'ils ont un instinct admirable, pour aller chercher leur proie jusques dans les forêts , où ils dressent des embûches aux animaux qu'ils veulent surprendre. La nature leur apprend à les saisir par le museau , pour leur ôter la respiration; & ils les entraînent ensuite au fond de l'eau. Quand un cheval sauvage entre dans une riviere , il hennit & frappe du pied , comme pour épouvanter son ennemi, & l'obliger à faire quelque mouvement qui serve à le découvrir. Les chiens de chasse ont le même instinct : ils s'arrêtent au rivage , jappent de toutes leurs forces ; & s'ils s'apperçoivent de quelque agitation , ils se privent de boire , & quittent leurs maîtres , plutôt que de s'exposer à être dévorés.

Le lamentein est un autre animal qui se pêche dans les fleuves & les mers de Saint-Domingue. Christophe Colomb, qui donnoit volontiers dans le merveilleux , pour rendre ses découvertes plus célèbres, le prit pour la syrene des anciens. Le lamentein n'a jamais chanté;  
il

il jette des larmes & se plaint , lorsqu'on le tire à terre ; & c'est de-là que lui vient le nom qu'il porte. Deux nageoires qu'il a sur les deux épaules , à peu près de la figure de deux mains , & dont il se sert également pour nager , & pour tenir ses petits , l'ont fait nommer *manati* par les Espagnols. Si l'on en croit ces derniers , on a vu des lamentins si familiers , qu'on les attiroit en les appelant. On les chargeoit comme des chameaux ; & ils portoit paisiblement leur fardeau , jusqu'à l'autre rive. Ils mangeoient ce qu'on leur donnoit à la main , & suivoient, jusques dans les maisons , ceux qui les nourrissoient. Ils jouoient avec les enfans , & paroissoient prendre beaucoup de plaisir à la musique. Ils souffroient qu'on montât sur leur dos , & passoit jusqu'à dix hommes à la fois , du bord d'un lac à l'autre. La crédulité espagnole doit rendre au moins très-douteux de pareils récits.

La femelle du lamentin met bas & allaite ses petits à la manière des vaches ; & c'est pour cela , que quelques-uns lui ont donné le nom de vache marine. Sa tête d'ailleurs ressemble à celle



d'un bœuf ; mais il a le museau plus enfoncé , le menton plus charnu , & les yeux plus petits. Ce poisson a depuis quinze jusqu'à vingt pieds de long , & depuis quatre jusqu'à six de large , du moins vers les épaules ; car cette largeur va toujours en diminuant jusqu'à la queue. La chair salée du lamen-tin a le goût de celle du veau ; mais elle est plus agréable , & se conserve plus long-tems. La graisse qu'on en tire est très-bonne , & ne rancit point : sa peau est un excellent cuir ; & il se forme , dans sa tête , une espece de bézoard , auquel on attribue des propriétés admirables.

Après les tempêtes , connues ici sous le nom *d'ouragans* , les rivages de l'isle sont remplis de coquillages d'un lustre & d'une beauté extraordinaires ; on y voit mille autres curiosités naturelles , propres à enrichir les cabinets. L'air est peuplé de quantité d'oiseaux , tous remarquables par la variété de leurs plumages ; mais s'ils plaisent aux yeux , plus que les nôtres , ils flattent beaucoup moins les oreilles ; & en général , leur chant ne fait pas ici , comme en Europe , le charme de la campagne & des bois. Les perroquets sont des habi-

**SUITE DE S. DOMINGUE. 123**  
tans naturels de cette isle , où l'on en voit de toutes les nuances.

Entre les animaux du pays , les quadrupedes ne méritent pas d'être nommés. On n'en trouva que de quatre ou cinq especes , dont les plus gros étoient comme nos lapins ordinaires. On y voyoit de petits chiens muets , qui servoient d'amusement aux femmes , & qu'elles portoient entre leurs bras. On les employoit aussi à la chasse , pour éventer les autres animaux. Comme ils n'étoient pas moins bons à manger , ils furent d'une grande ressource aux Espagnols. On en distinguoit de plusieurs sortes : les uns avoient la peau tout-à-fait lisse ; d'autres étoient couverts d'une laine très-douce ; & le plus grand nombre n'avoit qu'un duvet fort tendre & fort rare. Les couleurs étoient aussi variées , que celles de nos chiens , & beaucoup plus vives.

On nourrit aujourd'hui de nombreux troupeaux dans les savanes ou prairies , dont cette isle est couverte ; & elle joint à tous ces avantages , celui de n'avoir aucun de ces reptiles venimeux , si dangereux & si communs dans le reste des Antilles. Les

eaux sont bonnes , saines & abondantes ; & dans plusieurs endroits , il s'en rencontre de minérales. Le climat, auquel on attribue les maladies qui attaquent les nouveaux venus, en est peut-être moins la cause, que l'excès & l'intempérance , auxquels ils s'abandonnent , par la malheureuse facilité qu'ils trouvent à s'y livrer.

Mais quelque avantage que présente ce séjour , il n'y a qu'une grande envie de faire fortune , qui puisse y retenir un Européen. La chaleur excessive du pays , est une de ses plus grandes incommodités : elle est pourtant modérée par deux fortes de vents , qui s'élèvent régulièrement chaque jour. L'un , qu'on appelle *brise* , se fait sentir vers les dix heures du matin , & souffle , de l'orient à l'occident , jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. L'autre , qu'on nome *vent de terre* , se leve de l'ouest, deux heures après , & dure jusqu'à huit heures du matin. Mais comme leur action est souvent arrêtée ou interrompue par différentes causes , il reste toujours assez de chaleur, pour fatiguer singulièrement ceux que leurs affaires appellent hors de la

**SUITE DE S. DOMINGUE. 125**  
maison. C'est alors qu'on est exposé à recevoir ces violens coups de soleil, qui causent des fièvres, avec des transports & des douleurs de tête inconcevables, & mettent le sang & les esprits dans un mouvement extraordinaire. Depuis le mois d'avril, jusqu'au mois de novembre, il y a de l'orage presque toutes les après-dinées : les rayons du soleil élevant le matin les vapeurs de la terre, les amassent, & en forment, le soir, des espèces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre, & d'un vent impétueux. La pluie est alors si abondante, qu'il seroit difficile d'en donner une idée.

Quoique les chaleurs soient moins considérables dans les maisons, on ne laisse pas d'en souffrir encore beaucoup : elles jettent dans l'abattement, ôtent les forces & l'appétit ; & pour surcroît d'incommodité, des essains de mouches achevent de vous désoler. Il faut avoir, à tout moment, le mouchoir au visage pour les chasser, & essuyer la sueur dont il est couvert. On n'en est pas plus à l'aise, lorsque le jour est sur son déclin ; le vent qui tombe tout-à-coup, laisse respirer un air enflammé,



qui n'est plus dissipé par la brise. Voulez-vous sortir un moment, pour jouir de la fraîcheur des soirées ? Vous êtes investi par une armée de maringouins, ou de coufins, qui vous obligent de rentrer au plus vite. Il y a des tems, où, quelque précaution que l'on prenne, ces moucheronns pénètrent dans les chambres, & par le bruit de leurs bourdonnemens, causent des insomnies très-incommodes. Ce qu'il y a de particulier encore, c'est que, vers le milieu de la nuit, le tems change, & que le vent de terre, qui souffle avec plus de force, amene le frais. On seroit alors tenté de s'y livrer ; mais il faut bien s'en donner de garde, & se couvrir avec soin, si l'on ne veut pas s'exposer à de fâcheuses maladies.

La chaleur n'est pas toujours de la même force pendant toute l'année : ceux qui observent de plus près le cours de la nature, font commencer l'hiver au mois de novembre, & finir au mois de février. Alors les nuits & les matinées sont fraîches, & même un peu froides. Les plantes reçoivent peu d'accroissement ; & les herbes prennent peu de nourriture, quoique ce soit alors le tems des gran-

**SUITE DE S. DOMINGUE. 127**  
des pluies. Elles sont, comme je vous  
l'ai dit, si abondantes, qu'il y a des  
semaines où il en tombe autant qu'en  
France pendant toute une année ;  
ce qu'on fait monter, l'un portant  
l'autre, à dix-huit pouces cubiques.  
En rafraîchissant l'air, elles causent  
une humidité qui corrompt la viande  
en moins de vingt-quatre heures,  
oblige d'enterrer les morts, peu de tems  
après qu'ils sont expirés, & fait pour-  
rir les fruits, presque aussi-tôt qu'ils  
sont cueillis. Le pain, s'il n'est dur  
comme du biscuit de mer, se moisit en  
deux ou trois jours. Les vins ordinaires  
tournent & s'aigrissent bientôt ; le fer  
se rouille du matin au soir ; & ce n'est  
pas sans peine, que l'on conserve le  
ris, le maïs, les fèves, & autres grai-  
nes, d'une année à l'autre, pour les  
semer.

Le printems suit cette saison, &  
dure jusqu'au mois du mai. La nature  
semble renaître alors ; les prairies sont  
revêtues d'une herbe nouvelle. La fève  
monte aux arbres ; les plantes se pa-  
rent de leurs fleurs ; & l'air en est em-  
baumé. La sécheresse, qui vient ensuite  
faire disparaître tous ces agrémens,

représente l'été; & c'est un été de la zone torride, dont les tempéramens européens ont peine à s'accommoder. La plupart, après quelques années de séjour, s'apperçoivent d'une extrême diminution de leurs forces: la chaleur mine insensiblement les plus robustes; & ils commencent à vieillir avant le tems de l'âge mûr.

Ceux qui viennent ici dans l'intention d'acquérir du bien, peuvent demander la concession d'une portion de terre qui n'a point encore de maître. Ils s'adressent au gouverneur, ou à l'intendant, en présentant un mémoire, dans lequel ils exposent leur qualité, l'état de leur famille, & celui de leur fortune. Ils indiquent le terrain qu'ils desirent, en joignant au placet, un certificat de l'arpenteur royal, qui assure la vérité de l'exposition, & sur-tout, que cette terre est encore sans possesseur. Si la concession est expédiée, ce même arpenteur en règle l'étendue sur le besoin & les forces de celui qui la demande, avec cette condition, que ce dernier doit faire sommer les plus proches voisins d'assister à sa prise de possession; que ceux-ci déclareront par écrit, qu'ils

n'y ont aucune prétention , & que dans l'espace de trois ans , il en défrichera du moins la troisieme partie , sous peine d'être privé de la totalité. On regrette que ces clauses soient mal observées : il y a des gens qui ont des concessions dans plusieurs endroits de l'isle , où depuis bien des années , ils n'ont fait de défrichemens , qu'autant qu'il en faut pour marquer qu'elles leur appartiennent. Les gouverneurs font quelquefois réunir ces terrains au domaine ; mais ce n'est , le plus souvent , qu'une pure cérémonie ; ou du moins , la peine ne tombe que sur quelques malheureux , qui n'ont pas assez de crédit , pour se dérober à la rigueur de la loi.

Cette même loi défend aux particuliers , de vendre ou d'aliéner les terres qui leur ont été accordées , qu'après en avoir défriché & mis en valeur , au moins les deux tiers ; n'étant pas juste , que les ayant obtenues gratuitement , ils puissent en tirer avantage , sans les avoir cultivées auparavant. Pour éviter de pareils abus , il ne doit être délivré aucune concession , qui contienne plus de mille pas en quarré , à peine de



**130 SUITE DE S. DOMINGUE**

nullité pour tout ce qui excède cette étendue , laquelle est plus que suffisante , pour les plus fortes habitations de l'Amérique. Les grands chemins doivent avoir soixante pieds de largeur , & ceux de traverse , trente pieds. Pour ne pas manquer de bois propre à bâtir ou à brûler , chaque habitant est obligé d'entretenir , en cette production , cent pas de son terrain , & de la remplacer , à mesure qu'il en prend pour son usage. Il est tenu aussi de planter , au moins cent pieds , de cette espèce de bois , qui peut être un objet de commerce , tel que des cotoniers , du gayac , du bresillet , du fustel , du cedre , du bois de violette , de l'acajou , &c. Enfin , il lui est enjoint d'avoir vingt vaches , cinquante brebis , & des mâles , autant qu'il en faut , pour les servir.

Je suis , &c.

*A Saint-Domingue ce 17 juillet 1750.*

LETTRE CXXVI.

*SUITE DE SAINT-DOMINGUE.*

**J'**AI passé huit jours dans une des plus belles habitations de cette île , chez un des plus riches particuliers du Cap François. Sa conversation , le loisir de la campagne , les entretiens de quelques personnes instruites , & ce que j'ai pu voir par moi-même , m'ont mis à portée de vous entretenir de deux objets essentiels à Saint-Domingue , les sucreries & les negres.

Le sucre étoit inconnu aux Grecs & aux Romains ; ce sont les Chinois qui nous en ont appris l'usage. Les Portugais furent les premiers qui le cultiverent en Amérique , & l'introduisirent en Europe. On ignore si la plante d'où on le tire , est naturelle au nouveau monde , ou si ces mêmes Portugais l'y ont portée de l'Inde & des côtes de l'Afrique.

On appelle canne à sucre, ou cannamelle , le roseau qui produit cette utile

& excellente denrée. Il s'élève à sept, huit, neuf ou dix pieds de haut, y compris les feuilles & les rejettons qui partent de son sommet. La tige est semée de nœuds éloignés de trois ou quatre pouces les uns des autres, & garnis de feuilles, qui tombent à mesure que la canne mûrit. Le corps de la plante est communément de la grosseur d'un doigt ; sa couleur, en maturité, tire sur le jaune ; & celle de ses feuilles est d'un verd très-vif. Son écorce, dure & lisse, renferme une substance spongieuse, & remplie du suc le plus gracieux, le plus doux, le plus sain, le plus pur & le plus nourrissant peut-être, qui soit dans la nature. On peut en manger beaucoup, sans s'incommoder : après en avoir ôté toute l'écorce, on suce la partie spongieuse ; & l'on en tire le jus plus aisément, que le miel de son rayon. Il approche fort du suc de la pomme ; mais il est plus épais, & ne laisse, dans la bouche, aucun arrière-goût.

La plantation des cannes à sucre, se fait depuis le mois d'août, jusqu'au mois de décembre, qui, dans nos îles, sont le tems le plus pluvieux de l'an-

**SUITE DE S. DOMINGUE. 133**  
née. Après avoir farclé & bêché la terre, on prend un roseau de six à sept nœuds, & on le couche horizontalement dans un sillon d'un demi-pied de profondeur. On le couvre de terre; & l'on continue ainsi de planter tout le champ sur des lignes parallèles, également distantes les unes des autres. Peu de tems après, chaque nœud pousse un jet, qui, au bout de douze ou quinze jours, acquiert de la force & de la consistance; mais ce n'est qu'au huitième ou dixième mois, que les cannes sont en état d'être coupées. Plus elles restent en terre, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus; mais en revanche, le sucre en est meilleur. Les feuilles qui couronnent le roseau, & celles qui partent de ses nœuds, sont réservées, ou pour la nourriture du bétail, ou pour lier les faisceaux de cannes, comme on lie les fagots en Europe.

On porte ces faisceaux au bord du chemin; & les cabrouets ou charettes, viennent les prendre pour les voiturer dans les moulins. Jamais on n'en coupe plus qu'on n'en peut consommer dans l'espace de vingt-quatre heures; sans quoi,



elles s'échaufferoient & s'aigriroient. Le moulin à sucre est composé de trois gros cylindres, ou tambours garnis de fer, & placés verticalement à côté les uns des autres. Quand ils ne sont pas mus par l'eau, ce sont des chevaux, des mulets ou des bœufs, qui les font tourner sur leurs pivots, par des leviers qu'on appelle les bras du moulin. Une négresse présente la canne, par un de ses bouts, aux deux premiers cylindres, qui la pressent & la brisent dans toute sa longueur : une autre négresse la reçoit, & la présente entre le tambour du milieu, & le troisième, dans un sens contraire, pour achever d'en exprimer tous le jus. On ne peut avoir moins de cinq négresses pour ce travail, qui excède les forces de quatre femmes, sur-tout lorsqu'avec le soin de fournir sans cesse des cannes aux cylindres, il faut qu'elles trouvent encore le tems de laver le moulin, de séparer les roseaux de rebut, & de les mettre en paquets pour être brûlés. Ce service deshonnore les hommes qu'on y emploie : on en fait quelquefois la punition des lâches & des paresseux ; & leur cha-

grin est si vif , qu'ils demandent à genoux , d'être renvoyés à leur travail ordinaire.

Le suc des cannes écrasées entre les tambours, se nomme *vesou*. Il coule, par un trou , dans une cuve placée pour le recevoir. Comme il ne manqueroit pas de s'aigrir, s'il y restoit trop long-tems, on le conduit , par un tuyau de plomb, dans une grande chaudiere ; on le fait bouillir , en l'écumant fans cesse ; & cette lie qui surnage , est réservée pour les animaux, qui en sont très-friands. Il passe ainsi successivement, par le moyen des tuyaux , dans cinq ou six autres chaudières , dont la grandeur va toujours en diminuant. Il s'épaissit dans la dernière ; mais comme ces diverses cuissens ne lui donnent pas la consistance requise , on verse dessus , pour hâter l'opération , une petite quantité d'eau de chaux , qui le fait , sur le champ , fermenter à un point extraordinaire. Pour empêcher qu'il ne se répande , on y jette un morceau de beurre de la grosseur d'une noix , qui fait aussi-tôt cesser l'effervescence. On le laisse ensuite refroidir ; & il devient en état d'être mis dans des pots ou des

moules. C'est la dernière partie de cette manœuvre , dont le but est de débarasser & de purger le sucre d'un suc mielleux , qui lui ôtoit sa blancheur , sa solidité , sa finesse , & le brillant de son grain.

Ces pots , faits en cône renversé , sont ouverts par le sommet , & percés à leur pointe. On y verse le sucre encore liquide , après en avoir bouché le trou. On l'ouvre ensuite , pour donner issue à la liqueur qui découle des moules , & qui ne peut s'épaissir que jusqu'à la consistance du miel : c'est pourquoi on l'appelle *miel de sucre* , & plus communément *mélasse*. Elle se dégage , se précipite , & sort par la petite ouverture. C'est avec cette substance , que se fait le rum , espece d'eau-de-vie de sucre , qui a , sur celle de France , ce double avantage , qu'elle est moins chere , & plus saine. On ne lui reproche qu'un goût de canne , assez désagréable , mais qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter , puisqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades , qui ne l'a point. Les Anglois en composent leur ponche ; & vous concevez qu'on y mêle divers ingrédients ; car on peut le varier en mille manieres.

Le sucre, débarrassé de cette espèce de crasse , n'a encore acquis que son premier degré de pureté. Pour le raffiner davantage , on couvre les pots d'une terre blanche , délayée avec de l'eau. Elle pénètre au travers de la masse du sucre , le lavé , lui ôte sa couleur rousse ; & c'est ce qu'on appelle le sucre brut , ou la cassonade : la meilleure est blanche , sèche , & a une odeur de violette. Ce premier sucre étant ensuite raffiné avec du sang de bœuf , des blancs d'œufs , ou par les mêmes moyens qui ont purifié le vesou , donne le sucre fin. Le sucre royal est celui qui a acquis sa dernière perfection. Il ne peut être , ni plus pur , ni plus brillant. Frappé avec le doigt , il produit une forte de son ; frotté avec un couteau dans l'obscurité , il donne un éclat phosphorique. Il faut deux cens livres de sucre fin , pour en faire cent de sucre royal : le sucre candi n'est que du sucre fondu à diverses reprises , & cristallisé.

Autrefois on ne raffinoit point le sucre à Saint-Domingue ; il arrivoit brut en France ; & on le travailloit à



Dieppe & à Orléans. Aujourd'hui on a ici des raffineries; & les sucres y sont aussi beaux, que ceux qui se perfectionnent en Europe; mais l'affinage d'Orléans passe toujours pour le meilleur.

Lorsque les choses sont bien ménagées, le rum & la mélasse suffisent pour défrayer toute une plantation; & le sucre est le profit clair & net; mais alors tous les momens d'un économe sont occupés; & la vie même du propriétaire est très-laborieuse. Il est obligé, en tout tems, d'avoir l'œil sur ses inspecteurs, & souvent d'en faire lui-même les fonctions. Lorsque le tems du sucre est venu, on doit redoubler de soins & de travaux; & il n'est point d'occupation plus fatigante, & qui nuise plus à la santé: il faut passer les jours & les nuits, exposé aux chaleurs réunies du climat & des fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionnent les ouragans, les mauvaises saisons, & les accidens fâcheux, ou de la guerre, ou de la mer, malgré lesquels néanmoins on peut dire qu'il n'y a point d'endroits dans le monde,

où l'on s'enrichisse plutôt que dans ces îles. Une ou deux bonnes récoltes dédommagent de tous ces inconvéniens, vu la promptitude du débit, & le profit immense qui se fait sur cette denrée.

Ayant été moi-même plus d'une fois témoin & de sa culture & de sa fabrique, je vous ai donné, sur ces deux objets, mes propres observations; à l'égard des negres, sans le secours desquels ni l'un ni l'autre ne pourroient avoir lieu, je n'en parlerai que d'après mon hôte ou son œconome, en me servant même, le plus souvent, de leurs expressions.

« Je voudrois, me disoit le premier,  
 » par considération pour certains maî-  
 » tres que je connois dans les Antilles,  
 » pouvoir vous dérober l'horrible détail  
 » des peines qu'ils font souffrir à ces  
 » pauvres esclaves. Rien n'est plus af-  
 » freux, que la condition de ces infor-  
 » tunés, qui sacrifient leur liberté,  
 » leurs travaux, & leur vie aux be-  
 » soins, aux passions, & au luxe de  
 » leurs tyrans. Si, pour se soustraire à  
 » la barbarie de ces maîtres cruels, ils  
 » prennent le parti de s'enfuir, une loi

140 SUITE DE S. DOMINGUE.

» plus cruelle encore les condamne à  
» perdre une jambe ; & lorsqu'on l'a  
» remplacée par une de bois , on leur  
» fait tourner à bras les moulins à su-  
» cre. Après cela , nous osons parler  
» du droit des gens !

» Au peu de pitié que nous inspire  
» ce peuple malheureux , nous sem-  
» blons le regarder comme le rebut de  
» la nature , l'opprobre des hommes ,  
» & comme des êtres d'une espece infé-  
» rieure aux animaux. Quelques coquil-  
» lages font sa nourriture ; ses habits  
» sont des haillons ; ses meubles , quel-  
» ques plats de terres ; ses maisons ,  
» des tannieres d'ours ; ses lits , de mé-  
» chantes claies , plus propres à briser  
» le corps , qu'à lui procurer du repos.  
» Son travail est presque continuel ,  
» son sommeil fort court ; nulle espece  
» de salaire pour les plus grands servi-  
» ces ; cent coups de fouet pour la  
» moindre faute : voilà où en sont  
» réduits des hommes toujours con-  
» damnés à servir les autres , sans en  
» tirer le moindre avantage pour eux-  
» mêmes ; toujours occupés à flatter  
» nos appétits nouveaux , en remplis-  
» sant nos nouveaux besoins. Souvent

» j'ai frémi d'horreur , en voyant des  
 » créatures humaines , traitées avec  
 » cet excès d'inhumanité. J'ai vu leur  
 » corps couvert de sang , leur dos dé-  
 » chiré , leur chair tomber en lam-  
 » beaux. On se souvient du terrible  
 » Chaperon , cet habitant féroce de  
 » Saint-Domingue , qui fit expirer un  
 » de ses esclaves dans un four chaud.  
 » Comme les mâchoires de ce malheu-  
 » reux s'étoient retirées par la cha-  
 » leur , le cruel Chaperon dit : *je crois*  
 » *qu'il rit* , & prit la fourche pour le  
 » fourgonner. Depuis ce tems , il est  
 » devenu la terreur des negres ; &  
 » lorsqu'ils manquent à leurs devoirs ,  
 » on les menace de le vendre à Cha-  
 » peron ».

» Il faut pourtant convenir que  
 » ces exemples sont rares parmi les  
 » François ; vous sçavez même que  
 » Louis XIII ne vouloit pas qu'il y  
 » eût d'esclaves dans ses colonies , &  
 » ne se rendit , qu'après s'être laissé  
 » persuader , que l'unique moyen de  
 » convertir les noirs , étoit de les ré-  
 » duire à la servitude. Ce prince , &  
 » les rois ses successeurs ont expresse-  
 » ment défendu à leurs sujets , de faire



» donner, de leur autorité privée, sous  
» quelque prétexte que ce puisse être ,  
» la mort ou la torture à leurs esclaves,  
» ni même de les mutiler , à peine  
» d'être poursuivis criminellement , &  
» punis suivant l'atrocité des circon-  
» stances. On leur permet, tout au plus,  
» de les enchaîner & faire battre de  
» verges. Aussi est - il reconnu , que  
» de tous les Européens établis en Amé-  
» rique, les François, dont l'inclination  
» est naturellement compatissante, sont  
» en général les plus humains dans le  
» traitement qu'ils font à leurs negres.  
» Ils se refusent même à certaines per-  
» quisitions qui choquent la bienséance;  
» car quoique la prudence oblige de ne  
» point acheter de noirs, sans sçavoir  
» s'ils n'ont pas quelque maladie sé-  
» crette , quelque défaut corporel ,  
» quelque imperfection cachée, qui les  
» rendroient incapables de travailler,  
» nous avons la pudeur de ne pas faire  
» nous-mêmes cet examen ; & nous  
» nous en rapportons à nos chirur-  
» giens. Les Portugais, les Anglois, les  
» Hollandois tiennent, à cet égard, une  
» conduite moins timide, mais qui les  
» rend aussi moins dupes dans leur

» achat. Ils visitent le corps du negre  
 » ou de la négresse , & leur font pren-  
 » dre toutes les attitudes dont ils sont  
 » susceptibles. Ils les remuent avec vio-  
 » lence , pour découvrir si l'intérieur  
 » répond à ce qui paroît au dehors. Ils  
 » les font courir , crier , sauter , & ne  
 » dédaignent pas même de leur lécher  
 » la peau, pour juger, par le goût de la  
 » sueur , s'ils n'ont point contracté cer-  
 » taines maladies , & si le poil du men-  
 » ton n'est pas d'une force à indiquer  
 » un âge plus avancé , que la déclara-  
 » tion qu'on leur a faite.

» C'est de la côte occidentale de l'A-  
 » frique, que nous tirons des noirs pour  
 » nos colonies , soit par la voie de la  
 » compagnie des Indes , qui s'est ré-  
 » servé la traite du Sénégal , soit par les  
 » navires de différens armateurs Fran-  
 » çois , à qui l'on permet ce commer-  
 » ce. Il est si lucratif , qu'un homme  
 » noir, qui ne coûte que quarante écus  
 » dans le pays, ou les deux tiers moins  
 » qu'un bœuf gras , se vend ici jusqu'à  
 » mille ou douze cens livres. Autrefois  
 » il ne revenoit qu'à trente-six francs  
 » en Guinée; mais les Européens ayant  
 » enchéri les uns sur les autres , les

#### 44 SUITE DE S. DOMINGUE.

» Africains ont sçu profiter de la con-  
» currence , & se sont mis à plus haut  
» prix.

» Ces esclaves se font de diverses ma-  
» nieres , & forment différentes classes.  
» Ce sont , ou des malfaiteurs qui ont  
» mérité la mort , ou des prisonniers  
» de guerre , ou des esclaves particu-  
» liers des princes du pays , ou enfin  
» des negres dérobés. Pour distinguer  
» ces quatre especes , il faut sçavoir  
» que , chez eux , l'on punit la plupart  
» des crimes par des amendes , & qu'au  
» défaut de paiement , la loi condamne  
» le coupable à l'esclavage. Les débi-  
» teurs insolubles subissent le même  
» sort , à moins qu'ils ne soient rache-  
» tés par leurs amis. Avant que notre  
» commerce fût établi avec ces Afri-  
» cains , ils tuoient une partie de leurs  
» prisonniers , dans la crainte que ces  
» derniers étant trop nombreux , ne  
» causassent de l'embarras par leurs ré-  
» voltes : aujourd'hui ils font esclaves  
» tous les captifs qu'ils prennent à  
» la guerre. D'autres , pour éviter la  
» famine ou la misere , se donnent eux-  
» mêmes , & toute leur famille , aux  
» rois & aux princes negres , qui ont  
» de

» de quoi les nourrir. Quelques-uns  
 » vendent leurs enfans, sans y être for-  
 » cés par la nécessité : souvent une mere  
 » livre sa fille à un étranger , pour cer-  
 » tains coquillages, dont elle se fait un  
 » collier & des bracelets. Il y a des  
 » noirs qui se surprennent les uns les  
 » autres , tandis que les vaisseaux Euro-  
 » péens sont à l'ancre. Ils y amènent  
 » ceux qu'ils ont pris , pour les vendre  
 » & les embarquer malgré eux. On a  
 » vu des fils dénaturés , garotter  
 » leur propre pere , & le donner en  
 » échange pour quelques bouteilles  
 » d'eau-de-vie. Si un pareil com-  
 » merce fait frémir la nature , com-  
 » ment des chrétiens peuvent-ils se  
 » trouver à l'enchere de ces marchés  
 » abominables ! Enfin que doit-on pen-  
 » ser de ceux qui vont eux-mêmes vo-  
 » ler des esclaves , soit du consente-  
 » ment des souverains du pays , soit en  
 » les prenant de force ou par artifice ?  
 » Ces noirs , ainsi dérobés , ne for-  
 » ment pas le plus petit nombre de  
 » ceux qui peuplent nos colonies.

» On a proposé autrefois en Sor-  
 » bonne les cas suivans : sçavoir si les  
 » marchands qui vont à la traite des



**46 SUITE DE S. DOMINGUE.**

» negres, ou les commis qui demeurent  
» dans les comptoirs de l'Afrique,  
» peuvent acheter de cette dernière  
» espece d'esclaves ? Si les habitans de  
» l'Amérique , à qui ces mêmes mar-  
» chands viennent les revendre , peu-  
» vent les recevoir indistinctement ,  
» sans s'informer s'ils ont été volés ?  
» La décision ne fut favorable , ni aux  
» vendeurs , ni aux acquéreurs ; mais  
» des plaifans répondirent , qu'on  
» voyoit bien que les docteurs de Sor-  
» bonne , du moins ceux qui avoient  
» été consultés , ne possédoient ni habi-  
» tations aux isles , ni plantations , ni  
» sucreries. En effet , continuoient-ils  
» sur le même ton , les peuples d'Eu-  
» rope ayant exterminé ceux de l'Amé-  
» rique , n'ont-ils pas dû mettre ceux  
» de l'Afrique en esclavage , pour s'en  
» servir à défricher tant de terres ? Le  
» sucre seroit trop cher , si l'on ne fai-  
» soit cultiver la plante qui le pro-  
» duit , par des gens de cette espece.  
» D'ailleurs , peut-on se mettre dans  
» l'esprit , que des hommes qui sont  
» noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ,  
» & ont le nez écrasé , puissent exciter  
» la compassion ?

» Ceux qui entreprennent plus sérieusement d'excuser ce commerce , disent que les avantages qui en résultent , même pour les negres , sont une raison plus que suffisante qui le justifie. Outre qu'il épargne les jours à quantité de personnes utiles , la vie des noirs , dans la servitude même , est plus douce , que dans leur propre patrie. Ce feroit leur rendre un mauvais office , que de les tirer d'un état , où , malgré cet abaissement , ils jouissent d'une santé parfaite ; tandis que leurs maîtres , qui regorgent de biens , & ne manquent d'aucune sorte de commodités , sont la proie d'une infinité de maladies.

» Outre le très-grand profit que les noirs procurent à nos colonies par la culture des terres , on croit encore que la plupart d'entr'eux pourroient devenir de bons soldats , s'ils étoient bien disciplinés. Un negre qui se trouveroit dans un combat à côté de son maître , feroit son devoir , s'il n'en avoit point été maltraité sans raison : soutenu par sa présence , il affronteroit , sous ses yeux , tous les hasards.

» Il feroit fans doute imprudent, me di-  
 » soit un officier de distinction, d'accou-  
 » tumer ces sortes de gens au maniement  
 » des armes à feu : leur nombre, infini-  
 » ment supérieur à celui des blancs, ne  
 » les rend déjà que trop redoutables.  
 » Mais ne pourroit-on pas en tirer parti,  
 » en cas d'attaque, en employant les  
 » moins intelligens comme pionniers, &  
 » les autres comme enfans perdus, avec  
 » des sabres ou des lances ? Derriere  
 » chaque troupe d'infanterie, je pla-  
 » cerois un peloton de negres ainsi  
 » armés, & leur laisserois la liberté de  
 » combattre suivant la méthode de leur  
 » pays, c'est-à-dire, confusément &  
 » sans ordre. Dans le moment de la  
 » charge, au signal donné, ils passe-  
 » roient dans les intervalles, pour se  
 » jeter dans ceux des ennemis, & les  
 » charger en flanc. S'ils étoient re-  
 » poussés, ils viendroient se rallier der-  
 » riere le bataillon auquel ils seroient  
 » attachés. Cette manœuvre, la seule  
 » qu'il y auroit à leur apprendre, ne  
 » leur donneroit aucune connoissance  
 » préjudiciable à la sûreté de la co-  
 » lonie.

» Comme il y a dans toutes les habita-

» tions, des negres chasseurs fort adroits,  
 » j'en formerois un corps particulier,  
 » que je joindrois à celui des mulâtres  
 » libres, & dont je me fervirois pour  
 » la garde des lieux escarpés, pour la  
 » défense des retranchemens, pour les  
 » détachemens destinés à harceler l'en-  
 » nemi, en un mot, pour ce genre de  
 » guerre, qui n'exige point une tacti-  
 » que suivie, & auquel je les crois pro-  
 » pres. Je les ferois commander par les  
 » gens les plus intelligens du pays, qui,  
 » connoissant mieux leur génie, en  
 » tireroient meilleur parti. Ils seroient  
 » soutenus par des troupes réglées; &  
 » j'exciterois leur émulation par des  
 » marques d'honneur, telles que des  
 » croix, des médailles, &c, que j'accor-  
 » derois aux hommes libres, & la li-  
 » berté aux esclaves qui se feroient dis-  
 » tingués. En ne les employant que  
 » dans le moment où la colonie seroit  
 » menacée, & par conséquent les ma-  
 » nufactures suspendues, il n'en résul-  
 » teroit qu'un foible dommage pour le  
 » maître; encore seroit-il juste de  
 » l'indemniser: si son negre venoit à  
 » être tué ou affranchi, la valeur lui en  
 » seroit remboursée sur une estimation  
 raisonnable.



» Mais c'est assez vous entretenir de  
 » ce projet ; je reviens aux esclaves  
 » nouvellement embarqués pour nos  
 » colonies. Ils regardent la servitude  
 » comme ce qu'il y a de plus terrible,  
 » & cherchent toutes les occasions de  
 » s'en délivrer ; la force ou la crainte  
 » peuvent seules les attacher à leurs  
 » chaînes. La première défiance de ces  
 » malheureux est, qu'on ne les achete,  
 » que pour les dévorer. On commence  
 » donc par leur déclarer qu'ils doivent  
 » être sans appréhension pour la vie ;  
 » qu'ils sont destinés à cultiver tran-  
 » quillement la terre , ou à d'autres  
 » exercices qui ne surpasseront pas  
 » leurs forces ; que si quelqu'un les  
 » maltraite , ils obtiendront justice en  
 » portant leurs plaintes à l'interprete ;  
 » mais que s'ils commettent eux-mêmes  
 » quelque désordre , ils seront punis  
 » sévèrement.

» A mesure qu'on fait entrer les ne-  
 » gres dans le vaisseau , on enchaîne  
 » les hommes deux à deux ; les fem-  
 » mes & les enfans ont la liberté d'aller  
 » & de venir , fut-tout lorsqu'on com-  
 » mence à ne plus appercevoir les côtes  
 » d'Afrique. L'expérience a fait con-

» noître , que tant que ces infortunés  
 » sont encore à la vue de leur patrie ,  
 » la tristesse les accable , & le désespoir  
 » les saisit. L'une leur cause des mala-  
 » dies qui en font périr un grand nom-  
 » bre pendant la traversée ; l'autre les  
 » porte à s'ôter eux-mêmes la vie , soit  
 » en se refusant la nourriture , soit en  
 » se bouchant la respiration par une  
 » manière de se plier la langue , qui , à  
 » coup sûr , les étouffe , soit en se bri-  
 » sant la tête contre les mâts du vais-  
 » seau , soit enfin en se précipitant  
 » dans la mer.

Cet amour si vif pour leur pays, sem-  
 » ble diminuer à mesure qu'ils s'en éloi-  
 » gnent. La gaieté succede à leur tris-  
 » tesse ; & c'est un moyen presque im-  
 » manquable pour les conserver jus-  
 » qu'au lieu de leur destination , que  
 » de leur faire entendre quelque ins-  
 » trument de musique, ne fut-ce qu'une  
 » vielle , ou une musette.

» Ils reçoivent leur nourriture deux  
 » fois par jour. Dans le beau tems , on  
 » leur permet d'être sur le tillac , de-  
 » puis sept heures du matin jusqu'à la  
 » nuit. Tous les lundis , on leur donne  
 » des pipes & du tabac ; & leur joie

152 SUITE DE S. DOMINGUE.

» marque assez, que cette faveur est une  
» de leurs plus grandes consolations  
» dans leur misère. Les hommes & les  
» femmes sont logés séparément ; &  
» avec ces attentions constamment  
» soutenues , on conduit facilement la  
» plus nombreuse cargaison de noirs,  
» jusques dans nos colonies. On s'est  
» assuré, par des calculs exacts , que  
» dans certaines années , il en est sorti  
» de Guinée plus de soixante mille.

» Dès qu'un vaisseau chargé de ne-  
» gres est à la rade , on les fait des-  
» cendre dans un grand magasin ; & là,  
» comme dans un marché de bêtes de  
» somme , chacun va choisir ceux qui  
» lui conviennent. On accuseroit de  
» dureté & d'avarice , celui de nous  
» qui les feroit travailler, sans leur ac-  
» corder quelques jours de repos. Ces  
» malheureux sont si fatigués de leur  
» voyage , pendant lequel ils ont été  
» liés avec des entraves de fer , ils sont  
» si exténués de faim & de soif , si affli-  
» gés de se voir éloignés de leur partie,  
» pour n'y retourner jamais , que ce  
» seroit mettre le comble à leurs maux,  
» que de les appliquer tout d'un coup  
» au travail.

» Lorsqu'ils sont arrivés dans nos  
 » habitations , nous commençons par  
 » les faire manger , & les laissons dor-  
 » mir quelques heures. Ensuite nous  
 » leur faisons raser la tête , & frotter le  
 » corps avec une huile qui dénoue les  
 » jointures , les rend plus souples , &  
 » empêche le scorbut. Les jours sui-  
 » vants , nous les envoyons se bai-  
 » gner , en leur donnant toujours peu  
 » de nourriture à la fois , mais souvent.  
 » Ce régime est suivi d'une petite sai-  
 » gnée & d'une purgation douce ; &  
 » nous ne leur permettons ni de boire  
 » trop d'eau , ni de faire usage de li-  
 » queurs fortes. Non-seulement ces  
 » soins les garantissent des maladies  
 » dont ils feroient d'abord attaqués ;  
 » mais la bonté qu'on leur marque , &  
 » les habits qu'on leur donne , servent  
 » encore à leur faire oublier leur pays,  
 » & le malheur de la servitude. Sept  
 » ou huit jours après , nous les em-  
 » ployons à quelque léger travail, pour  
 » les y accoutumer par degrés. La  
 » plupart n'en attendent pas l'ordre,  
 » & suivent les autres , lorsqu'ils les  
 » voient appelés par celui qui com-  
 » mande.



## 154 SUITE DE S. DOMINGUE.

» L'usage commun , pour les former  
» au train de l'habitation , est de les  
» distribuer dans les cases des anciens;  
» ceux-ci les reçoivent avec plaisir , &  
» regardent comme un honneur , que  
» le negre qu'on leur confie , paroisse  
» plutôt instruit , & se porte mieux que  
» celui de leur voisin ; mais ils ne le  
» font ni manger à leur table , ni cou-  
» cher dans la même chambre ; & lors-  
» que le nouvel esclave est surpris de  
» cette distinction , ils lui disent que  
» n'étant pas chrétien , il est trop au-  
» dessous d'eux , pour en être traité  
» avec égalité. Cette conduite , qui lui  
» fait concevoir une haute idée de notre  
» religion , lui inspire la plus vive im-  
» patience de l'embrasser.

» Malgré cet empressement des ne-  
» gres pour recevoir le baptême , ce  
» n'est guères qu'après deux ou trois  
» ans d'instruction , qu'on croit pou-  
» voir le leur conférer ; tant il est diffi-  
» cile de leur mettre dans la tête les  
» premiers principes du christianisme.  
» La règle que suivent les missionnaires  
» à cet égard , n'est pas uniforme : tous  
» sont d'accord , que les noirs qui vien-  
» nent dans nos colonies avant l'âge de

» dix ans , doivent être baptisés dès  
 » qu'ils arrivent. S'ils sont plus âgés  
 » ( & l'on en juge par leur physionc-  
 » mie ), on exige qu'ils aient du moins  
 » quelque idée de nos mystères, avant  
 » que d'y participer. Mais lorsque ces  
 » mêmes negres , à qui l'on a refusé le  
 » baptême , sont en danger de mort ,  
 » nous avons de nos prêtres qui pen-  
 » sent qu'on peut le leur administrer ,  
 » quoiqu'ils n'aient aucune connois-  
 » sance de notre religion ; d'autres  
 » croient le contraire , apportant  
 » pour raison , que ce seroit profaner  
 » le sacrement. Ainsi , tel habitant ,  
 » pour se soumettre à la décision de  
 » son curé , laisse mourir ses esclaves  
 » nouveaux sans baptême , tandis qu'il  
 » voit son voisin , dans une autre pa-  
 » roisse , autorisé par son pasteur , agir  
 » différemment. Des principes plus  
 » fixes , & une conduite plus uniforme ,  
 » seroient certainement plus convena-  
 » bles à la dignité de la religion , &  
 » marqueroient , dans ceux qui en sont  
 » les ministres , un zele plus impartial  
 » & plus éclairé. Car enfin , pourquoi  
 » priver les uns du baptême , s'il peut  
 » opérer leur salut ; & s'il ne le peut

» pas , pourquoi le donner aux autres  
» à l'article de la mort ?

» Lorsqu'un missionnaire apprend  
» qu'il est arrivé quelques nouveaux  
» negres dans son quartier , il va les  
» voir , commence par leur faire faire  
» le signe de la croix , en conduisant  
» leur main ; & après les paroles ordi-  
» naires , il dit , en s'adressant au dé-  
» mon : maudit esprit, je te défends, au  
» nom de Jesus-Christ , de violer ja-  
» mais ce signe sacré, imprimé sur cette  
» créature rachetée de son sang. Le ne-  
» gre, qui ne comprend rien à cette cé-  
» rémonie , ni à ce langage , ouvre de  
» grands yeux , & paroît interdit. Alors  
» pour le rassurer , le prêtre lui dit ,  
» par la bouche d'un interprete , tu ne  
» sçais présentement ce que j'ai fait ;  
» mais tu le sçauras dans la suite.

» Dans les habitations bien réglées,  
» on explique aux noirs le cathéchis-  
» me en commun , soir & matin ; &  
» l'on charge les plus instruits de don-  
» ner des leçons aux nouveaux venus.  
» Quand ces derniers sont en état  
» d'être baptisés , les anciens leur ser-  
» vent de parrains. Vous auriez peine  
» à vous imaginer , jusqu'où vont le

» respect , la soumission , & la recon-  
 » noissance que leur attire cette qua-  
 » lité. Les negres nouvellement con-  
 » vertis , les regardent comme leurs  
 » peres ; & cette vénération dure toute  
 » la vie. C'est une des loix de la colonie  
 » François de Saint-Domingue , que  
 » tous les habitans , les esclaves même ,  
 » fassent profession de la religion ca-  
 » tholique , apostolique & romaine ,  
 » sous peine de confiscation de ces  
 » mêmes esclaves.

» Les Anglois sont moins ardens  
 » à faire des prosélites , persuadés  
 » que l'espoir d'un traitement plus  
 » doux , en porteroit un grand nom-  
 » bre à professer extérieurement une  
 » religion qu'ils n'auroient point dans  
 » le cœur. Mais ceux qu'on croit dis-  
 » posés à recevoir les lumieres de la  
 » foi , y sont encouragés lorsqu'ils les  
 » demandent , & traités moins du-  
 » rement après leur conversion. La vé-  
 » rité est , que ces misérables ont tant  
 » d'attachement pour l'idolatrie , qu'ils  
 » ne marquent aucun goût pour le  
 » christianisme. Le gouvernement Bri-  
 » tannique leur permet d'avoir plu-  
 » sieurs femmes , pour augmenter , par  
 » la multiplication , les richesses de la



» colonie. Peut-être la polygamie est-  
 » elle un obstacle à cette vue ; car l'u-  
 » sage immodéré du plaisir peut les  
 » affoiblir ; & les enfans qui naissent  
 » d'eux , en ont moins de force. Ces  
 » épouses s'attachent fidèlement à leur  
 » mari ; aussi l'adultère est-il moins fré-  
 » quent parmi eux, que chez les peuples  
 » qui n'ont qu'une femme.

« Leurs idées sur la religion varient,  
 » suivant les pays dont ils sont originai-  
 » res. Il y a cependant une espece de  
 » conformité dans leurs sacrifices. Ils  
 » croient , en général , à deux divinités,  
 » l'une bonne, qui favorise les hommes,  
 » & a enseigné à leurs ancêtres la culture  
 » des terres. Ils regardent la seconde  
 » comme l'auteur de tous les maux qui  
 » affligent l'humanité. Ils n'ont d'autre  
 » idée du bonheur céleste , que le plai-  
 » sir de revoir leur patrie , où ils  
 » croient que chaque negre retournera  
 » après sa mort. Cette pensée les con-  
 » sole , & rend leur infortune plus sup-  
 » portable. Aussi rien n'est plus admi-  
 » rable , que l'intrépidité qu'ils témoi-  
 » gnent à leurs derniers momens. Ils  
 » sont transportés de joie, en se voyant

» prêts à revoir leurs anciens amis , &  
 » les rivages heureux qui les ont vu  
 » naître. Quand un d'eux est sur le  
 » point d'expirer , ses compagnons  
 » l'embrassent , lui souhaitent un bon  
 » voyage , & le chargent de leurs  
 » complimens pour leurs connois-  
 » sances en Guinée. Tous sont entiere-  
 » ment livrés à la superstition, ajoutent  
 » foi aux maléfices , & redoutent les  
 » forciers comme des hommes dange-  
 » reux , qui peuvent empêcher qu'ils  
 » ne soient aimés de leurs maîtresses.  
 » Cette crainte est une de celles dont  
 » ils sont le plus tourmentés ; car l'a-  
 » mour, ou plutôt ce principe de vie,  
 » à qui la nature a confié sa propre con-  
 » servation , anime toutes leurs pen-  
 » sées , toutes leurs actions ; lui seul  
 » adoucit le poids de leur esclavage.  
 » Ils ne sont refroidis , ni par les périls,  
 » ni par les châtimens. Ils partent la  
 » nuit de chez leur maître , traversent  
 » les bois , ne craignent point d'être  
 » arrêtés , comme fugitifs , pour aller  
 » voir la femme qu'ils aiment. Leurs  
 » demeures sont quelquefois si éloignées  
 » l'une de l'autre , que le voyage seul  
 » consomme presque tous les momens  
 » destinés à l'amour & au sommeil.

» Ces pauvres gens ont l'esprit si borné,  
» né, qu'ils peuvent à peine compter jusqu'à trois. Ils n'ont aucune idée fixe;  
» le passé ne leur est pas plus connu, que l'avenir; ce sont des machines  
» qu'il faut remonter, à mesure qu'on veut les mettre en mouvement; &  
» ce n'est que dans les choses qu'ils ont fort à cœur, qu'on remarque en eux  
» quelque intelligence. Ils saisissent ce pendant assez bien nos ridicules; &  
» leurs railleries ne manquent ni de finesse, ni de sel. Ils sont admirables  
» pour garder un secret qui les intéresse : les supplices, les tourmens ne les ébranlent pas : dans les affaires  
» criminelles, on les met à la question, sans en arracher aucun aveu : ils mourroient plutôt, que de rien déclarer. Ils craignent la vérité, même  
» dans les choses les plus indifférentes. Ils font toujours répéter la question  
» qu'on leur fait, comme s'ils ne l'avoient pas entendue, afin d'avoir le  
» tems de préparer la réponse. Quelquefois ils prennent un air d'étonnement si naturel, quand on les interroge, que le plus souvent on y est  
» trompé.

» Ils ont un penchant très-décidé  
 » pour le vol , & semblent y dresser  
 » tous leurs organes. Un noir qui  
 » voit à terre une piece d'argent , &  
 » veut la voler sans qu'on l'apperçoive ,  
 » la ramasse avec les doigts du pied ,  
 » l'enleve par derriere , jusqu'à la cein-  
 » ture , la prend ensuite avec la main ;  
 » & sa bouche, au défaut de vêtement ,  
 » lui sert à recéler son larcin. Jamais  
 » les nègres ne se déconcertent, fussent-  
 » ils pris sur le fait. Ce n'est pas moi ,  
 » disent-ils ; c'est le diable , qui , pour  
 » me faire malice, a mis dans ma poche,  
 » ou dans ma main , ce que vous y  
 » voyez.

» Ils sont adroits, rusés , & quelque-  
 » fois très-ingénieux dans leurs artifi-  
 » ces. J'ai vu un de ces esclaves , en-  
 » chaîné, qui parvint à se dégager de ses  
 » fers, en les limant avec un couteau. Il  
 » l'avoit rendu semblable à une scie ,  
 » par les brèches qu'il avoit faites au  
 » tranchant de la lame ; & il couvroit  
 » de camboui les endroits de la chaîne ,  
 » à mesure qu'il les limoit. Quand tout  
 » fut achevé , il s'évada. On courut  
 » à sa poursuite ; & l'on mit après lui  
 » de gros chiens , habitués à arrêter

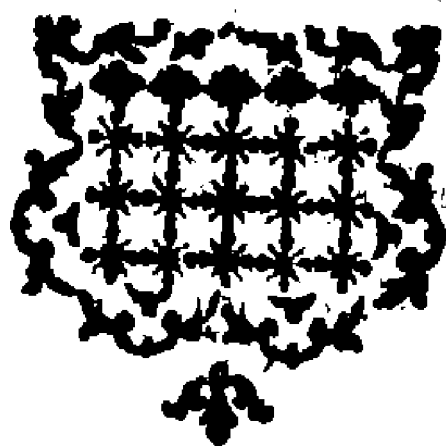


162 SUITE DE S. DOMINGUE.

» les nègres fugitifs. Pour échaper,  
» en plein jour, à cette recherche, il se  
» jetta dans une riviere voisine ; & se  
» tenant dans l'eau jusqu'au cou, il  
» cacha sa tête avec une grande feuille  
» d'arbre. Cet expédient facilita sa fuite,  
» & lui sauva la vie.

Je suis , &c.

*A Saint - Domingue , ce 30 juillet  
1750.*



**LETTRE CXXVII.**

***SUITE DE SAINT-DOMINGUE.***

**J'**A I parlé , Madame , des défauts des negres ; je ne dois pas vous laisser ignorer quelques unes de leurs bonnes qualités , toujours d'après nos conversations, & sur le témoignage d'autrui. « Ils » sont doux naturellement , me disoit » l'économe ; ils ne connoissent ni l'envie , ni la mauvaise foi , ni la médisance , & ont un respect infini » pour les vieillards. Jamais ils ne les appellent par leurs noms , sans y joindre celui de pere. Ils les soulagent en toute occasion , & ne manquent jamais de leur obéir. Ils sont liés entr'eux par une affection si sincere , que non-seulement ils se secourent mutuellement dans leurs besoins , mais que si l'un d'eux fait une faute , on les voit souvent venir tous en corps , pour demander sa grace , ou s'offrir à recevoir une partie du châtiment. Je les crois aussi très-fideles

» à leur parole, sur-tout quand ils se font  
» engagés par un acte de religion : ce  
» qu'ils font en mettant un peu de terre  
» sur leur langue, & priant Dieu de les  
» réduire en poudre, comme cette  
» poussière, s'ils manquent à leur pro-  
» messe, ou s'ils altèrent la vérité.

» La chaleur de leur complexion les  
» rend si passionnés pour les femmes,  
» qu'indépendamment du profit de la  
» multiplication, on est obligé de les  
» marier de très-bonne heure. Mais il est  
» défendu aux blancs de l'un & de l'au-  
» tre sexe, de s'unir avec eux par le  
» lien conjugal, & aux prêtres de fa-  
» voriser de pareilles unions. Tout  
» homme libre, qui vit en concubi-  
» nage avec une esclave, & en a des  
» enfans, est soumis à une amende ; &  
» si cet homme est le maître de la né-  
» gresse, outre l'amende prescrite, il  
» est encore privé de son esclave, & des  
» enfans qui proviennent d'elle, sans  
» que ni les enfans ni la mere puissent  
» jamais être affranchis. Il n'est pas  
» permis aux noirs, de se marier sans  
» le consentement de leurs maîtres ;  
» mais il l'est encore moins à ces der-  
» niers, d'user de contrainte, pour les

» marier contre leur gré. Les enfans  
 » qui naissent dans l'esclavage , sont  
 » esclaves , & appartiennent au maî-  
 » tre de la femme , & non à celui du  
 » mari. Si l'un des époux est libre , &  
 » l'autre non , les enfans suivent tou-  
 » jours la condition de la mere.

» La plupart des negres ne regar-  
 » dent leurs épouses , que comme des  
 » êtres créés pour les amuser , les ser-  
 » vir & leur obéir. A l'exception des  
 » jeunes gens , qui dans les premieres  
 » tendresses du mariage , leur accor-  
 » dent la liberté de manger avec eux ,  
 » elles sont presque toujours privées  
 » de cet honneur. J'ai souvent pris plai-  
 » sir à voir dîner notre vieux char-  
 » pentier : sa femme & ses enfans  
 » étoient autour de lui , & le servoient  
 » avec tout le respect des domestiques  
 » les mieux instruits. Si c'étoit un jour  
 » de fête , ses filles & ses gendres ne  
 » manquoient pas de s'y trouver , &  
 » de lui apporter de petits présens. Ils  
 » faisoient un cercle autour de lui , &  
 » l'entrenoient pendant tout le tems  
 » qu'il restoit à table. Lorsqu'il avoit  
 » fini , on lui présentoit sa pipe ; & se  
 » tournant , il leur disoit d'un air



166 SUITE DE S. DOMINGUE.

» grave : allez manger , vous autres.  
» Je le blâmois quelquefois de cette fé-  
» vérité , & lui citois l'exemple des  
» blancs qui dînent & soupent avec  
» leurs femmes : il me répondoit qu'ils  
» n'en étoient pas plus sages ; & que  
» si l'on vouloit considérer combien  
» elles sont orgueilleuses , & peu sou-  
» mises à leurs maris , on avoueroit  
» que les noirs , qui tiennent les leurs  
» dans le respect , ont pour eux le bon  
» sens , la justice & la raison.

Les négresses , qui sont très-fécon-  
» des en Afrique , multiplient beau-  
» coup moins dans nos colonies ,  
» & infiniment moins encore dans les  
» établissemens Anglois , où l'amer-  
» tume de leur sort les porte à se déli-  
» vrer volontairement d'un fardeau  
» qui fait la joie des autres meres. Un  
» peu plus d'humanité de la part de  
» ces maîtres cruels , préviendrait des  
» maux terribles. Vous frémirez d'hor-  
» reur , en apprenant qu'on fait des  
» parties de plaisir à la Jamaïque , pour  
» aller à la chasse des négres , dans les  
» montagnes , comme à celle des loups  
» & des sangliers. On leur dit qu'ils  
» sont hommes comme nous ; qu'ils

» font rachetés du sang d'un Dieu mort  
 » pour eux ; & on les traite comme  
 » des bêtes féroces. On les fait courir  
 » nus & à pied à la tête des che-  
 » vaux , qui vont toujours au galop.  
 » Un jeune negre, à qui on apprend le  
 » le métier de coureur , est suivi d'un  
 » autre plus âgé , qui lui applique de  
 » grands coups de fouet sur les fesses ,  
 » chaque fois qu'il peut l'avoir à sa  
 » portée. Il en meurt un grand nombre  
 » dans cet apprentissage barbare ; mais  
 » c'est de quoi les Anglois se mettent  
 » peu en peine.

» Les noirs sont sensibles aux bien-  
 » faits , & capables de reconnoissance ;  
 » mais ils veulent être obligés de bonne  
 » grace. Quand ils sollicitent quel-  
 » que faveur , ils sçavent représenter  
 » adroitement leurs bonnes qualités ,  
 » leur assiduité au service, leurs travaux,  
 » le nombre de leurs enfans & l'éduca-  
 » tion qu'ils leur ont donnée. Ensuite ils  
 » rappellent tous les biens qu'on leur  
 » a déjà faits , avec des remerciemens  
 » respectueux , & finissent par deman-  
 » der ce qu'ils désirent. Si le refus suit  
 » la priere , il faut toujours en appor-  
 » ter quelque raison , & les renvoyer

» avec douceur. C'est le moyen de se  
 » les attacher ; car ils sont générale-  
 » ment très-dociles.

» Lorsqu'il s'élève entr'eux quelque  
 » différend, ils s'accordent à venir de-  
 » vant leurs maîtres, & plaident leur  
 » cause sans s'interrompre. L'offense  
 » commence ; & dès qu'il s'est expli-  
 » qué, il déclare à sa partie, qu'elle  
 » peut répondre. La modération est  
 » égale de côté & d'autre ; & comme  
 » il s'agit presque toujours de quelque  
 » bagatelle, ces procès sont bientôt  
 » terminés. S'ils se battent, ou se ren-  
 » dent coupables de quelque larcin,  
 » on doit les punir rigoureusement ;  
 » car il faut, avec eux, autant de sévé-  
 » rité, que de condescendance. Ils souf-  
 » frent avec patience les châtimens  
 » qu'ils ont mérités ; mais ils sont ca-  
 » pables des plus grands excès, quand  
 » on les maltraite sans raison. Lor-  
 » qu'ils s'attroupent, dans quelque sou-  
 » levement, le remède est de les diffi-  
 » per sur le champ à coups de bâton ;  
 » si l'on diffère, on se met quelquefois  
 » dans la nécessité d'en venir aux ar-  
 » mes ; & dans ces occasions, ils se  
 » défendent en furieux : dès qu'ils se  
 persuadent

» persuadent qu'il faut mourir , peu  
 » leur importe de quelle maniere ils  
 » perdront la vie ; & le moindre  
 » succès acheve de les rendre invinci-  
 » bles.

» C'est une regle générale de pru-  
 » dence , de ne jamais les menacer. La  
 » punition ne doit point être suspen-  
 » due , parce que souvent la crainte  
 » les porte à s'enfuir dans les monta-  
 » gnes ; & c'est ce que nous appellons  
 » ici *aller marron*. Le terme de *marron*,  
 » dont l'étymologie n'est pas fort an-  
 » cienne , même aux isles , vient du  
 » mot espagnol *simarron* , qui veut  
 » dire un singe. On sçait que ces ani-  
 » maux se retirent dans les bois , &  
 » qu'ils n'en sortent , que pour venir  
 » se jeter furtivement sur les fruits qui  
 » sont dans les lieux voisins de leur  
 » retraite. Pour obvier aux désordres  
 » qu'entraîne le marronage , car ces  
 » negres fugitifs deviennent des bri-  
 » gands , le roi a ordonné que la pre-  
 » miere fois qu'un esclave déserte , si  
 » son maître le dénonce , & qu'on  
 » le prenne un mois après , il ait les  
 » oreilles coupées , & la fleur-de-lys  
 » appliquée sur le dos. S'il récidive ,



» on lui coupe le jarret ; & à la troi-  
» sième fois , il est pendu. Les negres  
» marrons , quand ils sont poursuivis  
» dans les forêts , y creusent des fosses ,  
» dont ils couvrent la surface avec des  
» feuilles , & au fond desquelles des  
» pieux aiguillés empalent ceux qui s'y  
» laissent tomber.

» On n'a pas trouvé de moyen plus  
» sûr , pour empêcher la désertion de  
» ces esclaves , que de leur donner ,  
» à quelque distance de l'habitation ,  
» une portion de terrain , pour y cul-  
» tiver du tabac , des patates , des igna-  
» mes , & tout ce qu'ils peuvent tirer  
» de ce fonds , avec la liberté de le  
» vendre , ou de l'employer à leur sub-  
» sistance. On leur permet d'y tra-  
» vailler les jours de fêtes , après le  
» service divin , & les autres jours ,  
» pendant le tems qu'ils peuvent re-  
» trancher de celui qu'on leur accorde  
» pour les repas. Plusieurs élèvent de  
» la volaille , & quelque bétail qu'ils  
» vont vendre au marché , du consen-  
» tement de leurs maîtres : mais alors ,  
» ils doivent être munis d'une permis-  
» sion par un billet , ou par quelque  
» autre marque connue , à peine de

**SUITE DE S. DOMINGUE. 171**

» revendication des choses vendues ,  
» & d'une amende contre les ache-  
» teurs. Ces marques ou billets sont ,  
» ou doivent être examinés par un offi-  
» cier public , qui préside aux ventes ,  
» les jours de marché. On se plaint que  
» l'exécution de cette ordonnance  
» est négligée ; & ici , comme en  
» Europe , on voit des marchands sans  
» honneur & sans foi , qui achètent  
» tout ce qu'on leur présente , pourvu  
» qu'ils y trouvent du bénéfice. Quoi-  
» qu'il en soit , il y a des negres qui  
» se font annuellement , de leur com-  
» merce & de leur travail , un revenu  
» honnête : ils se croient alors fort  
» heureux ; & leur attachement pour  
» leur maître augmente à proportion  
» de leur aisance. Si , malgré ces avan-  
» tages , ils se livrent encore à la désér-  
» tion , & qu'après vingt-quatre heures  
» d'absence , ils ne se représentent pas  
» d'eux-mêmes , ou conduits par quel-  
» que protecteur qui demande grace ,  
» on saisit leur petite possession ; &  
» cette perte leur est plus sensible , que  
» tout autre châtiment. Le moindre  
» exemple de ces sortes de confisca-  
» tions , est long-tems un sujet de ter-

» reur | parmi tous les noirs d'une habi-  
» tation.

» A propos de marronage , conti-  
» nuoit notre économe , je me sou-  
» viens que dans mon enfance , plus  
» de cinquante de ces negres fugitifs  
» furent ramenés au Cap par un mis-  
» sionnaire. Il seroit difficile de vous  
» dire avec quelles démonstrations de  
» joie, ce prêtre fut reçu avec tout son  
» monde. Les rues étoient bordées  
» de peuple pour les voir passer : les  
» maîtres se félicitoient les uns & les  
» autres , d'avoir retrouvé leurs escla-  
» ves ; & les noirs eux-mêmes , qui  
» servoient dans la ville , se faisoient  
» une fête de revoir , l'un , son pere  
» ou sa mere , l'autre , son fils ou sa  
» fille. La marche étoit très - lente ,  
» pour leur laisser la liberté d'em-  
» brasser leurs amis , leurs parens ,  
» leurs camarades , avec mille cris d'al-  
» légresse & de bénédictions. Ce qu'il  
» y avoit sur-tout de plus frappant ,  
» c'étoit une troupe de jeunes garçons  
» & de jeunes filles , qui , étant nés  
» dans les bois , n'avoient jamais vu  
» d'hommes blancs , ni de maisons à la  
» Françoisé. Ils ne pouvoient se lasser

» de les considérer , en témoignant , à  
 » leur maniere , leur admiration ou  
 » leur étonnement.

» On est ici dans l'usage de mar-  
 » quer les noirs , lorsqu'on les achete ;  
 » & c'est ce qu'on appelle *étamper un*  
 » *negre*. On se sert , pour cela , d'une  
 » lame d'argent très-mince , qui forme  
 » un chiffre. Il suffit de la chauffer, sans  
 » la faire rougir. On frotte avec un  
 » peu de graisse , l'endroit où elle doit  
 » être appliquée ; on met dessus du  
 » papier huilé , sur lequel le chiffre  
 » s'imprime. La chair s'enfle d'abord ;  
 » & dès que l'effet de la brûlure est  
 » passé , la marque reste , & ne s'efface  
 » plus. Comme le même chiffre peut  
 » se trouver sur plusieurs esclaves , à  
 » chaque vente particuliere on appli-  
 » que la lame dans un endroit différent ;  
 » de sorte qu'un negre qui a été vendu  
 » & revendu plusieurs fois , se trouve  
 » aussi chargé de ces caracteres , qu'un  
 » ancien obélisque.

» On n'a point cette méthode dans  
 » les petites Antilles , où les noirs  
 » seroient au désespoir de se voir  
 » marqués comme les bœufs & les che-  
 » vaux. On n'a jugé cette précaution



**174 SUITE DE S. DOMINGUE.**

» nécessaire, que dans les grandes isles,  
» où ils ont plus de facilité de s'enfuir,  
» & de se retirer dans des lieux inacces-  
» sibles. Le maître de ces esclaves fu-  
» gitifs est obligé de payer vingt-cinq  
» écus à celui qui les prend hors des  
» quartiers François, & quinze francs  
» seulement, si, sans sortir de ces  
» mêmes quartiers, ils n'ont fait que  
» changer d'habitation.

» Les affranchis ou negres libres,  
» qui donnent retraite dans leurs mai-  
» sons à ces déserteurs, sont condam-  
» nés, par corps, envers le maître,  
» à une amende de trente francs, pour  
» chaque jour de rétention; & les  
» blancs qui tombent dans la même  
» faute, à dix livres seulement. Si les  
» affranchis ne sont pas en état de  
» payer cette amende, on les réduit  
» eux-mêmes à la condition des escla-  
» ves; ils sont vendus comme tels;  
» & si le prix de la vente excède l'a-  
» mende, le surplus est délivré à l'hô-  
» pital.

» Quoique le nombre des noirs soit  
» fort supérieur à celui des autres ha-  
» bitans, nous ne laissons pas de vivre,  
» au milieu d'eux, dans une parfaite

» sécurité; & voici ce qui nous rassure.  
 » Ces esclaves viennent de divers can-  
 » tons d'Afrique, où les langues étant  
 » différentes, ils ne peuvent s'en-  
 » tendre facilement. Si l'idiome est le  
 » même, il regne entr'eux une haine si  
 » forte, qu'ils aimeroient mieux mou-  
 » rir de la main des blancs, que de  
 » se joindre à des negres d'un autre  
 » canton, pour s'aider réciproquement  
 » à secouer le joug de leurs communs  
 » maîtres. D'ailleurs ils ne peuvent  
 » ni toucher aucune arme, ni sortir  
 » des limites de la plantation où ils  
 » sont attachés. Il leur est même dé-  
 » fendu, sous peine du fouet, de por-  
 » ter un bâton; & dans plusieurs cas,  
 » la peine de mort est décernée contre  
 » ceux qui s'attroupent pendant la nuit.  
 » Le moins qui puisse leur arriver,  
 » est le fouet & la fleur-de lys. Enfin,  
 » on les tient dans une si grande sujé-  
 » tion, qu'ils ne peuvent pas même faire  
 » paroître le moindre desir de recou-  
 » vrer leur liberté. Que seroit-ce, s'ils  
 » osoient lever la main sur leurs maî-  
 » tres? Une mort prompte & cruelle  
 » en seroit la punition. Quant aux  
 » voies de fait contre des personnes

176 SUITE DE S. DOMINGUE.

» libres, elles sont châtiées avec la plus  
» grande rigueur. Leur naturel dur  
» exige qu'on n'ait pas trop d'indul-  
» gence pour eux, ni aussi trop de sé-  
» vérité ; car si un châtiment modéré  
» les rend souples , & les anime au  
» travail, une rigueur excessive les re-  
» bute & les porte à la désertion.

» Une autre attention qu'il faut avoir,  
» c'est de veiller à la conservation de  
» leur santé. Outre les maladies ordi-  
» naires aux blancs, ils en ont de par-  
» ticulières , occasionnées par leur  
» malpropreté extrême. Une des plus  
» communes est celle que leur cause  
» un certain insecte , redoutable dans  
» les Antilles , appelé la *chique*. Ce  
» petit animal , qui n'est d'abord pas  
» plus gros qu'un ciron , se loge sous  
» les ongles des pieds , & y excite  
» des démangeaisons douloureuses &  
» insupportables. Il croît peu-à-peu,  
» s'étend & devient enfin de la grosseur  
» d'un pois. Alors il fait des  
» œufs qui sont autant de petites chi-  
» ques , qui se nichant autour de leur  
» mere , s'y nourrissent & endomma-  
» gent tellement les pieds , qu'ils y  
» causent des ulcères , & quelque-

» fois la gangrene. La noirceur de l'in-  
 » fecte le fait aisément remarquer ; avec  
 » une epingle , ou un couteau poin-  
 » tu , on cerne la chair ; quand il pa-  
 » roît , on le tire dehors ; & l'on rem-  
 » plit le trou avec du suif , ou de la  
 » cendre de tabac. Si on néglige  
 » de se débarrasser de ce cruel ani-  
 » mal , ou qu'il en reste une partie  
 » dans la plaie , on s'expose quelque-  
 » fois aux plus terribles accidens. Le  
 » moyen de s'en garantir , est de se  
 » frotter les pieds avec des feuilles de  
 » tabac broyé , ou d'autres herbes  
 » âcres & ameres. Le rocou est le  
 » poison de cette vermine si redou-  
 » table pour les noirs , & généralement  
 » pour tous ceux qui négligent la pro-  
 » preté. Si l'on avoit soin de se laver  
 » souvent , on craindrait peu cette fa-  
 » cheuse incommodité.

» Deux autres maladies , particu-  
 » lieres aux negres , sont ce qu'ils ap-  
 » pellent le mal d'estomac , & les  
 » pians. La premiere est un anéantif-  
 » sement , un affaïssement total de la  
 » machine. Ils veulent toujours être  
 » couchés ; on est obligé de les battre ,  
 » pour les faire lever , pour les faire



**178 SUITE DE S. DOMINGUE.**

» marcher. Quelques-uns se découragent  
» au point de se laisser assommer de  
» coups, plutôt que de se donner le  
» moindre mouvement. Les aliments  
» doux & sains leur sont indifférens,  
» malgré la faim qui les dévore; ils n'ont  
» de goût que pour ceux qui sont salés  
» & épicés. Après avoir langui quelques  
» mois, leurs jambes commencent à  
» s'enfler; ensuite les cuisses, le ventre  
» & la poitrine venant à s'engorger, ils  
» meurent étouffés. Cette maladie peut  
» provenir de plusieurs causes : ou de la  
» mauvaise nourriture qu'ils ont eue  
» dans leur traversée de Guinée en  
» Amérique, pendant laquelle on ne leur  
» donne que des fèves de marais, qu'ils  
» ne connoissent point dans leur pays,  
» ou de celle qu'ils reçoivent dans nos  
» isles même, chez des habitans durs &  
» avarés. Ce mal vient aussi du chagrin  
» qui s'empare d'eux, lorsqu'ils se voient  
» enlevés de leur patrie, enfermés,  
» gardés dans les vaisseaux comme des  
» criminels, ne sachant rien de leur  
» sort à venir, abandonnant, sans espoir  
» de retour, leur terre natale, leurs  
» femmes, leurs enfans, leurs com-  
» pagnons, leurs plaisirs, leurs habi-

» tudes , pour être transplantés parmi  
 » des inconnus. Cette situation affreuse  
 » doit , sans doute , jeter dans leur  
 » cœur , le découragement & le dé-  
 » sespoir : aussi presque tous les ne-  
 » gres , quand ils arrivent , ont l'air  
 » triste , abattu , ou étonné. Une au-  
 » tre cause très-générale encore , c'est  
 » que plusieurs d'entre eux avalent  
 » d'une certaine terre , semblable ,  
 » à ce qu'ils croient , à celle dont ils  
 » mangeoient habituellement en Afri-  
 » que , sans en être incommodés. C'est  
 » un tuf rouge , jaunâtre , très-com-  
 » mun dans nos isles. On en vend secret-  
 » tement , malgré les défenses , dans les  
 » marchés publics , sous le nom de *couac*.  
 » Ceux qui font dans cet usage , en paroîs-  
 » sent si friands , qu'il n'y a point de châ-  
 » timens qui puissent les en détourner.

» C'est une opinion assez générale-  
 » ment établie en France , que les pians  
 » ne sont autre chose , que le mal  
 » vénérien , qui se manifeste par des  
 » pustules. Il est vrai qu'on les traite  
 » de la même manière , & avec les  
 » mêmes remèdes ; mais on y trouve  
 » des différences qui semblent distin-  
 » guer essentiellement ces deux mala-  
 » dies.

H vj

» On doit d'autant plus s'intéresser  
 » à la conservation des negres , qu'ils  
 » sont comme les bras des habitans ; &  
 » que celui qui en a un plus grand nom-  
 » bre , parvient plus promptement à la  
 » fortune. La chaleur du climat, le chan-  
 » gement de nourriture , la foiblesse du  
 » tempérament ne permettant pas aux  
 » Européens d'entreprendre des tra-  
 » vaux pénibles , les terres de nos co-  
 » lonies seroient encore incultes , sans  
 » le secours de ces esclaves Africains.  
 » Nés vigoureux , & accoutumés à  
 » une nourriture grossiere , ils trou-  
 » vent en Amérique , des douceurs,  
 » qu'ils ne connoissent pas dans leur  
 » pays ; & ce changement en bien,  
 » les met en état de résister au travail.  
 » Les champs qui produisent le sucre,  
 » l'indigo , le café , le coton , le  
 » tabac , le manioc , le rocou , ont  
 » besoin d'un nombre d'hommes pro-  
 » portionné à leur étendue. Si l'on  
 » compte aujourd'hui trente mille  
 » blancs dans la Saint-Domingue Fran-  
 » çoise , il y a cent mil<sup>ls</sup> negres ou  
 » mulâtres occupés aux plantations &  
 » aux sucreries. On les instruit dans  
 » le genre de travail , propre à mettre

» ces productions en valeur. Tous  
 » sont sous la discipline d'un com-  
 » mandeur noir ou blanc, qui, dans  
 » les grands établissemens, est lui-même  
 » subordonné à un économe.

» On est peu d'accord dans nos isles ,  
 » sur le choix de ces commandeurs. Les  
 » uns préfèrent un blanc pour cet office;  
 » d'autres au contraire, donnent la pré-  
 » férence à un negre sage, fidele, affec-  
 » tionné, qui entend bien le travail, &  
 » sur-tout, qui fait se faire obéir. Cette  
 » dernière qualité n'est pas la plus diffi-  
 » cile, parce que personne ne comman-  
 » de avec plus d'empire que les negres.  
 » Le devoir de cet officier est d'être tou-  
 » jours à la tête des autres, de ne les  
 » pas perdre de vue un instant, d'arrê-  
 » ter où de prévenir les désordres,  
 » d'appaiser les querelles, de visiter  
 » les travailleurs, de leur distribuer  
 » leurs occupations, de les faire assis-  
 » ter à la priere, de les instruire,  
 » de les mener à l'église, &c. Il veille à  
 » la propreté de leurs maisons, à leur  
 » santé, à leur habillement. Enfin il  
 » doit informer le maître ou l'écono-  
 » me, de ce qui se passe, prendre leurs  
 » ordres, les bien entendre, les faire



» exécuter ponctuellement. Un maître  
 » sage , qui sent combien il importe  
 » qu'on respecte son autorité, lui marque  
 » de la considération , évite de le répri-  
 » mander publiquement , se garde en-  
 » core plus de le battre en présence  
 » d'autres esclaves. S'il le trouve cou-  
 » pable de quelque faute qui mérite  
 » une punition éclatante, il commence  
 » par le dépouiller de son emploi;  
 » mais , tant qu'il en est en possession,  
 » il ne manque jamais de châtier sévé-  
 » rement ceux qui lui défobéissent. Il ne  
 » faut pas le choisir trop jeune , de peur  
 » qu'il n'abuse de son autorité avec les  
 » négresses ; il ne faut pas le prendre  
 » trop vieux , de peur qu'il ne s'en laisse  
 » dominer. Vous jugez bien qu'il re-  
 » çoit toujours plus de vivres & plus  
 » d'habits qu'un esclave ordinaire , &  
 » de tems en tems des gratifications.

» Les domestiques negres , qui ser-  
 » vent dans l'intérieur de la maison,  
 » ne sont point dans la dépendance du  
 » commandeur. Ce qu'il y a de sin-  
 » gulier , c'est que , malgré les avanta-  
 » ges de leur condition , c'est-à-dire,  
 » quoiqu'ils soient mieux vêtus , mieux  
 » nourris, & traités avec plus de douceur

» que les autres , la plupart aiment  
 » mieux être appliqués aux travaux  
 » de la campagne , ou apprendre des  
 » métiers. Ils sont si fiers d'être menui-  
 » fiers ou maçons , qu'on ne les voit  
 » jamais sans leur regle ou leur tablier.  
 » Quelques-uns deviennent fort adroits ;  
 » & ce sont des trésors pour leurs maî-  
 » tres. Les esclaves destinés aux opé-  
 » rations qui se font dans les sucreries ,  
 » s'appellent *raffineurs*. Ce n'est pas  
 » sans peine , qu'ils acquierent une  
 » connoissance exacte de leur art.  
 » Leur travail est d'autant plus fati-  
 » gant , qu'ils sont sans cesse exposés à  
 » la chaleur des chaudières & des  
 » fourneaux. Les charpentiers ont  
 » soin de réparer le moulin. Les char-  
 » rons sont également nécessaires ,  
 » ainsi que les tonneliers ; & dans les  
 » grands établissemens , un forgeron  
 » ne manque jamais d'occupation. Les  
 » autres sont employés à la culture  
 » des terres , à l'entretien des planta-  
 » tions , & à couper les cannes à su-  
 » cre , que les cabrouettiers transpor-  
 » tent au moulin , & que les négresses  
 » font passer entre des cylindres. Les  
 » hommes les moins propres aux tra-

**184 SUITE DE S. DOMINGUE.**

» vaux difficiles , se partagent pour en-  
» tretenir le feu , pour soigner les ma-  
» lades dans les infirmeries , pour  
» garder les bestiaux dans les pâtura-  
» ges. On occupe aussi les enfans à des  
» détails proportionnés à leurs forces  
» & à leur âge ; & il n'est pas jusqu'aux  
» vieillards les plus décrepits , qui ne  
» puissent être employés utilement ,  
» dans une habitation bien réglée.

» Les maîtres sont tenus de fournir aux  
» esclaves , un certaine quantité de vi-  
» vres chaque semaine , & des habits  
» toutes les années. Il est défendu de  
» leur donner aucune sorte d'eau-de-  
» vie , pour tenir lieu de cette subsis-  
» tance , & de se décharger de cette  
» même nourriture , en leur accor-  
» dant des jours de travail pour leur  
» compte particulier. Ceux à qui  
» des maîtres trop durs refuseroient  
» la vie & l'entretien , peuvent en por-  
» ter leurs plaintes aux officiers du  
» conseil , ou autres magistrats de po-  
» lice , auxquels il est enjoint de les  
» écouter , & de leur faire rendre  
» justice. Le même règlement regarde  
» les vieillards & les infirmes , dont  
» le maître est obligé d'avoir soin ; &

» s'il a la dureté de les abandonner,  
 » ils doivent être transférés, entre-  
 » tenus & soignés à ses dépens, dans  
 » l'hôpital le plus voisin de l'habita-  
 » tion. Vous voyez que tout concourt,  
 » dans nos colonies, à adoucir, au-  
 » tant qu'il est possible, le sort de ces  
 » malheureux.

» Leur principale nourriture consiste  
 » en farine de manioc, en plusieurs  
 » sortes de racines, en maïs, bananes,  
 » & en viandes salées. Le poisson, les  
 » crabes, les grenouilles, les gros lé-  
 » zards, les rats, & autres animaux  
 » de cette espèce, servent à varier  
 » leurs mets. Un bœuf, un porc & toute  
 » autre bête qui meurt accidentelle-  
 » ment, fait, pour ces gens-là, un  
 » festin délicieux. La passion qu'on leur  
 » attribue pour la chair des bestiaux  
 » morts de maladie, va si loin, dit-on,  
 » que, dans la crainte qu'ils n'en soient  
 » incommodés, on est obligé de faire  
 » enterrer les cadavres; & malgré ce  
 » soin, ils prennent quelquefois le  
 » tems de la nuit, pour les déterrer. On  
 » m'a raconté qu'un de nos habitans,  
 » à qui il étoit mort une vache d'un  
 » mal, dont on craignoit la contagion



» pour toutes les autres , la fit jeter  
 » dans un ancien puits , sec & pro-  
 » fond de quarante pieds. Les noirs  
 » persuadés qu'ils y pouvoient descen-  
 » dre aussi facilement que la vache , en  
 » prirent la résolution. Un d'entr'eux  
 » y sauta le premier , un autre après  
 » lui , ensuite un troisieme ; & tous  
 » s'y feroient jettés successivement  
 » si l'on ne s'étoit apperçu de leur en-  
 » treprise au fixieme.

» Les negres composent différentes  
 » boissons avec des fruits , des racines  
 » des citrons , du gros syrop de sucre  
 » & de l'eau. Ils en font une fort sin-  
 » guliere , dans les Antilles Angloises  
 » dont je ne vois pas qu'on use dans  
 » nos colonies. C'est un extrait de  
 » racine de cassave , mâchée d'abord  
 » par de vieilles femmes , qui la rejet-  
 » tent ensuite dans un vase rempli  
 » d'eau ; en trois ou quatre heures , la  
 » fermentation lui fait perdre ses mau-  
 » vaises qualités ; & ce que vous au-  
 » rez peine à croire , c'est qu'une pré-  
 » paration si dégoûtante devient une  
 » liqueur fine & agréable.

» Nos noirs se régalent les jours de  
 » fêtes : aux grands repas , & princ-

SUITE DE S. DOMINGUE. 187

» palement aux festins de nocces , il y  
» a toujours beaucoup de monde :  
» chacun y est admis & bien reçu ,  
» pourvu qu'il apporte de quoi payer  
» son écot. Ces fêtes tumultueuses, où  
» les commandeurs veillent pour pré-  
» venir les désordres , sont accompa-  
» gnées de danses, que les negres aiment  
» passionément

» Ceux de chaque nation se ras-  
» semblent & exécutent celles de  
» leur pays , au bruit cadencé d'une es-  
» pece de tambour, de chants bruyans,  
» & de frappemens de mains. Leurs  
» organes sont singulièrement dis-  
» posés pour la musique. Leurs  
» airs sont presque toujours à deux  
» tems : aucuns n'excitent la fierté ;  
» ceux qui sont faits pour la tendresse ,  
» inspirent plutôt une sorte de tristesse  
» & de langueur. Ceux même qui sont  
» les plus gais , portent une certaine  
» empreinte de mélancolie. Le même  
» air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition  
» continuelle des mêmes tons , les oc-  
» cupe, les fait travailler ou danser pen-  
» dant des heures entieres : il n'en-  
» traîne même pas pour eux, ni pour les  
» blancs, l'ennui de l'uniformité que  
» devroient causer ces répétitions :

188 SUITE DE S. DOMINGUE.

» cette espece d'intérêt est dû , sans  
» doute , à la chaleur & à l'expression  
» qu'ils mettent dans leur chant.

» Ils sont tout à la fois poètes & musiciens.  
» Les regles de leur versification  
» ne sont pas rigoureuses; elles se plient  
» toujours à la musique. Ils allongent  
» ou raccourcissent les mots au besoin,  
» pour les appliquer à l'air , sur lequel  
» les paroles doivent être composées.  
» Un objet , un événement frappe un  
» negre ; il en fait aussitôt le sujet  
» d'une chanson. Trois ou quatre pa-  
» roles , qui se répètent alternative-  
» ment par les assistans , & par l'au-  
» teur , forment quelquefois tout le  
» poëme. Cinq ou six mesures font  
» toute l'étendue de l'air.

» Ces gens n'entreprennent aucun  
» ouvrage qui exige quelque exercice,  
» qu'ils ne le fassent en cadence , & pres-  
» que toujours en chantant. C'est un  
» avantage dans la plupart des tra-  
» vaux : le chant les anime ; & la me-  
» sure devient une regle générale ,  
» qui force les indolens à suivre les  
» autres.

» Vous aimeriez sur-tout à vous  
» trouver à leurs fêtes. J'ai vu sept à huit  
» cens negres accompagner une noce

au bruit d'une chanson. Ils s'élevoient en l'air , & retomboient tous en même tems. Ce mouvement étoit si précis & si général , que leur chute ne formoit qu'un seul son. Le défaut de vêtemens mettant à découvert tous leurs muscles , on voit qu'il n'est pas une partie de leur corps , qui ne soit affectée de cette cadence , & quine l'exprime.

» Mais pour ne parler ici que de leurs danses propres , il en est une qui leur plaît singulièrement , & qu'ils appellent *calenda*. Elle est d'une indécence qui la fait défendre par plusieurs maîtres , tant pour mettre l'honnêteté publique à couvert , que pour empêcher les assemblées trop nombreuses ; une troupe de negres excités par la joie , & souvent échauffés par les liqueurs fortes , devient capable de toutes sortes de violences ; mais ici , comme ailleurs , la loi l'emporte rarement sur le plaisir.

» Les danseurs sont disposés sur deux lignes , l'une devant l'autre , les hommes vis-à-vis des femmes , & environnés de spectateurs. Un des plus habiles entonne une chanson qu'il



**190. SUITE DE S. DOMINGUE.**

» compose sur le champ , & à laquelle  
» les autres applaudissent , en répétant  
» le refrain. Ils tiennent les bras à de-  
» mi levés , sautent , tournent , s'ap-  
» prochent les uns des autres , & re-  
» tournent en cadence , jusqu'à ce que  
» le son redoublé des instrumens les  
» avertisse de se joindre , en se  
» donnant des baisers mêlés de mouve-  
» mens & de gestes très-lascifs. Ils ont  
» une passion si vive pour cet exercice,  
» que lorsqu'il est défendu dans une ha-  
» bitation , ils font trois ou quatre  
» lieues le samedi , après avoir quitté le  
» travail , pour se rendre dans une au-  
» tre où il soit permis. Le calenda a  
» aussi beaucoup de charmes pour les  
» Espagnols de l'Amérique : il est en  
» usage dans tous leurs établissemens,&  
» entre jusques dans leurs pratiques de  
» dévotion. Les religieuses ne man-  
» quent guere de le danser , la nuit de  
» Noël , sur un théâtre élevé dans le  
» chœur , vis-à-vis de la grille, qu'elles  
» tiennent ouverte , pour faire part au  
» peuple de ce spectacle. Il est inutile  
» de vous dire qu'elles n'admettent  
» point d'hommes à cette danse.  
» Le commandeur , chargé du loge-

» ment des esclaves , doit y faire ob-  
 » server la symmétrie , l'ordre & l'uni-  
 » formité. Les cases ou barraques sont  
 » toutes de même grandeur , & pla-  
 » cées sur le même alignement. Elles  
 » ont une porte & une fenêtre , sont  
 » couvertes de cannes & de roseaux ,  
 » & enduites de terre grasse.

» Le mari & la femme ont chacun  
 » leur lit. Vous savez en quoi il con-  
 » siste. Les maîtres un peu généreux  
 » donnent à leurs negres quelques gros-  
 » ses toiles , ou de vieilles étoffes pour  
 » les couvrir; mais c'est un surcroît de  
 » soin pour le commandeur , qui est  
 » obligé de les leur faire laver souvent.  
 » Jusqu'à l'âge de sept ans , les enfans  
 » de l'un & l'autre sexe occupent  
 » le même lit ; mais on n'attend pas  
 » long - tems à les séparer , parce  
 » qu'avec le penchant de la nation  
 » pour le plaisir des sens, il ne faut guere  
 » compter sur leur sagesse à cet âge.

» A la réserve des esclaves qui servent  
 » de laquais , tous vont ordinairement  
 » les pieds nuds & sans bas. Leurs ha-  
 » bits journaliers ne consistent qu'en  
 » des caleçons & une calaque. Mais,  
 » les jours de fêtes , ceux qui se pi-  
 » quent d'être bien vêtus , ont une

» chemise , & une espece de jupe de  
 » toile de couleur , ou d'une étoffe lé-  
 » gere qu'on nomme *candale* , & qui  
 » ne va que jusqu'aux genoux. Le haut  
 » plissé par une ceinture , a deux fen-  
 » tes sur les hanches , qui se ferment  
 » avec des rubans. Ils portent un petit  
 » pourpoint sans basque , qui laisse  
 » trois doigts de vuide entre lui & la  
 » candale , pour faire bouffer plus li-  
 » brement la chemise. S'ils sont assez  
 » riches pour se procurer des boutons  
 » d'argent , ou de pierres de couleur ;  
 » ils en mettent au col & aux poi-  
 » gnets ; & lorsque, dans cette parure,  
 » ils ont la tête couverte d'un chapeau,  
 » on trouve qu'ils ont assez bonne  
 » mine. Avant le mariage , ils portent  
 » deux pendans d'oreilles , comme les  
 » femmes ; ensuite ils n'en mettent plus  
 » qu'un seul.

» Les négresses , dans leur habille-  
 » ment de cérémonie , ont ordinaire-  
 » ment deux jupes. Celle de dessous  
 » est de couleur , & l'autre de toile  
 » blanche , ou de mousseline. Par-dessus  
 » est un corset à petites basques , avec  
 » une échelle de rubans ; les autres or-  
 » nemens sont des dentelles, des boucles  
 d'oreilles

» d'oreilles , des bagues , des bra-  
 » celets , des colliers , &c. Mais on  
 » ne voit cet air de propreté, qu'aux  
 » negres & négresses qui se sont mis  
 » en état, par leur travail & leur éco-  
 » nomie, de se procurer ces diverses  
 » parures : car, à l'exception de ceux ou  
 » de celles qui, dans les maisons, servent  
 » de laquais ou de femmes de chambre,  
 » il n'y a personne qui fasse l'inutile dé-  
 » pense de parer un troupe d'esclaves.

» Tout ce que possèdent ces derniers ,  
 » appartient à leur maître , soit qu'ils  
 » se le soient procuré par leur industrie ,  
 » soit qu'il l'ayent acquis par la libéra-  
 » lité d'autres personnes. Ils sont inca-  
 » pables de succéder , de disposer &  
 » de contracter de leur chef, & plus  
 » encore de posséder des offices publics  
 » de diriger les affaires , d'être pris  
 » pour experts , pour arbitres , pour  
 » témoins , tant en matieres civiles ,  
 » que criminelles , à moins qu'ils ne  
 » soient témoins nécessaires , & seu-  
 » lement faute d'autres : mais, dans  
 » aucun cas , ils ne peuvent l'être con-  
 » tre leurs maîtres.

La loi défend aussi de leur rendre  
 » la liberté à prix d'argent, de peur que



» pour en avoir , ils ne se portent  
» au vol & au brigandage. Pour y ob-  
» vier , il ne doivent être affranchis  
» que par une permission du conseil su-  
» périeur ; & elle ne s'accorde que  
» pour des raisons légitimes. Sans cette  
» formalité , les affranchissemens font  
» nuls , & les maîtres privés de leur  
» esclave.

» Les Européens se trompent , lors-  
» qu'ils s'imaginent que nous faisons  
» consister la beauté des negres dans  
» un nez écrasé & de grosses levres :  
» nous voulons , au contraire , des traits  
» bien réguliers. Les Espagnols y appor-  
» tent encore plus d'attention ; ils ne  
» regardent point à cinquante piaftres  
» de plus ou de moins , pour acquérir  
» une belle négresse. Avec la régula-  
» rité des traits , ils veulent qu'elle ait  
» la taille bien faite , une peau fine  
» & d'un noir luisant. Le goût dé-  
» pravé des Européens pour les femmes  
» de cette couleur , est aussi étonnant ,  
» qu'il est général dans nos isles. Les  
» uns y sont entraînés par l'occasion ,  
» la facilité , l'exemple , & peut-être  
» aussi par le physique du climat ; les  
» autres par l'indolence , la fierté des

» blanches, & le peu de soin qu'elles ont  
 » de plaire ; quelque-uns, par un motif  
 » de curiosité, ou pour d'autres raisons  
 » encore qu'on imagine aisément. Voilà,  
 » sans doute, ce qui rend si commun un  
 » sentiment désavoué par la délicatesse,  
 » & contredit par les dégoûts sans nom-  
 » bre, que la nature paroît lui avoir  
 » opposés. Il est malheureux, & cepen-  
 » dant très - vrai, que les colonies re-  
 » tirent un fort grand avantage de cette  
 » corruption de mœurs, de cette dé-  
 » pravation de goût. Les négresses qui  
 » vivent avec des blancs, sont ordinai-  
 » rement plus attentives à leurs de-  
 » voirs, & garantissent leurs maîtres,  
 » ou leurs amans, des complots des au-  
 » tres esclaves. Le gouvernement leur  
 » a l'obligation d'avoir découvert plus  
 » d'une conspiration formée par les  
 » noirs. En général, ces femmes ont  
 » un attachement plus décidé pour les  
 » hommes de leur couleur ; mais elles  
 » comprennent qu'elles seroient moins  
 » heureuses, si elles leur étoient sou-  
 » mises. La vanité est ordinairement  
 » l'écueil de leur sagesse ; elles ne ré-  
 » sistent presque jamais aux offres qui  
 » leur sont faites par les blancs.

» On nous amene, de quelques can-  
 » tons d'Afrique , des negres qui pen-  
 » sent qu'après leur mort , ils s'en re-  
 » tournent dans leur patrie. S'ils sont  
 » mécontents de leurs maîtres , ou s'ils  
 » prennent quelque dégoût de la vie,  
 » ils n'hésitent point à se l'ôter. Pour  
 » les empêcher d'attenter à leurs  
 » jours , il faut , quand on les châtie,  
 » les punir très - sévèrement , parce  
 » qu'alors ils craindroient de se mon-  
 » trer dans leur pays, avec les marques  
 » des coups de fouet qu'ils ont reçus.  
 » J'en ai connu un qui menaçoit de se  
 » tuer , si on le punissoit. Quand il eut  
 » le corps déchiré , on le laissa en  
 » liberté ; on lui donna une corde &  
 » des instrumens propres à trancher  
 » sa vie ; on l'en défioit même. Les plai-  
 » santeries l'emportèrent sur le déses-  
 » poir ; & il n'osa s'y résoudre. Ce  
 » même esclave , passant ensuite à un  
 » autre maître qui le traitoit avec dou-  
 » ceur , finit par s'étouffer avec sa lan-  
 » gue , sur de simples menaces qui lui  
 » avoient été faites.

» Un Anglois de l'isle de Saint- Chris-  
 » tophe employa un stratagême fort  
 » heureux, pour sauver ses negres qui

» se pendoient les uns après les autres.  
 » Il fit charger, sur des charrettes, des  
 » chaudières à sucre, & tout l'attirail  
 » de sa fabrique, avec ordre à tous les  
 » noirs de le suivre dans le bois. Il  
 » leur présenta à chacun une corde,  
 » en retint une pour lui, & leur  
 » dit, qu'ayant appris le dessein où ils  
 » étoient de retourner en Guinée, il  
 » vouloit les y accompagner; qu'il y  
 » avoit acheté une grande habitation,  
 » où il étoit résolu d'établir une sucre-  
 » rie; qu'il les jugeoit plus propres à  
 » ce travail, que ceux du pays, qui  
 » n'y étoient pas exercés; qu'alors ne  
 » craignant plus qu'ils puissent s'enfuir,  
 » il les feroit travailler jour & nuit,  
 » sans leur accorder le repos ordinaire  
 » du dimanche; que par ses ordres,  
 » on avoit déjà repris en Afrique, ceux  
 » qui s'étoient pendus les premiers, &  
 » qu'ils les y feroit travailler les fers  
 » aux pieds. La vue des charrettes  
 » ayant confirmé cet étrange discours,  
 » ils ne douterent plus des intentions de  
 » leur maître, sur-tout lorsque, les  
 » pressant de se pendre, il feignit d'at-  
 » tendre qu'ils eussent fini leur opéra-  
 » tion, pour hâter la sienne, & partir



» avec eux. Il avoit même déjà choisi  
 » son arbre; & sa corde y étoit attachée.  
 » Ils tinrent alors conseil entr'eux; &  
 » la misère de leurs compagnons, la  
 » crainte d'être encore plus malheu-  
 » reux, les firent changer de résolu-  
 » tion. Ils vinrent se jeter aux pieds  
 » de leur maître, pour le supplier de par-  
 » donner à leurs camarades morts, & lui  
 » promirent qu'aucun d'eux ne pen-  
 » roit plus à le quitter. Il se laissa presser  
 » long-tems; & l'accommodement se  
 » fit enfin, à condition que, s'il apprenoit  
 » qu'aucun d'eux se fût encore ôté la vie,  
 » il feroit mourir tous les autres, pour  
 » les envoyer à sa sucrerie de Guinée.

» Un autre habitant s'avisa de faire  
 » couper la tête & les mains à ceux de  
 » ses esclaves, qui s'étoient étranglés, &  
 » de tenir leurs membres enfermés sous  
 » la clef dans une cage de fer, suspendue  
 » au milieu de sa cour. L'opinion des  
 » negres étant que leurs morts empor-  
 » tent avec eux leurs corps en Afrique,  
 » il leur disoit : vous pouvez, vous  
 » autres, vous tuer quand il vous plaira;  
 » mais j'aurai le plaisir de vous rendre  
 » pour toujours misérables, puisque  
 » vous trouvant sans tête & sans mains,

» vous ferez incapables de voir , d'en-  
 » tendre , de parler , de manger & de  
 » travailler. Ils rirent d'abord de cette  
 » idée ; car rien ne pouvoit leur per-  
 » suader que les morts ne trouvaient  
 » pas bientôt moyen de reprendre  
 » tous leurs membres. Mais lorsqu'ils  
 » les virent constamment dans le même  
 » lieu, ils jugerent enfin, que leur maî-  
 » tre étoit plus puissant qu'ils ne l'a-  
 » voient imaginé ; & la crainte du  
 » même malheur leur fit perdre l'envie  
 » de se pendre. Ces remedes bisarres  
 » sont proportionnés à la portée de  
 » leur esprit , & semblent justifier la  
 » rigueur avec laquelle on les traite.

» Il y a des negres de différentes na-  
 » tions , dont les uns sont plus intelli-  
 » gens & plus susceptibles d'instruction  
 » que les autres ; mais cet avantage est  
 » compensé par un horrible défaut ;  
 » c'est que , pour l'ordinaire , ceux qui  
 » se distinguent par leur habileté , sont  
 » exercés à faire usage du poison , &  
 » se servent trop souvent, dans nos isles,  
 » de ce terrible instrument de la per-  
 » fidie , de la vengeance & de la haine.  
 » Quand ils en veulent à leur maître ,  
 » ils empoisonnent ses esclaves , &

200 SUITE DE S. DOMINGUE.

» font mourir, par le même moyen, les  
» bœufs , les chevaux , les mulets ,  
» & tous les bestiaux de son habita-  
» tion. Ces malheureux , afin de n'être  
» point soupçonnés , commencent  
» leurs crimes sur leur propre famille,  
» & font périr leurs enfans , leurs fem-  
» mes , & même leurs maîtresses. Ils ne  
» sont pas excités à toutes ces horreurs  
» par la seule vengeance ; souvent celui  
» qui en forme le projet , ou qui les  
» commet , est précisément le negre le  
» mieux traité de l'habitation. Alors  
» la cruauté ne peut être conduite, que  
» par le plaisir barbare d'humilier son  
» maître , en le rapprochant , autant  
» qu'il le peut, de la misere de son état.  
» Ce qu'il y a de singulier , c'est qu'ils  
» n'essayent point leurs poisons sur  
» les blancs , parce qu'ils sont persuadés  
» que leur effet dépend uniquement de  
» la puissance de leurs dieux , qui , dans  
» leur opinion , n'ont aucun pouvoir  
» sur les Européens. Cette idée nous  
» met à couvert de leurs attentats ,  
» sans quoi nous en serions souvent  
» les victimes. Les negresses , quoi-  
» qu'aussi emportées dans toutes leurs

» passions, ne s'abandonnent point à  
 » ces sortes d'excès, soit que leurs  
 » maris ne leur communiquent point  
 » leurs détestables secrets, soit que la  
 » timidité, la foiblesse ou la douceur  
 » de leur sexe les éloignent de ces  
 » cruelles entreprises.

» Lestraits que nous remarquons dans  
 » les negres qui peuplent nos colonies,  
 » ne sont pas même ceux qu'avoit tracés  
 » la nature, ni qu'auroient formés la li-  
 » berté, l'éducation, & l'influence du cli-  
 » mat, s'ils étoient restés dans leur pays:  
 » leur avilissement dans nos isles doit les  
 » avoir altérés. A l'égard du caractère,  
 » on ne peut guere connoître celui  
 » d'une race d'hommes opprimés, qui  
 » voit les châtimens sans cesse levés  
 » sur sa tête, & la violence toujours  
 » soutenue par la politique, l'intêret &  
 » la sûreté publique. Comment juger  
 » du vrai génie d'une nation enchaînée,  
 » chez qui le desir même de la liberté  
 » est un crime? Des Européens pris &  
 » faits esclaves à Tunis, ont avoué,  
 » que dans cet état, ils étoient aussi  
 » méchans, & servoient aussi mal  
 » leurs maîtres, que ceux de nos isles.



» Tels font pourtant les hommes avec  
» qui nous avons à vivre ; voilà les  
» agens nécessaires de ces fortunes ,  
» dont l'éclat éblouit les Européens ,  
» & leur dérobe les inquiétudes qui  
» les accompagnent. »

Je fuis , &c.

*A Saint - Domingue , ce 4 Août  
1750.*



## LETTRE CXXVIII.

## LES ANTILLES.

**D**EPUIS plus de trois mois, Madame, je parcours, dans le nouveau monde, un Archipel moins célébré par les poètes, mais plus connu dans l'histoire du commerce, plus fréquenté aujourd'hui, que l'Archipel de la Grece. Chaque jour il part d'une Antille à l'autre, plusieurs vaisseaux qui rendent si aisée la communication entre ces isles, que profitant de cette facilité, j'ai cédé à la curiosité de les voir; & voici, en peu de mots, le chemin que j'ai suivi. De Saint-Domingue à Portorico, de Portorico à la Guadeloupe, de la Guadeloupe à la Martinique, de la Martinique à Sainte - Lucie, Saint - Vincent, la Barbade, Tabaco, la Grenade, & Surinam, où je suis présentement. J'ai passé successivement chez les Espagnols, les François, les Anglois,

les Hollandois, les Danois; j'ai vu des contrées nombreuses, couvertes de troupeaux d'esclaves, & les trois quarts des habitans changés en bêtes, pour le service de l'autre quart. J'ai vu, malgré l'influence & l'empire du climat, les mœurs Européennes transportées en Amérique; j'ai vu l'Espagnol orgueilleux & indolent, se procurer, avec son or, un luxe que sa paresse lui refuse. J'ai vu l'Anglois, ennemi du repos & de la gêne, aussi jaloux de la liberté, que de l'étendue de son commerce. J'ai vu le François léger, vif, entreprenant, mais toujours soumis aux loix de son pays, toujours guidé par la sagesse du gouvernement. Les Danois & les Hollandois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique; ils possèdent un ou deux rochers, sur lesquels ils déploient les miracles de leur frugalité & de leur industrie, vertus favorites de ces deux nations.

San-Juan de Portorico, capitale de l'île de ce nom, est éloignée de quinze ou vingt lieues de celle de S. Dominique. Ce pays fut découvert par Christophe Colomb; les Espagnols le nom-

merent Portorico , à cause de l'excellence de son port , & les François Portoric. A son entrée est une petite isle , qui a été jointe à la grande , par le moyen d'une chaussée faite au travers du havre. Ponce de Leon y jetta les premiers fondemens d'une colonie : il commença par y bâtir une bourgade , & voulut ensuite asservir les Indiens , comme on avoit fait à Saint-Domingue ; mais il reconnut qu'il s'étoit trop flatté , en croyant pouvoir disposer de ces insulaires comme d'un peuple conquis. Ils n'eurent pas plutôt senti la pesanteur du joug Castillan , qu'ils cherchèrent les moyens de s'en délivrer. Ils s'assemblerent entr'eux ; & le premier objet de leur délibération , fut de s'assurer si les Espagnols étoient effectivement immortels , comme ils en avoient la réputation. L'occasion d'éclaircir un fait de cette importance , ne tarda pas à se présenter. Un Castillan s'étant fait accompagner par quelques Indiens , pour l'aider dans un passage difficile , arriva au bord d'une rivière qu'il fallut traverser. Un de ses guides se présenta pour le charger sur ses épaules ; & lorsqu'il fut au milieu de l'eau ,



il se laissa tomber avec son fardeau. Les autres Indiens se joignirent à lui pour tenir long-tems l'Espagnol sous les flots; & le voyant enfin sans aucune marque de vie, ils tirèrent le corps sur la rive. Cependant, comme ils ne pouvoient encore se persuader qu'il fût mort, ils lui firent des excuses de lui avoir laissé boire tant d'eau, en protestant que sa chute les avoit beaucoup affligés. Leurs discours étoient accompagnés des plus grandes démonstrations de douleur, pendant lesquelles ils ne cessèrent de tourner le cadavre, & d'observer s'il respiroit. Cette comédie dura trois jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils fussent assurés de la mort de l'Espagnol, par la puanteur qui commençoit à s'exhaler.

Désabusés de la prétendue immortalité de leurs tyrans, ces insulaires prirent la résolution de s'en défaire à toute sorte de prix. Leur entreprise fut conduite avec beaucoup de secret; & les Castillans étant sans défiance, ils en massacrèrent un grand nombre, avant que les autres eussent ouvert les yeux sur le danger. Ponce, alarmé pour lui-même, rassembla aussi-tôt tout son

monde ; & pressant les sauvages dans leurs retraites, il en tira une vengeance qui leur ôta pour jamais l'espérance de rentrer en liberté. Il fut admirablement secondé par un chien , dont l'histoire nous a conservé le nom & les exploits. Brezerillo (c'est le nom de cet animal) faisoit des exécutions surprenantes, & savoit , dit-on , distinguer les Indiens ennemis , de ceux qui vivoient en paix avec les Espagnols : aussi, ajoute-t-on, étoit-il, lui seul, plus redouté que quatre-vingt-dix Castillans. On lui donnoit la même portion qu'à un arbalétrier, non-seulement en vivres , mais en or , en esclaves, & en butin, que son maître recevoit. Les Espagnols , qui aiment à se repaître de faits où il entre du merveilleux , racontent que , voulant faire dévorer une vieille Indienne qui leur déplaisoit , ils la chargerent d'une lettre qu'elle devoit porter à quelque distance. Lorsqu'ils la virent sortie , ils lâcherent le dogue , qui courut à elle avec fureur. La femme effrayée prit une posture suppliante ; & lui montrant la lettre, elle lui dit : » l'écrit que je porte, » seigneur chien , s'adresse aux chré- » tiens vos freres ; ce sont eux qui m'en-

» voient ; ne me faites point de mal ;  
» je suis à leur service ». L'animal s'adoucit , la flaira , leva la jambe , pissa contre elle , & la laissa.

Dans sa plus grande longueur , l'isle de Portoric n'a pas plus de quarante lieues , sur quinze ou seize de largeur , & cent vingt de circuit. Elle est remplie de montagnes , dont quelques-unes sont revêtues de bois & de verdure. Elle a peu de plaines , beaucoup de vallons , & quantité de rivières qui servent à la rendre fertile. Elle abonde en sucre , en coton , en café , en vanille , riz , maïs & manioc. Les vaches & les bœufs sauvages y sont communs ; & leur cuir ne fait pas la partie la moins essentielle de son commerce. Elle produit aussi quantité d'arbres fruitiers , & autres bois propres à toutes sortes d'ouvrages. On y voit beaucoup de gibier ; & le poisson que fournit la mer voisine , est excellent. La ville capitale n'a ni murs ni remparts ; mais le port est gardé par un château ; & la petite isle qui la joint , est impénétrable , à cause des bois épais qui la couvrent : deux petits forts en défendent l'approche.

Les rues de la ville sont larges , peu longues ; les maisons assez bien bâties , mais point ornées. Il y a peu de fenêtres , mais de grandes portes pour recevoir le vent qui rafraîchit l'air. Les croisées ne sont garnies , ainsi que dans la plus grande partie des Antilles , que d'un canevas très-fin ; car le verre ne résisteroit point à la violence des ouragans. La cathédrale , dédiée à S. Jean-Baptiste , a un double rang de colonnes ; & sa structure est assez belle. L'évêque est suffragant de l'archevêque de Saint-Domingue. Le gouverneur réside dans la capitale , auprès de laquelle on voit une abbaye de Bénédictins. Les autres lieux les plus considérables , sont les forteresses de Quadanilla & San-Germano , l'une au midi , & l'autre à l'occident de l'île.

Pendant le tems que nous restâmes à Portoric , notre vaisseau changea ses marchandises contre de l'argent en barre , de la poudre d'or & des piastras. Vous n'imaginerez pas combien il est difficile , aux étrangers , d'y faire le commerce , ainsi que sur toutes les côtes soumises à la domination Espagnole. Il faut user d'une infinité de



précautions & de ruses , pour se garantir de la violence qu'exerce ordinairement cette nation , contre tous les bâtimens dont elle peut s'emparer. Un navire qui veut entrer dans le port , feint d'avoir besoin d'eau , de bois , ou de vivres. Un placet présenté au gouverneur , expose les besoins & les dangers de l'équipage. Quelquefois c'est un mât qui menace ruine , & qu'on ne peut raccommoder , sans débarrasser le vaisseau , & conséquemment sans décharger les marchandises. Le gouverneur se laisse persuader par un présent ; & les autres officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port : nulle formalité n'est négligée ; on enferme soigneusement toute la cargaison ; on applique le sceau à la porte du magasin , par laquelle on l'a fait entrer ; mais on a soin qu'il y en ait une autre , qui n'est pas scellée , par laquelle on prend le tems de la nuit , pour la faire sortir & mettre à la place les marchandises d'échange. Aussitôt que ce commerce est fini , le mât se trouve rétabli ; & le vaisseau met à la voile.

C'est ainsi que se débitent les plus grosses charges : à l'égard des moindres , qui viennent ordinairement dans des barques étrangères , on les mene à l'embouchure des rivières, fans sortir de son bord. On avertit les habitations voisines par un coup de canon ; & les Espagnols qui veulent trafiquer , s'y rendent dans des canots avec leurs marchandises. C'est toujours la nuit , que se fait ce commerce ; mais on doit user de beaucoup de circonspection , & sur-tout ne laisser jamais entrer, dans le bâtiment, trop de monde à la fois , crainte d'insulte. Il faut aussi être bien retranché , bien armé , bien attentif à observer les Espagnols ; car ce sont de grands escamoteurs. Si l'on s'apperçoit de quelque subtilité, on ne doit les avertir que d'un ton civil, en feignant de la prendre pour une méprise , si l'on ne veut s'exposer à de fâcheuses querelles.

On appelle ce commerce , où jamais il n'est question de crédit , *traiter à la pique*. L'usage est de faire , devant la chambre du capitaine , un retranchement avec une table , sur laquelle on étale les échantillons de tout ce qui est à vendre. Le marchand , ou son com-

mis , à la tête de quelques gens armés, est derriere cette table. Le reste de l'équipage est sur le pont , pour faire les honneurs & offrir des rafraîchissemens à ceux qui arrivent. Si ce sont des personnes de distinction , qui fassent des emplettes considérables , on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de plusieurs coups de canon. Mais il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes , ni se trouver les plus foibles ; car si les Espagnols peuvent s'emparer de la barque , il est rare qu'ils y manquent ; ils la pillent , & la coulent à fond. Il est vrai que sur la moindre plainte de cette nature , ils seroient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auroient enlevé , non pas en faveur des propriétaires , mais au profit des officiers de justice. Malgré cela , cette maniere de négocier est plus sûre , moins coûteuse & plus usitée , que celle de feindre des besoins d'eau , de bois, ou de vivres, pour entrer dans le port ; cette derniere est sujette à quantité d'inconvéniens & d'embarras.

Le commerce avec les Espagnols a encore d'autres difficultés , par la bisarrierie de leur caractère. A moins qu'on ne sçache les tromper , ils ne veulent

payer la marchandise qu'au-dessous de sa valeur. Il faut alors sçavoir se relâcher ; & comme ils se piquent de noblesse , on est sûr de réparer sa perte , en flattant leur vanité. Les Anglois & les Hollandois excellent dans ces petites ruses. Quand un Espagnol , qui achete de la toile pour se faire une ou deux chemises , s'obstine à demeurer au-dessous du prix , ils ne laissent pas de la lui donner ; mais ensuite, ils lui montrent des dentelles , qu'ils lui font payer dix fois plus qu'elles ne valent , en lui persuadant que les grands d'Espagne n'en portent plus d'autres.

De Portoric à la Guadeloupe , on rencontre plusieurs isles , où nous ne jugeâmes point à propos de nous arrêter. J'en parlerai cependant , d'après le récit d'un naturaliste Danois , qui montoit le même vaisseau , & voyageoit par ordre de sa cour. L'histoire naturelle des Antilles , n'étoit pas l'unique objet de ses observations : elles rouloient également sur la partie historique , civile & politique de ces isles. Il nous les nomma toutes , suivant leur position , en commençant par Saint-Thomas , les Vierges , Anégada , Sainte-



Croix , Sombrera , Anguilla , Saint-Martin , Saint-Barthelemi , Saba , Saint-Eustache , Saint-Christophe , la Barboude , Nieve , Antigoa , Montferrat , la Désirade , Marie - Galante & les Saints , qui forment une espece de quart de cercle dans le golphe du Mexique.

La premiere appartient au roi de Danemarck , sous la protection duquel les Prussiens & les Brandebourgeois y ont des possessions ; mais ce sont les Hollandois , qui, sous le nom des Danois, en font presque tout le commerce. On y voit aussi quelques François réfugiés , & un petit nombre de catholiques. « Il est assez singulier , me disoit » notre sçavant ( & c'est ici que com- » mence son récit ) que toutes ces » différentes religions n'y ayent encore » aucun temple. Les deux dominan- » tes sont la luthérienne & la calvi- » niste.

» Cette isle est renommée par la » commodité naturelle de son port : » c'est un enfoncement formé par deux » montagnes assez hautes du côté de » la terre , mais qui, en s'abaissant insen- » siblement vers la mer , forment

» deux mottes plates , propres à recevoir chacune une batterie pour la défense de l'isle. Elle n'a guere que six à sept lieues de tour ; & l'on observe , en y arrivant , une forteresse au fond du port , avec de très-petits bastions , sans fossés , & sans ouvrages extérieurs.

» La ville se présente à cinquante pas de ce fort , & suit la figure de l'anse. Elle ne contient qu'une longue rue , qui se termine au comptoir de la compagnie Danoise , grand & bel édifice , composé de quantité de logemens , & de magasins commodes , soit pour les marchandises , soit pour la garde des negres , dont cette compagnie fait un grand commerce. Les maisons , qui n'étoient que des fourches plantées en terre , revêtues de torchis , & couvertes de roseaux , sont bâties de brique , depuis qu'un incendie les a toutes réduites en cendres. Elles sont basses , mais propres , pavées de faïence , & blanchies à la maniere des Hollandois.

» Le Dannemarck étant presque toujours neutre dans les guerres de l'Europe , ce port est ouvert à toutes

» les nations. Il sert d'entrepôt , pen-  
 » dant la paix , pour le commerce que  
 » les François , les Anglois , les Espa-  
 » gnols & les Hollandois n'osent faire  
 » ouvertement dans leurs isles. Pen-  
 » dant la guerre , il est le refuge  
 » des vaisseaux marchands poursuivis  
 » par les corsaires. D'un autre côté,  
 » c'est là que les pirates menent leurs  
 » prises & les vendent. Ainsi les habi-  
 » tans de Saint - Thomas profitent des  
 » malheurs des vaincus , sans avoir  
 » contribué à leur perte , & partagem  
 » avec les vainqueurs , le fruit d'une  
 » victoire qui ne leur a rien coûté.  
 » C'est de leur port , que partent aussi  
 » quantité de barques , pour aller en  
 » traite sur les côtes de terre ferme ,  
 » d'où elles rapportent beaucoup d'ar-  
 » gent en especes , ou en barres. Tant  
 » d'avantages font régner , dans cette  
 » isle , l'abondance de toutes sortes de  
 » richesses & de provisions.

» C'est principalement au monarque  
 » glorieux qui nous gouverne , dit  
 » notre Danois , que l'isle de Saint-  
 » Thomas est redevable de cette prof-  
 » périté. Les accroissemens les plus  
 » importans de notre commerce , sont  
 l'effet

» l'effet de la générosité de ce roi bien-  
 » faisant ; & la renommée doit appren-  
 » dre à tout l'univers , la grandeur  
 » d'ame d'un prince, qui a donné à la  
 » compagnie des Indes occidentales  
 » plusieurs millions , pour ouvrir à tous  
 » les sujets , de nouvelles sources d'o-  
 » pulence. Ne condamnez pas , ajou-  
 » ta-t-il , le juste enthousiasme , qu'ex-  
 » cite en moi , dans ce moment , le  
 » souvenir de ses vertus royales , &  
 » cette attention continuelle à tout ce  
 » qui intéresse le bonheur de ses peu-  
 » ples. Dans un âge , où les passions &  
 » les plaisirs multiplient les desirs des  
 » rois , il a sçu renfermer ses besoins  
 » dans les bornes les plus étroites.  
 » C'est par-là , qu'il s'est mis en état  
 » de répandre cette multitude de bien-  
 » faits , qui portent la fertilité dans  
 » tout son royaume. Les anciennes  
 » manufactures ont été ranimées ; sa  
 » main fertile en a ouvert de nouvelles.  
 » Pour en assurer la perpétuité , il a  
 » fondé un séminaire d'industrie , où  
 » les enfans des pauvres apprendront  
 » à en être un jour les soutiens. plu-  
 » sieurs académies , qui lui doivent  
 » leur naissance , & ornent sa capitale ,



» le jardin botanique , dont il va l'en-  
 » richir , annonceront à la postérité ;  
 » la protection signalée qu'il accorde  
 » aux arts & aux sciences : l'hôpital  
 » général qu'il vient de fonder , est  
 » l'ouvrage de son humanité. La recon-  
 » noissance me force de vous parler aussi  
 » de ces pensions données à des sçavans  
 » pour les faire voyager , de ces grati-  
 » fications accordées aux artistes & aux  
 » fabriquans, de ces dons sans nombre,  
 » répandus sur tous ceux qui se ren-  
 » dent recommandables par des talens  
 » utiles. Ces monumens de munificence  
 » découvrent la grandeur de ses senti-  
 » mens & de ses idées , & prouvent  
 » qu'une sage économie fournit aux  
 » souverains, un fond inépuisable de  
 » libéralités.

» De Saint-Thomas, je passai entre  
 » les petites isles , qu'on nomme les  
 » *Vierges*. C'est une des plus agréables  
 » navigations ; on croit être dans une  
 » grande prairie , coupée , de part &  
 » d'autre , par quantité de bosquets.  
 » J'en vis quelques-uns d'habités ; mais  
 » on assure que la plupart sont déserts.  
 » On appelle la *Grosse Vierge* , la plus  
 » grande de ces petites isles , occupée  
 » par les Anglois , qui daignent à peine

» la compter parmi leurs établissemens.  
 » Les habitans y sont très-pauvres : ils  
 » y recueillent un peu de riz , de tabac  
 » & de coton. Leur nourriture com-  
 » mune est du poisson , parce que la  
 » pêche y est extrêmement abondante.  
 » Ils n'ont d'eau douce , que celle qui  
 » tombe du ciel , & qu'ils gardent  
 » dans des futailles. Lorsqu'elle est  
 » consommée , ou corrompue , leur  
 » ressource est l'eau de pluie , qui se  
 » trouve dans le creux des rochers , &  
 » sur laquelle il se forme une croûte  
 » verte & épaisse , qu'on se garde bien  
 » de rompre entièrement. On la con-  
 » serve , au contraire , avec beaucoup  
 » de soin , parce qu'elle modere l'ar-  
 » deur du soleil ; & l'ouverture qu'on  
 » y fait , n'est que de la grandeur du  
 » vaisseau , avec lequel on puise de  
 » l'eau.

» Nous nous approchâmes de l'Ané-  
 » gada , ou l'isle Noyée , ainsi nommée ,  
 » parce qu'elle est plate , basse , & sou-  
 » vent inondée de l'eau de la mer ,  
 » dans les endroits les moins élevés.  
 » On prétend qu'un galion Espagnol  
 » s'y perdit autrefois , & que l'argent  
 » qu'il portoit , fut caché en terre , ou

» il est resté enseveli. L'espérance d'une  
 » si belle proie a tenté plus d'une fois  
 » les habitans des isles voisines & les  
 » flibustiers. Plusieurs ont répandu  
 » qu'on avoit trouvé quelque portion  
 » du trésor, mais que le corps du dépôt  
 » n'a pas encore été découvert.

» Sombrera est une isle inhabitée,  
 » à cause du peu de bonne terre qui  
 » couvre sa superficie. Les Espagnols  
 » l'ont ainsi nommée, parce qu'étant  
 » ronde & plate, avec une haute mon-  
 » tagne au milieu, elle représente assez  
 » bien la figure d'un chapeau. Vers le  
 » milieu de l'autre siècle, les François  
 » abandonnerent l'isle de Sainte-Croix,  
 » par ordre du gouvernement, pour  
 » aller peupler la colonie de Saint-Do-  
 » mingue. Ils l'ont ensuite vendue à la  
 » compagnie de Danemarck, qui vient  
 » d'y faire bâtir un fort. Anguilla est  
 » habitée par les Anglois. Sa figure lui  
 » a fait donner le nom qu'elle porte:  
 » dans l'endroit où elle est le plus large,  
 » on trouve un ruisseau, autour duquel  
 » ils ont fait quelques cabanes.  
 » Mais leur extrême paresse les fait  
 » vivre dans l'indigence. Cependant  
 » le sol en est très-bon; & des hommes

» plus industrieux pourroient en tirer  
 » parti. Cette colonie subsiste sans  
 » prêtres, sans ministres, sans gou-  
 » vernement, sans magistrats, & ne  
 » s'en estime que plus heureuse.

» A propos de prêtres, on m'a dit que  
 » des François & des Hollandois s'étant  
 » établis dans la petite isle de Saint-  
 » Martin, les premiers avoient choisi  
 » parmi eux, pour leur commandant,  
 » un chirurgien de profession, qui  
 » faisoit aussi l'office de curé. C'étoit  
 » lui qui assembloit le peuple à l'église,  
 » faisoit le prône, récitoit les prières,  
 » donnoit avis des fêtes & des jeûnes.  
 » Aux fonctions de chirurgien, de  
 » pasteur & de commandant, il joi-  
 » gnoit celle de juge, assisté du maître  
 » d'école & de son frater, qui lui te-  
 » noient lieu, l'un d'assesseur, l'autre  
 » de greffier. Cette cour décidait sou-  
 » verainement & en dernier ressort,  
 » de toutes les contestations qui s'é-  
 » levoient dans la colonie. On n'y  
 » compte guere aujourd'hui, que deux  
 » cens François, logés dans vingt ou  
 » trente maisons, qui forment la ville  
 » de Saint-Martin. Les Hollandois y  
 » ont leur quartier, séparé de celui



» des François , par une haute monta-  
 » gne. Ils vivent en bonne intelligence  
 » dans cette île , qui a tout au plus  
 » quinze ou seize lieues de tour. On  
 » n'y trouve , ni ports , ni rivières ,  
 » mais seulement quelques fontaines ,  
 » qui ne donnent de l'eau , que dans  
 » les tems de pluie , & tarissent dans la  
 » sécheresse. On a recours alors à l'eau  
 » de citerne ; on y recueille du sel en  
 » abondance , dans des salines natu-  
 » relles , d'où il se tire sans dépense  
 » & sans travail. Les autres produc-  
 » tions sont le tabac , l'indigo , le rocou  
 » & le manioc. Les Espagnols ont  
 » les premiers habité ce pays , & y  
 » avoient une forteresse , dans la seule  
 » vue d'empêcher les Européens de  
 » s'établir dans les îles voisines ; mais  
 » n'ayant pu s'opposer aux entreprises  
 » des François & des Anglois , ils se  
 » déterminèrent enfin à l'abandonner.

» La petite île de Saint-Barthelemi  
 » appartient à la France , qui ne la  
 » garde , que parce qu'elle a un excel-  
 » lent port , où des vaisseaux de toute  
 » grandeur peuvent être à couvert sur  
 » un très-bon fond ; car d'ailleurs cette  
 » terre n'est propre qu'à cultiver du

» tabac. Saba n'est occupée que par  
 » quelques familles Hollandoises, dont  
 » le commerce principal est en fou-  
 » liers ; ils en fournissent à toutes les  
 » Antilles ; & l'on ne voit nulle part  
 » autant de cordonniers. Avec ce trafic,  
 » un peu d'indigo & de coton , ils  
 » vivent dans une forte d'abondance ,  
 » ont des maisons commodes , des  
 » meubles propres , de l'argent & des  
 » esclaves. Il regne entr'eux une très-  
 » grande union ; & ils mangent sou-  
 » vent les uns chez les autres. Ils n'ont  
 » point de boucherie ; mais ils tuent  
 » des bestiaux , chacun à leur tour ,  
 » autant qu'il en faut pour la subsistance  
 » du quartier. Chaque particulier va  
 » prendre la viande dont il a besoin ,  
 » & la rend en nature , quand son  
 » tour est arrivé. Cette isle a cela de  
 » particulier , qu'on la prend d'abord  
 » pour un rocher escarpé de toutes  
 » parts. Un chemin en zig-zag , taillé  
 » dans le roc , conduit à son sommet ,  
 » où le terrain se trouve uni , bon &  
 » fertile. C'est une forteresse naturelle,  
 » dans laquelle il est impossible de for-  
 » cer les habitans , lorsqu'ils ne man-  
 » quent point de vivres. Ils ont fait ,

» à côté du chemin , des amas de  
» pierres foutenues sur des planches ,  
» qu'ils peuvent faire tomber , par le  
» moyen d'une corde , sur l'ennemi  
» qui entreprendroit de les attaquer.

» Saint-Eustache est encore une île  
» Hollandoise , mais plus grande &  
» mieux peuplée que la précédente.  
» Elle n'est séparée de Saint-Christo-  
» phe , que par un canal large de trois  
» lieues. Cette dernière doit son  
» nom à l'amiral Colomb. Il l'appella  
» ainsi , disent quelques - uns , à cause  
» de la figure de ses montagnes :  
» il y en a une fort grande , sur la-  
» quelle une autre plus petite est  
» assise , comme l'enfant Jesus sur les  
» épaules du saint géant. D'autres  
» croient qu'il lui donna son nom ,  
» parce qu'il la découvrit le jour de sa  
» fête. Quoique les Espagnols préten-  
» dissent s'en être assuré la possession ,  
» ils n'y ont jamais eu de colonie. L'île  
» n'étoit peuplée que par les Caraïbes ,  
» ses habitans naturels , lorsque , par  
» un pur effet du hazard , deux vais-  
» seaux , l'un François , l'autre An-  
» glois , y aborderent le même jour.  
» Ils sentirent tous les avantages

» qu'ils pouvoient retirer de ce poste ,  
 » contre les Castillans , avec qui ils  
 » étoient en guerre ; & sans dispu-  
 » ter lesquels y étoient arrivés les  
 » premiers , ils convinrent de le par-  
 » tager entr'eux , pour y faire chacun  
 » un établissement. Ils y vécurent en-  
 » semble en très - bonne intelligence ;  
 » & après en avoir chassé les Caraïbes,  
 » qui voulurent les attaquer en trahi-  
 » son , ils laissèrent , de part & d'autre ,  
 » quelques - uns de leurs gens sur la  
 » côte , & retournerent chercher des  
 » recrues dans leur patrie. Les cours  
 » de France & d'Angleterre approu-  
 » verent leurs démarches , & les ren-  
 » voyerent quelque tems après , avec  
 » des provisions , & un nombre d'hom-  
 » mes suffisant , pour jetter les fonde-  
 » mens d'une colonie durable. On  
 » peut la regarder comme le berceau  
 » de celles que les François & les An-  
 » glois ont possédées dans les Antilles.  
 » Ils décrivirent & fixerent les limites  
 » respectives : la pêche , la chasse ,  
 » les marais salés , le bois des forêts ,  
 » les mines , les havres resterent en  
 » commun.



„ C'est principalement de cette île,  
 „ que sont sortis ces aventuriers des  
 „ deux nations, qui, sous le nom de  
 „ flibustiers & de boucaniers, se sont  
 „ emparés de la Tortue & de la côte  
 „ septentrionale de Saint-Domingue.  
 „ Les premiers colons s'appliquèrent  
 „ d'abord à la culture du tabac; & cette  
 „ plante leur a fourni long-temps la  
 „ matière d'un commerce suffisant pour  
 „ les entretenir; mais la quantité qu'ils  
 „ en cueillirent, en ayant fait baisser  
 „ le prix, ils cultivèrent des cannes  
 „ de sucre, du gingembre, de l'indigo  
 „ & du coton. Les richesses que ces  
 „ productions firent entrer dans la co-  
 „ lonie, la rendirent, en peu de tems,  
 „ très-florissante. Après différentes  
 „ révolutions, causées par les guerres  
 „ de l'Angleterre avec la France, ces  
 „ deux puissances convinrent enfin, que  
 „ Saint-Christophe appartiendrait en  
 „ entier à la couronne Britanni-  
 „ que.

„ Le séjour de cette île est agréa-  
 „ ble; & quoique les ouragans y soient  
 „ fréquens, l'air n'y perd rien de sa  
 „ pureté. C'est dans la saison des  
 „ pluies, que regnent ces tempêtes

„ effroyables , le plus redoutable fléau  
 „ qu'on ait à effuyer de la part du cli-  
 „ mat. C'étoit un usage établi chez les  
 „ François & les Anglois de S. Chris-  
 „ tophe , d'envoyer tous les ans chez  
 „ les Caraïbes, pour sçavoir si l'on étoit  
 „ menacé d'un ouragan ; & l'on assure  
 „ que ces sauvages ne se trompoient  
 „ jamais dans leurs pronostics : voici  
 „ les signes, auxquels les Indiens croient  
 „ les connoître. L'air se trouble , le so-  
 „ leil rougit , le tems devient calme ,  
 „ le sommet des montagnes se purifie  
 „ & se nettoie. On entend dans les  
 „ puits & dans les crevasses de la terre  
 „ un bruit sourd, semblable à des vents  
 „ renfermés ; les étoiles paroissent obs-  
 „ cures & plus grandes qu'à l'ordinaire ;  
 „ le ciel est noir , & a quelque chose  
 „ d'effrayant ; la mer répand une odeur  
 „ désagréable , & s'élève, quoique dans  
 „ une apparente tranquillité ; bientôt  
 „ le vent souffle avec assez de violence ,  
 „ & recommence à différentes reprises.  
 „ Alors une bourasque terrible se fait  
 „ sentir , accompagnée de pluie , d'é-  
 „ clairs , de tonnerre , & quelquefois  
 „ de tremblement de terre , en un mot,  
 „ des circonstances les plus destruc-

„ tives, que les élémens puissent rassem-  
 „ bler. On voit d'abord , pour prélude  
 „ du désastre qui doit suivre , des  
 „ champs entiers de cannes de sucre  
 „ pirouetter dans les airs , & jettés sur  
 „ toute la surface du pays. Des arbres  
 „ aussi anciens que le monde , & dont  
 „ l'énorme grosseur avoit bravé , jus-  
 „ qu'alors, tous les efforts des orages,  
 „ sont déracinés , enlevés de terre,  
 „ & emportés comme du chaume.  
 „ Ceux qui résistent, sont brisés comme  
 „ de fragiles roseaux ; les plantations  
 „ de toute espece détruites & boule-  
 „ versées ; les maisons , les granges, les  
 „ moulins renversés d'un coup de vent,  
 „ l'herbe même foulée & défféchée,  
 „ comme si elle eût été brûlée ; & l'eau  
 „ qui monte à cinq ou six pieds , acheve  
 „ d'entraîner tout ce qui n'avoit pas  
 „ succombé à la premiere violence.

„ La désolation & la mort accompa-  
 „ gnent un ourgan. Ses traces sont com-  
 „ me celles du feu ; tout disparoît à son  
 „ passage ; & ce changement est aussi  
 „ prompt qu'il est terrible. Il détruit dans  
 „ un clin d'œil, les travaux de plusieurs  
 „ années , & ruine les espérances du  
 „ cultivateur, dans le tems qu'il se croit

» au comble de la fortune. Qui ne fré-  
 » miroit pas, en voyant des lieux, tou-  
 » jours ornés de verdure, dépouillés  
 » dans un instant, par une main invi-  
 » sible, & n'offrant plus que des forêts  
 » semblables aux mâtures d'un vaisseau?  
 » Les horreurs de l'hiver succèdent aux  
 » charmes du printems. Le jour, pres-  
 » qu'éclipsé, présente par-tout l'image  
 » effrayante de la nuit. Les animaux ef-  
 » farés cherchent un asyle; la nature  
 » épouvantée semble toucher à son der-  
 » nier moment. Un silence affreux ré-  
 » pand la consternation & la terreur;  
 » le vent seul se fait entendre avec un  
 » bruit épouvantable. La mer offre,  
 » en même tems, le triste spectacle de  
 » tous les ravages d'une tempête; le  
 » rivage & les eaux sont couverts des  
 » débris des naufrages; & les bâtimens  
 » fracassés & battus par les lames, flot-  
 » tent de toutes parts, confondus avec  
 » les membres & les corps défigurés  
 » des malheureux, qui en ont été les  
 » victimes.

» Le plaisir que trouvent les Anglois,  
 » à vivre au milieu de leurs planta-  
 » tions, les détourne de se réunir dans  
 » des villes. Leurs maisons, répandues



» dans la campagne , forment , avec  
 » les bosquets & les avenues qui les  
 » environnent , l'aspect le plus riant ,  
 » & le point de vue le plus agréable  
 » que je connoisse. Dans le tems que les  
 » François partageoient l'isle avec eux ,  
 » ils y bâtirent un bourg, sous le canon de  
 » la citadelle de Basse-Terre : c'est en-  
 » core la seule place considérable du  
 » pays. Les Anglois ont construit plu-  
 » sieurs forts dans les différens endroits  
 » de la côte , où l'on peut aborder.

» Quoique vos François n'aient pas  
 » moins contribué , que les autres Eu-  
 » ropéens , à expulser de S. Christophe  
 » les Caraïbes, vous êtes pourtant ceux,  
 » contre lesquels ces sauvages ont con-  
 » servé le moins de haine : ils détestent  
 » les Anglois & les Espagnols. Ils disent  
 » que les Hollandois valent, comme de-  
 » puis la main jusqu'au coude ; & vous,  
 » comme depuis une main jusqu'à l'au-  
 » tre ; ce qu'ils expriment , en éten-  
 » dant les bras , pour marquer combien  
 » ils vous considèrent.

» La quantité de sucre & des autres  
 » denrées que produit l'isle de Saint-  
 » Christophe , prouve l'extrême ferti-  
 » lité de son sol ; mais le milieu du pays

» ne présente qu'un amas de montagnes  
 » escarpées , & de bois impénétrables.  
 » Il est vrai que ces monts , s'élevant  
 » l'un sur l'autre en amphithéâtre , don-  
 » nent une vue charmante sur toutes les  
 » plantations , qui s'étendent autour de  
 » l'isle , jusqu'à la mer. On y trouve  
 » aussi d'épouvantables rochers , d'hor-  
 » ribles précipices , d'épaisses forêts ,  
 » des bains chauds & sulfureux ; &  
 » il en sort plusieurs rivières , qui four-  
 » nissent de très-bonne eau. La Cayon-  
 » ne est une des plus considérables :  
 » elle servoit autrefois de borne entre  
 » les François & les Anglois. Il y a une  
 » saline , au bord de la mer , d'où l'on  
 » tire beaucoup de sel.

» L'air pur de Saint-Christophe y  
 » rend le sang très-beau ; les femmes y  
 » ont le teint admirable, & les traits fort  
 » réguliers. La plupart sont vêtues à la  
 » Française , avec une magnificence à  
 » laquelle il ne manqueroit rien , si ,  
 » voulant enchérir sur vos modes , elles  
 » n'y ajoutoient pas des ornemens qui  
 » les défigurent. Vous n'avez vu nulle  
 » part autant de franges d'or , d'argent  
 » ou de soie. A table , malgré cette pa-  
 » rure , ce sont les maîtresses de l'habi-

» tation qui coupent les viandes , &  
 » qui servent. Elles le font avec autant  
 » de grace que de propreté ; & ordi-  
 » nairement elles boivent à merveille,  
 » pour exciter la compagnie par leur  
 » exemple. L'esprit & la vivacité sont  
 » des qualités communes aux deux  
 » sexes. Les habitans sont parfaitement  
 » bien faits , avantage commun à tous  
 » les créoles de l'Amérique Françoisse &  
 » Angloise, où il est aussi rare de trouver  
 » des bossus , des borgnes & des boi-  
 » teux , qu'il est ordinaire d'en voir en  
 » Europe.

» A la ville comme à la campagne, la  
 » plupart des maisons sont de bois ,  
 » proprement lambrissées dans l'in-  
 » térieur , & peintes en de hors ,  
 » c'est - à - dire , revêtues d'une cou-  
 » che de couleur à l'huile , pour les  
 » garantir de la pourriture , que causent  
 » nécessairement la chaleur & l'humidi-  
 » té du climat. Cette peinture leur  
 » donne de l'agrément & de l'éclat. La  
 » distribution des chambres est bien  
 » entendue , la propreté admirable , &  
 » les meubles magnifiques. La cour &  
 » l'entrée des maisons sont ornées de  
 » tamarins & d'orangers , dont l'odeur  
 » embaume les appartemens.

» On vante la fertilité d'un autre isle,  
 » possédée par les Anglois, appelée la  
 » Barboude, qu'il ne faut pas confon-  
 » dre avec la Barbade, soumise aux  
 » mêmes maîtres. Les habitans s'occu-  
 » pent à élever des bestiaux, & en ont  
 » une grande quantité, sans négliger  
 » néanmoins les autres parties de la vie  
 » champêtre. Leur commerce princi-  
 » pal consiste en grains & en provisions  
 » de bouche, qu'ils vendent à leurs  
 » voisins. Bornés à ce soin, ils voient,  
 » sans jalousie, les richesses que la cul-  
 » ture du sucre procure aux autres isles,  
 » & n'y participent, qu'en les échan-  
 » geant contre leurs denrées.

» Nieve ou Névis, qui n'est éloignée  
 » de Saint-Christophe que de quelques  
 » milles, doit avoir été découverte en  
 » même tems. Quoiqu'une des plus  
 » petites des Antilles, elle a été une des  
 » plus florissantes colonies. Quarante  
 » ans après que les Anglois s'y furent  
 » établis, on y comptoit dix mille blancs  
 » & plus de vingt mille noirs; ce qui  
 » paroîtroit incroyable dans une éten-  
 » due de six lieues de circonférence,  
 » sans le commerce immense qui s'y  
 » faisoit alors, soit en sucre, dont elle



## 234 LES ANTILLES.

» chargeoit annuellement plus de cent  
» vaisseaux pour l'Europe ; soit en vin,  
» dont elle fournissoit , presque seule,  
» toutes les Antilles. Ce fut durant ce  
» tems de prospérité , qu'on y vit naître  
» la ville de Charles-Town & quelques  
» forts , dont une partie est aujourd'hui  
» fort négligée Les guerres que  
» l'Angleterre eut à soutenir avec la  
» France , une affreuse mortalité , &  
» un ouragan terrible , qui renversa les  
» édifices , déracina les arbres , détruisit  
» les plantations , tous ces malheurs , arrivés  
» successivement & dans l'espace de peu d'années ,  
» laissèrent l'isle dans un état , dont elle ne s'est  
» jamais bien relevée. Ce n'est , à proprement  
» parler , qu'une haute montagne , dont le  
» sommet est couvert d'arbres. Les plantations  
» regnent tout autour , en commençant au bord  
» de la mer , & continuant , par une pente  
» très-douce , jusqu'à la cime. Les sources ,  
» qui en descendent de plusieurs côtés , forment  
» des ruisseaux dont quelques-uns peuvent mériter  
» le nom de rivières. On y voit aussi des eaux  
» minérales chaudes , où l'on alloit prendre  
» les bains , pour les mêmes maladies , qui font recher-

» cher ceux de Bath en Angleterre, &  
 » en France les eaux de Bourbon. Ne-  
 » vis, quant à ses productions & à son  
 » commerce, ressemble aux autres An-  
 » tilles. Le sucre est sa principale denrée;  
 » il y sert de gage d'échange dans tou-  
 » tes les affaires de commerce. On  
 » compte par livres de sucre, au lieu de  
 » livres sterlings. Les habitans ne sont  
 » pas plus embarrassés, pour conclure  
 » un marché de cette manière, que  
 » s'ils traitoient avec de l'argent.

» Antigoa n'a aucun ruisseau d'eau  
 » douce; & les sources y sont si rares,  
 » qu'elle fut long-tems inhabitée. Mais  
 » aujourd'hui, on y conserve l'eau de  
 » pluie dans des citernes; & l'on en  
 » manque rarement. Cette île n'a rien  
 » d'ailleurs, qui la distingue particulié-  
 » rement des autres Antilles Angloises.

» Les Espagnols, sans avoir jamais  
 » habité l'île de Mont-Serrat, lui ont  
 » donné le nom qu'elle porte. Ils cru-  
 » rent, dans leurs premières décou-  
 » vertes, lui trouver quelque ressem-  
 » blance avec une montagné de Cata-  
 » logne, appelée de même, & que  
 » deux circonstances rendent égale-  
 » ment célèbre. La première est une  
 » chapelle dédiée à la Vierge, & pres-

» que aussi miraculeuse , aussi fréquen-  
 » tée par les pèlerins, que celle de Lore-  
 » te. La seconde, est d'avoir servi, com-  
 » me de berceau, à l'ordre des jésuites ;  
 » ce fut-là, que leur fondateur Ignace  
 » prit le titre de chevalier de la Vierge.  
 » Ces deux raisons n'ont pas empêché  
 » les Anglois , qui se sont emparés de  
 » cette île , de lui conserver son ancien  
 » nom. Outre qu'elle offre , comme je  
 » l'ai dit, les mêmes productions que les  
 » autres Antilles, elle a aussi éprouvé les  
 » mêmes révolutions , est sujette aux  
 » mêmes ouragans , fait le commerce  
 » des mêmes denrées, est soumise au  
 » même gouvernement, est régie par  
 les mêmes loix , qui sont celles de  
 l'Angleterre.

» Les petites îles de la Désirade,  
 » de Marie-Galante & des Saints ne  
 » sont pas estimées valoir la peine, que  
 » les françois les gardent , les habitent,  
 » ou les cultivent. » Tous les pays dont  
 parloit notre Danois , se présentoient  
 successivement à nos yeux , à mesure  
 que nous approchions de la Guade-  
 loupe. J'ai recueilli ses propres paro-  
 les ; & j'en ai composé cette lettre, sans  
 y faire de changement. Je suis , &c.  
*A la Guadeloupe , ce 9 novembre 1750.*

## LETTRE CXXIX.

## SUITE DES ANTILLES.

UN canal, formé naturellement par l'eau de la mer, long de trois lieues, large de cinquante toises, nommé la *Rivière salée*, sépare, en deux parties presque égales, la Guadeloupe, possédée par les François, depuis plus d'un siècle. La partie occidentale, qui donne son nom à toute l'île, est la mieux peuplée. Elle a, dans son centre, plusieurs montagnes escarpées, d'où sortent des eaux abondantes, qui arrosent le pays. On y trouve aussi des sources chaudes, & même bouillantes, des souffrières, & quantité de ces fan-gliers, qu'on appelle, aux îles Françaises, *porcs marons*. Du haut des monts on apperçoit les îles voisines; & l'univers n'a pas de plus beau point de vue. Le bourg principal est situé auprès du fort Saint-Pierre: il y a un conseil supérieur & un commandant. Le



fort Louis est dans la partie orientale, nommée la *Grande-Terre*. Les paroisses de l'isle sont desservies par les dominicains, des jésuites, des carmes & des capucins. Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire d'un pays, où les productions, les usages, les mœurs, le commerce, les loix, le gouvernement sont les mêmes, que dans les autres isles Françaises.

La Dominique, placée entre la Martinique & la Guadeloupe, nous offre des objets tout différens. Elle est au pouvoir des Caraïbes, fameuse race d'Indiens, que les Européens ont trouvés établis dans les Antilles, & qui en sont comme les habitans naturels. Les Anglois ont voulu s'emparer de cette terre, pour couper notre communication entre nos isles; mais nous nous y sommes toujours fortement opposés. Ils ne laissent pas, dans des titres particuliers, de s'en attribuer la souveraineté; mais cette affectation ridicule & frivole excite la risée des Caraïbes mêmes, dont ils se sont fait détester par leurs trahisons & leurs violences. Il seroit dangereux, pour un Anglois, de paroître aujourd'hui dans leur isle; & ceux

que la tempête y a quelquefois jettés, ont payé cher les perfidies de leur nation. Nous avons, avec ces sauvages, l'anciens traités qu'ils n'ont jamais rompus, & sur la foi desquels nous habitons & commerçons librement & paisiblement avec eux.

On ne s'accorde point sur l'origine de ce peuple : les uns le font venir de l'île de Cuba, les autres du continent, mais sans pouvoir déterminer si c'est de la partie méridionale ou septentrionale de l'Amérique. Le tems & les causes de cette transmigration sont aussi fort incertains ; & l'on ne peut former là-dessus, que des conjectures très-douteuses. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'ils descendent tous d'une même nation : la ressemblance de leur figure, de leur langue, de leurs usages dans toutes les îles qu'ils ont possédées, comme dans celles qu'ils habitent encore, paroît en être une preuve non équivoque. Ils ont généralement la taille médiocre, renforcée, & nerveuse, la jambe pleine & bien faite, les cheveux noirs & lisses, les yeux gros & un peu saillans, le regard stupide & effaré, le nez épaté, le

front aplati, les dents blanches, bien rangées, la physionomie triste, l'odeur forte & désagréable. Ils n'ont point de barbe, soit qu'ils en soient privés naturellement, soit qu'ils se l'arrachent pour l'empêcher de croître. Je ne leur ai vu de poil, ni aux jambes, ni aux cuisses, ni aux bras, ni à la poitrine. Il est difficile de bien juger de leur teint, & de la couleur de leur peau, parce qu'ils se frottent le corps tous les jours avec du roucou détrempé dans de l'huile. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, il les conserve contre l'ardeur du soleil, & la piquure des moucheron, qui ont une extrême antipathie pour cette odeur. Lorsqu'ils vont à la guerre, ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs femmes emploient un certain suc noir, pour leur faire des moustaches qui durent plusieurs jours. Elles se peignent aussi elles-mêmes, comme leurs maris, excepté la moustache, qu'il ne leur est pas permis de porter. Le noir luisant de leurs cheveux leur vient aussi d'une préparation propre à produire cet effet. La forme extraordinaire de leur front n'est pas un défaut qu'ils apportent en naissant

naissant. L'usage est de la faire prendre aux enfans nouveaux nés , avec une petite planche , fortement liée par derrière , & qu'ils y laissent jusqu'à ce que le crâne soit tellement applati , que sans hauffer le visage , ils voient presque perpendiculairement au-dessus d'eux.

Ce n'est pas seulement par leur couleur & la singularité de leurs traits , que les Caraïbes different des Européens ; ils en sont encore plus éloignés par la foiblesse de leur conception , & leur excessive simplicité. Qu'il y a loin de l'intelligence bornée de ces hommes stupides , à ces génies transcendans , qui nous ont tracé , sur les eaux , une route assurée , pour nous faire connoître ce nouveau peuple ! Cette réflexion , qui paroît applicable à tous les sauvages en général , l'est plus particulièrement à ceux dont je parle. Leur raison n'est , ni plus éclairée , ni plus prévoyante , que l'instinct des animaux. Il faut avouer cependant , que leur raisonnement , à la vue des premiers Espagnols qui aborderent dans leurs isles , n'est pas si dénué de sens commun. Surpris du long trajet de mer



qu'avoient fait ces étrangers , « il  
„ faut , leur disoient - ils , que la terre  
„ soit bien mauvaise chez vous , ou  
„ que vous en ayiez bien peu , pour  
„ en venir chercher de si loin , à tra-  
„ vers tant de périls ». Aussi ne se fi-  
rent-ils pas une peine de nous céder  
le terrain qu'ils occupoient ; & à me-  
sure que nous nous étendions par la  
culture de nos possessions , ces fauva-  
ges s'éloignoient & reculoient leurs li-  
mites. S'ils ont fait des difficultés en  
quelques occasions , ce n'étoit pas pour  
disputer une propriété qui leur étoit  
indifférente ; ils vouloient obtenir de  
legers présens , avec lesquels on leur  
fait bientôt céder le champ qu'ils cul-  
tivent. S'ils ont pris quelquefois les  
armes contre nous , ce n'étoit pas pour  
repousser des usurpations , auxquelles  
ils se prêtoient eux-mêmes , mais pour  
défendre leur liberté , sur laquelle la  
supériorité de nos forces nous avoit  
fait croire que nous avions des droits.  
Ils ne s'accoutument point non plus  
à notre avarice ; & c'est toujours un  
nouveau sujet d'étonnement pour eux,  
de nous voir préférer l'or au verre &  
au cristal.

Ces hommes simples n'ont pas multiplié, comme nous, les objets du bonheur, & par conséquent les obstacles pour y parvenir. Leurs desirs sont bornés, leurs besoins en petit nombre, & facilement satisfaits. Il est cependant un point, sur lequel ils ne sont rien moins qu'indifférens, l'amour de la vengeance. Je ne connois pas de peuple, qui pousse plus loin cette passion cruelle, que la nature a donnée à tous les êtres animés. Elle semble être la seule, qui puisse émouvoir le cœur de ces hommes que nous appellons barbares, parce qu'ils n'ont pas les mêmes vices que nous. Au milieu des plaisirs, un Caraïbe qui en voit un autre, dont il se souvient d'avoir reçu quelque injure, se leve, & va froidement, par derriere, lui fendre la tête d'un coup de massue, ou le percer à coups de couteau. S'il tue son ennemi, & que le mort n'ait point de parens pour le venger, c'est une affaire finie. Mais si la blessure n'est pas mortelle, ou s'il reste des vengeurs, le meurtrier, sûr d'être traité de même à la premiere occasion, change promptement de domicile.

Ces Indiens passent leur vie , tantôt accroupis , tantôt dans leurs hamacs , à dormir ou à fumer : jamais de soucis pour l'instant qui doit succéder au moment présent. La faim les oblige-t-elle d'aller chercher leur nourriture à la pêche ou à la chasse ? ils apportent leur proie ; & leurs femmes l'apprentent. Leur table est ouverte à tout le monde ; pour y avoir place , il n'est pas nécessaire d'y être invité , ni même connu. Ils ne prient jamais ; mais ils n'empêchent personne de manger avec eux. Leur sauce favorite est de la pimentade ; ils la font avec du suc de manioc , mêlé de jus de citron , dans lequel ils écrasent beaucoup de piment. Ils usent rarement de sel ; ce n'est pas qu'ils en manquent ; car il y a des salines naturelles dans toutes les isles ; mais il n'est pas de leur goût. Ils font rarement bouillir leur viande ; tout est rôti ou boucané. Leur manière de la cuire est de l'enfiler par morceaux dans une broche de bois , qu'ils plantent en terre devant un brasier ; & lorsqu'elle est rôtie d'un côté , ils la retournent simplement de l'autre. Si c'est un oiseau de quelque grosseur , tel

**SUITE DES ANTILLES. 245**  
qu'une poule , un pigeon , ou un perroquet , ils le jettent dans le feu , sans prendre la peine de le plumer , ni de le vüider. La plume n'est pas plutôt brûlée , qu'ils le couvrent de cendres & de charbons, & le laissent cuire dans cet état. Ils le tirent ensuite , & en enlèvent une croûte, que les plumes & la peau ont formée sur la chair. Ils ôtent les boyaux, & le jabot , & mangent le reste sans autre préparation. Un oiseau , ainsi accommodé , est plein de suc , tendre , & d'une extrême délicatesse.

A la chasse , les armes ordinaires des Caraïbes sont l'arc , les flèches & le couteau. Leur joie est fort grande , lorsqu'ils peuvent se procurer un fusil ; mais quelque bon qu'il puisse être , ils le rendent bientôt inutile , soit en le faisant crever à force de poudre , soit en perdant les vis , ou quelque autre piece ; car comme ils sont fort désœuvrés , ils passent les jours entiers dans leurs hamacs , à le démonter & le remonter ; & oubliant de remettre chaque chose à sa place , dans leur dépit , ils jettent l'arme & n'y pensent plus.



Les flèches dont les Indiens se servent, sont presque toujours empoisonnées. Ils font une fente dans une plante venimeuse, y mettent la pointe, jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée d'un lait épais & visqueux. Ce poison est si pénétrant, que pour lui ôter sa force, on est obligé de faire passer le bout de la flèche dans le feu. Celles qu'ils emploient à la chasse, ne sont point empoisonnées, & n'ont pas même de pointe, quand ils ne tirent qu'aux oiseaux, mais seulement un petit bouton, tel qu'on en met aux fleurets, qui les tue sans les percer. Les enfans se livrent de très-bonne heure à cet exercice, & y deviennent si adroits, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup.

Les Caraïbes ont une manière assez ingénieuse de prendre les perroquets. Ils observent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ils se perchent; & dans l'obscurité, ils mettent, au bas, des charbons allumés, sur lesquels ils brûlent de la gomme & du piment. L'épaisse fumée qui en sort bientôt, étourdit ces animaux, & leur cause une ivresse qui les fait tomber, comme s'ils étoient

**SUITE DES ANTILLES. 247**  
morts. Ils les prennent alors , leur lient les pieds & les ailes , & les font revenir , en leur jettant de l'eau sur la tête. Ensuite , pour les apprivoiser , ils les font jeûner pendant quelque tems ; & lorsqu'ils les croient bien affamés , ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches , ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac , qui les étourdit , jusqu'à leur faire perdre toute leur férocité. Ces oiseaux deviennent non-seulement fort privés , mais apprennent à parler aussi facilement , que ceux qu'on a pris jeunes.

Les Indiens les apportent dans nos îles , avec les productions de leurs terres, les fruits de leur chasse, & quelques ouvrages de leur façon. Ils achètent en retour , des sabres , des couteaux , & sur-tout de l'eau-de-vie , qu'ils aiment passionnément. Souvent ils entreprennent un voyage dans une saison dangereuse , uniquement pour se procurer une bagatelle qu'ils désirent. Ils offrent , pour l'avoir , tout ce qu'ils ont apporté ; tandis que pour une boutique entière d'autres marchandises , dont ils n'auroient alors ni

envie, ni besoin, ils ne donneroient pas la plus petite partie de ce qu'ils ont.

Dans les comptes qu'on fait avec eux, il faut les payer en petite monnoie, & jamais en or, ni en argent. Un louis ne vaut pas, pour eux, deux sols marqués; parce qu'ils attachent plus de prix au nombre, qu'à la matiere. Il est encore à propos d'étendre les pieces qu'on leur donne, de les ranger les unes après les autres, à quelque distance, sans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie l'une sur l'autre. Cet ordre ne satisferoit pas assez leur vue; & l'on ne concluroit rien. Mais lorsqu'ils voient une longue file de sols marqués, ils rient & se réjouissent comme des enfans. Une autre observation qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'enlever bien vite ce qu'on achete d'eux, de peur qu'il ne leur vienne la fantaisie de le reprendre, sans vouloir rendre l'argent qu'ils ont reçu. Il est vrai qu'on les y force aisément, sur-tout lorsqu'ils viennent trafiquer dans nos isles; mais il est toujours important de ne point avoir de querelles avec eux.

Ils font ces voyages dans des canots, où tout ce qu'ils apportent, est attaché de manière, que, si le mauvais tems fait tourner la pirogue, ils se jettent dans la mer, & la retournent sans rien perdre de leurs effets. S'ils donnent passage à quelque Européen qui ne sache pas nager, il y a toujours quelques-uns de leurs préposés, pour veiller à sa conservation. Je ne connois point de nageurs plus habiles, ni de spectacles plus amusans, que de les voir occupés à cet exercice dans les mers les plus courroucées, & au milieu des vagues les plus effrayantes. Ils ont même alors assez d'adresse, pour se défendre contre les requins ou autres poissons voraces, avec un couteau qu'ils tiennent à la main. Ils y accoutument leurs enfans dès le plus bas âge.

La simplicité des Caraïbes paroît encore dans leurs logemens, leurs meubles, & leurs habits. Figurez-vous les cabanes les plus rustiques, couvertes de chaume, palissadées avec des pieux, & vous aurez une idée de leur architecture. Leur lit est un hamac de grosse toile de coton, qui, comme vous sçavez, a cela de commode,



## 250 SUITE DES ANTIÎLES.

qu'on peut le porter par-tout avec soi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a besoin, ni de couverture, ni de draps, ni d'oreillers, & qu'il n'embarasse point une chambre, parce qu'on peut le plier, lorsqu'on cesse d'en avoir besoin. Ce lit, & quelques corbeilles qu'ils font avec des roseaux, composent tout leur ameublement. Ces paniers, dans lesquels ils renferment tout ce qui est à leur usage, sont également propres, légers & commodes. L'art consiste à en rendre le travail si serré, que quelque pluie qu'il fasse, quelque quantité d'eau qu'on jette dessus, ce qu'ils contiennent soit toujours sec. Les Européens des isles s'en servent autant que les Caraïbes; ils ne vont pas d'une habitation à l'autre, sans une de ces corbeilles, dans laquelle ils font porter leurs hardes sur la tête d'un negre.

Un bonnet de plumes, un collier d'os ou de coquillages, des bracelets de verre ou de pierres colorées, des especes de brodequins, & une légère bande de toile, qui semble vouloir couvrir une partie de leur nudité: voilà, Madame, en quoi consiste le

SUITE DES ANTILLES. 251  
vêtement de ces Indiens. On peut les  
peindre , hommes & femmes , comme  
les amours , nuds , armés de fleches ,  
le carquois sur le dos , un arc à la  
main. Il ne s'agiroit que de déplacer le  
bandeau , & de leur mettre , sur les  
yeux , celui qu'ils portent à la cein-  
ture. C'est dans cet équipage , lesté &  
dégagé , qu'ils paroissent dans nos  
isles. Encore ne se servent-ils de voile,  
que pour complaire aux Européens ;  
car , chez eux , ils se croient suffisam-  
ment habillés de cette couleur rouge ,  
de ce suc de roucou , dont ils se frot-  
tent tout le corps. Voilées de leur  
seule innocence , les femmes s'offrent  
sans honte aux regards des hommes ;  
& les hommes desirant peu ce qu'on  
ne prend nul soin de leur cacher.

L'amour paroît être , pour les Ca-  
raïbes , comme la faim ou la soif. Ja-  
mais il ne leur échappe aucune atten-  
tion , jamais la moindre démonstration  
de tendresse ou d'amitié , pour ce sexe  
si recherché par les nations policées ,  
si avili par celles qui ne suivent que la  
nature. Leur inclination fait leurs ma-  
riages ; ils se prennent & se quittent ,  
selon cette même inclination ; mais

L. vj.

il est rare qu'ils se séparent. Ils n'ont point à se plaindre réciproquement d'infidélité ; des femmes qui ne connoissent , ni la coquetterie , ni la vanité , ne doivent pas trouver de plaisir dans l'inconstance, ou n'ont tout au plus que celui de la curiosité. Elles sentent qu'elles sont nées pour obéir , & se soumettent. De quelque côté qu'elles portassent leur cœur, elles ne feroient, en changeant d'amans , que changer de maîtres. Cependant les maris sont jaloux jusqu'à la fureur ; mais c'est une jalousie sans amour. Ils ont pour leurs épouses le même attachement, que pour toute autre propriété ; ils ne peuvent souffrir qu'on les en dépouille ; ils ne veulent pas même la partager.

C'est ordinairement dans leur propre famille , que les Caraïbes choisissent leurs femmes. A l'exception de leurs sœurs , il leur est libre d'épouser leurs plus proches parentes , nièces , tantes , cousines , & d'en prendre plusieurs à la fois. Le même homme épousera les quatre sœurs , persuadé que de jeunes filles , élevées ensemble , s'en aimeront mieux , vivront en meilleure intelligence , se rendront plus volon-

**SUITE DES ANTILLES. 253**  
tiers des soins mutuels , serviront mieux leurs parens , s'attacheront plus à leurs maris. L'usage qu'ont ces derniers de se mettre au lit , quand leurs femmes accouchent , usage que vous avez vu établi chez d'autres sauvages , l'est aussi chez les Caraïbes. La femme se leve, vaque aux besoins du ménage ; & l'époux reçoit, dans son hamac, les visites , les complimens & les soins des amis & de la famille. Il y reste pendant quatre ou cinq semaines , pour se reposer des peines qu'ils s'est données à procréer un nouvel être.

La religion de ces peuples est très-difficile à saisir & à définir. Il paroît qu'ils reconnoissent un bon & un mauvais principe. C'étoit , comme vous sçavez , la doctrine des anciens manichéens. Qui croiroit que ce système , qui a tant exercé la plume de saint Augustin , pût se trouver aussi dans la tête des Caraïbes ? Ils font des offrandes à l'être malfaisant , & ne rendent aucun culte à son adversaire ; c'est qu'il est plus aisé d'émouvoir les hommes par la crainte , que de les intéresser par la reconnoissance.

Il y a, chez ce peuple grossier, des per-



nages importants, qui font, tout à la fois, médecins & ministres de leurs dieux, & s'attribuent la double puissance de donner la mort au corps & à l'ame. Avec de pareilles armes, quel empire n'usurpe-t-on pas sur ses semblables, ailleurs même que chez les Caraïbes ? Ces prêtres, qu'ils nomment *Boyés*, ont chacun leur divinité particulière, dont ils vantent le pouvoir, & promettent l'assistance contre la malignité des génies malfaisans. Chaque homme, disent-ils, a dans le corps autant d'ames, que de battemens dans les arteres. La principale est dans le cœur, d'où elle se rend au ciel après la mort, pour y mener une vie heureuse. Les autres, voltigeant dans les airs, se répandent dans le pays, où elles font tout le mal qu'elles peuvent, sur terre & sur mer. La crainte de ces esprits destructeurs, & l'art plus destructeur encore des médecins de la nation, sont les deux ressorts que les *Boyés* ont dans leurs mains, pour subjuguier ce peuple crédule & imbécille.

Les missionnaires se sont donné des peines infinies, pour persuader aux Caraïbes les vérités de notre religion ; mais ces barbares ne se faisant

**SUITE DES ANTILLES. 254**  
baptiser , que pour avoir les présens qui sont toujours d'usage en pareils cas, reprennent ensuite leur ancienne façon de vivre. Quelques-uns même , par ce seul motif , reçoivent plusieurs fois le baptême. Ce qui leur a donné le plus d'éloignement pour l'évangile , c'est le caractère de ceux qui le leur ont annoncé dans les premiers tems. Des hommes, avides de leur bien, leur prêchoient le désintéressement ; & en les immolant à leur vengeance , leur recommandoient le pardon des injures. Que dirai-je des divisions qui ont si souvent éclaté entre les missionnaires des différens ordres , de leurs cabales , de leurs querelles , de leurs haines , toujours occasionnées par l'orgueil , la cupidité & l'amour propre ? Ceux, pour qui les Caraïbes ont le plus de vénération , sont les capucins : ils leur paroissent plus détachés des choses du monde , plus fideles observateurs de la morale qu'ils prêchent. Il ne faut , à ce peuple stupide , ni de profonds théologiens , ni de fameux orateurs , ni de subtils philosophes , mais des hommes simples , patients , laborieux , de bonne foi ; & avec cela même ,

256 SUITE DES ANTILLES.  
il n'en est pas plus docile à leurs instructions.

L'attachement des Caraïbes pour un genre de vie facile , & leur peu de pénétration , offrent encore d'autres obstacles , pour les convaincre de nos vérités. Comment faire comprendre à ce peuple grossier , l'existence d'un Dieu ? Les principes métaphysiques , qui nous forcent de convenir que celle de l'univers & la construction du corps humain ne sont point l'effet du hasard, passent les bornes étroites de leur intelligence. Comme ils ne réfléchissent point, le spectacle de la nature, l'organisation des êtres créés , ne leur causent aucune admiration ; & des ouvrages qu'on n'admire pas , n'inspirent aucun intérêt de connoître leur auteur. Demandez-leur de qui ils tiennent le jour : Ils vous diront que c'est de leur pere, celui-ci de son grand-pere ; peut-être n'iront-ils pas jusqu'au trisayeul. A plus forte raison, ne leur ferez vous pas entendre qu'il faut remonter à une cause qui n'a point eu de commencement, & à laquelle tous les êtres créés doivent leur origine.

La langue naturelle de ces indiens

**SUITE DES ANTILLES. 257**  
est un idiome particulier, qui a de la douceur, sans prononciation gutturale, comme celui de la plupart des autres sauvages. Mais quand ils parlent aux étrangers, ils se font un jargon, mêlé de mots européens, auquel ils donnent des inversions, & une construction très-informe. Ils ont une sorte d'aversion pour la langue angloise. Soit que son sifflement leur blesse l'oreille, soit que leur haine contre une nation qu'ils détestent, s'étende jusque sur leur langage, on les voit souffrir lorsqu'ils entendent parler Anglois. Dans leur propre idiome, ils ont des dialectes qui ne se ressemblent point. Les deux sexes ont même des expressions différentes, pour signifier les mêmes objets; & les vieillards en ont aussi, qui ne sont point usitées par les jeunes gens. Enfin, ils ont une langue particulière pour les conseils, à laquelle les femmes ne comprennent rien; & de tous ces idiomes, il n'y en a aucun, qu'ils veuillent apprendre aux étrangers: ils en sont plus jaloux, que de leurs propres possessions. Avant l'arrivée des Espagnols, ils n'avoient point de termes pour exprimer l'op-



pression & la tyrannie ; ces deux mots leur font devenus depuis, très-familiers ; mais ils ne connoissent point encore celui de bienfaiteur.

Suivant leurs usages , il est nécessaire que tous les parens d'un Caraïbe nouvellement décédé , le voient après sa mort , pour s'assurer qu'elle est naturelle. S'il s'en trouvoit un seul, qui eût manqué de le voir , le témoignage de tous les autres ensemble ne suffiroit pas pour le persuader : jugeant au contraire , qu'ils auroient tous contribué à le faire mourir , il se croiroit obligé d'en tuer quelqu'un pour venger le défunt. En conséquence , ils s'assemblent tous , pour assister à ses obseques. La fosse , où l'on met le mort , a la forme d'un puits d'environ quatre pieds de diametre , & de six ou sept de profondeur. Le corps y est accroupi sur ses jarrets ; ses coudes portent sur ses genoux ; & les paumes de ses mains soutiennent ses joues. Il est peint de rouge , avec des moustaches ; & ses cheveux sont liés derrière la tête. Son arc , ses flèches , sa massue & son couteau sont à côté de lui. Il n'a de la terre que jusqu'au genoux , c'est-à-dire, au-

tant qu'il en faut, pour se soutenir dans cette posture ; car il ne touche point aux bords de la fosse. Il est ainsi exposé aux yeux de tout le monde , afin que chacun puisse l'examiner. Quand il est bien prouvé que sa mort est naturelle , & que tous les parens sont arrivés , on couvre de terre le cadavre ; & les assistans se retirent.

Le gouvernement de ces insulaires differe peu de celui des autres sauvages. Ils ont des capitaines qui sont , pour l'ordinaire , les chefs des plus nombreuses familles , & dont l'autorité n'est reconnue que pendant la guerre. Le mérite militaire les élève aussi très-souvent à cette dignité. A chaque ennemi que tue un combattant, ou qu'il met hors de défense , il fait faire , par le commandant, une entaille à sa massue qu'ils nomment boukton ; & quand il arrive une nouvelle guerre , où il est question de choisir un général , c'est toujours celui qui a le plus d'entailles , qui est élu. Le boukton est un morceau de bois très-dur , long de vingt-six pouces , d'une grosseur inégale , & percé à une de ses extrémité , pour y passer un

cordon qui le tient au poignet.

Ces Indiens sont dans l'usage de manger leurs prisonniers ; mais ce n'est que dans le premier emportement du triomphe, & sur le champ même de la victoire. Ils traitent avec humanité , non-seulement les étrangers qui viennent les visiter , mais les captifs même qu'ils prennent sans résistance , & ont surtout beaucoup de compassion pour les femmes & les enfans. A juger de leurs destinées par leur conduite , & par la tradition obscure de ce qui s'est passé chez eux , avant l'arrivée des Européens , leur histoire n'offre point , comme les nôtres , des guerres longues & sanglantes , de ces catastrophes funestes , de ces révolutions générales , si souvent répétées parmi nous. Les infidélités , les trahisons , les parjures , les vols , les assassinats , si communs chez les nations civilisées , leur sont presque inconnus. La morale , les loix , les échafauds , les supplices sont donc inutiles à des hommes qui ne suivent que la nature , & à qui nos crimes font horreur.

On ne trouve presque plus aujourd'hui , dans les isles , que les débris de la

ation Caraïbe , soit qu'elle ait été détruite par nos guerres avec elle , soit que le plus grand nombre , dégoûté du voisinage des Européens , se soit retiré dans le continent de l'Amérique. Quelques-uns , dit-on , vivent encore dispersés à la Guadeloupe ; mais ce n'est qu'à la Dominique & à Saint-Vincent , qu'ils sont assez nombreux , pour former un peuple.

La première de ces deux îles , à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long , sur neuf dans sa plus grande largeur , a , pour centre , de hautes montagnes , qui passent pour inaccessibles. On y voit les plus beaux arbres de l'univers ; & il en croît de toutes les espèces. Le manioc y vient facilement , ainsi que le maïs , les patates & le coton. Les habitans laissent leurs volailles en liberté autour des cabanes , où elles pondent & couvent sans autres soins , & amènent leurs poulains au logis pour chercher à vivre. Le pays est arrosé de quantité de rivières : les eaux y sont bonnes , & le poisson excellent. On assure que , près de la Soufrière , montagne de l'île , ainsi nommée , parce qu'elle donne



## 62 SUITE DES ANTILLES.

beaucoup de soufre , il y a une mine d'or , dont les Caraïbes ne permettent point l'accès. C'est apparemment pour en éloigner les étrangers , qu'ils font l'effrayant récit d'un monstre qui veille à la garde de ce trésor.

La crainte qu'ont ces sauvages d'être surpris des Européens, leur a fait poster, sur leurs côtes , de petits corps-de-gardes , pour découvrir les barques qui en approchent. Ils se hâtent de les faire reconnoître par quelques canots ; & s'ils les croient ennemies , ils s'assemblent aussitôt , pour défendre leurs possessions ; mais ce n'est jamais à force ouverte ; ils dressent des embuscades, d'où ils s'élancent avec fureur , en faisant pleuvoir une grêle de flèches : ensuite ils emploient leurs massues ; & s'ils trouvent de la résistance , ils prennent la fuite , & se retirent dans les bois. Ils ne se rallient qu'après avoir doublé leur nombre , pour ne rien donner au hasard.

Il y a , parmi ces peuples , une autre nation qui a adopté leurs usages , vit confondue avec eux , & leur est cependant très-étrangere. Ce sont des negres, dont l'origine , quoique récente , n'est

pas mieux connue, que celle des gens auxquels ils se sont affociés. Les uns disent qu'un navire, chargé de noirs pour l'Amérique, échoua sur les côtes de Saint-Vincent, & que ceux qui purent se sauver, furent accueillis par les Caraïbes. D'autres prétendent que ce sont des negres échappés de nos isles, ou enlevés aux Espagnols, dans les premières guerres de ces mêmes Caraïbes avec les Castillans. Quoi qu'il en soit, ces noirs introduits à S. Vincent, prirent les mœurs & les coutumes des leurs hôtes. Ils applatirent, comme eux, la tête de leurs enfans, en la comprimant entre deux planches; & cette difformité, qui empêche que les Européens ne les confondent avec les autres negres de nos colonies, est le signe de leur liberté. Ils sont hauts de taille, bien faits, forts, robustes, & d'une physionomie qui n'a rien de barbare. Ils ont les cheveux comme de la laine, les yeux bien fendus, le nez long, la bouche grande, les levres épaisses, & les dents d'une extrême blancheur. On les appelle les Caraïbes noirs; & ils sont sans cesse en méintelligence avec ceux qui les ont

adoptés. Devenus plus puissans par la population , ils veulent dominer sur les naturels du pays. Ceux-ci , opprimés par le nombre , sont quelquefois obligés d'implorer le secours du gouverneur de la Martinique ; mais les negres ont sur eux l'avantage des usurpateurs , l'audace & la bravoure. Ils sont en même tems plus industrieux & plus actifs. Mais ce qui chagrine le plus les véritables Caraïbes , c'est l'enlèvement fréquent de leurs femmes & de leurs filles , dont les noirs se saisissent lorsqu'ils en ont besoin , & qu'ils ne rendent, que quand elles ne leur conviennent plus.

La petite isle de Saint-Vincent , qui peut être regardée comme le centre de cette république , n'a rien de désagréable ni de sauvage. De hautes montagnes, couvertes de bois , laissent par-tout de petits vallons défrichés autour des rivières. On y trouve beaucoup de familles Angloises & Françoises , qui préfèrent la vie libre de ces barbares , aux commodités qu'on leur offre dans leurs propres colonies. L'isle peut avoir huit lieues de long , sur sept de large. Elle produit l'excellent tabac de Saint-Vincent,

**SUITE DES ANTILLES. 265**  
cent, un des plus estimés de l'Amérique. On n'en voit guere de pur en France, quoiqu'on fasse passer sous son nom, celui qui se fabrique dans les pays bas, où on le dénature. Ces insulaires croient que le tabac étoit le fruit défendu du paradis terrestre, & que ses feuilles servirent à couvrir la nudité de nos premiers peres, lorsqu'ils en eurent fait l'essai. Mais pour ne point intervertir l'ordre de mon voyage, je dois d'abord vous parler de la Martinique.

D'Enambuc, gentilhomme Normand, en prit possession en 1638, & l'ayant peuplée à ses propres frais, en acquit la propriété. Il mourut peu de tems après, & laissa tous ses biens, avec ses droits sur cette isle, à son neveu du Parquet. Depuis que les François s'en sont rendus maîtres, ils en ont toujours été les seuls habitans. Les premiers qui l'occupèrent, venoient de Saint-Christophe, qui, comme je l'ai dit, a été la mere ou le berceau de toutes nos colonies dans les Antilles.

On donne, à la Martinique, dix-huit lieues de long, & quarante-cinq de



circonférence. Elle est entrecoupée par-tout de collines, ou, comme on dit en Amérique, de *mornes* fort élevés. Mais elle n'a que trois montagnes remarquables : la principale, vers l'extrémité occidentale, porte tous les caractères d'un ancien volcan; les terres des environs, à plusieurs lieues à la ronde, ne sont composées que de pierres ponce, & de débris pulvérisés. Sa plus grande partie est encore couverte de bois; les nuages s'y arrêtent sans cesse; ce qui rend les environs très-mal sains. On l'appelle la montagne Pelée : son sommet est une espèce de plate-forme d'une médiocre étendue. Il est rare de trouver des terrains unis au haut des montagnes de cette île; leur cime est presque toujours tranchante ou pointue.

La seconde, dans la partie orientale, se nomme *Vauclin*, de la paroisse où elle est située. Elle est moins haute, plus accessible que la précédente, & presque toute cultivée en café. La troisième, moins élevée que les deux autres, est un peloton de monticules faits en forme de pains de sucre. Elle n'est éloignée de la première, que

**SUITE DES ANTILLES. 267**  
d'une lieue & demie, & a pris, comme  
la seconde, le nom d'une paroisse :  
on l'appelle les *pitons du Carbet*. Quoique  
droite & rapide, on commence  
aussi à y planter du café. On ne peut  
pas douter que toutes ces montagnes  
n'aient été couvertes d'eau, puisqu'on  
y trouve des coquillages pétrifiés jus-  
qu'à leur sommet.

Les rivières de la Martinique ne  
sont, à proprement parler, que des  
ruisseaux, qui, dans les tems ordinaires,  
n'ont environ que sept à huit pouces  
de profondeur; une pluie de quelques  
heures en fait aussi-tôt des torrens.  
Le plus grand nombre découlent de  
la montagne Pelée, & se répandent  
dans la cabestère: c'est le nom qu'on  
donne, dans les îles, aux lieux les plus  
immédiatement exposés aux vents  
alizés. Les eaux les plus claires, les  
plus légères, les plus saines sont  
celles qui passent sur les terres pon-  
ceuses. Celle de la rivière du fort Saint-  
Pierre fait, sur les étrangers, le même  
effet, que l'eau de la Seine à Paris,  
sur ceux qui n'y sont pas habitués.

La ville ou le bourg de Saint-Pierre,  
qui prend son nom de celui du fort,

est situé à l'Ouest. Une moitié est bâtie le long de la mer, sur le rivage même. C'est là que les vaisseaux vont mouiller & déposer leurs marchandises dans des magasins. L'autre moitié occupe une colline peu élevée, sur laquelle est construit le fort qui défend la rade. Ces deux parties du bourg sont séparées par la rivière dont je viens de parler. La première est adossée à un coteau coupé à pic, qui, l'entourant de presque tous les côtés, intercepte l'air, & renvoie, sur la ville, la chaleur qui lui est communiquée, le long du jour, par le soleil. Ses rayons réfléchis, tant par la mer que par le sable du rivage, font encore des circonstances qui causent, dans ce séjour, une ardeur insupportable. Elle y rend l'air mal - sain & dangereux ; & c'est - là néanmoins, que logent les marins, & presque tous les étrangers qui viennent à la Martinique. Le gouverneur particulier & l'intendant font, dans cette ville, leur résidence ordinaire. Les Dominicains & les Jésuites desservent les paroisses ; on y voit aussi des religieuses & des frères de la Charité ; ces derniers ont soin de l'hôpital.

Les autres places de l'isle sont le fort Royal, le fort de la Trinité, le fort Mari-got & celui de la Riviere Salée. Le premier est le mieux situé; & son port passe pour un des meilleurs du pays. La ville est le séjour du gouverneur général, & le siège du conseil supérieur. Les assemblées de cette cour de justice se tiennent tous les deux mois, jugent en dernier ressort, & sont composées des deux gouverneurs, de l'intendant, de douze conseillers, & d'un procureur du roi. Le gouverneur général y préside; mais c'est l'intendant, & dans son absence, le plus ancien conseiller, qui recueille les voix, & prononce les arrêts. Les charges de conseillers ne s'achètent point; elles ne doivent être données qu'au mérite: mais la plupart s'accordent encore plus souvent aux recommandations & à la faveur. C'est le ministre de la marine, qui en expédie les brevets. Ces officiers n'ont point de gages; leurs profits se réduisent à l'exemption du droit de capitation pour douze negres, avec quelques légers émolumens pour leurs vacations. La justice est accordée gratuitement à ceux qui la réclament;



**270 SUITE DES ANTILLES.**

& cependant , ici comme ailleurs , les procès exigent de très - grands frais. Je n'ose assurer que ces charges , quoiqu'elles ne soient recherchées que pour l'honneur , procurent la noblesse , comme celles de nos parlemens.

Le fort de la Trinité est le chef lieu de la partie septentrionale ; celui de la Riviere Salée occupe celle du midi. Dans presque toutes ces petites places, la garnison est composée de quelques compagnies Françoises , ou de milice Créole. Il y a peu d'années, qu'on y envoyoit des détachemens d'un régiment Suisse, en garnison à Rochefort. Chaque ville a son état major , plus ou moins nombreux , suivant l'importance de la place.

L'administration spirituelle de toute l'isle n'est confiée qu'aux Jacobins , aux Capucins & aux Jésuites. Ces derniers sont les plus riches , & y font un commerce si considérable , qu'il pourra peut-être un jour causer la perte & la destruction de leur ordre. On parle ici d'un pere de la Valette , qui se charge de plus d'affaires , & passe pour les mieux entendre , que tous les négocians des Antilles. Ses lettres de change

**SUITE DES ANTILLES. 271**  
sur Lisbonne, sur Cadix, sur Londres,  
sur Hambourg, sur Amsterdam,  
sur Marseille, sur Nantes, sur Bor-  
deaux, sur Paris, lui donnent des rela-  
tions avec tous les banquiers de l'Eu-  
rope: mais, s'il est permis de lire dans l'a-  
venir, je crains qu'en étendant ainsi les  
bornes de son commerce, il ne resserre  
prodigieusement celles de sa société.

Le roi entretient tous les curés de la  
Martinique; & leurs pensions, qui se  
prennent sur le domaine, ne se paient  
qu'en sucre brut. Les cures nouvelles  
en ont, par an, chacune neuf mille li-  
vres, & les anciennes, douze mille. Je  
ne parle point du casuel, qui varie ici,  
comme ailleurs, suivant la différence  
des lieux, & le nombre des paroissiens.

Le gouvernement civil & militaire  
est le même qu'à Saint-Domingue &  
dans toutes les Antilles Françaises;  
ce sont aussi les mêmes usages, les  
mêmes loix, les mêmes mœurs des  
habitans negres & créoles. On y  
exerce également, envers les étran-  
gers, cette tendre & généreuse hospi-  
talité, dont l'histoire ne nous offre plus  
que les anciennes traditions des pre-

miers âges du monde. Elle procure à la colonie ce double avantage , qu'on n'y voit , ni mendiants , ni voleurs.

On accuse les hommes de ce pays d'être prompts , impatiens , décidés , attachés à leurs volontés ; & l'on attribue ces défauts à la foiblesse des parens , à l'habitude de commander , dès l'enfance , à des esclaves , & à la liberté qu'inspirent les mœurs du pays. A l'égard des femmes, leur cœur s'enflamme aisément , & s'attache fortement à celui , avec lequel elles sont unies. Cependant dès que ce dernier cesse de vivre, sa mort décide bien vite du bonheur d'un autre. Il n'est presque point de veuve , qui , malgré sa tendresse pour ses enfans , & son amour pour son époux , n'efface aussitôt , par un second mariage , le nom & le souvenir d'un homme , dont elle paroïssoit éperduement éprise. Toutes entières à ce qu'elles possèdent , elles sont rarement infidèles à leurs maris ; mais cette pureté de mœurs est moins soutenue par leur vertu, que par l'indolence de leur caractère , le défaut d'attaques , & le goût dépravé des hommes pour les négresses.

Ces mêmes femmes écoutent froidement le récit qu'on leur fait , à tout instant, des agrémens de la France. Rien ne peut émouvoir leur curiosité , ni leurs desirs , pour les déterminer à venir y fixer leur séjour. Attachées à leur climat , elles n'ont pas la force de rompre leurs habitudes. La plupart préfèrent de laisser venir leurs maris seuls en Europe. Ce fait , dont on a des exemples fréquens , & qui semble contredire leur attachement & leur jalousie , a peut-être son principe dans leur fierté : elles craignent la comparaison , que , sans doute , on ne manqueroit pas de faire , de l'éducation qu'elles ont reçue , avec celle des femmes de Paris.

Les hommes au contraire n'aspirent qu'après le séjour de la France , & sont presque tous dégoûtés de leur patrie. Ce penchant , si naturel , si général , pour les lieux qui nous ont vu naître ; ce sentiment gravé dans presque tous les cœurs , n'a nul attrait pour les Américains de nos colonies ; & leur pays est presque le seul dans le monde , qu'ils veulent fuir. Ce dégoût se conçoit d'autant moins , que leur isle est toujours fa-



vorisée d'un beau ciel, la campagne toujours ornée de verdure, les saisons toujours uniformes; & la terre, à peine cultivée, semble offrir d'elle-même, en tout tems, de riches productions à la main qui les lui demande.

Il y a d'ailleurs, beaucoup de maladies en Europe, dont on est exempt à la Martinique. La goutte, la gravelle, la pierre, les apoplexies, les pleurésies, les fluxions de poitrine, & toutes celles qu'entraîne ordinairement un long hiver, sont à peine connues dans cette contrée; mais il y en a d'autres qui sont propres du climat: les unes attaquent particulièrement les blancs, d'autres les noirs, & quelques-unes les negres & les créoles. Une de celles qui ne sont communes qu'aux blancs, se nomme la *maladie matelotte*, parce qu'elle enleve, tous les ans, un grand nombre de matelots, qui ne peuvent se faire à l'air du pays. On l'appelle aussi *mal de Siam*, d'où l'on prétend qu'elle fut apportée par un vaisseau des Indes, qui relâchoit à la Martinique. Elle consiste dans une fièvre opiniâtre & brûlante, dont l'espèce est marquée par des hémorrhagies qui font sortir le sang par le nez, par les yeux

& quelquefois par tous les pores. Le sang tranquille & doux, que les Européens apportent dans ce climat brûlant, éprouve le même effet, que le lait sur le feu: il bout dans l'instant; & rien ne peut l'empêcher de s'extravafer. Quand on s'embarque pour aller respirer l'air de la zone torride, ne seroit-il pas à propos, que ceux qui n'y font pas accoutumés, se fissent saigner & purger dans la route, lorsqu'ils commencent à sentir, dans l'air, une température plus chaude, & qu'ils renouvellassent les mêmes précautions en arrivant aux îles? Ce seroit, je crois, l'unique moyen de se garantir de cette maladie; encore ne seroit-il pas toujours suffisant.

Malgré l'excessive chaleur du climat, la population a toujours été très-nombreuse à la Martinique; & il en est sorti des effains qui ont servi à peupler d'autres colonies. Il est assez ordinaire de voir dix à douze enfans dans une maison: il est même étonnant que les femmes, qui sont mères de meilleure heure qu'en France, cessent quelquefois plus tard de l'être. On raconte, à ce sujet, des faits incroyables: on a vu, dit-on, une Indienne, âgée de cent

ans, avoir une fille qui n'en avoit que cinq.

A l'exception du café, qu'on vante fort ici depuis quelque tems, l'histoire naturelle du pays n'offre presque rien, qui differe de celle des autres Antilles. C'est dans le quartier appelé les *anses d'Arlet*, qu'il vient le mieux, comme c'est au Macouba, que croît le tabac le plus recherché de l'Amérique. Il a naturellement une légère odeur de rose, quelquefois celle de violette, & est connu en Europe, sous le nom du canton où on le cueille.

Le grand débit du café a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitans ont abandonné le coton, le cacao; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre, pour y planter cet arbruste, qui a été apporté de France à la Martinique. Je tiens cette anecdote d'un homme, qui a fait d'excellentes remarques sur les productions de cette isle. « Il fut un tems, m'a-t-il » dit, où l'on n'osoit espérer de culti- » ver le café dans nos colonies. Parce » que les graines que nous recevions, » ne pouvoient pas germer, on imagi- » noit que les Hollandois, qui nous

» les envoyoit, les passoient au four,  
 » pour en détruire le germe. Ils en  
 » avoient des plantations à Surinam; &  
 » nous admirions leur bonheur, sans  
 » songer à le partager. Le jardin du  
 » Roi nous a procuré cet avantage,  
 » devenu une source de richesses pour  
 » le royaume. L'état, le commerce  
 » & les Américains en ont l'obliga-  
 » tion à un M. Déclieux, de qui on  
 » raconte le trait suivant. La provi-  
 » sion d'eau devint si rare dans le  
 » vaisseau qui le portoit en Amérique,  
 » qu'elle n'étoit plus distribuée à cha-  
 » cun, qu'avec mesure. Il fut obligé de  
 » partager, avec les plantes de café  
 » qu'il avoit avec lui, la portion qu'on  
 » lui donnoit pour sa boisson, afin de  
 » conserver le précieux dépôt dont il  
 » étoit chargé. Il les entretint, en effet,  
 » dans leur fraîcheur, jusqu'à la Marti-  
 » nique, où elles fructifierent merveil-  
 » leusement ».

Je suis, &c.

*A Surinam, ce 13 novembre 1750.*



## L E T T R E C X X X.

*S U I T E D E S A N T I L L E S.*

**L**A petite île de Sainte-Lucie , ou Sainte-Alouzie , est , Madame , le sujet d'un différend qui existe , depuis long-tems , entre les François & les Anglois. Ceux-ci ont fait plusieurs tentatives , pour s'en rendre maîtres , & ont pris , pour un droit légitime sur cette île , le desir qu'ils avoient de la posséder. Ils ont exposé plusieurs fois leurs prétentions ; mais la décision de cette affaire a toujours été remise ; & enfin , depuis la dernière paix , en 1748 , le roi a bien voulu consentir à nommer des commissaires , non pour examiner les droits respectifs des deux couronnes , car on n'en suppose aucun à l'Angleterre , mais pour mettre en évidence la légitimité de ceux des François.

Depuis que les Espagnols ont fait la découverte de Sainte-Lucie , on ne trouve pas qu'aucune nation de l'Eu-

rope y ait établi des colonies , jusqu'à l'année 1639 , que les Anglois en prirent possession. Il est vrai que , de tems en tems , quelques Européens y abordoient ; mais les courses passageres , ou même les débarquemens de divers particuliers qui ont disparu , ne fauroient être regardés comme des établissemens. C'étoient, pour la plupart, des gens sans aveu , qui vivoient comme les sauvages de l'isle , sans nulle forme de gouvernement , & sans reconnoître ni la Grande-Bretagne , ni la France , ni aucune autre domination. Il est vrai encore que , vers la fin du seizieme siecle , trois vaisseaux , partis d'Angleterre , firent voile vers les Antilles , & vinrent se rafraîchir à Sainte-Lucie ; mais cet armement n'avoit pour objet , que la course contre les Espagnols , & le pillage de leurs colonies.

Dix ou douze ans après , un autre vaisseau Anglois , dont la destination étoit pour la Guiane , fut obligé de laisser une partie de son équipage dans cette même isle , n'ayant pas assez de vivres pour retourner en Europe avec tout son monde. Soixante-sept hommes y descendirent , & y trouverent des sau-

vages qui parloient françois & espagnol, mais aucun qui entendît l'anglois. Ils n'y resterent que quelques jours ; & dans ce court intervalle, ils furent réduits à dix-neuf, qui se sauvèrent pendant la nuit, les quarante huit autres ayant été tués par les Caraïbes.

Si des aventures particulieres d'armateurs ou de commerçans pouvoient être prises pour des titres d'établissement, chacune des Antilles appartiendrait, en même tems, à toutes les nations de l'Europe, puisque toutes les ont continuellement fréquentées, soit pour la course ou pour la traite. De plus, si les soixante-sept hommes, qui descendirent à Sainte-Lucie, ne purent se faire entendre des habitans, que par le moyen de la langue françoise, les François l'avoient donc fréquentée avant les sujets de sa Majesté Britannique, & auroient, par conséquent, plus de droit qu'eux, de s'en regarder comme les premiers possesseurs.

Depuis cette époque, jusqu'à l'an 1639, on ne lit pas qu'il ait été faite aucune tentative sur cette petite isle. On sçait seulement que les Anglois, s'y étant

établis cette même année , ne purent s'y soutenir contre les sauvages naturels du pays. Ces Indiens attaquèrent la nouvelle colonie , & la ruinerent entièrement , après un séjour de huit mois. Cette irruption jeta une telle frayeur dans l'ame des Anglois , qu'ils ne songerent plus à y revenir.

Dix années se passerent , sans qu'aucune autre nation entreprît d'y fonder des établissemens. Du Parquet , neveu de d'Enambuc , & lieutenant-général pour le roi au gouvernement de la Martinique , voyant le pays abandonné , le conquit par la force des armes , non sur les sujets de la Grande - Bretagne , qui y avoient renoncé , mais sur les Caraïbes , qui en étoient seuls possesseurs , & qui journellement nous faisoient la guerre. Les François , en s'en rendant maîtres , se fonderent sur ce principe de droit public , » qu'une terre , » quoique découverte & possédée par » quelque nation , si elle a été abandonnée par la suite , devient au rang » des terres vacantes ; & comme telle , » elle est le partage de celui qui vient » l'occuper. L'abandonnement est présumé , lorsque l'ancien possesseur , se



» trouvant forcé de quitter le pays , ne  
 » fait aucune tentative pour y rentrer,  
 » & qu'il ne réclame point contre un  
 » tiers , qui présumant mieux de lui-  
 » même, s'en empare publiquement, &  
 » s'y maintient. » Voilà précisément le  
 cas où se trouvent les François.

Cependant les Caraïbes ne cessèrent  
 de traverser les colonies Européennes,  
 qui venoient s'établir dans leurs îles.  
 On sentit combien il étoit important de  
 se réunir contre ces ennemis communs,  
 & ce fut le sujet d'un traité entre la  
 France & l'Angleterre , dans lequel  
 fut convenu, qu'on agiroit de concert  
 contre ces sauvages , en cas de guerre,  
 & que si au contraire, ces peuples vou-  
 loient vivre en paix, on leur laisseroit,  
 à eux seuls, Saint-Vincent & la Domi-  
 nique. Les Caraïbes sentant bien qu'ils  
 ne feroient pas les plus forts , accé-  
 derent au traité, par lequel ils recon-  
 nurent les droits des deux nations Eu-  
 ropéennes, sur les îles qu'elles possé-  
 doient en Amérique. Elles se garantis-  
 soient aussi mutuellement la jouissance  
 tranquille des pays qu'elles occupoient,  
 or nous étions alors maîtres de *Saint-  
 Lucie* ; & l'on ne fit aucune exception  
 à cet égard.

Malgré un acte si authentique , les anglois ont formé en différens temps , diverses entreprises contre cette isle. En 1664 , ils y firent une descente , & nous obligerent d'en fortir ; mais ils ne tarderent pas à être molestés par les sauvages , & eurent d'ailleurs tant de maladies , & une si grande disette à essuyer , qu'ils l'abandonnerent une seconde fois. Nous y rentrâmes immédiatement après ; & il s'écoula une espace de plus de vingt ans , sans que personne entreprît de nous inquiéter.

En 1686 , le gouverneur de la Barbade fit , de nouveau , attaquer la colonie ; on pilla les habitans ; on en chassa une partie ; on mit le feu à leurs maisons ; & l'on commit toutes les hostilités que la guerre seule autorise. On étoit cependant en pleine paix , & précisément dans le tems que l'Angleterre renouvelloit à Louis XIV , par un traité solennel , les assurances de ne causer , à ses sujets , aucun dommage en Amérique. Ce prince en fit porter des plaintes à la cour de Londres : on nomma des commissaires de part & d'autre , pour terminer le différend : en attendant , les François rentrèrent dans leur ancien Do-

maine , qu'ils n'avoient pas même entièrement abandonné.

Les divisions intérieures , qui survinrent en Angleterre , & la guerre qui embrasa une grande partie de l'Europe , interrompirent la négociation , mais ne troublèrent point la paix de Sainte-Lucie ; car quoiqu'il n'y ait pas eu de décision , cette isle a toujours continué d'être habitée par des François , sans que les Anglois fissent aucun mouvement pour s'en rendre maîtres.

En 1722 , on vit leurs prétentions se ranimer : ils publièrent une proclamation qui enjoignoit à tous les habitans , ou de se soumettre au gouvernement Britannique , ou de se retirer promptement. Vous jugez bien que cette invasion ne pouvoit point être tolérée par la cour de France ; aussi le chevalier de Feuquieres , gouverneur général de nos isles , eut ordre de sommer les sujets du Roi d'Angleterre de sortir dans la quinzaine , & s'ils ne le faisoient pas , de les y contraindre par la force des armes. Ils n'obéirent qu'à la dernière extrémité ; & sur de nouveaux différens survenus entre les deux couronnes , on prit le parti de faire

évacuer Sainte-Lucie par les deux nations, en attendant une décision définitive.

Les choses restèrent dans cet état, jusqu'à la guerre de 1741, que sa majesté y fit passer une garnison, pour s'en conserver la possession, & y soutenir les établissemens de ses sujets. A la fin de la guerre, le roi d'Angleterre en a, de nouveau, demandé l'évacuation. Louis XV y a consenti, en déclarant néanmoins, qu'il n'entendoit porter aucun préjudice à son droit; & qu'en nommant des commissaires, il n'avoit d'autre objet, que de mieux faire connoître la droiture de ses intentions, & le desir sincere d'entretenir l'union entre les deux puissances.

Il résulte de ce détail historique, qui a pu, Madame, vous paroître un peu long, que Sainte Lucie appartient incontestablement à la France; & cette légitimité est fondée, comme vous voyez, sur dix années d'intervalle, entre le moment où les Anglois se sont retirés, & celui où nous nous y sommes établis; sur vingt-trois ans de silence du côté de l'Angleterre; sur un traité de



286 SUITE DES ANTILLES.  
paix conclu avec les Caraïbes, auquel elle a accédé, & dans lequel elle n'a point réclamé contre notre établissement; sur un second abandon de sa part, & une jouissance paisible de la nôtre, pendant l'espace de vingt autres années. Si tout cela ne suffit pas, comment justifiera-t-on la plupart des possessions actuelles de l'Amérique? L'histoire des Antilles fourmille d'exemples d'isles abandonnées par une nation, & occupées légitimement par une autre. Antigoa & Mont-Serrat l'avoient été par les François, avant que les Anglois y fissent des établissemens. L'isle de Saint-Eustache n'a appartenu aux Hollandois, que par l'abandon que nous en fîmes; & elle est, par rapport à la Hollande, dans le même cas, que Sainte-Lucie, à l'égard de la France. On peut joindre à cet exemple celui de Sainte-Croix, que nous occupons après les Espagnols, les Hollandois & les Anglois. Enfin, le rétablissement même de ces derniers dans l'isle de Saint-Christophe, est une nouvelle preuve du droit de posséder ce que les autres abandonnent. Si leurs prétentions sur Sainte Lucie avoient lieu,

elles bouleverseroient tous les principes de propriété , détruiroient toutes les notions du droit des gens, attaquent les fondemens de toutes les possessions des puissances Européennes, & sur-tout des possessions Angloises dans l'Amérique.

Il n'est pas étonnant qu'une isle favorisée de la nature comme celle-ci , ait causé tant de jalousie. L'air y est pur & sain , parce qu'ayant peu de largeur , & ses montagnes n'étant pas assez élevées pour arrêter les vents d'est, qui y soufflent continuellement, la chaleur n'y est presque jamais excessive. On lui donne sept à huit lieues de longueur, sur vingt ou vingt-deux de circonférence. Quoique montagneuse en divers endroits , sa plus grande partie est une fort bonne terre, arrosée de plusieurs rivières & d'autres eaux. On y voit de très-grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses bayes & ses ports sont vantés pour le mouillage des vaisseaux. Ce qu'on nomme le petit carénage , passe pour le plus commode de toutes les Antilles , & tire son nom de la facilité que les bâtimens trouvent à s'y caréner. Les Anglois y avoient construit

un fort , que M. de Feuquieres les obligea d'abandonner.

La Barbade est située à l'orient de Sainte - Lucie , dont elle n'est éloignée que de vingt - cinq lieues. Les Portugais l'habiterent les premiers , sa situation leur offrant un lieu de rafraichissement commode , dans leurs voyages au Bresil. Les Anglois la leur enleverent ; & le comte de Carlisle en obtint la propriété sous Jacques I. Il en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva disposés à s'y transporter ; & l'agrément du pays y attira tant de monde , qu'on n'a point d'exemple d'une colonie , dont la formation ait jamais été si prompte. C'est , après la Jamaïque , la plus puissante de toutes celles que l'Angleterre possède dans les Antilles,

Les habitans ne s'appliquerent d'abord, qu'à la culture du gingembre, du coton , de l'indigo & du tabac. Les cannes à sucre leur furent long-tems inconnues ; mais quelques colons ayant trouvé moyen d'en faire venir du Bresil , elles multiplierent heureusement. Cependant, comme ils ne savoient, ni le tems de leur maturité , ni la maniere  
de

de les travailler , ils essayèrent inutilement de fabriquer du sucre ; à peine purent-ils faire de la mauvaise cassonade. Ce ne fut qu'après plusieurs tentatives , & différens voyages entrepris par des particuliers , pour s'instruire dans cette manufacture , qu'ils parvinrent à perfectionner leurs sucreries.

Cette connoissance fit prospérer encore plus promptement la colonie. Des familles nobles d'Angleterre , qui avoient été ruinées pendant les troubles des guerres civiles , attirées par l'espérance de s'enrichir , quitterent leur pays , pour s'établir à la Barbade. Ils y trouverent tant de facilité , qu'un nommé Drax , sollicité par ses parens , de retourner à Londres , promit de les satisfaire , lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de revenu , & tint parole sur ces deux points.

De pareils exemples attirerent tant de gens , que peu d'années après , on présumoit que dans l'isle , il n'y avoit pas moins de cinquante mille blancs , dont plusieurs , en récompense de l'industrie qu'ils ont montrée dans la conduite de leurs travaux & de leur commerce , ont mérité le titre de chevaliers baronets.



On y voyoit des habitations divisées en plusieurs grandes rues , dont la plupart étoient bordées de belles maisons , & pouvoient porter le nom de villes. On auroit pris même l'isle entière pour une vaste cité , tant les édifices étoient près les uns des autres ; & dans la maniere de bâtir , comme dans les usages , on affectoit de se conformer aux modes de Londres. Il y avoit des foires & des marchés , dont les boutiques étoient remplies de tout ce qui peut satisfaire la curiosité , le plaisir , les besoins & le luxe ; & rien ne cause autant d'admiration , que les progrès de cette colonie dans l'espace de vingt années. Il est vrai qu'il n'en fut pas de cet établissement , comme de ceux dont on doit l'origine à l'indigence , au chagrin & à la misere de leurs premiers habitants : pour former une plantation à la Barbade , il falloit un fonds considérable : on n'y alloit pas pour commencer sa fortune , mais pour achever de s'enrichir.

Comme cette isle étoit alors sans défense , on se hâta d'élever quelques redoutes dans les lieux , où les côtes n'étoient pas naturellement fortifiées.

Des écueils l'environnent dans la plus grande partie de sa circonférence : il est peu d'endroits, par où l'on puisse y aborder ; & dans ces endroits là même, on a tiré des lignes défendues, de distance en distance , par des forts garnis d'un nombre suffisant de pieces de canon.

Tout le pays est divisé en onze paroisses , dont plusieurs prennent le titre de villes ou de bourgs. La capitale , située au midi de l'isle , est Bridge-Town , qu'on appelle aussi Saint-Michel, du nom de l'archange , auquel l'église principale est dédiée. Elle occupe le fonds de la baye de Carlisle ; & il semble que dans le choix du terrain , on a eu moins d'égard à la santé , qu'à la commodité des habitans. Sa disposition , qui la rend un peu plus basse que le rivage , l'expose à des inondations , d'où il s'élève des vapeurs très- nuisibles. Il est vrai qu'à force de travailler , on est venu à bout de dessécher les parties marécageuses , & même de fermer le passage aux eaux de la mer. S'il reste un marais bourbeux à l'Est de la ville, il vient des débordemens extraordinaires , contre

lesquels on n'a pas encore pu trouver de défense. Cette capitale est grande, riche, bien bâtie, & bien peuplée. La maison de ville est très-belle; & le port est défendu par des forts si bien construits, que la place n'auroit rien à craindre, s'ils étoient mieux entretenus, & munis avec plus de soin. L'église est de la grandeur de nos cathédrales ordinaires. Le clocher en est majestueux; on ne vante pas moins une orgue admirable, & sur-tout un carillon de sept cloches, qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Town est la résidence du gouverneur, le siège du conseil & de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'isle. Les autres villes ont presque toutes le nom d'un saint, & le plus souvent d'un apôtre, tels que saint-Pierre, saint-Jacques, saint-Thomas à l'ouest; saint-André dans la partie septentrionale; & à l'orient saint-Jean & saint-Philippe.

Cette colonie entretient, pour sa défense, près de huit mille hommes. A l'égard de l'administration politique civile & ecclésiastique, elle est modelée sur le gouvernement de la Grande

Bretagne , de même que celui des autres îles , & en particulier de la Jamaïque , dont vous pouvez vous rappeler les détails. Le commerce est aussi à peu près le même : mais ce que ce pays-ci offre de particulier , c'est cette liqueur délicieuse , connue en Europe , sous le nom d'eau de Barbade , extraite de l'écorce de citron. On fait aussi , avec cette écorce , d'excellentes confitures seches , dont on vend une assez grande quantité. A l'égard du fruit même , il s'en transporte en nature à Londres , plusieurs milliers de caisses tous les ans , depuis que le ponche y est devenu à la mode.

Le sucre , raffiné dans cette île , est infiniment plus blanc , que celui qui se travaille en Angleterre : peut-être doit-on attribuer cet avantage à la facilité qu'on a ici , de le faire blanchir au soleil. On se sert , pour cela , d'une machine de trois ou quatre pieds de haut , qui a plusieurs tiroirs , dans lesquels on ferre le sucre. Quand le soleil est dans sa force , on tire les tiroirs ; & à la moindre apparence de mauvais tems , on les referme. On n'apporte pas beaucoup de ce sucre dans la Grande



Bretagne , à cause d'un droit d'entrée fort considérable , qu'on y fait payer à cette marchandise. Le peu qu'il en vient , ne s'y vend pas même dans toute sa pureté , ou du moins , il est difficile d'en trouver qui ne soit pas altérée. Les raffineurs Anglois sophistiquent cette denrée , comme les cabaretiers de Paris falsifient le vin de Bourgogne. Le sucre fin de la Barbade est d'un blanc bleuâtre , qui a quelque chose d'éblouissant au premier coup d'œil ; mais il perd de son prix à l'examen.

Les richesses que cette petite isle a produites aux Anglois , dans le tems le plus florissant de son commerce , leur ont valu la mine d'or la plus abondante. Elle a nourri une infinité de bouches , occupé de grandes flottes , formé un nombre prodigieux de matelots , & augmenté considérablement la masse du fonds national des isles Britanniques. Sous le regne de Charles II, la Barbade entretenoit quatre cens navires ; ce qui faisoit un embarquement de plus de soixante mille tonneaux. L'article seul du sucre montoit alors à trente mille barriques. La moitié s'en

**SUITE DES ANTILLES. 195**  
consommoit en Angleterre ; le reste étoit réexporté. Le prix de ces sucres pouvoit aller à cinq millions , celui des autres denrées de l'isle à plus du tiers ; & ces deux sommes étoient presque toutes payées en productions naturelles du royaume , ou en marchandises sorties de ses manufactures.

On peut assurer , sans exagération , que ce commerce a fait subsister , pendant bien du tems , soixante mille personnes dans la Grande-Bretagne , & cinquante autres mille à la Barbade , sans compter un plus grand nombre de negres. Par des supputations très-exactes , faites pour connoître le bénéfice que cette colonie a procuré à la métropole , il résulte que , dans l'espace de cent ans , elle a ajouté plus de deux cens quarante millions à la masse des richesses de la nation Angloise.

Cette isle a deux agens à Londres , auxquels elle donne des honoraires , pour suivre , auprès de la cour & du parlement , les affaires de la colonie. On leur reproche quelquefois de la négligence ; mais quelquefois aussi , ils se font un parti si puissant , parmi les négocians & la chambre des commu-

nes , qu'ils viennent à bout de forcer le ministère de donner , à cet établissement, toute l'attention qu'il mérite. On en a vu des effets en 1721 , & dans les années suivantes , à l'occasion du commerce du sucre, qu'on laissoit dépérir. Ils éveillèrent les législateurs de leur nation , les instruisirent , & vainquirent les préjugés qui leur faisoient dédaigner ce négoce , dans la fausse supposition , que les terres des isles étant lasses de produire , les soins devenoient inutiles.

Cette opinion , que ces terres sont usées , est fort ancienne : on s'en plaignoit déjà , il y a plus de cent ans. Ces plaintes étoient d'autant plus mal fondées , que les récoltes y sont aujourd'hui plus abondantes , qu'elles ne l'étoient au commencement de ce siècle , & qu'elles pourroient l'être encore davantage , si les colons avoient un plus grand nombre de bras à employer. Si l'on vouloit se donner la peine de considérer les exportations de sucre , depuis la même époque , on trouveroit , dans les degrés de leur accroissement , de fortes raisons contre le sentiment de ceux qui soutiennent cet épuise-

**SUITE DES ANTILLES. 297**  
ment prétendu. Il est vrai que ces exportations ont diminué ensuite, d'années en années ; mais c'est moins l'effet de l'altération dans la fécondité des terres , que du découragement du cultivateur. Les droits excessifs , imposés successivement sur le sucre , en ont arrêté la consommation ; & la colonie n'en a plus trouvé le même débit. Ajoutez à cela le commerce clandestin , que les Anglois du continent de l'Amérique entretenoient avec les isles Françoises. La nouvelle Angleterre seule tiroit de nous , chaque année , plus de vingt mille barriques de melasse , pour faire , chez elle , cette espece de rum ou de taffia , que l'on appelle du *tue-diable*. Les réglemens qui défendent l'entrée de cette liqueur en France , & le grand accroissement de nos plantations la faisoient donner à si grand marché , que les Anglois , ne pouvant s'en fournir dans leurs isles , au même prix , prenoient , chez nous , non-seulement le rum & les melasses , mais encore le sucre dont ils avoient besoin.

Notre dessein , en quittant l'isle de la Barbade , étoit de nous rendre en



droiture à Surinam ; mais une tempête nous obligea de relâcher à Tabaco , & ensuite à la Grenade , qui , de toutes les Antilles, est la plus voisine du continent. La première de ces deux îles, autrefois habitée , est aujourd'hui presque déserte. Les François & les Anglois y ont des prétentions ; & elle est encore un sujet de dispute entre les deux puissances.

La Grenade nous appartient depuis l'année 1650 , que nous l'avons achetée des Caraïbes. Ce fut encore du Parquet , alors propriétaire de la Martinique , qui fit cette acquisition ; & elle ne coûta qu'une certaine quantité de merceries & d'eau-de-vie. En échange, les sauvages lui cédèrent leurs droits sur cette île , & ne s'y réservèrent que leurs habitations. Il y envoya d'abord une colonie de deux cens hommes ; & le premier établissement se fit dans la partie occidentale , où est le port. On y bâtit une espèce de forteresse , pour contenir les Caraïbes, qui ne tarderent pas à se repentir de leur marché. Ils n'osèrent cependant pas attaquer le fort ouvertement ; mais s'étant répandus dans les bois , ils tuerent tous

les François qui s'éloignoient à la chasse. Du Parquet fit passer dans l'isle, trois cens hommes bien armés , qui détruisirent une partie de ces barbares, & obligerent les autres à la fuite. On raconte qu'une troupe de ces sauvages, ayant été poussée , par les François , sur une roche fort escarpée , aima mieux se précipiter de cette hauteur, que de se soumettre à leurs vainqueurs. Ce lieu a pris le nom de morne des Sauteurs qu'il conserve encore aujourd'hui.

Du Parquet vendit la nouvelle colonie au comte de Cerillac. Ce dernier en fit prendre possession par un officier d'un caractère si dur , que la plupart des habitans , révoltés contre sa tyrannie , abandonnerent leurs établissemens , pour se retirer à la Martinique. Ceux qui restèrent , se saisirent de sa personne , lui firent son procès dans les formes , & le condamnerent au gibet ; mais comme il représenta qu'il étoit gentilhomme , ils se contenterent de lui faire couper la tête. De toute cette cour de justice , un seul homme sçavoit lire & écrire ; & ce fut lui que l'on chargea de rédiger les pieces du procès. Celui qui fit les in-

formations , étoit un maréchal ferrant. Il prit , pour marque , un fer à cheval , qui se garde encore au greffe de la Grenade , & sur lequel sont écrits ces mots : « marque de M. de la Brie , » conseiller rapporteur ». La cour de France voulut venger l'attentat commis , par cette troupe de brigands , contre un officier , dont , à la vérité , elle désapprouvoit les violences , mais qui tenoit d'elle son autorité. Elle envoya un vaisseau de guerre , avec des troupes pour en prendre connoissance ; mais quand on se fut assuré que les auteurs du crime n'étoient que des misérables , dont la plupart avoient déjà pris la fuite , les recherches ne furent pas poussées plus loin ; & personne ne fut puni. Le greffier lui-même , qui avoit dressé par écrit toute la procédure , en fut quitte pour être chassé de l'isle. Il se retira à Marie-Galante , où ayant voulu trahir les François , un général Anglois , honnête homme , & indigné de cette perfidie , le fit pendre , à la porte de l'église , avec deux de ses fils.

Jusqu'à présent , nous n'avons pas tiré de grands avantage de la Grenade.

L'île est pauvre , peu habitée , & ne fait qu'un très-petit commerce. Les maisons y sont mal bâties , encore plus mal meublées , & presque au même état où elles étoient au commencement de ce siècle. Les habitans , quoiqu'aisés , ont l'air rustique , & ne paroissent pas vouloir se civiliser ; ce qui rend ce pays peu agréable , & n'invite point à s'y établir. Ce n'est pas qu'il ne soit excellent , & ne produisît beaucoup , s'il étoit assez peuplé , pour recevoir une meilleure culture. La terre en est bonne , arrosée de plusieurs rivières , & plus belle , à mesure qu'on s'éloigne du fort : avec un peu de travail , on rendroit les chemins commodes pour toutes sortes de voitures. Les eaux & la nourriture y sont saines , la volaille grasse , tendre & délicate ; le gibier , les tortues , les lamentins , & généralement toutes sortes de poissons s'y trouvent en abondance. Il y a de très - beaux arbres , propres aux ébénistes & aux teinturiers.

L'entrée du port est dans une grande baie , qui donne , à cette île , la forme d'un croissant irrégulier , dont la pointe , du côté du nord , est plus



épaisse que celle du sud. Ce port est d'un bon fond, sans aucune roche, & capable de contenir un grand nombre de navires, avec cet avantage, que pouvant y être arrêtés par les seuls grapins, ils n'ont pas besoin d'y mouiller l'ancre. A peu de distance est un étang, qui n'en est séparé que par une langue de sable. On pourroit la couper avec peu de travail; & elle formeroit un second port de la grandeur du premier. Celui-ci est environné de mornes peu élevés, mais si près les uns des autres, qu'ils ne laissent entr'eux que de très-petits vallons.

La Grenade n'est éloignée du continent, que d'environ trente lieues. Sa longueur, du nord au midi, en a neuf ou dix, sa largeur, quatre ou cinq, & son circuit, vingt ou vingt-deux. Elle est entourée de quantité de petites isles, appelées les Grenadins, où l'on est sûr de trouver une infinité de choses qui manquent dans la grande. On donne à la plus apparente, le nom de petite Martinique, parce qu'elle nourrit, comme cette isle, beaucoup de viperes, & que ce sont presque les seuls endroits, dans les Antilles, si

SUITE DES ANTILLES. 303  
l'on en excepte encore Sainte-Lucie ,  
qui produisent de ces animaux. Entre  
ces isles , il y en a cinq ou six , dont  
les plus grandes n'ont , tout au plus,  
qu'une ou deux lieues. Quelques-unes  
manquent de bois , & sont couvertes  
d'herbe semblable à nos joncs marins.

Je suis , &c.

*A Sérinam, ce 16 novembre 1750.*



## L E T T R E C X X X I.

*S U I T E D E S A N T I L L E S.*

**J**E crois, Madame, vous avoir parlé de la plupart des productions propres des différens pays que j'ai parcourus. Il y en a de communes à toutes les Antilles, telles que le sucre, le café, l'indigo, le tabac, le coton, le sel, le piment, le cacao, le roucou, le maïs, les patates, le manioc, le gingembre, &c, qui ont déjà fait le sujet de plusieurs articles de mes lettres. Je me suis moins étendu sur le tabac, qui est, peut-être, la plante de l'Amérique, la plus généralement cultivée dans ces isles. On en distingue trois especes principales, la grande, la moyenne & la petite, que l'on reconnoît par la qualité & la figure de leurs feuilles.

La premiere, qui est le vrai tabac mâle, a la racine blancheâtre, fibreuse, & d'un goût fort âcre. Elle pousse une tige à la hauteur de cinq à

fix pieds , plus grosse que le doigt ,  
ronde , velue , remplie de moëlle  
blanche. Ses feuilles sont amples ,  
alternes , cotonées , nerveuses , ma-  
niables , d'un verd pâle , un peu jau-  
nâtres , glutineuses au toucher , sans  
queue , & d'une odeur très - péné-  
trante. Le haut de la plante se divise  
en plusieurs rejettons , qui soutiennent  
des fleurs faites en godets , découpées  
en cinq parties , & de couleur purpu-  
rine. Les fruits qui succedent sont  
oblongs , membraneux , partagés en  
deux loges , & contenant une grande  
quantité de graine , petite & rou-  
geâtre , qui peut se conserver huit  
ou dix ans dans sa fécondité , &  
les feuilles , cinq ou six ans , dans  
toute leur force. Le tabac est une pro-  
duction d'été en Europe ; cependant  
il résiste quelquefois à un hiver modéré  
dans nos jardins : mais elle n'y est  
ordinairement qu'annuelle ; au lieu que  
dans les pays chauds , comme au Bre-  
sil , aux Antilles , &c , elle fleurit con-  
tinuellement ; & la même plante vit  
au moins dix ou douze années.

On nomme la premiere espece ,  
le petun verd , ou autrement , le grand



petun ; & elle ne differe de la seconde, que par ses feuilles : celle-ci les a plus étroites , plus pointues , & attachées à leur tige par des queues assez longues. On l'appelle tabac à langue , par la ressemblance qu'elles ont avec une langue de bœuf. Elles sont moins remplies de suc , que le grand petun ; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente , c'est-à-dire , lorsqu'on les suspend à des perches , pour les exposer à l'air & les faire sécher.

Le tabac de la petite espece n'a souvent , qu'une racine simple , comme une carotte ; quelquefois elle est divisée en plusieurs fibres tendres , blancheâtres & rampantes. La tige qui en sort , & qui ne s'élève guere qu'à la hauteur de deux pieds , est ronde , dure , velue , rameuse , & gluante. Ses feuilles sont espacées , oblongues , grasses & d'un verd foncé. Cette plante , qui vient originairement de l'Amérique , s'est comme naturalisée dans presque toute l'Europe. Dès qu'une fois elle a été transplantée dans un jardin , elle y pullule tous les ans avec abondance. En Portugal & en Espagne, elle demeure toujours verte , comme

**SUITE DES ANTILLES. 307**  
le citronier ; mais dans les pays froids , elle périt à la premiere gelée ; & pendant l'hiver , on ne peut la conserver que très-difficilement dans les ferres.

On emploie indifféremment les feuilles de toutes les trois especes , pour faire du tabac en corde , à mâcher , ou en poudre. C'est moins par leur diversité , que par la préparation qu'on leur fait subir , qu'on parvient à produire de la différence dans les diverses sortes de tabac. Tantôt on y mêle du sirop de sucre ou de pruneaux , tantôt de l'eau de bois de violette ou de bois de rose. La nature du climat , le tems de la récolte , l'espece de lessive dont on l'arrose , le mélange du tabac d'un pays , avec celui d'un autre , tout contribue à lui donner une certaine couleur , une certaine odeur , une certaine faveur. Celui de la Havanne & de Séville , vulgairement appelé tabac d'Espagne , est préparé sans aucune drogue odoriférante. Celui de vérine , qui tire son nom d'un petit village , situé près de Cumana , dans la terre ferme , d'où l'on prétend que sa graine est venue aux isles , passe pour le meilleur qu'il y

ait dans le monde. Son odeur est douce, aromatique , tirant sur celle de musc , qu'il a naturellement , qu'il conserve en fumée , comme en poudre , & qu'il communique si facilement aux autres especes , qu'un tiers ou un quart de la sienne, mêlé avec une autre , suffit pour transformer le tout en tabac de vérité.

La culture de cette plante varie suivant les pays. En général, elle demande une terre grasse , médiocrement forte, qu'il ne soit, ni trop humide, ni trop sèche, ni trop exposée au grand vent & au grand soleil. Le froid lui est encore plus nuisible ; mais il n'est connu aux isles, que sur quelques hautes montagnes. C'est ordinairement en automne, qu'on y sème le tabac. On mêle la graine avec six fois autant de cendre ou de sable, parce qu'autrement , sa petitesse la feroit lever d'une épaisseur qui l'étoufferoit. Dès qu'elle sort de terre , on la couvre de feuillage , pour la garantir de la trop forte chaleur. Pendant qu'elle croît , on prépare le terrain où elle doit être transplantée. On le partage en allées paralleles , éloignées d'environ trois pieds les unes des au-

tres , & sur lesquelles on dresse des piquets de distance en distance. On fait un trou en terre , à côté de chaque piquet ; on y met une plante bien droite, les racines étendues ; on l'enfonce jusqu'à la naissance des plus basses feuilles ; & l'on presse mollement la terre tout autour , pour la soutenir sans la comprimer. Elle reprend dans l'espace de vingt-quatre heures , sans que les feuilles même , quoique très-tendres , aient souffert aucune altération.

Lorsque les tiges sont hautes d'environ deux ou trois pieds , on en coupe le sommet , afin qu'elles se fortifient ; & l'on arrache celles qui sont piquées de vers , ou qui veulent pourrir. On connoît que les feuilles sont mûres , quand elles se détachent facilement de la plante , qu'elles se cassent, & que froissées , elles exhalent une forte odeur. On doit alors cueillir les plus belles , les enfiler par la tête , & les faire sécher. On laisse toujours la plante en terre , pour donner le tems aux autres de mûrir.

Il y a plusieurs manieres de façonner le tabac. On le met en andouilles,



en torquettes & en paquets. Ce qu'on nomme andouilles , est une espece de fuseau tronqué par les bouts. Il se fait, en étendant les feuilles les unes sur les autres , en les roulant ensuite , & en les couvrant d'un morceau de toile imbibée d'eau de la mer, liée fortement avec une corde. On les laisse dans cet état , jusqu'à ce qu'elles ne fassent plus qu'un seul corps ; & cette méthode est fort usitée à Saint-Domingue. Les torquettes se font à peu près de même, avec cette différence , qu'elles sont moins pressées & plus longues. Ce qu'on appelle des paquets , ce sont vingt-cinq ou trente feuilles de tabac, attachées ensemble par la queue , pour être transportées & travaillées en Europe. Elle ne sont alors susceptibles d'aucune fraude ; car, comme on les voit sous toutes leurs faces , on est sûr qu'on n'y en a pas mêlé de suspectes.

Le tabac est une production si propre de l'Amérique , qu'avec quelque soin qu'on l'ait cultivé dans les autres pays , on n'a jamais pu en avoir d'aussi bon. En France , on lui donna d'abord le nom de Nicotiane , parce que M. Nicot , notre ambassadeur à Lis-

**SUITE DES ANTILLES. 311**  
bonne , est le premier qui nous l'ait fait connoître. Le cardinal de Sainte-Croix , nonce en Portugal , l'a introduit en Italie , & le capitaine Drack , en Angleterre. Mais on ne s'accorde point sur le lieu où les Espagnols en virent la première fois , ni sur l'étimologie du nom qu'il porte aujourd'hui dans toute l'Europe. Les uns le font dériver de Tabasco, province du Mexique , où les Castillans en trouverent l'usage établi ; les autres de la petite île de Tabaco ; & d'autres enfin, comme je l'ai dit ailleurs , de l'instrument dont se servoient, pour fumer, les anciens habitans de l'île Espagnole.

Jamais la nature n'a produit de végétaux , dont l'usage se soit étendu si rapidement , & si universellement , que le tabac : mais il a eu ses adversaires , ainsi que ses partisans. Un empereur Turc , un czar de Russie , un roi de Perse , le défendirent à leurs sujets, sous peine de perdre le nez , ou même la vie. Urbain VIII excommunia , par une bulle , ceux qui en prenoient à l'église. Jacques I , roi d'Angleterre, se contenta de composer un gros livre , pour en faire connoître les dangers ; &

la faculté de médecine fit soutenir une these à Paris, sur les mauvais effets de cette plante prise en poudre ou en fumée. On raconte, comme quelque chose d'assez plaisant, que le docteur qui y présidoit, eut sa tabatiere à la main, & ne cessa de prendre du tabac pendant toute la séance.

En Europe, en Turquie, en Perse, & même à la Chine, on se sert de pipe pour fumer; mais les Caraïbes des Antilles, & quelquefois les negres & les créoles enveloppent le tabac dans de l'écorce d'arbre, mince & flexible, comme du papier, en forment un rouleau, l'allument, en attirent la fumée dans leur bouche, ferment les levres, & d'un mouvement de langue contre le palais, la font passer par les narines. En Italie, on se sert de la graine de tabac pour appaiser le priapisme; & c'est de-là, dit-on, qu'on a donné à cette plante le nom de Priapée.

La vigne, apportée de France dans les isles, ne s'est pas naturalisée aussi facilement au climat de l'Amérique, que le tabac à celui de l'Europe. Les raisins y arrivent rarement à leur parfaite maturité. Ce n'est, ni faute de  
chaleur,

**SUITE DES ANTILLES. 313**  
chaleur , ni manque de nourriture ;  
mais leur accroissement est si inégal ,  
que dans une même grappe, il se trou-  
ve des grains qui sont mûrs , d'autres  
verts , d'autres en fleurs. Le muscat ,  
venu de Madere ou des Canaries , est  
exempt de ce défaut ; & l'on observe  
que les seps s'améliorent en vieillis-  
sant. Ce qu'il y a de plus remarqua-  
ble , c'est qu'ils portent du fruit deux  
fois l'an.

Il est défendu aux habitans des isles  
de Cuba , de Saint - Domingue , de  
Portoric , & autres lieux voisins , sou-  
mis à la domination Espagnole , de  
cultiver la vigne & les oliviers : au-  
trement l'huile & le vin , qui sont si  
abondans en Espagne , y demeure-  
roient inutiles ; & les galions n'auroient  
pas de quoi faire leur cargaison. Sans  
qu'il soit besoin d'une pareille défense  
dans les isles Françoises , la petitesse  
du terrain y rend cette culture comme  
impossible : il est occupé beaucoup  
plus utilement en sucre , en café ,  
en indigo , &c. Le même espace qu'on  
destineroit à faire du vin pour la sub-  
sistance de dix hommes , suffit pour en  
nourrir cinquante , s'il est employé en



**314 SUITE DES ANTILLES.**  
marchandises du pays. D'ailleurs, que viendroient faire ici les vaisseaux d'Europe, si les insulaires tiroient, de leur fonds, toutes nos denrées ?

Parmi les légumes apportés de France aux Antilles, les uns y ont prospéré ; & d'autres se sont affoiblis jusqu'à changer presque entièrement de nature. Les oignons qu'on y mange, arrivent d'Europe ; & il n'est pas possible d'en avoir de ceux qu'on sème, ou qu'on plante dans le pays : ils n'y fleurissent point, & ne produisent que des ciboules qui viennent en touffes.

On ne s'occupe point ici à perfectionner le goût des fruits : la plupart ne sont que des sauvagesons, qui, sans doute, pourroient devenir meilleurs, en y employant une culture plus recherchée. On néglige encore plus le soin des fleurs. En général, elles ne fixent point l'attention, parce qu'elles manquent d'odeur & que leurs couleurs, simples & communes, ne sont nuancées par aucun mélange.

Les bois de haute-futaie sont plus épais & plus sombres que ceux de France. La multiplicité des arbres les rend presque impraticables. D'ail-

**SUITE DES ANTILLES. 315**  
leurs , à chaque pas , on est arrêté par une prodigieuse quantité de plantes farmenteuses & grimpantes , qui se traversent & se croisent d'arbre en arbre. Elles sont connues ici sous le nom de lianes , & ressemblent à des cordages qu'on auroit suspendus dans les bois.

Les moindres bruits résonnent dans ces épaisses forêts , comme sous une voûte souterraine ; mais il y regne ordinairement un profond silence. Les oiseaux n'habitent que sur les bords ; & comme je crpis vous l'avoir dit , le plus grand nombre n'a point de chant : les frais que la nature a faits pour eux , semblent avoir été employés uniquement à leur parure. Tout inspire donc une secrète horreur dans ces déserts : leur solitude , leur obscurité , leur silence , & l'inquiétude continuelle que causent les reptiles vénémeux.

Les Antilles produisent différentes sortes de serpens ; & dans quelques-unes de ces isles , leurs piqures passent pour mortelles ; dans d'autres , elles sont moins nuisibles. On distingue des vipères jaunes , grises & rousses , dont le venin est contenu dans de petites

veffies , de la groffeur d'un pois , qui environnent les dents. Les premieres l'ont jaune , un peu épais ; & c'est le moins dangereux ; les grifes l'ont comme de l'eau un peu trouble ; les troisiemes , clair comme de l'eau de roche ; & c'est le plus subtil.

Les unes & les autres font attirées dans les habitations , & autour des cases , par les rats & la volaille. Rencontre-elles une poule qui couve ? Elles se mettent sur les œufs , restent sous la poule , jusqu'à ce que les poulins soient éclos , les avalent tout entiers , & mordent la mere , qui meurt aussi-tôt de sa blessure.

C'est dans la saison de leurs amours , que ces animaux font plus redoutables. Mais quelles amours ! Elles font affreuses ; & vous ne lirez pas sans frémir , ce qu'on m'a raconté de leurs effroyables accouplemens. « Ils sifflent ; » ils s'appellent , se répondent , & s'approchent. Bientôt vous les voyez » cordés ensemble ; & ils paroissent » comme les tourillons d'un gros cable. » Ils se soutiennent droits , sur les deux » tiers de leur longueur , se regardent » la gueule ouverte , comme s'ils vou-

» loient se dévorer : puis avançant la  
» tête , l'un vers l'autre , ils sifflent ,  
» bavent , écument de la maniere la  
» plus hideuse ».

On ne connoît guere de quadrupedes dans ces isles, que ceux que les besoins & la nourriture des hommes, ou la culture des terres y ont fait amener d'Europe; tels que les chiens, les chats, les bœufs, les ânes, les mulets, les chevaux, les brebis, les porcs & les lapins. Les rats & les souris y ont aussi été apportés de nos climats par les vaisseaux; & l'on n'imagineroit jamais le dégât qu'ils font dans ce pays. Ils mangent le café, quand la pulpe, qui environne cette graine, est encore tendre. Ils rongent les cannes à sucre; & il y a des habitations dont ils détruisent le tiers du revenu.

Les grenouilles sont si grosses, dans certaines isles, qu'on les prépare en fricassée, comme des poulets; & souvent les étrangers s'y méprennent. Toutes sortes de poissons ne sont pas également bons à manger; quelques-uns incommodes si fort, qu'on les croit une espece de poison. La nature a peint ceux de l'Amérique,



### 318 SUITE DES ANTILLES.

comme les oiseaux du pays , de couleurs brillantes ; mais, comme nourriture , ils n'approchent pas de ceux d'Europe. Quelques-uns sont bons & délicats ; tous les autres , en général , ont à peu près le même goût. Il n'en est point de plus abondans aux Antilles , que ce qu'on appelle les *titiris* , ou , pour abréger , les *tritris*. Ils sont si petits , qu'on en mange un très-grand nombre à la fois , avec la tuillière. Aux pleines & aux nouvelles lunes , ils entrent en foule dans les rivières, où l'on va les pêcher par millions.

Un aliment que la nature fournit encore libéralement à ces îles , & qui fait la ressource ordinaire des negres , à qui des maîtres avarés & cruels ne donnent qu'une partie de leur subsistance , sont les crabes de terre , de mer ou de rivière , connus ici , sous les noms de *cériques* & de *tourlouroux*. Les caraïbes n'ont presque point d'autre nourriture ; & les créoles même ne sont pas indifférens pour ces mets, qui se sert sur toutes les tables.

Les tourlouroux sont des espèces de cancrs ou d'écrevisses amphy-

bies , dont l'écaille , unie & mince , est sur le dos & sur le ventre , d'un rouge plus ou moins foncé , suivant les lieux où ils se trouvent. Les cériques sont une autre espèce , dont les unes se prennent dans l'eau douce , les autres dans la mer. Elles sont communément grosses comme le poing , ont quatre jambes de chaque côté , dont elles se servent pour marcher & pour grater la terre. Elles ont d'ailleurs deux tenailles , ferres , ou mordans , qui pincent vivement à leurs extrémités , & coupent les racines ou les feuilles , dont ces animaux se nourrissent. Lorsqu'on les prend par une jambe , ou par un de ces mordans , ils laissent ce membre dans la main de celui qui le tient , & s'enfuient. Ces parties se détachent si facilement , qu'on croiroit qu'elles ne sont que collées : il leur en revient d'autres l'année suivante.

Les crabes font , tous les ans , un voyage à la mer , pour changer d'écaille & déposer leurs œufs. « C'est » un spectacle admirable , me disoit un » naturaliste qui les avoit observées » plusieurs fois , de les voir descendre

### 320 SUITE DES ANTILLES.

» les montagnes aux premieres pluies.  
» Elles quittent les creux d'arbres, les  
» fouches pourries, le dessous des ro-  
» chers, & les trous qu'elles avoient faits  
» elles-mêmes en terre. Les champs sont  
» alors tellement couverts de ces ani-  
» maux, qu'il faut les chasser devant  
» soi, pour se faire place, & poser le  
» pied sans les écraser. La plupart se  
» rangent le long des rivières & des  
» ravines les plus humides, pour se  
» mettre à l'abri des chaleurs. Elles  
» emploient environ six semaines à ce  
» voyage, & se divisent ordinairement en trois bandes. La pre-  
» miere, comme l'avant-garde, n'est  
» composée que des mâles, plus  
» gros & plus robustes que les femelles.  
» Ils sont souvent arrêtés par le défaut  
» d'eau, & contraints de faire halte,  
» toutes les fois qu'il y a de nouveaux  
» changemens dans l'air. Cependant le  
» gros de l'armée se tient clos dans les  
» montagnes, jusqu'aux grandes pluies.  
» Il part alors, & forme des bataillons  
» d'une lieue & demie de longueur,  
» larges de quarante ou cinquante  
» pas, & si ferrés, qu'on apperçoit  
» à peine la terre. Trois ou quatre

» jours après , on voit suivre l'arriere-  
 » garde en même ordre , & en aussi  
 » grand nombre , que les troupes pré-  
 » cédentes. Indépendamment de ces  
 » bataillons réglés , qui suivent le cours  
 » des rivières & des ravines , les bois  
 » sont encore remplis de traîneurs.

» Ces animaux marchent lentement,  
 » & choisissent presque toujours le  
 » tems de la nuit , ou les jours de pluie,  
 » pour ne point s'exposer au soleil.  
 » Dès qu'ils voient que le ciel s'éclair-  
 » cit , ils s'arrêtent à la lisière d'un bois,  
 » & attendent que la nuit soit venue ,  
 » pour passer outre. Si quelqu'un s'ap-  
 » proche du gros de l'armée , & leur  
 » donne l'épouvante , ils font une re-  
 » traite confuse à reculons , en présen-  
 » tant toujours les armes en avant ,  
 » je veux dire ces redoutables mor-  
 » dans , qui ferment jusqu'à emporter  
 » la pièce. Ils les frappent de tems en  
 » tems , l'un contre l'autre , comme  
 » pour menacer leur ennemi , & font  
 » un si grand cliquetis avec leurs écail-  
 » les , qu'on croit entendre le bruit  
 » d'un régiment qui fait l'exercice.

» Si la pluie cesse tout-à-fait , pendant  
 » cette marche , ils font une halte gé-



» nérale ; & chacun prend son logis où  
 » il peut ; les uns sous des racines , les  
 » autres dans des creux d'arbres , &  
 » ceux qui ne trouvent point de gîte  
 » tout préparé , se donnent la peine de  
 » creuser la terre , & de se faire eux-  
 » mêmes un logement. Il y a des an-  
 » nées , où , par l'interruption des  
 » pluies , ils sont deux ou trois mois  
 » à ce voyage ; mais il ne faut quelque-  
 » fois , que huit ou dix jours d'eau ,  
 » pour leur faire vuider leurs œufs.  
 » Cette opération est d'autant moins  
 » difficile , que ces œufs , plus petits  
 » que ceux d'une carpe , étant lége-  
 » rement attachés à leur queue , com-  
 » me des œufs d'écrevisse , ils n'ont  
 » qu'à la secouer , pour les faire tom-  
 » ber dans la mer. Aussi-tôt que les  
 » petits sont éclos , ils s'approchent  
 » des rochers ; & bientôt après , ils  
 » sortent de l'eau , se retirent sous les  
 » premières herbes qu'ils rencontrent ,  
 » & se disposent à partir avec leurs  
 » meres pour la montagne , en obser-  
 » vant le même ordre qu'en descen-  
 » dant. Il ne faut pas croire que  
 » celles-ci les conduisent , comme  
 » une poule mene ses poussins ; elles

SUITE DES ANTILLES. 323  
» ne paroissent pas même les connoi-  
» tre.

» Les combats de ces animaux sont  
» cruels , sur-tout dans le tems de l'a-  
» mour. Ils s'entre-battent, se heurtent  
» de front à diverses reprises , à la ma-  
» niere des béliers ; & lorsqu'il s'agit  
» de l'accouplement , le mâle renverse  
» la femelle sur le dos. Ils s'emboîtent ,  
» se lient ensemble , ventre à ventre ,  
» queue contre queue ; & après l'opé-  
» ration amoureuse , le mâle aide sa  
» compagne à se remettre sur ses jam-  
» bes.

Les crabes, ainsi que tous les crus-  
» tacés & les serpens , ont la propriété  
» singulière de se dépouiller , au prin-  
» tems , de leur vieille robe ; & lors  
» elles se tiennent cachées dans le sable,  
» jusqu'à ce qu'elles aient recouvré un  
» habit , qui , en les préservant des in-  
» jures de l'air , leur permette de re-  
» prendre des forces , & leur caractère  
» courageux. On en voit qui sont tou-  
» jours en vedette , au bord de la mer ,  
» & ont l'industrie d'épier les huîtres ,  
» ou autres coquillages bivalves , que  
» la marée y amene. La crabe attend  
» qu'elles ouvrent leurs coquilles , &

» y jette un petit caillou qu'elle tenoit  
 » entre ses pattes , & qui les empêche  
 » de se refermer : par ce moyen , elle  
 » les attrape facilement , & en fait son  
 » repas ».

Les crabes font une vraie manne pour les isles ; & la maniere de les prendre , est d'aller la nuit , autour des cannes ou dans les bois , avec un flambeau. C'est alors qu'elles sortent de leurs trous , pour chercher à vivre ; & la lumiere du flambeau les fait découvrir aisément. Au moment où l'on veut mettre la main dessus , elles se renversent & présentent leurs serres pour leur défense. Mais alors on les retourne sur le ventre , pour les prendre par-dessus le dos. Il faut être prompt à les saisir ; car elles s'écartent peu de leurs trous , & se retirent fort vite dans les premiers qu'elles rencontrent. On doit , avant que de les emporter , leur lier étroitement les bras dans un sac ; sans cette précaution , elles se couperont les jambes , & s'entre-tueroient.

Il est certaines façons de les accommoder , qui en font une assez bonne nourriture ; mais leur chair , quoique

SUITE DES ANTILLES: 325  
d'un goût agréable , est difficile à di-  
gérer. Les œufs sont plus délicats ,  
ainsi que le taumalin , sub- ver-  
dâtre & grainue, qui se trouve sous l'é-  
caille du dos , & dont on fait leur assai-  
sonnement , en y mêlant de l'eau &  
du jus de citron , délayés avec un peu  
de sel & de piment. Les œufs de crabes  
tiennent les uns aux autres, comme des  
grappes de raisins , & rougissent en  
cuisant.

Je suis , &c.

*A Surinam , ce 19 novembre 1750.*





## L I V R E C X X X I I I .

## L A G U I A N E .

**S**UR des récits ampoulés de quelques Espagnols visionnaires & enthousiastes, on s'étoit fait , en Europe , les plus superbes idées de ce vaste pays. On parloit d'un lac , dont le sable étoit d'or, d'une ville, dont les toits étoient couverts du même métal , & où re-  
gnoit la magnificence la plus éclatante. On ajoutoit que la poudre d'or y étoit si commune, que les habitans, dans certaines fêtes solennelles , s'en couvroient tout le corps , après l'avoir frotté d'un baume gluant , auquel s'attachoit cette riche poussière ; & que, dans le palais de l'empereur , la vaisselle , les meubles , les tables , les sièges , les lits , les armoires étoient composés des matières les plus précieuses. Ces idées , quelque chimériques qu'elles dussent paroître , éveillèrent toutes les puissances. La reine Elisabeth envoya , en 1596 , une flotte sous le

commandement du favant & malheureux Raleigh , pour disputer aux Espagnols ces nouvelles dépouilles. Vous ne serez pas fâchée , Madame , de connoître ce célèbre navigateur , qui , comme vous l'imaginez , sans doute , ne trouva , ni le lac , ni la ville , ni le palais où tant de richesses devoient être rassemblées.

Walter Raleigh , fameux amiral de la Grande-Bretagne , naquit en 1552 , d'une famille noble , dans le comté de Devonshire en Angleterre. Au sortir du collège d'Oxford , il servit contre la France dans l'armée des huguenots , sous l'amiral de Coligni. On le vit ensuite , en qualité de volontaire , dans les guerres de Flandres , sous le prince d'Orange , d'où étant allé à Londres , le hasard le fit connoître de la reine. Un jour qu'il rencontra cette princesse dans un passage étroit & mal propre , il ôta son habit , & l'étendit sur l'endroit sale , où la reine alloit mettre les pieds. Elisabeth lui fêut gré de cette galanterie , & parut ne l'avoir jamais oubliée. Il écrivit , un autre jour , sur un carreau de vitre , dans le palais , avec un diamant : « Je voudrois m'élever ;

» mais je crains de tomber ». La reine elle même mit au-dessous : « Si le cœur » te manque , il ne faut pas entrepren- » dre de monter ».

Raleigh, fait pour s'avancer à la cour, par une figure noble, une physionomie heureuse , une adresse insinuante , tourna néanmoins ses vues du côté de la mer. Il y fut encouragé par l'espoir qui animoit presque tous les navigateurs de son siècle , celui de faire des découvertes. Je passe sous silence ses premières expéditions maritimes , & son voyage dans la partie septentrionale de l'Amérique , où j'ai dit ailleurs, qu'il avoit fondé un établissement en Virginie. A son retour , il fut fait capitaine de la garde de la reine , & contracta une liaison des plus intimes avec une des filles d'honneur de Sa Majesté. Leur amour eut des suites trop visibles ; Elisabeth irritée le fit mettre en prison. Elle lui rendit la liberté , mais avec ordre de quitter la cour , quoiqu'il eut fait toutes les réparations nécessaires , en épousant sa maîtresse.

Pendant que ce nuage obscurcissoit sa fortune , il partit pour la Guiane , jugeant, par les rapports merveilleux

qu'on en faisoit alors , que l'établissement d'une colonie Angloise dans cet excellent pays , feroit un contre-poids à l'augmentation de puissance , qu'apportoit à l'Espagne la conquête du Mexique & du Pérou. Après six semaines de navigation , il vint débarquer dans l'isle de la Trinité , possédée par les Castillans. Le gouverneur étoit un homme courageux , mais cruel , qui , depuis plus de dix ans , qu'il occupoit cette place , avoit attiré la haine des Indiens contre toute sa nation. Raleigh espéra qu'en se faisant connoître pour l'ennemi des Espagnols , il gagneroit la confiance des insulaires , & assureroit ses progrès dans le pays. Il attaqua le gouverneur lui-même dans son fort, le fit prisonnier, & donna la liberté à plusieurs captifs , que les Castillans retenoient dans les fers. Parmi eux se trouverent cinq caciques , attachés à la même chaîne , & renfermés dans un lieu où , après les avoir arrosés avec du lard enflammé , en les laissoit mourir de faim. Si on en croit la tradition , on pendoit ces malheureux douze à douze , en l'honneur des saints apôtres.



Pour s'attacher de plus en plus ces sauvages, Raleigh assembla leurs chefs, & particulièrement ceux qui étoient ennemis des Espagnols (c'étoit le plus grand nombre), & leur dit, qu'il étoit sujet d'une reine vierge & très-puissante, qui avoit plus de caciques sous sa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans leur île; que cette princesse haïssoit les Castillans, à cause de leur tyrannie; qu'elle en avoit délivré tous les pays voisins de ses états, & les parties septentrionales du monde; qu'il étoit envoyé par elle, dans leur île, pour les affranchir de la servitude, & défendre leur patrie contre ces cruels usurpateurs. Ensuite, il leur fit voir le portrait de la reine, qu'ils regarderent avec admiration; & l'on eut beaucoup de peine à les empêcher de lui rendre les honneurs divins.

Ces discours, & d'autres semblables, que Raleigh tint dans plus d'une occasion, accoutumèrent les habitans au nom & aux vertus d'Elisabeth, & les attachèrent aux Anglois par les liens d'une forte amitié. Ils s'avancèrent vers l'embouchure de l'Orénoque; mais n'ayant pu aborder à la Guiane, il ré-

duisit en cendres la ville de Cumana , qui lui avoit refusé des vivres , & revint en Angleterre , où il fut en grande estime auprès de la reine.

La mort de cette princesse , qui arriva quelque tems après , le priva d'une puissante protectrice. Le comte d'Essex l'avoit représenté sous des couleurs peu favorables au roi d'Ecosse , avec lequel il entretenoit des correspondances. Ce prince , qui parvint ensuite à la couronne d'Angleterre , sous le nom de Jacques I , prit de fâcheuses impressions contre Raleigh , & le sacrifia enfin à la vengeance des Espagnols. Il fut condamné à perdre la tête , sur des accusations mal prouvées ; mais le roi se contenta de le faire mettre en prison , où il demeura treize ans , profitant de sa retraite , pour composer une histoire du monde. Il fut remis en liberté , à condition qu'il retourneroit sur les côtes de la Guiane ; mais son expédition n'ayant pas été heureuse , son procès fut instruit de nouveau , sa première sentence confirmée ; & il eut la tête tranchée , à la sollicitation de l'ambassadeur d'Espagne. Ce n'est pas une des moindres taches du regne de Jacques I.

Les Anglois ne furent pas les seuls ; qui , éblouis par les magnifiques récits des Espagnols , chercherent à pénétrer dans la Guiane. Immédiatement après la découverte du nouveau monde , les François y avoient déjà fait quelques voyages. Villegagnon , chevalier de Malthe , & vice-amiral de Bretagne, livré aux opinions de Calvin , & piqué de quelques chagrins qu'il avoit essuyés dans l'exercice de sa charge , conçut le projet d'y former une colonie de protestans. Ses desseins furent déguisés à la cour , sous la simple vue de faire , à l'exemple des Espagnols & des Portugais , un établissement François en Amérique. Sous ce prétexte , il obtint de Henri II , deux ou trois vaisseaux bien équipés , qu'il remplit de calvinistes , & arriva sur les côtes du Bresil.

L'amiral de Coligni , qui desiroit d'y établir sa secte , prit-à cœur cette entreprise ; & Calvin saisit avidement l'occasion d'étendre sa doctrine dans un pays , où toutes les apparences lui promettoient , pour ses partisans , une pleine liberté. Malheureusement , il envoya plus de prédicans , que de sujets fournis ; & ces ministres , qui vouloient

dominer, comme c'est l'usage, eurent, avec le commandant, de violentes querelles. Ils excitèrent des séditions qui divisèrent la colonie ; les Portugais en profitèrent pour la détruire. Villegagnon renonça à Calvin, traita ses ministres de perturbateurs ; ceux-ci le traitèrent d'athée ; & tous ces beaux projets s'évanouirent.

Forcés de quitter le Bresil, ceux des François qui renoncèrent à leur patrie, se retirèrent dans la Guiane ; mais ce ne fut que bien des années après, qu'on y fonda des établissemens avoués par le gouvernement. Des marchands de Rouen y envoyèrent une colonie de vingt-six hommes, qui vinrent habiter les bords du Sinamary ; d'autres se fixèrent sur la rivière de Conamarac ; & ces deux troupes s'accrurent par de nouveaux renforts d'hommes & de munitions. Enfin, il se forma une compagnie, avec des lettres-patentes qui l'autorisoient à faire seule le commerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes entre les rivières des Amazones & de l'Orénoque.

Cette compagnie devint fameuse, par l'intérêt que la cour permit d'y



prendre à diverses personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux privilèges. Elle eut le titre de compagnie de la France équinoxiale, nom qu'on donnoit alors à la Guiane, que les François appelloit Cayenne. L'abbé de Marivaux, docteur de Sorbonne, Roiville, gentilhomme de Normandie, & Laboulaie, intendant de la marine, quoique poussés par des motifs différens, se réunirent pour la même entreprise. Le zele de la conversion des Américains, animoit seul l'abbé de Marivaux : Roiville avoit envie, dit-on, de se créer une espece de souveraineté : Laboulaie ne pensoit qu'à faire fleurir le commerce & la marine de France, dont il avoit la direction sous M. de Vendôme.

Ces trois hommes, à la tête de six cents autres, engagés au service de la compagnie, s'embarquerent à Paris, devant le jardin des Thuilleries, pour descendre la Seine, dans de grands bateaux, jusqu'à Honfleur. Mais le succès fut malheureux dès l'embarquement : Marivaux, qui avoit été l'ame de l'entreprise, & qui devoit se rendre à Cayenne, en qualité de directeur gé-

néral, tomba dans la rivière en donnant ses ordres, & se noya devant la porte de la Conférence. Roiville fut poignardé dans une sédition qui s'éleva sur la route ; & de tout ce monde, il ne restoit plus, six mois après, que les cadavres de cinq ou six cens hommes, morts de maladie, ou par les armes des sauvages. Une autre compagnie, sous le même titre, & sous la direction de la Barre, maître des requêtes, rétablit la nation dans cette partie de l'Amérique, dont les Hollandois s'étoient déjà emparés ; & cette nouvelle colonie devint bientôt florissante.

Ces mêmes Hollandois, qui nous avoient succédé dans la Guiane, venoient d'y former un magnifique établissement. Forcés, comme nous, par les Portugais, d'abandonner le Brésil, où ils avoient fait d'abord des conquêtes brillantes, ils songerent à se dédommager de leurs pertes, en fondant une colonie sur la rivière de Surinam. Dès l'année 1640, les François s'étoient rendu maîtres de cette contrée ; mais les terres y étant marécageuses & mal-saines, ils la quitterent bientôt ; & les Anglois qui s'en

faisirent , n'en firent guere plus de cas. Les Hollandois , dont la patrie n'est qu'un marais , s'en accommoderent mieux ; & l'Angleterre n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur. Le terrain n'étoit alors si mal-sain , que par la multitude d'épaisses forêts , qui empêchoient le vent & le soleil de le dessécher : mais lorsqu'on vit qu'on en pouvoit tirer beaucoup de sucre , on y fit un si grand abattis de bois , qu'on ne tarda pas à respirer un meilleur air.

La nation Hollandoise , destinée à cultiver des marais , & à faire naître des campagnes fertiles , où les autres peuples ne trouvent qu'un terroir ingrat , & des fonds stériles , a porté à Surinam , le génie de son pays , qui est de couper des terres en canaux , & y a fait , comme à Batavia , une nouvelle Amsterdam. Sur un sol humide & bourbeux , elle a bâti un fort nommé Zelandia , proche de la ville de Paramaribo ; & cette colonie , accrue par des François réfugiés , s'est étendue , du nord au sud , le long de la riviere dont elle porte le nom. Quelques particuliers ont aussi commencé des habitations sur le Berbice , à l'ou-est de Surinam ;

nam ; mais ces derniers établissemens , moins encouragés , ne faisoient aucun progrès , tandis que les premiers envoyotent en Europe une très-grande quantité de sucre. Depuis peu de tems , ils ont aussi essayé de planter du café qui a très-bien réussi. Il deviendra encore meilleur , en perfectionnant la maniere de le cultiver.

Par tout ce que je viens de dire , vous concevez , Madame , que la Guiane peut se diviser en deux parties , la Francoise , appelée la Cayenne , & la Hollandoise , autrement dite la province de Surinam , où je compte demeurer encore quelque tems. M. Mauritius , qui en est le gouverneur , & chez qui je loge , me procurera des facilités que je ne trouverois pas ailleurs , pour entreprendre différentes courses , que je dois faire encore sur les côtes de Terre-Ferme. En attendant , je vais vous parler de ces deux parties de la Guiane , même de trois , même de quatre , car les Portugais & les Espagnols y ont aussi des possessions. Je commencerai par Surinam.

Les premiers établissemens Hollan-



dois y furent fondés par quelques habitants de Zéelande , sous la protection des états de cette province. Ces états les cédèrent à la compagnie des Indes occidentales , qui ne se trouvant pas en état d'y envoyer les secours nécessaires , en accorda un tiers aux magistrats d'Amsterdam , un autre tiers à un particulier , & se réserva le reste. Ce partage a fait appeller cette colonie , la société de Surinam ; & elle a toujours été depuis , sous l'administration de ces trois propriétaires.

La rivière dont elle a pris le nom , est une des principales de cette contrée. A deux lieues de son embouchure , il y a , de chaque côté , une redoute , où sont plusieurs pièces de canon , & autant d'hommes qu'il en faut , pour défendre ce passage en tems de guerre. Ces redoutes sont face aux vaisseaux qui voudroient monter , le fleuve , & avertissent la forteresse , placée à une lieue au-dessus , de se tenir sur ses gardes. On l'appelle le fort d'Amsterdam ; elle est située au confluent de deux bras de la rivière , & en face des deux redoutes. Elle ne manque d'aucuns des magasins nécessaires , pour toutes sortes

de munitions. On y a construit jusqu'à des moulins à vent, pour moudre le grain de la garnison. En tems de paix, on n'y entretient guere que cent hommes, sous les ordres d'un capitaine d'artillerie, qui a le titre de commandant.

Pour peu qu'on voulût faire de violence, après avoir passé les redoutes, pour arriver à ce fort, on pourroit courir de très-grands risques au milieu de ces trois feux. Lorsqu'un vaisseau entre dans la riviere, il doit envoyer son passeport, & faire demander la permission de poursuivre sa route. S'il manque à ce cérémonial, on lui tire un boulet, pour lequel il est obligé de payer quinze florins. S'il persiste, il en reçoit un second, dont le prix double; & il triple au troisieme, s'il s'obstine. Un plus long entêtement le feroit couler à fond. S'il obtient le passage, il doit, dès qu'il peut se faire entendre, saluer la forteresse par neuf coups de canon; & elle, à son tour, lui en rend trois autres pour le remercier.

Une des branches de la riviere, où est construite cette citadelle, a, d'un côté, des plantations de café; de l'autre, des forêts jusqu'à la ville de Para-

maribo , près du fort de Zélandia. En continuant de monter , on trouve une infinité de canaux , dont les bords , à la distance de plusieurs lieues , sont ornés d'arbres qui forment une perspective de verdure perpétuelle. Dans les intervalles , on respire un air frais , & embaumé des plus délicieuses odeurs. Plus haut , on découvre un petit bourg , & au-dessus , un village , qui ne sont occupés que par des juifs. Enfin , à six lieues plus loin , est une grande montagne , où des soldats , toujours armés , veillent sur la conduite des Indiens. Je n'ai pas suivi le cours des autres rivières , telles que la Copemane , la Sarameca , la Comowine , la Cotica , la Marawine , &c ; mais je sçais que partout , ce sont des terrains cultivés , des plantations fertiles , de riches habitations , & les plus charmans points de vue.

La ville de Paramaribo , capitale de tout ce pays , étoit anciennement un village habité par les Indiens. Elle est située , ainsi que le fort , sur la rivière de Surinam , & éloignée d'environ douze millés de la mer. Elle ne contient guere que huit cens maisons , ayant chacune

un jardin. A l'exception de celles du gouverneur & du commandant, elles sont toutes bâties de bois, mais avec beaucoup de régularité, quoique sans fenêtres, par rapport à la grande chaleur. Elles coûtent depuis cinq jusqu'à vingt-cinq mille florins, tant à cause de l'énorme cherté du bois, que par la nécessité de transporter d'Europe les matériaux nécessaires. La pierre est encore plus rare & plus chère; & la chaux manque totalement.

Le gouvernement occupe un des côtés de la place d'armes, près de l'endroit où débarquent les étrangers. Il a, derrière, un fort beau jardin, par où le gouverneur peut se rendre au fort de Zélandia, qui, comme je l'ai dit, n'est pas loin de la ville. On voit, dans presque toutes les rues, des allées d'orangers qui fleurissent deux fois l'an, & répandent, en tout tems, une odeur des plus suaves. La rade est une des plus belles de l'Amérique : on y compte actuellement près de soixante vaisseaux, outre un infinité de barques, qui donnent à ce lieu un air très-animé.

On ne peut disconvenir que Suri-



nam ne soit un séjour redoutable pour la santé. On y éprouve successivement quatre saisons , qui en rendent la température fort mal-saine , deux de sécheresse , & deux de pluie. Il y regne un équinoxe perpétuel ; & les nuits sont très-funestes à ceux qui s'exposent au ferein après les grandes chaleurs du jour. Lorsque le soleil est à son plus haut degré, l'atmosphère embrasée produit , dans les humeurs , une si forte dissolution , & dans le corps une transpiration si continue , si abondante , que toute l'eau qu'on boit passe dans l'instant au travers des pores , comme si elle sortoit d'une éponge comprimée. Les matelots respirent un air encore moins pur sur les vaisseaux : la chaleur y est étouffante , sur-tout lorsqu'on y a chargé du sucre , dont les vapeurs presque enflammées , interceptent la respiration. Joignez à cela l'inconstance du climat , qui est telle , que les quatre saisons se succèdent quelquefois toutes dans le même jour. Les vents y sont fréquens & impétueux , les tonnerres des plus violens ; & souvent , au milieu de la plus grande sérénité , tous les météores réunis semblent conspirer à

la destruction totale de la colonie.

Ici, comme aux Antilles, & dans presque toutes les contrées de l'Amérique méridionale, on compte trois sortes d'habitans : les blancs, les noirs & les naturels du pays. Ces derniers different peu des autres sauvages, & principalement des Caraïbes, dont ils portent le nom, & paroissent avoir la même origine. Ce sont les mêmes traits, la même couleur, la même taille, les mêmes ornemens, la même parure. A l'égard des mœurs, ce sont les mêmes vices & les mêmes vertus ; même respect pour les vieillards, même simplicité, même indolence, même cruauté envers leurs prisonniers, même amour pour la liberté, même éloignement pour le christianisme. Ils ont aussi les mêmes usages, les mêmes amusemens, les mêmes cérémonies, les mêmes armes, la même nourriture, mêmes logemens, mêmes occupations ; en un mot, ce que j'ai dit des sauvages des Antilles, convient également à ceux de la Guiane. Ils vivent en paix avec les Hollandois, par le soin qu'on a de leur faire rendre justice, & d'empêcher qu'ils ne soient molestés. Ils

sont d'ailleurs d'un très-grand secours ; & même absolument nécessaires dans une infinité d'occasions.

Les negres forment la partie la plus nombreuse des habitans de Surinam. Comme ils sont tirés des mêmes régions , que ceux de nos isles , il n'y a de différence entr'eux , que celle qui peut provenir du gouvernement sous lequel ils vivent. Ici, par exemple, si un maître veut affranchir son esclave, outre la perte qu'il fait du prix de son negre, il est encore obligé d'acheter fort cher des lettres de franchise , sans lesquelles aucun noir ne peut être instruit dans la religion chretienne, ni baptisé. Il faut de plus , que l'esclave ait appris une profession, & qu'il soit en état de gagner sa vie ; sans quoi, c'est encore au maître à l'entretenir , de peur qu'il ne soit à charge à la colonie. De-là , vous jugez bien , que peu de negres font ici profession du christianisme. Leur religion consiste à croire qu'il y a un Dieu ; mais ils ne peuvent s'empêcher en même tems , de se livrer à des superstitions idolâtres. Ils font choix d'un animal qu'ils adorent ; & chaque famille à le sien ; car le fils n'en connoît pas d'au-

tre, que celui de son pere. Ce culte absurde ne s'éteint, que dans ceux qui, éclairés des lumieres de la foi, ont demandé & reçu le baptême. Le nombre en est petit, par les difficultés qu'ils rencontrent, comme vous venez de le voir, à obtenir leur liberté.

Lorsqu'un negre devient pere d'un garçon, il va prier son maître de lui donner un nom; si c'est d'une fille, il s'adresse à sa maîtresse. Les premiers mots qu'il leur apprend à prononcer, sont, *bon jour, maître*; le premier devoir qu'il leur inspire, c'est de respecter leurs supérieurs. Ce respect va si loin, que quoique très-jaloux de leurs femmes, les negres se font gloire d'en être trahis, si c'est avec leurs maîtres qu'elles ont à faire; au lieu qu'ils les empoisonneroient, elles & leurs amans, s'ils s'appercevoient de quelque liaison, soit avec un Indien, soit avec un noir.

En vous parlant autrefois des négresses, vous ai-je dit, Madame, avec quelle facilité celles qui deviennent meres, se débarrassent d'un fardeau qui cause de si mortelles allarmes, & est quelquefois si funeste aux autres femmes? Quoiqu'on les applique à des ouvrages.



très-rudes , jusqu'au moment de leur délivrance , elles ne sont jamais incommodées; & il ne leur arrive aucun des accidens, si communs à nos femmes d'Europe. J'ai vu une de ces esclaves , qui, pour avoir commis une faute grave, reçut , cinq ou six heures avant que d'accoucher , plus de cinquante coups de fouet sur les fesses , & n'en mit pas son enfant au monde moins heureusement.

Il résulte, des calculs faits sur le nombre des habitans de Surinam , que celui des noirs se monte à plus de quatre-vingt-dix mille , sans y comprendre les negres Marons. Ces derniers forment un peuple redoutable , qui a souvent molesté la colonie. Le gouvernement a fait les plus grands efforts, pour les ramener à l'obéissance : il a mis leur tête à prix. Ils s'en sont vengés , en saccageant les plantations pendant la nuit , en engageant les autres esclaves à égorger leurs maîtres , & à les venir joindre. Ils ont barré les chemins à ceux qui ont voulu les attaquer ; ils ont profité de tous les avantages du terrain , pour multiplier les obstacles , & augmenter la difficulté

de les poursuivre. On est actuellement occupé à négocier avec eux un traité de paix ; & l'on parle déjà de leur envoyer , par un détachement de la garnison de Paramaribo , les présens convenables. Voici , m'a-t-on dit , quels doivent être les préliminaires & les conditions de ce traité.

« Six conseillers & un secretaire seront députés par la régence ; & » du côté des Marons , il y aura seize » chefs , dont six viendront habiter la » capitale , pour servir d'otages , avec » leurs femmes & leurs enfans. On promettra à leur nation , de ne plus l'inquiéter ; & il sera permis à chacun » d'eux , de s'établir où il voudra. Mais ils » s'engageront à ne pas augmenter leur » nombre , à rendre les déserteurs qui » voudroient se joindre à eux , & à » fournir du secours à la colonie en » tems de guerre. On leur permettra » aussi de commercer avec les blancs ; » & ils seront regardés comme une nation voisine & libre , avec laquelle » on desire de vivre en bonne intelligence. » On compte vingt-cinq mille de ces negres Marons ; ils peuvent devenir plus nombreux ; car ils ont pres-

que tous des femmes ; & au défaut des négresses , les Indiennes ne les rebutent pas.

Les Européens établis à Surinam, ou ceux qui sont nés de peres Européens , forment la troisieme classe des habitans. Il regne entr'eux une liberté, que nous ne connoissons point dans nos pays. A la ville , comme à la campagne , en compagnie , comme dans son particulier , chez autrui , comme chez soi , rien n'est plus simple , ni moins recherché, que la maniere générale de se vêtir. L'habillement ordinaire , à moins qu'on ne fasse des visites de cérémonie , est une veste blanche , un bonnet de coton , & un chapeau par-dessus. Il est pourtant des occasions , où l'on étale , comme ailleurs , le luxe & la somptuosité dans les habits. Nos modes se répandent dans ces contrées , peu de tems après qu'elles ont été inventées en Europe ; & les femmes , à qui le desir de plaire ne permet pas de se négliger , ne sont , ni les seules , ni même toujours les premieres à les suivre. Aussi y a-t-il , dans la ville , un grand nombre de boutiques très-bien fournies en tous genres

de marchandises. Le drap, le velours, les étoffes, les galons d'or & d'argent, tout y abonde ; mais tout y est à un prix excessif, parce que tout y vient de dehors, & qu'on n'a point ici de manufactures. Vous admireriez surtout la blancheur éblouissante du linge de table, & du linge de corps ; ce sont les négresses qui le lavent & le repassent. On vante, en Amérique, les cordonniers de Saba, les tanneurs de la Jamaïque, & les blanchisseuses de Surinam.

Les tables y sont servies abondamment, quoique les vivres y soient très-chers. La viande de boucherie se vend dix sols, cinq sols la livre de pain ; la volaille n'est pas ce qui coûte le plus. Les riches ont, dans leurs plantations, des negres pêcheurs & chasseurs, qui ne leur laissent manquer, ni de poisson, ni de gibier ; & quoiqu'on ne recueille point de vin dans le pays, on n'y en consomme pas moins, ni de moins bon, que dans toute autre colonie. La délicatesse & l'abondance de ces tables sont encore relevées par un nombre d'esclaves, qui donnent à ces gros Hollandois, l'air d'opulence & de faste,



qu'on ne pardonne qu'aux grands seigneurs.

Voulez-vous savoir en détail , la vie que mene un Surinamois ? Il se leve avec le soleil, c'est-à-dire , à six heures. A peine il est de bout , qu'il prend son thé ou son café , pendant que ses negres couvrent la table , pour servir le déjeûné , qui se fait dans toutes les maisons , avec du jambon , ou autres viandes salées , accompagnés de beure, de fromage , de bierre forte , & de vin de Madere. Cette table reste ainsi dressée , jusqu'à neuf heures , pour tous les amis qui se présentent. Après ce second déjeûné , il s'occupe de diverses affaires dans sa maison , jusqu'à onze heures , & se rend à la bourse. C'est une espece de cabaret , où il boit du ponche , du vin ou de la bierre , jusqu'à une heure , qu'il se retire chez lui pour dîner. Ce repas est bientôt suivi de la méridienne. A quatre heures , ont sert le thé ; & à cinq , il retourne à la bourse , s'amuse à différens jeux , ou se promene jusqu'au souper. Il va rarement en carrosse ; les voitures sont peu communes à Surinam ; il faut les faire venir d'Europe ; & les frais , ainsi que l'achat &

l'entretien des chevaux, sont très coûteux. Je ne connois que le gouverneur, & cinq ou six des principaux de la ville, qui ayent équipage. Quelques autres ont une chaise ; uniquement pour la campagne ; mais personne ne marche dans les rues, sans avoir un negre qui lui porte un parasol. Les femmes ont, de plus, quelques suivantes qui les accompagnent. En parlant autrefois des dames de Batavia, j'ai presque fait le portrait de celles-ci ; c'est le même faste, le même orgueil, la même ignorance, la même dureté pour leurs esclaves, &c.

Il n'est permis qu'aux Anglois, ou à ceux qui dépendent uniquement de la société de Surinam, de faire le commerce dans la province. Aucun vaisseau, de quelque nation qu'il soit, pas même ceux des autres états de Hollande, ne peuvent entrer dans le port, pour y négocier. Les Anglois apportent de la viande, du poisson salé, du tabac en feuilles, des planches de sapin, de la farine, des chandelles, &c; ils reçoivent en échange de la mélasse pour faire leur rum : c'est la seule marchandise qu'ils puissent emporter; sans cette condition, l'entrée du port leur seroit interdite.

Les Hollandois, dépendans de la société, fournissent le pays de vin, de bierre, de liqueurs fortes, de beurre, de fromage, d'épiceries, de bas, de souliers, de chapeaux, de toile & d'habits, toutes choses d'autant plus nécessaires, qu'on n'a ici, que deux cordonniers, deux tailleurs, deux boulangers, deux charpentiers, un maçon, & un maréchal; mais en récompense, on y voit beaucoup de médecins, de chirurgiens & d'apothicaires. Il est vrai qu'on forme les esclaves à toutes sortes de métiers; mais comme ils ne peuvent servir que leurs maîtres, les autres sont obligés d'avoir recours à ce peu d'ouvriers qui sont dans la capitale. Il est facile de juger que ce petit nombre ne peut suffire à l'entretien de plus de quatre mille habitans, Européens ou Créoles, tant de la ville que des plantations, sans y comprendre onze ou douze cens hommes de troupes réglées, qui sont au service de la colonie.

Ces troupes, sous les ordres du gouverneur, nommé colonel en chef par la société, & breveté par leurs Hautes Puissances, sont divisées en deux bataillons. Ils ont chacun à leur

tête deux lieutenans colonels , quatre capitaines , autant de lieutenans , & d'autres officiers subalternes , le tout à la solde de la Hollande & de la société de Surinam. Indépendamment de ces troupes régulières , les habitans de la ville forment entr'eux trois compagnies de milice , qui , dans un besoin , doivent se trouver prêtes à combattre , étant toujours munies d'armes , de plomb & de poudre , pour la défense de la province. C'est à quoi les capitaines doivent veiller par une visite générale , qui se fait deux fois l'an suivant les ordres du gouvernement. Il en est de même des rivières où il y a des plantations : chacune d'elles a plusieurs divisions , qui forment de petits corps détachés. Ils doivent se rendre à leurs départemens , au premier coup de canon qu'on tire en signe d'alarme.

Dans les commencemens de la colonie , le gouverneur & quelques membres du conseil jugeoient de tous les différends , en dernier ressort & sans appel. Mais le nombre des colons ayant augmenté , les procès sont devenus plus importans , les affaires plus



multipliées, les contestations plus fréquentes. Les nouveaux venus, en passant la mer, apportèrent avec eux l'esprit de chicane, qui obligea d'établir divers tribunaux, où ils pussent appeller d'un premier jugement à une cour supérieure. Ce n'est pas que les membres de ces différens conseils soient fort versés dans l'étude des loix. Ce sont des hommes sages, honnêtes & integres, qui, comme nos consuls ou nos baillifs, jugent suivant la droiture de leur cœur, & les lumières d'un gros bon sens.

Le gouverneur est le président né de tous ces tribunaux de judicature. Le premier, appelé cour de police & de justice criminelle, est composé de douze personnes choisies entre les principaux habitans, & nommées par eux. On ne peut aspirer à ces places, sans avoir des biens fonds dans le pays. Elles sont toutes à vie, & ne rapportent que de l'honneur. Le second, qui a le titre de justice civile, est formé de douze membres élus par ceux du premier tribunal. Il y a appel de leurs décisions en Europe, au conseil de leurs Hautes Puissances. Aussi sont-ils totalement indépendans des premiers; & ils

se qualifient, comme eux, de cour souveraine. Le troisieme enfin, est une petite juridiction, où se portent les affaires en premiere instance, ou de peu de valeur. Le gouverneur a droit de presider aussi à ces deux derniers conseils ; & les juges peuvent être changés tous les quatre ans. Sans être excédé, comme en France , par cette foule d'avocats & de procureurs , qui dévorent la substance de leurs cliens , il y en a cependant encore ici un assez grand nombre , pour satisfaire le goût de ceux qui aiment la chicane.

Les seules especes qui aient cours à Surinam, sont celles de Hollande , à la réserve d'une petite piece de trois sols, que les Portugais y ont introduite ; c'est la monnoie la plus basse ; & l'on ne peut rien acheter au dessous de cette valeur. Les repas sont réglés dans les auberges à quarante sous par tête, sans le vin ; & la bouteille en coûte trente. Le logement n'y est pas cher , parce qu'on ne couche que dans des hamacs.

Le marché des fruits , des légumes & des esclaves , se tient devant la maison de ville , dans une grande &

belle place, garnie d'orangers. Le haut de cette maison est destiné au service divin. Il s'y fait le dimanche matin en hollandois, l'après midi en françois. Il y a des ministres de l'une & de l'autre nation, à qui l'on donne d'assez bons appointemens. Les Luthériens ont une église superbe, & les juifs Allemands & Portugais, deux sinagogues. On a aussi établi une espece d'hôpital, où l'on reçoit les personnes âgées, & les orphelins indigens. Il est si bien gouverné, qu'on n'est point accablé par cette multitude de pauvres, dont fourmillent la plupart de nos villes d'Europe. Les directeurs sont encore chargés de veiller sur ceux qui meurent sans testament : ils avertissent les héritiers, & leur remettent les fonds, après en avoir tiré, pour leur salaire, dix pour cent de provision.

Les revenus de la société de Surinam consistent en différens impôts, que les habitans doivent payer à divers bureaux. Dans l'un, on perçoit les droits imposés sur toutes les parties du commerce, sur les vaisseaux, sur les denrées qui sortent du pays, sur le bois

de charpente , qui se fabrique dans la colonie. On commence par prélever l'argent nécessaire pour payer la garnison ; le reste est remis aux associés.

Le second bureau est celui de la capitation, pour lequel on prend par tête, pour tout le monde , blancs ou noirs , vingt-cinq sols , chaque année , depuis trois ans jusqu'à douze ; & cinquante sols , depuis douze , jusqu'à soixante. Les blancs, qui ne sont point nés à Surinam , en sont exempts pendant les dix premières années de leur séjour dans la province. Ce droit se leve ou en argent , ou en sucre sur le pied d'un sol la livre , dont le bureau tient compte aux associés ; toute autre denrée n'est point admise. Le gouverneur peut disposer de ces recettes , comme il lui plaît , & n'est comptable qu'envers la société.

Les autres bureaux regardent les achats , les ventes , l'industrie , l'entrée des vins , des liqueurs fortes , la taxe des maisons , des équipages , des bestiaux , &c. Tout vendeur est tenu de payer un certain droit , & l'acheteur un sol par livre pour ce qu'il acquiert.



Chaque-habitant est obligé de déclarer par serment , le gain clair qu'il fait dans le courant de l'année , & d'en donner une partie , pour subvenir aux frais des détachemens qu'on envoie contre les negres Marons. L'argent provenant du droit sur les maisons & sur les bestiaux , est destiné à l'entretien des chemins & des places publiques. Les pensions du clergé , c'est-à-dire des ministres , se prennent sur la taxe du vin, de l'eau-de-vie , de la bière , & autres boissons enyvantes.

Je suis , &c.

*A Surinam , ce 24 novembre 1750.*

*P. S.* Demain , Madame , je pars pour la Cayenne ; & mon absence ne fera que d'un mois. Devinez avec qui, & comment je fais ce voyage ? Un chien , un negre , un caraïbe ; à pied comme eux , nud comme eux , ou n'ayant, de plus qu'eux, qu'un gillet de coton , & un caleçon de toile. Nous irons en chassant , & ne suivrons de route , que celle du caprice. Les bêtes que nous tuerons , le negre nous les apprêtera ; il me servira de cuisinier ; le chien , de compagnie ; le sauvage d'interprete.

LETTRE CXXXIII.

SUITE DE LA GUIANE.

**M**ALGRÉ les courses des Européens & de quelques Jésuites missionnaires , l'intérieur de ce pays n'est connu que très-imparfaitement. C'est encore une terre vierge , qu'aucun prince , jusqu'à présent , n'a tenté de conquérir. A mesure que nous nous éloignons de la côte , la campagne sembloit s'élever ; & nous trouvions , entre les arbres , des terrains plats , découverts , mais quelquefois des prairies marécageuses , qui servent de retraite aux caimans. Les sauts , qui interrompent le cours des fleuves , sont un spectacle pour les voyageurs. Vous savez qu'on donne ce nom à de gros rochers , qui barrent le lit des rivières , & forment des chûtes d'eau plus ou moins grandes , suivant la hauteur des terres. Ils s'étendent quelquefois à plus d'un quart de lieue , & obligent les Indiens de quitter leurs canots , de les isser , & de les transporter beau-

coup au-delà. Il y en a , qui , pour s'épargner cette peine , ont la hardiesse de franchir ces cascades , dont la rapidité cause de l'effroi. Il en coûte souvent la vie aux Européens qui veulent les imiter.

Après plusieurs jours de marche , nous arrivâmes dans une bourgade de sauvages , dont le chef , âgé de cent ans , joignoit à une longue expérience , une santé robuste , & une présence d'esprit admirable. Il avoit été , dans sa jeunesse , à l'isle de Cayenne , où le commerce des François lui avoit appris à connoître la différence des nations & celle des hommes. Il parloit notre langue avec assez de facilité ; & la qualité de François me procura un accueil qui me charma. « J'ai toujours aimé votre nation , me dit-il ; » vous n'êtes point venus dans ces contrées éloignées , comme les autres Européens , pour y détruire notre race. Vous n'avez pas même attenté à notre liberté ; & en devenant nos voisins , vous n'avez pas entrepris de nous rendre vos esclaves. Vous nous avez traités comme des hommes , & » nous

« nous vous regardons comme nos  
« amis , comme nos freres ».

Je profitai de ces dispositions favorables, pour m'insinuer de plus en plus dans les bonnes graces du vieillard. Son grand âge , son esprit & l'excellence de la mémoire, me firent espérer des éclaircissements sur l'intérieur du pays , & spécialement sur la fameuse ville d'el-Dorado , dont les Espagnols ont raconté tant de merveilles. « Vous n'êtes  
« pas, reprit-il, le premier François qui  
« m'ait parlé de cette région fabuleuse ; & pour vous donner quelque satisfaction, voici, continua-t-il,  
« ce que je me rappelle d'avoir souvent  
« entendu répéter dans mon enfance ,  
« à une vieille femme, qui passoit pour  
« forciere , & que nous appellions la  
« folle. Mon pauvre Ouaco , disoit-elle ( c'étoit le nom de son mari )  
« fut pris par des hommes à longues  
« barbes ( les Espagnols ), qui venoient  
« de l'orient , & obligé de leur servir  
« d'interprete & de guide dans la recherche d'une ville toute d'or. Ils  
« arriverent d'abord dans un pays ,  
« dont les habitans ont les yeux sur les  
« épaules , la bouche dans la poitrine,



» & les cheveux sur le dos : c'est la  
 » plus redoutable de toutes les nations.  
 » Ses armes , qui font des arcs & des  
 » flèches , ont trois fois la grandeur des  
 » nôtres. Le poison dans lequel elle  
 » les trempe , est toujours mortel , &  
 » cause des douleurs effroyables , qui  
 » jettent les blessés dans une espece de  
 » rage. Ils deviennent noirs ; & la  
 » puanteur qu'ils exhalent , est insup-  
 » portable. Je n'oblige personne à me  
 » croire.

» Ces peuples ne firent point de mal  
 » aux Espagnols , & les laisserent passer  
 » tranquillement sur leurs terres. Mais  
 » plus loin, ils rencontrèrent des hom-  
 » mes plus méchans , qui en firent périr  
 » une partie , sans autre effort , que  
 » de les investir dans une vallée , & de  
 » mettre le feu aux herbes , dont la fu-  
 » mée & la flamme les étoufferent. Je  
 » n'oblige personne à me croire.

» Cette vallée est frontiere de la  
 » ville d'or ; & les habitans ne sont  
 » occupés qu'à en éloigner les étran-  
 » gers. Mais si ces derniers ne sont pas  
 » réunis en corps d'armée , & qu'ils  
 » paroissent n'y être attirés que par la  
 » curiosité , ou l'envie de faire fortune,

» ils ne reçoivent aucun mauvais trai-  
 » tement. On se contente de leur bou-  
 » cher les yeux , & de leur donner des  
 » gardes pour les accompagner. On les  
 » renvoie ensuite chargés d'or ; car ce  
 » métal y est si commun , qu'on y voit  
 » des montagnes qui en sont couvertes.  
 » Les Espagnols en apperçurent une ,  
 » de fort loin , toute éclatante de dia-  
 » mans & de pierreries. Je n'oblige  
 » personne à me croire.

« Cette vue anima leur courage ; ils  
 » firent une marche forcée ; & dans la  
 » crainte que d'autres Européens ne  
 » vinssent , avec eux , partager ces tré-  
 » fors , leur général mit tout le monde  
 » en corps de bataille , & prit posses-  
 » sion du pays , au nom du grand caci-  
 » que d'Espagne. Amis , dit-il , à ses sol-  
 » dats , vous savez quels soins je me  
 » suis donnés , pour découvrir le puis-  
 » sant état de la Guiane , le riche royau-  
 » me d'el-Dorado : voici le moment  
 » d'en recueillir le fruit ; ainsi je vous  
 » charge , vous , dom François Carillo ,  
 » mon lieutenant , de lever cette croix ,  
 » qui est à terre , & de la tourner vers  
 » l'orient. Carillo obéit ; toute l'armée  
 » se mit à genoux , fit sa priere ; le

» général prit une tasse pleine d'eau ;  
 » & la but. On lui en présenta une se-  
 » conde ; il jetta l'eau à terre , aussi  
 » loin qu'il put , tira son épée , & cou-  
 » pant l'herbe qui étoit autour de lui ,  
 » il dit : au nom de Dieu , je me rends  
 » maître de cette contrée , pour ma  
 » nation , & pour le roi mon souverain  
 » seigneur. Après quoi l'on se remit à  
 » genoux ; & tous les assistans répon-  
 » dirent qu'ils défendroient cette con-  
 » quête , jusqu'à la dernière goutte de  
 » leur sang.

» Le général pénétra deux lieues plus  
 » loin , & arriva dans un village , où ,  
 » se trouvant le plus fort , il fut traité  
 » avec beaucoup d'amitié par le caci-  
 » que , qui lui fit présent de quantité  
 » d'or. Ouaco eut ordre de lui deman-  
 » der d'où il tiroit ce métal. Il répon-  
 » dit : d'une province voisine , où en  
 » arrachant l'herbe avec sa racine &  
 » la terre qui tient après , on jette l'une  
 » & l'autre dans de grands vaisseaux ;  
 » quand on les a bien lavées , on en  
 » tire l'or le plus pur. Je n'oblige per-  
 » sonne à me croire.

» Tous les habitans en avoient des pla-  
 » ques sur l'estomac , & des pendants d'o-

» reilles. Le cacique ajouta que si on  
 » vouloit lui apporter des haches, des  
 » sabres, ou des couteaux, il donneroit  
 » en échange, des lingots d'or. On lui  
 » en fit venir aussi - tôt ; & pour  
 » chaque instrument de fer, il donna un  
 » morceau d'or fin, de la grosseur du  
 » bras. Le général se rendit maître de  
 » sa joie ; & sa troupe affecta de ne té-  
 » moigner aucun empressement à la  
 » vue de toutes ces richesses. Je n'o-  
 » blige personne à me croire.

« Les Espagnols étoient tranquilles,  
 » dans les plus agréables espérances, lorf-  
 » qu'au milieu de la nuit, on vint leur  
 » dire que les peuples de la montagne  
 » se mettoient en mouvement pour les  
 » attaquer . . . . . Ici, la forcierre,  
 » comme si elle n'eût plus été occupée  
 » que du sort de son cher Ouaco, se  
 » livroit à des hurlemens, qui ne lui  
 » permettoient pas d'achever son his-  
 » toire.

» Il y a bien de l'apparence, conti-  
 » nua le vieillard, que les Castillans  
 » furent arrêtés par la résistance des  
 » peuples de la montagne ; à moins,  
 » ajouta-t-il, qu'on ne prenne le parti  
 » plus sage, de ne rien croire de ces



» contes de vieilles femmes. C'est, lui  
 » dis-je, ce que n'ont pas fait les Espa-  
 » gnols ; car on prétend qu'ils ne s'en-  
 » tretenoient alors, à Carthagene, que de  
 » la découverte d'el-Dorado. Un d'en-  
 » tr'eux écrivoit à un de ses amis, qu'il  
 » étoit arrivé une frégate, avec une  
 » statue gigantesque, d'or massif, du  
 » poids de quarante-sept quintaux. C'é-  
 » toit, disoit-on, la divinité d'une  
 » grande province, dont les habitans  
 » ayant pris la résolution d'embrasser  
 » le christianisme, avoient commencé  
 » par se défaire de leur idole.

« Ce qui doit le plus étonner ceux  
 » qui connoissent le génie des peuples  
 » de l'Europe, c'est que des Anglois  
 » eux-mêmes aient donné dans ces  
 » chimeres. Raleigh, le célèbre Ra-  
 » leigh, n'a jamais voulu revenir de  
 » cette folle idée. Son entêtement étoit  
 » extrême ; & cet homme ne cessoit de  
 » solliciter la Cour, & toutes les com-  
 » pagnies de commerce, de faire les  
 » derniers efforts, pour s'établir dans ce  
 » riche & chimérique pays. Il protes-  
 » toit souvent, qu'il emploieroit vo-  
 » lontiers à cette entreprise, le reste  
 » de sa fortune & de sa vie ; & dans

» un mémoire qu'il fit publier à Lon-  
 » dres, il donnoit l'évaluation du profit  
 » des marcaffites & d'autres minerais  
 » de la Guiane, qu'il avoit, disoit-il, ex-  
 » posés à la curiosité des incrédules ».

Dans les divers entretiens que j'eus  
 avec mon vieillard centenaire, il fut  
 souvent question des sauvages de cette  
 contrée. Vous lirez, Madame, avec  
 étonnement, ce qu'il m'a raconté, tou-  
 chant la maniere dont ces peuples font  
 leurs capitaines & leurs médecins.  
 « Les premiers, me dit-il, sont les  
 » chefs de nos bourgades, & les géné-  
 » raux de nos armées. Celui qui aspire  
 » à cette qualité, fait connoître son in-  
 » tention, en portant une rondache  
 » sur sa tête, baissant les yeux, &  
 » gardant un profond silence. Il se re-  
 » tire dans un coin de sa case, & s'y  
 » fait faire un petit retranchement, qui  
 » lui donne à peine la liberté de se re-  
 » muer. Il ne sort de ce lieu, que pour  
 » les nécessités de la nature, & pour  
 » subir des épreuves terribles, par les-  
 » quelles les autres capitaines le font  
 » passer successivement. Il observe,  
 » pendant quarante jours, un jeûne  
 » des plus rigoureux; & durant ce

**368 SUITE DE LA GUIANE.**

» tems-là , on vient, matin & soir , lui  
» faire une longue harangue , qu'il  
» écoute fort patiemment. Il se tient  
» de bout, les mains croisées sur la tête;  
» & chaque capitaine lui décharge trois  
» grands coups de fouet. On le frappe  
» en trois endroits du corps , aux mam-  
» melles , au ventre & aux cuisses ; &  
» ce traitement a lieu deux fois par  
» jour. Dans la plus vive douleur , il  
» ne doit pas faire le moindre mouve-  
» ment , ni donner la plus légère mar-  
» que de souffrance.

« Cette épreuve finie , il faut qu'il en  
» subisse une seconde , précédée d'une  
» nouvelle harangue. On amasse autour  
» de lui quantité d'herbes très-fortes &  
» très-puantes , auxquelles on met le  
» feu , sans que la flamme puisse le tou-  
» cher. La seule fumée qui le pénètre  
» de toutes parts , lui fait souffrir des  
» maux étranges. Il devient à moitié  
» fou , & tombe ensuite dans de si  
» grandes pamoisons , qu'on le croit  
» mort. On lui fait prendre quelques  
» liqueurs , pour rappeler ses forces ;  
» mais il n'est pas plutôt revenu à lui-  
» même , qu'on redouble le feu , avec  
» de nouvelles exhortations.

» Tandis qu'on le tourmente ainsi, tous  
 » les autres capitaines passent le tems  
 » à boire au tour de lui. Enfin , lors-  
 » qu'ils le croient au dernier degré de  
 » langueur , ils lui font un collier &  
 » une ceinture de feuilles , qu'ils rem-  
 » plissent de grosses fourmis , dont la  
 » piqure , extrêmement vive , le ré-  
 » veille bientôt par de nouvelles dou-  
 » leurs. Il se leve alors ; & on lui verse  
 » sur la tête une liqueur spiritueuse au-  
 » travers d'un crible. Il va se laver dans  
 » la riviere la plus voisine , & retourne  
 » dans sa case, pour y prendre un peu de  
 » repos. On l'oblige encore de garder  
 » son jeûne , mais avec moins de ri-  
 » gueur qu'auparavant ; & lorsqu'il a  
 » repris toutes ses forces , il est pro-  
 » clamé capitaine , & reçoit les armes  
 » convenables à cette dignité.

» On n'observe pas une méthode  
 » moins rigoureuse , pour la réception  
 » d'un médecin. Lorsque le tems de l'é-  
 » preuve est arrivé , on fait jeûner le  
 » récipiendaire plus strictement encore  
 » que les capitaines ; mais au lieu de le  
 » fouetter , on l'oblige à danser avec fi-  
 » peu de relâche, qu'accablé de lassitude,  
 » il tombe sans connoissance. Il revient.



» bientôt à lui , par le moyen des col-  
 » liers & des ceintures de fourmis ; en-  
 » suite , pour le familiariser avec les  
 » plus violens remedes , on lui met  
 » dans la bouche une espece d'enton-  
 » noir par lequel on lui fait avaler  
 » plein un grand vaisseau de jus de tabac.  
 » Cette médecine lui cause des évacua-  
 » tions , qui vont jusqu'aux sang , &  
 » durent plusieurs jours. Alors , on le  
 » déclare médecin , & revêtu de la puis-  
 » sance de guérir toutes sortes de ma-  
 » ladies. Pour la conserver , il doit jeû-  
 » ner encore pendant l'espace de trois  
 » ans ; & il ne peut être appelé à la  
 » visite d'aucun malade , qu'après avoir  
 » achevé ce long cours d'épreuves &  
 » de pénitences ».

Quoique tous ces récits se fissent en françois , par notre vieux sauvage , cependant le peu d'habitude qu'il avoit , depuis long-tems , de parler notre langue , lui faisoit employer quelquefois des expressions , & sur-tout des constructions de celle du pays. Par exemple , dans cette partie de la Guiane , ils ont bien , comme nous , des substantifs & des adjectifs ; mais sans distinction de nombre , sans cas & sans articles. S'ils

veulent vous apprendre que cette cabane appartient à leur pere, ils disent : *cabane pere*. Au lieu du pluriel, ils se servent du mot *papo*, qui veut dire *tout*. Ainsi, pour signifier plusieurs hommes, plusieurs femmes, on dit, *homme tout*, *femme tout*. S'ils représentent un nombre fort grand, ils montrent leurs cheveux, en prononçant ce mot : *beaucoup*. Ils n'ont qu'une seule terminaison pour tous les genres. S'ils veulent exprimer des qualités contraires à celles des adjectifs, ils ajoutent la négation *non* ; par exemple, *les Anglois sont bons non*, pour dire qu'ils sont méchans. A l'égard des nombres, ils ne comptent que jusqu'à quatre ; pour marquer celui de cinq, ils montrent les cinq doigts de la main ; les deux mains pour celui de dix ; les mains & les pieds, pour celui de vingt.

Les autres usages des sauvages de la Guiane, à quelques différences près, sont les mêmes que ceux des Caraïbes. Lorsque la mort leur enleve un vieillard, ils l'enterrent dans la case où il a vécu, sans autre cérémonie, que de s'enyvrer en son honneur. Ils croient, par là, lui témoigner le plus grand res-

pest. Mais lorsqu'ils jugent que les chairs sont consumées, ils rassemblent leurs voisins, déterrent les os, les brûlent, & en mettent les cendres dans leur boisson, pour les avaler dans une fête éclatante.

Après avoir quitté notre vieillard, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur des terres; & nous y trouvâmes beaucoup de gibier. En traversant les forêts, nous vîmes des cerfs, des sangliers que nous ne tirâmes pas; ils eussent été trop difficiles à emporter. Nous nous contentâmes de tuer des agoutis, petits animaux, qui terrent comme nos lapins. Ils sont de la grosseur d'un lievre, ont la couleur du cerf, le museau pointu, de petites oreilles, les jambes courtes & menues. Les canards, les farcelles, les bécasses, les ramiers, les tourterelles, les perdrix, les faisans, les perroquets de toutes les espèces, voloient au tour de nous; & nous n'étions embarrassés que du choix. C'est vous dire que nous eussions pu faire bonne chère, si nous avions eu la commodité d'apréter toutes ces différentes sortes de viandes. Les rivières

nous offroient une égale variété de poissons. Mon negre me faisoit souvent manger du paka : c'en est un fort délicat , qu'on peut comparer à la dorade de Provence. On le trouve dans le plus fort du courant. Il est, d'ordinaire, tellement attaché à fucer une espece de mousse qui naît contre les rochers, qu'on peut en approcher de fort près, sans qu'il s'en apperçoive. Mon autre compagnon mangeoit aussi quelquefois des serpens , & m'assuroit que c'étoit un mets délicieux. Nous en vîmes depuis huit , jusqu'à vingt pieds de long , & gros comme la cuisse d'un homme.

Nous passâmes sur les terres de plus de quinze nations différentes , dont quelques-unes font profession du christianisme , sous la conduite d'un missionnaire. Celles qu'on appelle les *longues oreilles* , les ont en effet pendantes jusques sur les épaules. C'est à l'art , non à la nature , qu'elles sont redevables de ce bisarre ornement. On perce les oreilles des enfans ; on y passe de petits morceaux de bois , pour empêcher que le trou ne se referme ; & l'on augmente le volume , jusqu'à ce que l'ou-



verture ait deux ou trois pouces de diametre. On grave, sur ce bois, des figures grotesques, peintes en noir ou en rouge, & qui, attachées aux oreilles, donnent à celui qui les porte, un air tout-à-fait risible : mais c'est, au gré de ces bonnes gens, une de leurs plus belles parures. Vous avez vu que ce goût n'est point particulier aux sauvages : plusieurs nations Asiatiques comptent aussi pour un agrément, l'avantage de porter de longues oreilles, comme autrefois en France, l'envie d'avoir un grand pied, avoit fait imaginer ces souliers qu'on appelloit à *la poulaine*.

Mon negre s'étant trouvé incommodé pendant la nuit, voulut, le lendemain voir un médecin qui demeueroit à quelque distance de la bourgade où nous avions couché ; mais on lui dit que cet homme laissoit mourir d'inanition, ceux qui l'alloient consulter, & proposoit ensuite à leurs veuves de les épouser. Il étoit en effet le mari de trois femmes, qu'il n'avoit eues que par ce moyen.

Le chef de cette même bourgade, venoit de recevoir, du gouverneur de Cayenne, un brevet d'officier, avec

SUITE DE LA GUIANE. 375  
la canne de commandement. Cette canne est un jonc orné d'une pomme d'argent, aux armes de France, qui se donne, de la part du roi, aux capitaines sauvages. Cet homme me voyant fort tourmenté des cousins, me proposa de me mener dans ce qu'il appelloit la *tocaye*. C'est une case, écartée dans le bois, qui ressemble à nos glaciers. Les Indiens, pour se garantir de l'importunité de ces insectes, s'y rendent vers les huit heures du soir, & en silence, de peur que ces petits animaux ne les suivent; car leur instinct les porte à aller où ils entendent du bruit. La *tocaye* renferme quelquefois trente ou quarante personnes; & il y fait une chaleur insupportable. Ces cousins, un peu plus gros que les nôtres, sont quelquefois en si grand nombre, que pour prendre ses repas, il faut se retirer dans quelque coin obscur, ou manger en se promenant. On en distingue de deux sortes, connues sous les noms de moustiques & de maringouins. Ces derniers bourdonnent sans cesse; les premiers piquent sans faire aucun bruit. Les uns tiennent en éveil par leur bourdonnement, & semblent

avertir d'être sur ses gardes. L'attaque des autres étant imprévue , en devient plus difficile à éviter. Cependant , soit que le bourdonnement fatigue , soit qu'on n'aime pas à être menacé continuellement , les maringouins sont, de l'aveu de tout le monde , plus détestés que les moustiques.

Nous avançons , à grands pas , vers la hauteur de la rivière d'Ouy-à-Pok ; & nous nous trouvâmes au milieu de trois nations nombreuses , qui sont les Pirious , les Acoquas , & les Palicours. Ces derniers sont dans l'usage de se graver , sur la figure , des barres , ou des lignes circulaires , qui , traversant le menton , vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à cette espèce de masque , le nom de *jouparat* , & les François celui de *barbe à la palicour*. Chez ces mêmes Indiens , les enfans mâles vont tout nus , jusqu'à l'âge de puberté ; alors ils reçoivent la *camisa*. Je crois vous avoir dit , que c'est un morceau de toile , que les sauvages passent entre leurs cuisses , & qu'ils laissent pendre , devant & derrière , par le moyen d'une corde qu'ils ont à la ceinture. Avant que de le prendre ,

**SUITE DE LA GUIANE. 377**  
chez les Palicours , ils sont assujettis à des épreuves fort dures : on les oblige à jeûner pendant plusieurs jours , & à rester dans leurs hamacs , comme s'ils étoient malades. On les fouette fréquemment ; & ces petites cérémonies servent, dans leurs idées, à leur inspirer de la bravoure : dès qu'elles sont achevées , ils deviennent hommes faits.

Une autre coutume plus extraordinaire , chez le même peuple , c'est que les femmes mariées sont absolument nues. Elles portent , étant filles , une espece de tablier d'environ un pied en quarré ; mais du moment qu'elles ont un mari , elles restent entièrement découvertes , persuadées que leurs charmes , une fois exposés à la vue d'un homme , peuvent l'être indifféremment aux yeux de tous les autres.

Jusqu'à présent , je n'ai nommé que les nations Indiennes , connues des François , & voisines des côtes. Celles qui sont entièrement enfoncées dans les terres , doivent être plus nombreuses ; mais leur distance les unes des autres , & la difficulté de pénétrer dans une région si vaste , par d'affreux déserts , des forêts de cent lieues , & des



rivieres innavigables , ne permettent guere de se procurer les informations qu'on desire , & moins encore , d'y tenter quelque commerce. Joignez à cela l'ignorance des langues , & sur-tout la férocité des habitans , qui n'ayant jamais vu d'Européens , tueroient également un voyageur, pour le plaisir de lui enlever ses habits , & pour celui de le manger ; car il est certain qu'ils sont tous antropophages. A l'égard de ceux qu'on nomme Indiens des côtes , leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Depuis près d'un siecle, on s'efforce de leur communiquer des principes d'humanité & de religion. Les Jésuites en ont rassemblé une partie dans des habitations régulières , & ne cessent point d'y exercer leur zele.

Les Palicours , amis des François , nous fournirent un canot pour descendre l'Ouy-à-Pok. C'étoit le tronc d'un arbre creusé , terminé en pointe , & qui pouvoit contenir cinq ou six personnes. Nous trouvâmes plusieurs sauts, qui nous donnerent d'abord beaucoup de peine ; mais ensuite notre navigation n'eut plus rien de difficile. Nous rencontrâmes une bande nom-

breuse d'Acoquas , qui enyvroient la riviere ; c'est le terme dont se servent ces sauvages , pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le poisson , en l'étourdissant par le moyen d'un certain bois qu'ils jettent dans l'eau , & dont il est très-friand.

Pour ne pas vous entretenir trop long-tems de ces petits détails , je supprime d'autres circonstances de notre route , jusqu'au fort d'Ouy-à-Pok. Celui qui commande pour le roi , dans cette forteresse , me fit un accueil , dont je ne puis trop me louer. Cette place étoit dans un état lamentable , par les malheurs qu'elle avoit essuyés dans la dernière guerre. La sensibilité avec laquelle un missionnaire , témoin de cet événement , me l'a raconté , ne me permet pas d'altérer ses expressions.

» A peine la guerre fut-elle déclarée  
 » en Europe , entre la France & la  
 » Grande-Bretagne , que des corsaires  
 » Anglois vinrent croiser aux isles , sous  
 » le vent de Cayenne , dans l'espérance  
 » de prendre des vaisseaux , & de pil-  
 » ler quelques habitations. Comme ils  
 » manquoient d'eau , ils approcherent  
 » de la riviere d'Ouy-à-Pok. Quelques

» Indiens , qu'ils arrêterent , leur don-  
 » nerent des connoissances sur cette  
 » colonie , dont ils ignoroient l'exis-  
 » tence. D'autres leur servirent de  
 » guides ; & tout concourut à la perte  
 » de ce poste.

» Ce fut le 6 novembre de l'an-  
 » née 1744 , que les Anglois vinrent  
 » mouiller à la montagne d'Argent ,  
 » nom que l'on donne à la pointe in-  
 » térieure de la baye d'Ouy-à-Pok.  
 » Après avoir reconnu la situation , les  
 » forces , & généralement tout ce qui  
 » regarde le fort , ils se déterminèrent  
 » à le surprendre ; & la nuit du 11 , ils  
 » descendirent , à cinquante toises de  
 » la palissade. La sentinelle de la porte  
 » crut que c'étoit des Indiens ou des  
 » negres domestiques , qui vont &  
 » viennent assez souvent pendant la  
 » nuit. Elle cria ; on ne répondit point ;  
 » elle donna l'alerte dans la place ; &  
 » chacun s'éveilla en sursaut. Mais les  
 » Anglois étoient déjà dans le fort ; &  
 » à la faveur de cris effroyables , &  
 » d'un feu très-vif de leur mousquet-  
 » terie , ils jetterent une telle épou-  
 » vante dans les esprits , que chacun  
 » connoissant la foiblesse du poste , ne

» vit d'autre ressource , dans le pre-  
 » mier mouvement de sa terreur , que  
 » la fuite. Le commandant tira pour-  
 » tant , & blessa au bras le capitaine  
 » Anglois , le seul , des deux côtés , qui  
 » reçut une blessure. Tout fut livré  
 » au pillage ; & moi-même , continue  
 » le missionnaire , je fus mis au rang  
 » des prisonniers. Sur quelques repré-  
 » sentations que je voulus faire, on me  
 » répondit que c'étoit le roi de France,  
 » qui le premier avoit déclaré la guerre  
 » aux Anglois ; qu'en conséquence , les  
 » François avoient déjà fait , au Cap-  
 » Breton, contre les sujets du roi d'An-  
 » gleterre , ce qui leur arrivoit à eux-  
 » mêmes à Ouy-à-Pok ; avec cette  
 » différence , ajoutoient les corsaires ,  
 » que les François ayant mis le feu à  
 » notre fort , il y eut plusieurs per-  
 » sonnes , & sur-tout des enfans étouf-  
 » fés dans l'incendie.

» Dès qu'il fut jour , le pillage recom-  
 » mença avec la même confusion &  
 » le même désordre que la veille ; cha-  
 » cun apportoit , & jettoit en tas , ce  
 » qui lui tomboit sous la main. L'un  
 » arrivoit, revêtu d'une de mes sou-  
 » tanes ; l'autre , avec une jupe ou un



» tablier ; un troisieme, avec un bonnet  
 » quarré sur la tête. Il en étoit de même  
 » de ceux qui gardoient le butin ;  
 » ils fouilloient dans ce monceau de  
 » hardes ; & quand ils trouvoient quel-  
 » que chose qui leur faisoit plaisir ,  
 » comme une perruque , un chapeau  
 » bordé , un habit , une culotte , ils  
 » s'en revêtoient aussi-tôt , faisoient  
 » quatre ou cinq tours de chambre ,  
 » en s'examinant avec complaisance ,  
 » & ensuite reprenoient leurs haillons.  
 » C'étoit comme une troupe de singes ,  
 » ou comme des sauvages , qui ne se-  
 » roient jamais sortis de leurs forêts ».

Les missions établies à Ouy-à-Pok,  
 sous la direction des Jésuites , com-  
 prennent différentes nations. Il paroît,  
 par le récit qu'on m'en a fait , qu'elles  
 sont gouvernées , comme celles du Pa-  
 raguay ; que les chrétiens y sont assu-  
 jettis à un grand nombre d'exercices  
 spirituels, auxquels président les misio-  
 naires. Ceux-ci font le bonheur de ces  
 barbares, puisqu'ils établissent entr'eux  
 l'union & la paix, leur procurent une  
 infinité de commodités , & les mettent  
 à l'abri des maladies & de la misere.  
 Mais c'est à quoi se bornent aujour-

d'hui tous leurs soins ; on ne leur connoît plus cette glorieuse curiosité, qu'ils savoient si bien allier autrefois avec les devoirs de leur profession, & qui leur a fait rendre, aux sciences humaines, autant de services qu'à la religion. Ils croient présentement en avoir assez dit, dans leurs relations, en nommant quelques églises qu'ils ont formées, sans jamais jeter leurs regards sur d'autres objets.

Malgré les plus vives instances pour nous retenir à Ouy-à-Pok, nous partîmes pour Cayenne. Par ce nom, on peut entendre l'isle, le gouvernement, ou la ville. Le gouvernement s'étend à plus de cent lieues sur le continent ; il est borné, à l'occident, par la riviere de Maroni, qui le sépare de la colonie de Surinam, & au midi, par la rive septentrionale du fleuve des Amazones, où les Portugais ont des forts. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par le Maroni, nous disputent encore quelques terres en deçà de cette riviere ; & les Portugais, de leur côté, s'emparent insensiblement de ce qui nous appartient. Il y a vingt-huit ou trente ans, qu'ils poussèrent la hardiesse, jusqu'à venir

faire un abattis d'arbres sur le Ouy-à-Pok, & à ériger, sur un poteau, les armes de Portugal.

L'isle, qui donne son nom à tout le gouvernement, n'en est guère que la cinquieme partie. Elle est formée par la riviere de Cayenne, qui se sépare en deux bras, dont le principal, qui garde son nom, se jette dans la mer à l'Ou-Est. L'autre coule du côté de l'est, & se nomme Mahuri, d'une pointe de terre, où il se joint à l'Océan. L'isle presque entiere, à qui l'on donne quinze ou seize lieues de circuit, est une terre sablonneuse, relevée de collines, sur lesquelles on cultive des cannes de sucre, du roucou, de l'indigo, du cacao, du café, du maïs, du manioc, &c. Le reste est un terrain fort bas, & si marécageux, dans quelques endroits, qu'on ne peut aller par terre, d'un bout de l'isle à l'autre. Aussi est-on souvent obligé de faire de longs détours, pour se rendre aux plantations. Il y a pourtant des cantons, surtout du côté de la mer, où ces marais sont couverts de mangliers si épais, que leur entrelacement forme une espece de chaussée, sur laquelle on peut marcher,

marcher , pendant plusieurs lieues , comme sur la terre ferme. Le manglier est un arbrisseau semblable au faule , qui croît jusques dans l'eau de la mer , & , par la disposition de ses racines , empêche l'abordage des vaisseaux , & assure aux poissons une retraite contre les pêcheurs.

L'air de Cayenne, autrefois fort malsain , y rendoit les maladies très-fréquentes. Les enfans y mouroient presque aussi-tôt qu'ils voyoient le jour ; mais depuis que le pays est défriché, on commence à s'y mieux porter. On n'y connoît pas même cet affreux mal de Siam, qui fait tant de ravage à la Martinique & à Saint-Domingue ; les fievres malignes & la petite vérole y sont rares ; & l'on n'y ressent point ces vives chaleurs, qui sont la principale incommodité des autres isles. Un vent d'Ests qui s'élève chaque jour à huit heure, du matin , y rafraîchit l'air.

Le commerce de l'isle consiste principalement en sucre & en roucou ; encore s'en fait-il peu de l'un & de l'autre, parce que les habitans manquent de bras pour y travailler. Aussi les navires y passent-ils quelquefois près d'un



an , pour attendre leur cargaison, Les marchandises qu'on y apporte de France , sont le vin , l'eau - de - vie , la farine , de la viande salée , des merceries , des ferremens , pour négocier avec les Indiens. Les bœufs y sont très-rares ; il est même défendu d'en tuer , sans une permission expresse , parce qu'on veut leur laisser le tems de multiplier. On y trouve quantité de chevaux , depuis que les Anglois de Boston & de la nouvelle Yorck traitent avec la colonie. On nourrit aussi des moutons & des chevres sans autre soin, que de mettre le feu dans les savanes. Ces terres brûlées avant la saison des pluies, produisent de l'herbe excellente. Aussi le mouton & le bœuf font-ils meilleurs à Cayenne , que dans les autres isles , où la viande de boucherie est détestable.

Le plus grand obstacle à la multiplication des bestiaux, vient des tigres, surtout de ceux qu'on nomme dans le pays, tigres rouges, & qui passent du continent à la nage , pour chercher leur proie. On est souvent obligé d'assembler les negres & les Indiens , pour donner la chasse à ces furieux animaux. L'usage est de

promener en triomphe, dans les habitations, la mâchoire du tigre ; & chacun fait son présent à celui qui l'a tué.

La saison des pluies, qu'on nomme hiver dans toute l'Amérique méridionale, commence à se déclarer, dans cette île, au mois d'octobre. On les appelle pluies d'acajou, parce que ces fruits mûrissent alors ; & bientôt, ils sont suivis de pluies si continuelles, si abondantes, qu'on a peine à conserver les meubles dans les maisons, tant elles causent d'humidité. Mais c'est le tems où le bétail trouve par-tout de bons pâturages ; au lieu qu'en été, les campagnes sont quelquefois si arides, que les chevaux, les bœufs, &c, périssent de soif & de faim. Les moustiques, les maringouins, les cousins, les poux de bois, les fourmis, les scarabées, les crapauds seroient d'autres fléaux par leur nombre & leur voracité, si tous ces insectes ne se faisoient une guerre mutuelle, où ils se détruisent réciproquement. Rien n'est plus meurtrier, qu'une fourmi passagère, qu'on appelle vulgairement *fourmi coureuse*. Aussi-tôt qu'elle arrive dans un canton, elle y tue tout ce qu'elle trouve ; mouches, guêpes,

araignées , & jusqu'aux rats : de quelque grosseur qu'ils soient , elles en font de véritables squelettes.

La situation de la ville de Cayenne est à l'occident de l'isle , où la nature & l'art ont également contribué à la fortifier. Elle forme un exagone irrégulier , défendu par un fort qui commande de toutes parts , & par différentes batteries de plusieurs pieces de canon. On y compte deux ou trois cens maisons bâties de terre ou de bois , & dont les plus apparentes & les plus commodes sont celles du gouverneur & des jésuites. Ces derniers desservent la paroisse , dont l'église , quoi qu'assez petite , est le plus bel édifice du pays. La garnison est actuellement composée de deux cens hommes ; on parle de l'augmenter de quelques compagnies. Outre l'état major , il y a un conseil souverain , où le commissaire ordonnateur préside dans l'absence du gouverneur & de l'intendant.

La nécessité de faire valoir les terres , oblige les propriétaires de se tenir dans leurs plantations , dont ils préfèrent le séjour à celui de la ville. L'abondance y regne , particu-

lièrement à l'arrivée des vaisseaux. On y fait très - bonne chere ; & il n'y a point d'habitant aisé, qui n'entretienne une basse cour, où l'on élève de la volaille. L'isle produit toutes les especes de gibier qui se trouvent dans le continent ; & le poisson est excellent dans les rivières & sur la côte. Chaque plantation a son jardin, qui fournit toutes sortes de légumes ; & quoique les fruits d'Europe s'accommodent peu du climat, on ne laisse pas d'y manger d'assez bonnes figues. La vigne y vient à merveille ; mais on a beaucoup de peine à sauver le raisin des oiseaux, & sur-tout des fourmis. L'agrément qu'on goûte à la campagne, rend la ville assez déserte. Ce n'est qu'aux grandes fêtes, ou dans le tems des revues qu'elle est passablement habitée. On voit alors arriver tout le monde, les uns dans des canots, les autres dans leurs hamacs, avec une suite de negres & de négresses, qui portent les provisions.

La colonie françoise de Cayenne a éprouvé, en différens tems, & de nos jours même, des échecs & des accroissemens. Au commencement, les habitants s'attachoient à faire valoir leurs



390 SUITE DE LA GUIANE.  
plantations ; & le profit qu'ils faisoient avec nos navires , excita la jalousie des Hollandois , qui étoient en possession de nous vendre leurs denrées. Ils envoyèrent des vaisseaux pour se rendre maîtres de l'isle ; & lorsqu'ils s'en furent emparés , ils en augmentèrent les fortifications , & l'artillerie. Une escadre, sous le commandement de M. d'Estrées , les en chassa ; & les François y rentrèrent avec de nouvelles familles , qui vinrent s'y établir. Tout ce qui pouvoit être un objet de commerce, fut de nouveau cultivé avec ardeur ; les flibustiers y apportèrent les richesses de la mer du sud ; & enfin la province redevenoit florissante , lorsque, dans la vue de surprendre Surinam, les habitans s'engagerent dans une entreprise contre les Hollandois. L'expédition fut malheureuse ; & les Cayennois , faits prisonniers , furent transportés aux isles Françaises , où d'autres espérances les inviterent à se fixer.

Cette disgrâce a réduit la colonie dans un état de foiblesse , dont il lui sera difficile de se relever. On parle cependant de la rétablir , en y envoyant de nouveaux secours de France,

SUITE DE LA GUIANE. 39<sup>e</sup>  
& principalement beaucoup de familles  
Allemandes. Le succès dépendra des  
moyens qu'emploiera le ministère,  
pour les faire subsister, ainsi que du  
choix de ceux qu'il mettra à la tête de  
cette entreprise. S'ils manquent d'ac-  
tivité, de prudence ou de zèle, si  
plus occupés de leurs querelles particu-  
lières, que du bien général, ils agissent  
par des vues & des intérêts opposés,  
la colonie retombera dans son an-  
cienne disgrâce ; & les millions desti-  
nés à repeupler ce pays, n'auront servi  
qu'à le dévaster.

Je suis, &c.

*A Cayenne ce 17 décembre 1750.*



## LETTRE CXXXIV.

*SUITE DE LA GUIANE.*

**J'**AVOIS promis de retourner à Surinam ; j'ai fait ce voyage le long de la mer , pour être toujours parmi des François. Ils occupent le poste de Courou , à quatorze lieues de Cayenne , & plus loin celui de Sinamari , l'un & l'autre défendus par des forts & du canon. Les missionnaires , après beaucoup de travaux & de soins , pour apprendre la langue des différentes nations barbares qui habitent ces contrées , en convertirent un assez grand nombre , & les déterminèrent à se fixer près d'eux , en bâtissant un village & une église. Ce qu'il y a de singulier dans l'établissement de Courou , c'est que n'ayant point d'argent pour payer l'entrepreneur qui dirigeoit la construction des bâtimens , ils eurent assez d'éloquence , pour engager leurs néophytes sauvages , à faire cinq pirogues , propres à contenir chacune cinquante hommes , que l'architecte prit en paie-

**SUITE DE LA GUIANE. 393**  
ment. Les femmes, de leur côté, filerent, entr'elles, du coton pour huit hamacs, qui acheverent de satisfaire l'entrepreneur. Cette peuplade est située dans une belle anse, arrosée par la riviere de Courou, & fortifiée par des palissades, de petites redoutes, & des especes de bastions. Toutes les rues, tirées au cordeau, aboutissent à une place, au milieu de laquelle est bâtie l'église, où les sauvages Calibis se rendent deux fois par jour pour la priere.

Cette partie de la Guianè est, sans contredit, la meilleure, la plus fertile, la plus abondante en choses nécessaires à la vie. Les étrangers y sont reçus parfaitement. Les femmes y ont de l'esprit ; & la propreté qui leur est naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent. Peut-être poussent-elles trop loin leur parure ; car ici, comme dans toutes les colonies, les maitris sont obligés de faire, pour elles, une dépense extraordinaire, à l'arrivée de chaque vaisseau. Une loi qui éloigneroit le luxe des familles particulières, feroit la richesse de la province.

Malgré la multitude de ses produc-

R-v



tions naturelles , je doute qu'elle puisse se passer des secours d'Europe, & particulièrement de nos farines, pour la subsistance des troupes , des colons & des esclaves. Pour augmenter les vivres que fournit le pays même, la cour recommande aux intendants & aux gouverneurs , d'en encourager la culture ; mais comme l'événement peut ne pas répondre à leurs soins , il seroit important d'apprécier l'étendue de cette ressource. Elle consiste , en général , dans trois sortes d'alimens , qui sont les grains , les fruits , & les racines. Entre ces dernières , c'est le manioc qui tient le premier rang dans presque toute l'Amérique méridionale. On le distingue en rouge & blanc : celui-ci , quoique plus rare , croît plus promptement , rend beaucoup moins , & se pourrit plus facilement en terre. Il n'a pas besoin , comme l'autre , d'être rapé & exprimé , pour être mangé. On peut absolument le faire cuire sous la cendre.

Le manioc rouge se plante en tout tems , & résiste assez bien aux variations du climat. Il se plaît dans les terres légères , & vient difficilement

**SUITE DE LA GUYANE. 395**  
dans les terres grasses. On le fouille, au bout d'un an, dans les bons terrains ; il est plus de tems à donner, & produit moins, dans les médiocres. Le trop de pluie le fait pourrir ; la sécheresse le conserve en terre, plusieurs mois après avoir acquis sa maturité.

Il y a deux manieres de préparer cette racine, en farine & en cassave. Dans l'un & l'autre cas, il faut la peler, la laver, la raper, & la mettre dans des especes de sacs ou de chausses, pour en exprimer & faire sortir tout le suc, qui est, un poison des plus subtils. Après cette préparation, si l'on veut faire de la farine de manioc, on dessèche, sur le feu, cette rapure, en l'agitant sans cesse, pour empêcher les parties de s'unir. Si, au contraire, on aime mieux la cassave, on étend la rapure, de l'épaisseur d'un demi-doigt, sur une platine de fer ; le feu en lie bientôt les différentes parties ; on la retourne ; & un instant après, on a une galette mince, large & ronde, qu'on appelle cassave. La farine de manioc a, sur elle, l'avantage de s'arranger plus aisément dans les magasins, de se transporter plus fa-

396 SUITE DE LA GUIANE.  
cilement , de se conserver plus long-  
tems.

Plusieurs inconvéniens empêchent de faire , de cette nourriture , une subsistance assurée, principalement en tems de guerre : ces inconvéniens sont la lenteur de cette production, la longueur de sa préparation , la difficulté de la tenir sèche , soit en cassave , soit en farine ; la répugnance qu'ont pour elle les Européens , & enfin sa qualité , qui étant froide par sa nature , relâche nécessairement l'estomac.

J'ai dit que le suc de manioc est un poison : voici des faits que je tiens d'un médecin de Surinam. Il en a mis dans un vase ; & à peine un chat l'eut-il avalé , qu'il fit des efforts considérables , mais inutiles , pour vomir. Deux minutes après , il ne fit que tourner de côté & d'autre , avec des anxiétés suivies de convulsions ; & il expira au bout de vingt-deux minutes. Le même médecin donna à un chien de boucher , une once & demie de ce même suc : l'animal fit d'abord des hurlemens terribles , & mourut une demi-heure après , avec des mouvemens convulsifs.

A l'ouverture de chaque corps , on

trouva, dans les deux estomacs, la même quantité de liqueur que ces animaux avoient avalée, sans aucun changement de couleur, sans la moindre altération dans les viscères, sans nulle inflammation, ni coagulation dans la masse du sang : d'où le docteur conclut, que le poison n'avoit agi que sur le genre nerveux ; & qu'étant une fois dans l'estomac, la mort est inévitable, à moins d'avoir recours à un remède constaté par l'épreuve suivante. Il fit prendre à un chat du jus de manioc ; & après les tournoiemens, les convulsions, les efforts pour vomir, il lui fit avaler de l'huile chaude de navette, que l'animal rejetta aussi-tôt avec une partie du poison. Se trouvant un peu soulagé, il reposa deux minutes, recommença à vomir avec une évacuation abondante d'urine & d'excrémens ; & quand on l'eut détaché, il se sauva à toutes jambes. Cette expérience montre, qu'on peut également sauver un homme qui auroit mangé de de cette racine.

Mais voici, Madame, une épreuve bien autrement importante que les précédentes, & que je rapporterai de même,



non pour prouver la subtilité de ce poison, elle n'est malheureusement que trop reconnue, mais pour vous apprendre jusqu'où le plaisir de tuer , peut pousser un médecin. « Un de mes amis, » dit-il , me confia qu'il vouloit punir » de mort un de ses esclaves très-coupable. Comme j'étois curieux de connaître toujours mieux l'effet de ce » poison , je le déterminai à l'employer » pour se défaire de son negre , avec » promesse d'une fidélité inviolable à » garder le secret , d'assister moi-même » à l'exécution , & de faire ensuite l'ouverture du cadavre. Je lui donnai » trente-cinq gouttes de cette liqueur ; » & à peine les eut-il avalées , que ce » misérable fit des contorsions & des » hurlemens horribles. Ils furent suivis » d'évacuations , de mouvemens convulsifs ; & en six minutes, mon homme fut expédié. Trois heures après , » j'en fis l'ouverture , & ne trouvai » aucune des parties offensées , aucune » inflammation, excepté l'estomac qui » s'étoit retiré de plus de moitié. J'ai » renouvelé depuis toutes ces expériences ; & elles ont toujours » réussi au gré de mes desirs.

Pour justifier des homicides si réels, si volontaires, si criminels, le médecin de Surinam ajoute : « aucun propriétaire ne peut faire mourir son » esclave, sous quelque prétexte que » ce soit ; mais comme il se trouve, » parmi ces malheureux, un grand nombre d'empoisonneurs, si l'on vient à » en découvrir quelqu'un, on doit le » remettre entre les mains de la justice. » Il arrive souvent, que le coupable » n'avoue pas son crime, & que les » preuves ne sont pas suffisantes » pour prononcer la peine de mort. » Les juges alors décernent le châtiment ordinaire, qui est le fouet ; & » après que le maître a payé trois ou » quatre cens florins, pour toutes ces » formalités, on lui renvoie son esclave. » Peut-on supposer qu'un habitant, à » qui son negre aura coûté douze à » quinze cent livres, veuille le perdre sans des causes très-graves ? » Pourquoi donc n'en est-il pas cru » sur sa parole, quand il l'accuse » d'un crime capital ? Pour prévenir » cet abus, continue le docteur, il est » d'usage qu'un maître, qui a le malheur d'avoir chez lui un de ces co-

**400 SUITE DE LA GUIANE.**

» quins , se rende justice à lui-même ;  
» & fasse trancher la tête au scélérat. Il  
» est vrai , que l'exécution doit être  
» secrete , & n'avoir aucun blanc pour  
» témoin , sans quoi on encourt le  
» bannissement. Aussi ne se fait - elle  
» qu'en présence des nègres , qui ,  
» dans aucun cas , ne peuvent déposer  
» contre un blanc. Le maître assemble  
» ses esclaves ; & après avoir convaincu  
» le coupable , il ordonne aux premiers  
» officiers de la troupe , de lui abattre  
» la tête. On l'enterre sur le champ ;  
» & personne ne prend fait & cause  
» pour le criminel. J'ai donc pu , sans  
» craindre les recherches de la justice ,  
» ce qui , comme vous savez , est un  
» privilège de notre profession , prêter  
» mon ministère pour la destruction de  
» ce malheureux ».

Vous remarquerez , Madame , que  
le suc de manioc , cet instrument de  
mort dans la main d'un médecin , de-  
vient , travaillé par les créoles , une  
sausse appétissante & salutaire. Après  
en avoir fait évaporer les parties les  
plus subtiles par la cuisson , ce qui reste ,  
assaisonné de sel & de piment , forme  
un coulis agréable , qu'on appelle du

**SUITE DE LA GUIANE. 401**  
cabiou. Ce suc , lorsqu'il est exprimé  
nouvellement , a la blancheur & l'o-  
deur du lait d'amande. En le laissant re-  
poser , on en obtient une substance  
nourrissante , qui se trouve au fond  
du vase ; elle a l'apparence de l'amidon ;  
& on l'emploie aux mêmes usages ;  
mais à la longue , cette poudre brûle  
les cheveux. On en fait aussi des especes  
d'échaudés , ou de massépains , en y  
mettant du sucre ; & cette préparation  
se nomme cipipa. Ce qu'on appelle du  
langou , n'est autre chose que de la cas-  
sava détrempée dans de l'eau bouil-  
lante : mêlé de sucre ou de syrop , il  
devient du mateté.

En distillant , à un feu gradué , cin-  
quante livres de suc récent de manioc ,  
la vertu du poison ne passe que dans  
les trois ou quatre premières onces de  
l'esprit qu'on en retire. L'odeur en est  
insupportable ; & c'est de cet élixir ter-  
rible , que se sert le médecin de Su-  
rinam , pour envoyer le malheureux  
esclave dans l'autre monde. On pré-  
tend que le suc de roucou est un puis-  
sant antidote contre celui de manioc ;  
mais il faut le prendre sur le champ ;  
car il n'auroit aucun effet , si on diffé-  
roit de l'employer.



## 402 SUITE DE LA GUIANE.

La patate , dont je vous ai parlé autrefois , est aussi une racine connue dans la Guiane , comme dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. On n'en fait aucun amas dans des greniers ; & on ne la fouille qu'à mesure du besoin ; car une fois hors de terre , elle fermente au bout de quelques jours , & se corrompt.

L'igname , autre racine à l'usage des negres , a sur la précédente , l'avantage de se conserver plus long-tems. Elle est même plus légère , & plus facile à digérer , sans être moins nourrissante. Elle ne donne qu'une fois l'an ; & les récoltes n'en sont abondantes , que dans les terrains nouvellement défrichés. Quand on en fait des provisions dans les magasins , il faut empêcher que l'humidité ne la gagne ; car elle fermente alors , & végete , comme les oignons. L'igname est une espece de betterave , dont la peau est épaisse , rude , inégale , & couverte de beaucoup de filamens. Le dedans , soit qu'elle soit cuite ou crue , tire sur la couleur de chair. On la mange , ou avec de la viande , ou rôtie sous la braise. Avec cette plante & des patates , on peut absolument se passer de pain.

On cultive peu de grains à Cayenne, ainsi que dans le reste de la Guiane. Les riches y consomment des farines du dehors; les pauvres & les esclaves se nourrissent de racines, de légumes & de fruits du pays. L'entretien des colombiers & des basses-cours, est le seul objet qui exige essentiellement le secours des grains. Ceux qui viendroient le mieux dans cette colonie, sont le ris, le maïs, les pois & le mil. Il est inutile de rechercher si nos différentes especes de froment réussiroient également; la difficulté de ce travail doit dispenser de cet examen. On ne laboure point les terres; on ne les fume point; on ne les laisse point reposer. On n'y apporte d'autre préparation, que de les sarcler; on prend même la précaution de le faire avec un gratoir, pour n'emporter que les herbes légèrement. Les pluies abondantes entraîneroient toute la terre qu'un labour plus profond auroit détachée; & les campagnes se trouveroient bientôt épuisées. On ne se sert jamais ici du mot de semer: en effet, on n'y sème, à proprement parler, que des graines potageres. Pour toutes les autres, on fait un trou en terre; &

l'on y met des pois, du café, du maïs, du mil, &c.

On distingue le mil ordinaire, & le petit mil. Ce dernier diffère de celui d'Europe, par la forme de son épi, par la petitesse de son grain, & par sa qualité, qui est plus agréable au goût. Le grand inconvénient de ce grain, est sa culture & sa préparation. Il lui faut un tems favorable; la fleur est sujette à couler; & les oiseaux ravagent les épis, lorsqu'ils mûrissent. Pour le préparer, faute de moulin, on l'écrase entre deux pierres; ce travail, comme vous voyez, ne peut se faire pour un grand nombre de bouches. Avec cette méthode, il faudroit la moitié du monde, pour apprêter à l'autre sa nourriture.

La banane est le principal fruit, dont se nourrissent les habitans de Cayenne. L'arbre qui le porte, est de la grosseur de la cuisse, & couvert de plusieurs écorces écailleuses. La tige monte à la hauteur de dix à douze pieds, & meurt après avoir donné son fruit. Ses feuilles sont plus longues qu'aucune de celles que nous connoissons; & l'on croit, pour cette raison, qu'elles couvrissent la nudité de nos premiers peres. Du sommet

**SUITE DE LA GUIANE. 405**  
de la plante, s'éleve un seul & grand rameau, qui porte des fleurs rougeâtres, auxquelles succedent des fruits de la grandeur de nos concombres. La chair en est moëlleuse, pleine d'un suc humectant, & d'un goût agréable. A Cayenne, on les mange cruds à l'eau, au vin, ou au sel; ou cuits au four, dans une poële, sous la cendre, sur le gril, ou au soleil. D'autres en font de la bouillie, qu'on appelle ici de l'embagnon.

Ce qu'on nomme la figue banane, est une espece particuliere, dont les fruits sont plus petits & plus délicats. Les sauvages, pour en avancer la maturité, les enveloppent dans des feuilles prises de la plante même, & les mettent dans un coin de leurs cases; quelques jours après, ils les retirent mûrs, & d'un beau jaune. Les Cayennois en servent sur leurs tables, en entremets, & au dessert.

Le bananier se multiplie comme l'ananas, par des rejettons qui naissent au pied. On le plante en tout tems & en toute terre, mais principalement le long des ravines & des ruisseaux, parce qu'il se plaît dans les lieux humides. Il rapporte au bout d'un an, & exige



peu de culture : il ne faut d'autre soin ; que de farcler la terre , & d'empêcher les lianes de l'entourer. La lenteur de cette production , & l'impossibilité de la conserver , empêchent qu'on ne puisse en faire un objet de subsistance assurée en cas de guerre.

D'après cela , comment se passer des secours d'Europe , pour la nourriture des troupes & des habitans de la colonie , puisque ses propres denrées ne suffisent pas même pour celle des esclaves ? Ils consomment annuellement une grande quantité de grosse farine , & presque toutes les salaisons en bœuf , en morue , en poisson , qu'apportent les vaisseaux. L'usage de ces salaisons est même nécessaire pour leur santé ; il corrige les mauvaises qualités des vivres du pays.

Comme la cassave est leur pain ordinaire , leur boisson la plus commune est l'ouycou , dont ils ont appris l'usage & la composition des Indiens. On y emploie de grands vases de terre , appelés canaris , qu'on remplit d'eau , jusqu'à cinq ou six pouces du bord. On y jette deux grosses cassaves rompues , avec une douzaine de pa-

tates coupées par quartiers , autant de bananes écrasées, & trois ou quatre pots de sirop de cannes. On bouche avec soin l'ouverture du canaris, pour laisser fermenter ce mélange pendant deux ou trois jours ; ensuite on enleve, avec une écumoire, le mare qui a formé une croûte au-dessus. La liqueur qui reste dans le vase, ressemble à de la biere forte. Elle est rougeâtre, rafraîchissante , & enyvre aisément. C'est dans l'ivresse de ce breuvage, fort commun dans les isles , que les Caraïbes se souvenant des moindres offenses qu'ils ont reçues , massacrent leurs ennemis sans pitié.

Le maby est une autre boisson , qui n'est guere moins en usage. On met dans un canaris , vingt ou trente pots d'eau , deux pots de sirop clarifié , & douze patates rouges, avec autant d'oranges aigres , coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures , & fait un vin clair et aussi fin , que le meilleur cidre de Normandie.

En approchant de Surinam par une route nouvelle , je ne pouvois me lasser

d'admirer avec quel travail , quelle industrie les Hollandois ont sçu rendre habitables & fertiles, des lieux autrefois si marécageux & couverts de forêts inaccessibles. Pour vous donner une idée de la maniere dont s'est fait ce changement , je vais entrer dans les détails d'une nouvelle habitation , expliquer comment on la défriche , & parler de tout ce qui sert à la former.

Dès qu'on a obtenu la concession d'un terrain , on commence par y bâtir la maison du maître. On choisit un endroit élevé , afin qu'elle ait de l'air , & qu'on puisse voir plus aisément le travail des esclaves. On la place à une petite distance de la riviere , pour être à portée d'avoir de l'eau. On construit ensuite quelques barraques pour les negres , avec une partie du bois qu'ils ont abattu ; on en réserve pour d'autres bâtimens ; on fait sécher le reste , pour y mettre le feu & le consumer. Par-là, le terrain se nettoie ; & lorsque les pluies sont arrivées , on plante les bananiers , les ignames , les patates , le maïs , & tout ce qui fait la principale nourriture des esclaves. C'est toujours

toujours par-là qu'il faut commencer ; autrement on court risque de les perdre, ou par la mort , ou par la défection ; car vous ne sçauriez croire combien ces travaux les rendent affamés ; & il est important de ne les laisser manquer de rien , jusqu'à la récolte des nouveaux fruits.

Après les denrées de premiere nécessité , on doit songer à celles qui font l'objet du commerce de la colonie , telles que le sucre , le café , le tabac , l'indigo , le cacao & le coton. Je vous ai parlé de toutes ces productions , pour lesquelles il faut choisir des terrains propres , & s'attacher à la culture la plus convenable. Mais ces travaux ne sont encore que les premiers préparatifs , pour fonder une riche habitation : elle exige bien d'autres bâtimens ; car jusqu'à présent , le maître est mal logé ; il lui faut une plus belle maison avec un jardin , des offices , & mille autres commodités. Elle doit être tournée de façon que les vents ordinaires n'y entrent que de biais ; car ils sont insupportables , lorsqu'ils battent à plomb contre les fenêtres , qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On prétend que



les maisons de bois sont plus saines que les édifices de pierre ; mais ces derniers sont plus sûrs , durent plus long-tems , demandent moins de réparations , & sont moins sujets aux incendies ; les ouragans n'y causent pas tant de dommages ; & enfin , l'épaisseur des murs est plus capable de résister au froid piquant , qui se fait sentir vers la fin de la nuit. Il est vrai que dans un tremblement de terre, ils sont plus exposés que les bâtimens de charpente. Au reste , je les vois ici presque tous élevés sur un fond de brique de deux ou trois pieds de hauteur , afin que les poteaux ne se pourrissent pas en terre.

A quinze ou vingt pas de la maison , on place la cuisine. Elle doit être munie d'un four , pour y cuire le pain de ménage. Les magasins sont vis-à-vis , tant pour les provisions du maître & des esclaves , que pour les instrumens nécessaires à l'agriculture. A quelque distance , se trouvent les écuries pour le gros & le menu bétail , les basses cours pour la volaille , l'infirmerie pour les malades , le moulin , l'étuve & la purgerie pour la fabrication du sucre. Plus loin , on place les cases des negres ,

**SUITE DE LA GUIANE. 411**  
qui doivent toujours être sous le vent des principaux édifices , par précaution contre les accidens du feu. Quoique composées des plus vils matériaux , il ne faut pas négliger de les bâtir avec ordre , séparées les unes des autres , dans un lieu sec , avec un soin extrême d'y faire regner la propreté. Elles forment quelquefois une file de quatre-vingt à cent pieds de longueur ; & quand le nombre des esclaves est au-delà de quatre cent , on en construit une semblable vis-à-vis de la première ; mais il n'y a que les gens très-riches , qui possèdent de pareils établissemens.

Le parc où l'on enferme les bestiaux pendant la nuit , est à côté de cette longue suite de bâtimens ; tous les esclaves en ont la garde , & en sont responsables. Moins on éloigne le moulin des champs de cannes , plus on diminue le travail , & l'on facilite le charroi. A mesure que l'on coupe du bois pour brûler , on tire parti du terrain , pour une nouvelle plantation. Si le pays est propre au cacao , il ne faut pas négliger cette production : c'est une marchandise également précieuse , & par la facilité de la cultiver , & par le profit

qu'on en retire. Un propriétaire , sans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt negres , entretient cent mille cacaotiers , & grossit son revenu de trente mille francs de plus.

Le terrain qui n'est pas employé en plantations , peut être mis en savanes. On n'a jamais trop de pâturages dans une grande habitation , où les bœufs sont nécessaires pour les voitures , & les vaches pour avoir des veaux qui remplacent les bœufs qui meurent. Si l'on a des moulins à chevaux , c'est un nouveau nombre de bêtes à nourrir. On ne peut se dispenser d'entretenir un troupeau de moutons & de chèvres ; sans quoi la dépense de la table augmente ; & l'on est toujours mal servi.

Comme toutes les habitations de ce pays sont situées sur des rivières , il convient d'avoir un bateau , mené à la rame par cinq ou six negres , pour transporter le maître , de la plantation à la ville , & de la ville à la campagne , quand il ne peut s'y rendre par terre. Il en faut un autre pour les provisions ; sans compter quelques petites pirogues pour les esclaves qui vont à la pêche , ou qu'on envoie en commission.

Vous voyez, Madame, que ce n'est pas peu de chose, que de former de pareils établissemens ; mais lorsqu'on a le bonheur de réussir, il est aisé de tirer quinze à dix-huit pour cent d'intérêt, du fonds qu'on y a mis. Cependant je ne conseillerois à personne d'en commencer un soi-même, par les risques qu'y court la santé, & les dommages que cause la perte des negres. Je préférerois toujours d'acheter une habitation toute faite, qui mette l'acquereur à portée de percevoir tranquillement ses revenus, sans essuyer les dangers & les chagrins auxquels on est continuellement exposé, avant que les plantations soient en état de rendre l'intérêt du capital.

Le café est aujourd'hui une des principales richesses des colonies de la Guiane. Dans les premières années de celle de Surinam, on a commencé par semer les graines, pour en former des pépinières. On faisoit d'abord tremper les fèves dans l'eau pendant vingt-quatre heures ; ensuite on les plantoit dans des caisses remplies de bonne terre ; on les plaçoit à deux pouces de distance les unes des autres ; & l'on



avoit soin de les arroser , au défaut de pluie. Au bout de quinze jours , les germes produisoient de petites tiges ; & quand elles commençoient à avoir des feuilles , on choisissoit un tems pluvieux , pour les transporter dans un terrain préparé. On suivroit , sans doute , encore aujourd'hui cette même méthode , s'il en étoit besoin ; mais les vieux arbres fournissent assez de rejetons , pour entretenir ou renouveler les plantations.

On n'a commencé cette culture , à Cayenne , qu'en 1721. Plusieurs déserteurs François , qui étoient à Surinam , se flatterent d'obtenir leur amnistie , en apportant des feves de café. Elles furent mises en terre ; quelques tiges , qui leverent bientôt , furent distribuées entre les habitans ; & dans peu de tems , toute l'isle en fut pourvue. Cet arbre croît fort vîte ; mais ce n'est que la troisième année , qu'il produit assez de fruits , pour dédommager des frais annuels de sa culture. L'extrême sécheresse le fait périr ; les pluies excessives empêchent que les feves ne mûrissent ; on a d'ailleurs beaucoup de peine à garantir les nouveaux plants , des

**SUITE DE LA GUIANE. 415**  
fourmis & autres insectes qui les dévorent.

Aux dépenses qu'exigent tous ces soins , ajoutez encore celles du bâtiment où le café doit se préparer , pour être mis en barriques, & envoyé en Europe. C'est une grande loge de quatre-vingt pieds de long , sur trente ou quarante de large , surmontée d'un grenier de la même étendue. De chaque côté , sont des especes de tiroirs posés sur des eoulisses , pour les tirer de la loge quand il fait beau , & les y faire rentrer quand il pleut. Ces tiroirs sont remplis de café ; & il y a dans le grenier , de côté & d'autre , de grandes fenêtres qui donnent de l'air , & empêchent que les feves ne germent ou ne s'échauffent. On les pile dans des pieces de bois , creusées en forme d'auges ; on les vanne ensuite , comme le bled ; on les remue souvent avec la pelle ; on les met dans des paniers pour les transporter ; on les étend devant la loge , dans un quarré revêtu de brique , & exposé au soleil pour les sécher. On a des balances & différens poids , pour prendre la tare des barriques , & les peser quand elles sont pleines. Il n'est

#### 416 SUITE DE LA GUIANE.

permis , à aucun propriétaire de Surinam , de vendre son café en Amérique. Cette marchandise doit être livrée en nature aux correspondans de Hollande.

Comme chaque pays a ses productions particulieres , si l'on ne trouve pas ici les mêmes fruits qu'en Europe , on en a d'autres à qui vous donneriez la préférence. Tels sont en particulier, l'ananas , les mamis , &c. L'arbre qui produit ces derniers, est assez grand ; & ses branches, garnies de feuilles longues & épaisses , fournissent beaucoup d'ombre. Le fruit ressemble à un boulet de canon , & a depuis six , jusqu'à huit pouces de diametre. Il est couvert d'une écorce rousseâtre , de l'épaisseur d'un demi doigt , souple comme du cuir , & qu'on leve comme la pelure d'une pêche. On le coupe par tranches ; & il satisfait également le goût & l'odorat. On en fait des marmelades , des confitures , des tourtes qui surpassent tout ce que vous connoissez de plus exquis en ce genre. Les différentes especes de melons qu'on mange dans la Guiane, l'emportent encore sur les nôtres , par la grosseur, le goût & le parfum.

Le calebassier est un arbre dont on

**SUITE DE LA GUIANE. 417**  
ne ſçauroit ſe paſſer dans une plantation. Il reſſemble à nos plus grands pommiers ; & le fruit qu'il porte , a la figure de nos citrouilles. On le creuſe en y verſant de l'eau bouillante , pour faire macérer la moëlle ; & on l'en tire avec un bâton. Les negres , après l'avoir ainſi vuidé , en font des bouteilles, des plats , des écuelles , & toutes fortes d'uſtenſiles pour les uſages domeſtiques. Quelques-uns y gravent des compartimens & des grotelques à leur maniere ; & quoiqu'ils n'emploient ni la regle , ni le compas , leurs deſſeins ſe trouvent quelquefois aſſez juſtes.

J'ai dit ailleurs , que la liane étoit une plante commune dans la Guiane. On en diſtingue de pluſieurs fortes ; les unes ſervent aux habitans à faire des cordages , les autres à déſaltérer les voyageurs & les chafſeurs. Les premières montent , en ſerpentant , autour des arbres ; & après être parvenues juſqu'aux branches les plus hautes , elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement , ſ'enfoncent dans la terre , y prennent racine , ſ'élèvent de nouveau , montent & redeſcendent alternativement. D'autres filamens , por-



tés obliquement par le vent , ou par quelque hasard, s'attachent aux plantes voisines , & forment une confusion de cordages , qui offrent le même aspect que les manœuvres d'un vaisseau. Il y a de ces lianes aussi grosses que le bras, qui étouffent l'arbre qu'elles embrassent , à force de le ferrer. Il arrive quelquefois que cet arbre seche sur pied, se pourrit & se consume. Il ne reste alors que les spires de la liane, qui présentent une espece de colone torse, isolée & à jour , que l'art auroit peine à imiter.

Il est une autre sorte de liane , qui étant coupée , rend une eau claire & pure , dont on use dans le besoin. Ce qu'il y a d'admirable , c'est qu'en quelque exposition que soit la branche, au soleil ou à l'ombre , en quelque tems qu'on la coupe , le jour ou la nuit, l'eau est toujours également fraîche & limpide. Les voyageurs altérés se servent de leur chapeau , pour la recevoir. Ils trouvent, dans une seule tige, de quoi éteindre la soif d'un grand nombre de personnes. J'ai eu souvent recours à cet expédient dans mes longues courses ; & j'espère que ce même secours ne me

SUITE DE LA GUIANE. 415  
manquera pas, dans celles qui me restent encore à faire, pour me rendre, de Surinam, dans la province de Terre-Ferme. Je compte partir avec deux Hollandois, que le gouverneur envoie à Carthagene. Je devrai à son amitié les moyens de voyager avec agrément. En traversant cette extrémité de la Guiane, jusqu'à l'embouchure de l'Orénoque, je m'attacherai principalement à vous faire connoître les différentes nations qui habitent les bords de ce fleuve. En attendant, je vous parlerai d'une chasse aux perroquets, que je fis hier avec une nombreuse compagnie. Nous tuâmes plus de deux ceps de ces animaux, qui se mangent ici, comme des perdrix. On agita, pendant le souper, de quelle manière on les apprêteroit pour le lendemain. On décida qu'on commenceroit par en prendre toutes les langues, pour en faire un pâté. Il se trouva fort mauvais à la vérité; mais du moins nous pûmes nous vanter d'avoir goûté d'un mets qu'on n'auroit en Europe, que pour des sommes exorbitantes. On mit vingt de ces oiseaux dans une marmite; & l'on en fit une

assez bonne soupe. D'autres, cuits en fricassée, se trouverent tendres & délicats; mais ceux qu'on fit rôtir, devinrent si secs, qu'ils n'avoient plus de goût. N'importe, je puis dire avoir mangé, une fois dans ma vie, d'un pâté de langues de perroquets, & le corps même de l'animal, accommodé de trois ou quatre façons différentes.

Je suis, &c.

*A Surinam, ce 9 janvier 1751.*



LETTRE CXXXV.

*SUITE DE LA GUIANE.*

**L**E peu de raison , d'esprit , de lumieres que l'on rencontre de Surinam à Carthagene , ne se trouve que dans la tête de quelques missionnaires. Ce sont les seuls hommes , avec lesquels on puisse parler , les seuls du moins , dont on tire des connoissances du pays & de ceux qui l'habitent. Ils ont toujours été ma ressource chez les sauvages ; comme , dans nos villages d'Europe , on ne consulte , on n'écoute guere que les curés.

Aujourd'hui , Madame , je ne vous écris que d'après le témoignage d'un jésuite Espagnol , dont vous allez lire mot à mot la relation. Il dirige , depuis quinze ans , une peuplade d'Indiens , sur la rive droite de l'Orénoque ; & il a fait , sur le cours de ce fleuve , des recherches particulieres , qu'il a bien voulu me communiquer. Il y a joint des détails curieux sur différens peuples qu'il a éclairés des lumieres de la



foi, & sur d'autres qu'il n'a pas encore pu convertir. Je me suis attaché aux objets les plus intéressans, ou les plus singuliers, que je traduis en les copiant.

Le pere Mugilla, c'est le nom de ce missionnaire, commence son récit par la découverte de l'Orénoque, qu'il attribue à Christophe Colomb; mais ce navigateur ne fit, pour ainsi dire, que l'appercevoir. Trente - six ans après, Diego de Ordaz approcha de son embouchure, & y perdit une partie de son monde & de ses vaisseaux. Cet accident ne le découragea point; il revint avec de nouveaux secours, & fonda une ville, connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Thomas de la Guiane. Des navigateurs François, Anglois, Hollandois essayèrent de s'y établir; mais l'Espagne est toujours restée maîtresse de cette contrée. Elle envoya des religieux pour y prêcher l'évangile; les missions furent partagées entre les capucins, les cordeliers & les jésuites; mais ces derniers occupent une plus grande étendue de terrain.

L'Orénoque se jette dans la mer par

**SUITE DE LA GUIANE. 423**  
plusieurs embouchures , & forme un tel labyrinthe de petites îles , qu'il n'est pas possible d'en déterminer le nombre. Les habitans se perdent quelquefois eux-mêmes dans ce dédale aquatique , & sont obligés de gagner le golphe , pour redresser leur route. En mêlant ses eaux avec celles de l'Océan , il les adoucit pendant l'espace de plusieurs lieues , s'étend le long des côtes , & oblige la mer à les abandonner. Voici encore une autre singularité : il croît pendant cinq mois , se maintient trente jours dans son plus grand accroissement , diminue pendant cinq autres mois , & reste trente autres jours dans ce dernier degré. Il emploie ainsi le cours d'un an à s'élever & à descendre , marquant ses diverses hauteurs , par les traces qu'il laisse sur les rochers ou sur les arbres qui bordent le rivage.

En remontant l'Orénoque , depuis son embouchure , on trouve d'abord la rivière de Caroni , qui s'y précipite avec tant de violence , que le courant du fleuve remonte plus de trois cens pas vers sa source. On distingue très-long-tems leurs eaux : celles de la

riviere paroissent noires , parce qu'elles coulent sur un sable de cette couleur ; mais lorsqu'on en met dans un vase , on la voit claire & brillante comme du crystal : celles de l'Orénoque au contraire sont toujours troubles. Il a plus de 60 brasses de fond , dans quelques endroits, & près de quatre-vingt, lorsque les eaux sont dans leur plus grande élévation. Ce que j'ai vu de son étendue, de sa largeur, de sa profondeur, me le fait regarder comme un des plus grands fleuves du monde. Il parcourt neuf cens lieues de pays , & reçoit le tribut d'une infinité d'autres rivières , dont les bords sont occupés par des Indiens de différentes nations.

On appelle Guarauniens , ceux qui habitent les petites isles, formées par les bouches de l'Orénoque. Il est d'autant plus surprenant qu'ils puissent y vivre , que ce fleuve inonde leur pays, sans interruption, pendant six mois consécutifs, & deux fois par jour, le reste de l'année. Leur langage n'a rien de dur ; & les étrangers l'apprennent avec facilité. Ils sont doux, affables , & très-attachés aux Espagnols. Dès qu'ils apperçoivent un de leurs vaisseaux, ils accourent sur le

rivage avec les plus vives démonstrations de joie ; & dès cet instant , tous les jours sont marqués , chez eux , par quelque nouveau divertissement. Les Européens ne peuvent vivre dans leurs isles , à cause d'une quantité incroyable de moucheron , qui rendent ce séjour insupportable. De leur côté , les habitans ne veulent point en sortir , quelques instances qu'on leur fasse. Leurs maisons sont élevées au-dessus du sol , assez haut , pour que le fleuve ne puisse pas les inonder dans ses plus grandes crûes. L'architecture en est assez solide , pour résister aux courans. Après avoir planté des pilotis , soutenus les uns sur les autres , par de longues & fortes traverses , ils y construisent un théâtre de bois de palmier , sur lequel chacun bâtit sa cabane.

Ce même arbre , le seul qui croisse dans ces isles , leur fournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Rappelez-vous ce que je disois autrefois du cocotier de la côte de Malabar. Le palmier est , pour cette partie de l'Amérique , ce que l'autre est pour les Indes orientales. Le tronc sert à faire des planchers ; les branches , des mu-



failles ; les feuilles , des cordes , des  
 lits , des voiles , des filets , des habits ,  
 & des éventails pour chasser les mou-  
 cheron. Les Guarauniens ne dépouil-  
 lent le palmier , qu'après en avoir tiré  
 du pain , du vin , de la viande. Lors-  
 que l'arbre est à son point de maturité ,  
 on le saigne à coups de haches. La li-  
 queur qui coule avec abondance , est  
 épaisse & douce comme du sirop. Elle  
 acquiert ensuite la même force que le  
 vin ; & quelque tems après , elle de-  
 vient aussi piquante que le vinaigre.  
 On s'en sert alors , pour faire cuire  
 des espèces de vers qui naissent dans  
 le palmier , lorsqu'il ne reste plus de  
 liqueur. Cette nourriture est excellente ,  
 quoiqu'elle inspire d'abord un peu de  
 dégoût. Le pain se fait avec une pâte  
 qui se trouve dans le cœur de l'arbre :  
 lavée & séchée au soleil , elle produit  
 une très-belle farine. Enfin les Indiens  
 cueillent le fruit , qui consiste en de  
 belles grappes de dattes rondes , de  
 la grosseur d'un œuf , & d'un jaune  
 tirant sur le rouge. Ils les pilent ,  
 en expriment le jus , & en font une  
 boisson très - saine & très - agréable.  
 Enfin , pour ne rien perdre de cet ar-

SUITE DE LA GUIANE. 427  
bre merveilleux, ils cassent les noyaux,  
& en tirent une espece d'amande à peu  
près semblable à celle de la noisette.

Outre les Guarauniens, qui habitent  
près de l'embouchure de l'Orénoque ,  
on trouve , en remontant le fleuve ,  
les Mapuyes , les Guamos , les Salivas ,  
les Othomacos , les Achaguas , les  
Caribes , les Araucas , &c. « Il est  
» difficile de connoître l'origine de  
» toutes ces nations , dit le pere Mu-  
gilla , qui va désormais vous parler  
seul. » Il y en a parmi elles , qui se  
» croient fort au-dessus des autres , &  
» qui ont , en effet , l'avantage sur  
» le plus grand nombre , par la figure ,  
» l'air , la taille , & la douceur du lan-  
» gage. Les Caribes , par exemple ,  
» sont tous bien faits , grands & de  
» bonne mine. Ils parlent aussi libre-  
» ment à un étranger , la première fois  
» qu'ils le voient , que s'ils l'avoient  
» connu toute leur vie. On ne trouve ,  
» chez eux , ni peintures , ni hiérogly-  
» phes , ni aucune autre espece de monu-  
» mens , qui puisse répandre le moin-  
» dre jour sur leur histoire. Lorsqu'on  
» veut s'en instruire , en leur faisant des

» questions , ils répondent avec hau-  
 » teur : nous seuls sommes des hom-  
 » mes ; les autres ne sont que des esclaves.  
 » Leur fierté ne leur permet pas de  
 » donner d'autres éclaircissemens. Leur  
 » tradition porte , que l'être suprême  
 » fit descendre son fils du ciel , pour  
 » tuer un serpent horrible ; & que  
 » l'ayant vaincu , il se forma , dans les  
 » entrailles de l'animal , des vers qui  
 » produisirent chacun un Caribe avec  
 » sa femme. Comme ce monstre avoit  
 » fait une guerre cruelle aux nations  
 » voisines , les Caribes , qui lui doivent  
 » le jour , les regardent toutes comme  
 » des peuples ennemis.

» Les Salivas se donnent une origine qui  
 » n'est guère moins absurde. Ils croient  
 » que la terre engendra autrefois des  
 » hommes & des femmes , comme elle  
 » produit aujourd'hui des plantes & des  
 » fleurs , & que certains arbres por-  
 » toient pour fruits , des créatures hu-  
 » maines. Leurs pensées ne s'élèvent ja-  
 » mais plus haut que la terre qu'ils  
 » habitent ; & ils n'ont d'autres idées ,  
 » que celles qui leur sont communes  
 » avec les animaux. Ils n'apprennent

» qu'il y a des hommes vêtus , que  
 » lorsqu'un missionnaire arrive chez  
 » eux pour la première fois. Ils en sont  
 » effrayés , & courent se cacher dans  
 » les bois , en poussant des hurlemens  
 » horribles. Nos peres, continue le jé-  
 » suite , sont sur-tout effarouchés de  
 » l'entière nudité des femmes & des  
 » filles , qui ne voilent aucun de leurs  
 » attraits. Elles n'en rougissent point ;  
 » & lorsqu'on leur distribue des mou-  
 » choirs pour qu'elles se couvrent ,  
 » elles les jettent dans la rivière , pour  
 » n'être point obligées de s'en servir.  
 » Si on leur en demande la raison , elles  
 » répondent que ces vêtemens leur  
 » causent de la honte ; comme si elles  
 » sentoient qu'effectivement , des appas  
 » voilés sont plus capables d'irriter les  
 » desirs , qu'un corps absolument nud.  
 » C'est par ce même sentiment de pu-  
 » deur , que chez d'autres nations In-  
 » diennes , nul ne porte des habits que  
 » les courtisanes , dont l'état est de  
 » manquer de pudeur , & d'irriter les  
 » desirs. Les femmes de l'Orénoque ,  
 » quand elles sont instruites des mys-  
 » teres de notre religion , devenues  
 » plus éclairées , reconnoissent leur



» nudité , & reçoivent tous les vête-  
» mens que nous pouvons leur donner.  
» Elles en demandent même plus qu'il  
» ne leur en faut ; & nous avons de la  
» peine à nous en débarrasser.

» La parure de ces peuples , pour  
» les jours ordinaires , consiste en plu-  
» sieurs colliers de dents de morts ,  
» qu'on regarde ici comme la marque  
» d'un très-grand courage. Les jours  
» de fêtes , ils enduisent d'une espee  
» de colle ou de résine , de petites nat-  
» tes minces de différentes couleurs ,  
» qu'ils s'appliquent sur le corps avec  
» symmétrie ; de maniere qu'étant pla-  
» cés dans un certain éloignement , un  
» étranger qui ne seroit pas prévenu ,  
» les croiroit vêtus d'une étoffe brillan-  
» te. D'autres s'attachent des plumes de  
» toutes les nuances , & s'en font des  
» perruques qu'ils portent dans les tra-  
» vaux même de la campagne ; parce  
» qu'outre qu'elles leur servent d'orne-  
» ment , elles les garantissent encore du  
» soleil & de la pluie. Rien n'est plus plai-  
» sant , que de voir ces sauvages nuds ,  
» tous fiers de leur parure , labourer la  
» terre avec une grande perruque.

» Dès qu'une fille vient au monde,  
 » on lui met au-dessous des genoux,  
 » & un peu au-dessus de la cheville  
 » du pied, des bandes larges & épaisses,  
 » qui font grossir extraordinairement leurs  
 » gras de jambe ; & ce que  
 » nous regardons comme un énorme  
 » défaut dans une femme, est à leurs  
 » yeux d'une beauté sans égale.

» Il n'y a point de fourmillière qui  
 » ne se gouverne avec plus d'ordre,  
 » que ces peuples : ils observent cependant  
 » certaines loix, & spécialement au sujet de l'adultère ; les uns  
 » font mourir les coupables au milieu  
 » de la place publique : chez d'autres, le  
 » mari offensé se contente, pour toute  
 » réparation, de coucher autant de fois  
 » avec la femme de l'époux adultère,  
 » que celui-ci a eu commerce avec la  
 » sienne. Par cette loi du talion, les  
 » parties se trouvent satisfaites. D'autres,  
 » par un troc mutuel, changent  
 » de femmes pour un tems ; le terme  
 » expiré, chaque épouse revient à  
 » son mari, & n'en est que plus aimée,  
 » & même plus aimable. Quelquefois,  
 » par un consentement réciproque,  
 » les troqueurs rompent le bail,

» avant l'expiration du terme.

» Les peres ne donnent aucune instruction à leurs enfans ; & ceux ci ne sont tenus à aucune obéissance. Tant qu'ils sont petits, ils sont aimés avec une tendresse excessive ; mais, dans un âge plus avancé, les uns & les autres semblent ne s'être jamais connus ; il n'est pas même sans exemple, de voir des fils porter les mains sur les auteurs, de leur vie. Un jour que plusieurs de ces Indiens étoient occupés à élever la charpente d'une église, un jeune homme dit à son pere : l'endroit où tu travailles, m'appartient ; c'est la tâche qui m'a été marquée. Tu te trompes, dit le pere ; c'est moi qui suis chargé de cette besogne. Le fils se mit en colere, & donna au vieillard un soufflet qui fut entendu de tous les ouvriers. Il en fut quitte pour quelques coups de discipline, ordonnés par le missionnaire.

» Ces peuples, avant que de marier leurs filles, les assujétissent, pendant six semaines, à un jeûne si rigoureux, que le jour de leur noce, elles ressemblent plutôt à des squelettes,

» squelettes , qu'à de jeunes mariées.  
 » Ils disent , pour raison , que , lors-  
 » qu'elles étoient dans leurs jours cri-  
 » tiques , elles corrompoient tout ce  
 » qu'elles touchoient ; que si un hom-  
 » me posoit ses pieds dans un endroit  
 » où elles avoient marché , ses jambes  
 » devenoient d'une grosseur monf-  
 » trueuse , & que souvent il en mou-  
 » roit. Pour éviter un pareil danger ,  
 » & remettre ces filles bien pures en-  
 » tre les mains de leurs futurs maris ,  
 » on les renferme ; & on ne leur donne  
 » que trois dattes par jour , trois onces  
 » de cassave , & de l'eau.

» La nuit qui précède le mariage ,  
 » est employée toute entière à pein-  
 » dre & à emplumer le corps de ces  
 » momies. Dès que le soleil paroît ,  
 » une troupe de musiciens & de dan-  
 » seurs , au son des instrumens , font  
 » plusieurs fois le tour de la maison. On  
 » leur présente un plat de viande ; ils  
 » le prennent , s'enfuyent dans le bois ,  
 » & le jettent à terre en criant : tiens ,  
 » prends cela , chien de démon ; &  
 » laisse-nous tranquilles pour aujour-  
 » d'hui. Ils reviennent ensuite couron-  
 » nés de fleurs , tenant un bouquet



» d'une main , & de l'autre des son-  
» nettes.

» Alors la mariée paroît , mais dans  
» un état à faire compassion , après  
» quarante jours d'abstinence , & une  
» nuit passée sans avoir fermé l'œil. A  
» côté d'elle , marchent deux vieilles  
» femmes qui pleurent & rient , en  
» chantant alternativement ces cou-  
» plets. Hélas ! ma fille , dit celle qui  
» pleure , si tu connoissois les douleurs  
» de l'enfement , tu ne te marierois  
» certainement pas. Ah ! reprend l'au-  
» tre , que tu auras de joie d'être ma-  
» riée , quand tu goûteras le plaisir qui  
» précède les douleurs de l'enfante-  
» ment !

» Que les mauvais traitemens d'un  
» mari , continue la pleureuse , cau-  
» sent , hélas ! d'amertume & de cha-  
» grin à une malheureuse femme ! Que  
» les caresses , que les embrassemens  
» d'un jeune époux , répond la rieuse ,  
» font oublier de chagrins & de mau-  
» vais traitemens !

» Hélas , ma fille , reprend la pre-  
» mière , que les jours vont te paroî-  
» tre longs , sous le poids des fardeaux  
» qu'on t'obligera de porter ! Va , mon

» enfant, dit la seconde, les nuits te  
» sembleront bien courtes, avec un  
» jeune mari qui couchera à côté de  
» toi.

» C'est ainsi que les uns pleurant,  
» les autres riant, les musiciens faisant  
» un vacarme affreux, les enfans criant  
» de toutes leurs forces, & les nou-  
» veaux mariés ne sachant quelle con-  
» tenance tenir au milieu de cette or-  
» gie, on se met autour d'une table  
» chargée de poissons & de tortues;  
» on mange, on s'enivre, on chante,  
» on danse, on fait un bruit épouvan-  
» table jusqu'au lendemain.

» Quoiqu'habitans des mêmes con-  
» trées, tous ces peuples n'ont pas les  
» mêmes usages. Un des plus singuliers  
» est celui qui oblige les garçons d'épou-  
» ser les veuves les plus âgées; & les  
» filles, les vieillards les plus décrépits.  
» Par-là, disent-ils, chacun remplit les  
» devoirs du mariage. Les jeunes gens  
» y sont excités par leur tempérament;  
» les vieillards, par les attraits des jeu-  
» nes filles. Ils trouvent les plaisirs de  
» l'amour si doux, qu'ils veulent en  
» jouir jusqu'au bord du tombeau. Une  
» autre raison qu'ils apportent de cette

» pratique, c'est qu'en mariant un jeune  
 » garçon avec une jeune fille, on unit  
 » deux fous ensemble, qui ne savent  
 » comment ils doivent se gouverner;  
 » au lieu qu'une femme âgée met son  
 » jeune mari au fait du ménage, & lui  
 » donne de bonnes instructions, fon-  
 » dées sur une longue expérience. Cette  
 » coutume déplaît fort aux jeunes gens;  
 » mais ils trouvent moyen de se ven-  
 » ger, & de chagriner à leur tour les  
 » vieillards. Ceux-ci se rendent odieux  
 » par leur jalousie; & leurs jeunes  
 » épouses en deviennent plus dispo-  
 » sées à les tromper. La polygamie  
 » occasionne quelquefois, parmi eux,  
 » des guerres sanglantes. La querelle  
 » commence entre des femmes qui,  
 » forcées de vivre ensemble, se dé-  
 » testent aussi cordialement que les  
 » nôtres. Bientôt les hommes s'en  
 » mêlent; & ce qui n'étoit d'abord  
 » qu'une tracasserie domestique, met  
 » les armes à la main à plusieurs na-  
 » tions : elles ne les quittent, qu'après  
 » la destruction totale de l'un des deux  
 » partis.

» Plusieurs de ces Indiens regardent  
 » comme un très-grand déshonneur

» pour les maris , que leurs épouses  
 » mettent au monde deux enfans à la  
 » fois. Cette folie va si loin , que les  
 » autres femmes, sans penser qu'il peut  
 » leur en arriver autant à elles-mêmes ,  
 » se rendent chez l'accouchée , pour  
 » se moquer d'elle. Elles lui disent  
 » qu'elle est parente des souris, qui font  
 » leurs petits quatre à quatre. Ce qu'il  
 » y a d'affreux , c'est qu'une mere qui  
 » vient d'être délivrée d'un enfant ,  
 » & qui en attend un second , enterre  
 » au plutôt le premier , pour ne point  
 » être exposée à la raillerie de ses voi-  
 » fines , & aux reproches de son mari  
 » qui ne peut pas croire que ces deux  
 » enfans soient de lui. Il en reconnoît  
 » un pour le sien , & regarde l'autre  
 » comme le fruit de l'infidélité de sa  
 » femme. Aussi, dès qu'elle est relevée,  
 » il la fait venir devant la porte de sa  
 » cabane ; & après l'avoir blâmée pu-  
 » bliquement de sa mauvaise conduite ,  
 » il prend un faisceau de verges , &  
 » la fouette jusqu'au sang , exhortant  
 » tous les maris à suivre son exemple  
 » en pareils cas.

» Chez ces mêmes Indiens , dès que  
 » la saison des labours est arrivée , on



#### 438 SUITE DE LA GUIANE.

» range , par file , les jeunes gens ;  
» & des vieillards armés de fouets ,  
» font tomber sur leurs épaules nues ,  
» une grêle de coups qui souvent leur  
» enlèvent la peau. La première fois  
» que je fus témoin de cette terrible  
» exécution , je demandai quelle faute  
» avoient commise les coupables. Au-  
» cune , me répondit un vieillard ; mais  
» comme le tems est venu d'arroser &  
» de nettoyer la terre pour y semer du  
» maïs , nous ôtons , avec ces fouets ,  
» la paresse à cette jeunesse qui , sans  
» cela , resteroit dans l'indolence.

» L'amour que ces peuples ont pour  
» leurs enfans , leur persuade que le  
» plus grand bien qu'une mere puisse  
» procurer à sa fille , est de la faire mourir  
» dès l'instant qu'elle voit le jour. Ecou-  
» tez la réponse que me fit une In-  
» dienne , à qui je reprochois cette in-  
» humanité. Elle m'écouta d'abord sans  
» lever les yeux ; & , lorsque j'eus cessé  
» de parler , elle me dit : pere , si tu veux  
» le permettre , je t'a vouerai ce que  
» j'ai dans le cœur. Plût à dieu que ma  
» mere , en me mettant au monde , eût  
» eu assez de compassion & d'amour

» pour moi , pour m'épargner les pei-  
 » nes que j'ai endurées jusqu'à présent ,  
 » & que j'aurai encore à souffrir jus-  
 » qu'à la fin de mes jours ! Si elle m'eût  
 » enterrée en naissant , je n'aurois  
 » point senti la mort ; & elle m'auroit  
 » exemptée de celle , à laquelle je suis  
 » indispensablement assujettie, ainsi que  
 » des travaux qui me sont aussi amers  
 » que la mort même. Ah ! qui fait le nom-  
 » bre des peines qui m'attendent encore  
 » avant qu'elle arrive ! Représente-toi  
 » bien , pere , les maux auxquels une  
 » femme est sujette parmi nous ; nos ma-  
 » ris vont à la chasse avec leurs arcs &  
 » leurs flèches ; & c'est à quoi se borne  
 » toute leur fatigue : nous, au contraire,  
 » nous y allons chargées d'une cor-  
 » beille , d'un enfant qui pend à nos  
 » mamelles , & d'un autre que nous  
 » portons dans ce panier. Nos hommes  
 » vont tuer un oiseau ou un poisson ;  
 » & nous , nous bêchons la terre , &  
 » supportons tous les travaux du mé-  
 » nage. Ils reviennent le soir sans au-  
 » cun fardeau ; & nous , outre celui de  
 » nos enfans , nous leur apportons des  
 » racines & du maïs. En arrivant chez  
 » eux , ils vont s'entretenir avec leurs

» amis ; & nous allons chercher du bois  
 » & de l'eau , pour leur préparer à  
 » souper. Ont-ils mangé ? ils se mettent  
 » à dormir ; au lieu que nous passons  
 » presque toute la nuit à faire leur  
 » boisson : & à quoi aboutissent toutes  
 » nos veilles ? Ils boivent & s'enivrent ;  
 » & tout hors d'eux-mêmes , ils nous  
 » rouent de coups de bâton , nous  
 » traînent par les cheveux , & nous  
 » foulent aux pieds.

» Ah ! pere , plutôt à dieu que ma mere  
 » m'eût enterrée dès l'instant qu'elle  
 » m'a mise au monde ! Tu fais toi-même,  
 » que nous nous plaignons avec raison,  
 » puisque tu vois , tous les jours , la  
 » vérité de ce que je viens de te dire ;  
 » mais tu ne connois pas encore notre  
 » plus grande peine ! Qu'il est triste de  
 » voir une pauvre Indienne servir son  
 » époux comme une esclave , aux  
 » champs accablée de sueur , & au  
 » logis privée de sommeil , tandis que  
 » ce mari , dédaignant sa première  
 » femme , prend , au bout de vingt  
 » ans de mariage , une épouse plus  
 » jeune , qui bat nos enfans , qui nous  
 » maltraite nous-mêmes ! Et si nous  
 » osons nous plaindre , on nous impose

» silence avec un fouet. Une mere peut-  
 » elle procurer un plus grand bien à  
 » sa fille , que de l'exempter de toutes  
 » ces peines , & de la tirer d'une servi-  
 » tude pire que la mort ? Plût à dieu ,  
 » pere , je le répète , plût à dieu , que  
 » celle qui m'a donné la vie , m'eût  
 » témoigné son amour , en me l'ôtant  
 » dès ma naissance ! Mon cœur auroit  
 » moins à souffrir , & mes yeux moins  
 » à pleurer.

» Lorsque les enfans sont malades ,  
 » leurs meres se percent la langue avec  
 » des os de poissons. Du sang que ces  
 » blessures leur font perdre , elles arro-  
 » sent le corps de ces enfans tous les  
 » matins , jusqu'à ce qu'ils meurent ou  
 » qu'ils guérissent. S'il arrive qu'une  
 » maladie épidémique afflige toute une  
 » peuplade , celui qui en est le chef ,  
 » est obligé de procurer le même sou-  
 » lagement à chaque habitant. Il leur  
 » frotte l'estomac , après s'être percé  
 » les chairs avec des lancettes. Je  
 » rencontrai un jour un de ces capi-  
 » taines ; & le voyant pâle , maigre  
 » & défait , je lui demandai des nou-  
 » velles de sa santé : je me porterois  
 » assez bien , me répondit-il ; mais mes



» malades me font périr. Ce devoir,  
 » qui souvent cause la mort, n'empê-  
 » che pas de briguer le funeste honneur  
 » d'être à la tête de la nation.

» Le chef de chaque bourgade distri-  
 » bue au peuple ses occupations. Dès  
 » le matin, il en envoie une partie à  
 » la pêche, une autre à la chasse, une  
 » autre aux champs, pour labourer la  
 » terre ; car tous les biens sont com-  
 » muns. Les femmes travaillent à plu-  
 » sieurs ouvrages domestiques ; & sur  
 » le midi, elles vont jouer à la paume.  
 » Elles tiennent le batoir à deux mains,  
 » & poussent la balle avec tant de  
 » force & de roideur, qu'il n'y a point  
 » d'Indien qui ose la parer, sans s'ex-  
 » poser à avoir l'épaule démise. Cet  
 » accident arrive quelquefois, & di-  
 » vertit fort les joueuses. Les parties  
 » sont de douze ou de vingt-quatre,  
 » contre un pareil nombre. Les maris,  
 » simples spectateurs, parient pour  
 » leurs femmes. Quand ils jouent eux-  
 » mêmes, ils ne se servent point de  
 » batoirs : ce n'est qu'avec l'épaule  
 » droite, qu'ils doivent renvoyer la  
 » balle ; & si elle vient à toucher quel-  
 » que autre partie du corps, on perd

» un point , ou une raie. On ne peut  
 » s'empêcher d'admirer l'adresse , avec  
 » laquelle ils la rechassent dix à douze  
 » fois de suite , sans la laisser tomber  
 » à terre ; mais ce qui étonne le plus ,  
 » c'est que la balle venant à raser le  
 » sable , ils se jettent ventre à terre ,  
 » & la relevent de l'épaule , avec  
 » une agilité surprenante. Echauffés par  
 » cet exercice & par l'ardeur du soleil ,  
 » les joueurs se font des incisions aux  
 » cuisses , aux jambes , aux bras ; &  
 » lorsqu'ils ont répandu assez de sang ,  
 » ils entrent dans la rivière , ou se  
 » roulent sur le sable. Pendant ce tems-  
 » là , ils tiennent une poignée de  
 » terre , qu'ils lèchent & savourent ,  
 » hommes & femmes , avec un plaisir  
 » infini , parce qu'elle est imprégnée  
 » de graisse de tortue ou de caïman ,  
 » qui les nourrit , & dont ils sont très-  
 » avides. Aussi les meres qui veulent  
 » appaiser leurs enfans , leur donnent-  
 » elles un morceau de cette terre ,  
 » qu'ils sucent comme une dragée.

» A quatre heures , les pêcheurs ar-  
 » rivent ; & chacun rentre dans sa ca-  
 » bane. Les femmes & les enfans vont  
 » prendre le poisson ou le gibier , & le

» portent au capitaine , qui le partage  
 » également entre toutes les familles.  
 » On soupe ; on va se baigner de nou-  
 » veau ; & l'on danse jusqu'à ce qu'on  
 » se couche. Les hommes se tiennent  
 » par la main , & forment un rond.  
 » Les femmes en font un second ; &  
 » les enfans renferment les deux pre-  
 » miers , dans un troisieme cercle.

» Le lit de quelques-uns de ces peu-  
 » ples ne consiste qu'en un monceau  
 » de sable , qu'ils vont chercher sur le  
 » rivage , & dans lequel ils s'enterrent,  
 » mari , femme , enfans , jusqu'à la  
 » moitié du corps , comme des pour-  
 » ceaux. Leur coutume est de pleu-  
 » rer dès la pointe du jour , jus-  
 » qu'au lever du soleil , l'absence des  
 » parens que la mort leur a ravis. Si-tôt  
 » que le coq commence à chanter , on  
 » entend un murmure confus de sou-  
 » pirs & de gémissemens, accompagnés  
 » de larmes & de marques de douleur.

» Les Indiens de l'Orénoque regar-  
 » dent comme un très - grand mal-  
 » heur les éclipses de lune. Les uns  
 » croient que cet astre est à l'agonie &  
 » prêt à mourir ; d'autres , qu'il est irrité  
 » contre eux ; qu'il se retire pour ne

» les plus éclairer ; & tous , dans cette  
 » occasion , se livrent à mille extrava-  
 » gances. Ceux-ci sortent de leurs ca-  
 » banes , & poussent des cris effroya-  
 » bles. Ceux-là courent , éplorés ,  
 » tenant chacun un tison à la main ,  
 » qu'ils vont cacher dans la terre ou  
 » dans le sable ; persuadés que si la  
 » lune mouroit , il ne resteroit de feu ,  
 » que celui qu'on auroit dérobé à sa  
 » vue. Les uns s'assemblent au bruit d'un  
 » tambour , ou d'autres instrumens de  
 » guerre , se rangent en file , présen-  
 » tent leurs armes à l'astre malade , &  
 » offrent de le défendre contre ses en-  
 » nemis , tandis que leurs enfans se  
 » mettent sur deux lignes , & que les  
 » vieillards les fouettent avec des cour-  
 » roies. Les autres prennent les outils  
 » du labourage , & vont défricher un  
 » terrain , pour semer du maïs à l'usage  
 » de la lune , afin de l'engager à ne  
 » point les abandonner. Voyant que  
 » tous leurs efforts sont inutiles , &  
 » qu'elle perd peu à peu sa lumière ,  
 » ils rentrent dans les cabanes , & gron-  
 » dent leurs femmes , de ce qu'elles se  
 » montrent si peu sensibles à sa maladie.  
 » Celles-ci font semblant de ne pas les



» entendre , & ne leur répondent rien.  
 » Alors ils adoucissent leur ton , les  
 » supplient de pleurer & de prier , pour  
 » qu'elle reprenne ses forces , & ne se  
 » laisse point mourir. Leurs prières ne  
 » font pas plus d'effet , que leurs me-  
 » naces. Les maris , pour vaincre cette  
 » inflexibilité , les comblent de caresses  
 » & de présens. Lorsque les femmes  
 » ont tiré d'eux tout ce qu'elles sou-  
 » haitent , elles offrent , à la lune , des  
 » bracelets de verre , des colliers de  
 » dents de singes , &c. Elles sortent  
 » ensuite pour la saluer , & lui adressent ,  
 » d'une voix plaintive , un grand nom-  
 » bre de prières. Comme cette cérémo-  
 » nie commence dans le tems que l'astre  
 » éclipsé reprend sa lumière , & qu'il  
 » reparoit bientôt dans tout son éclat ,  
 » les maris font mille remerciemens à  
 » leurs femmes , d'avoir touché la lune ,  
 » & de l'avoir engagée à conserver sa  
 » vie.

» Les cérémonies funéraires ne sont  
 » pas les mêmes chez tous les peuples  
 » de l'Orénoque ; en voici une de celles  
 » qui passent pour les plus honorables.  
 » Dès que le chef est mort , on met  
 » son corps dans un hamac de coton ,

» suspendu par les deux extrémités.  
 » Les femmes du défunt se placent au-  
 » tour, & se relevent alternativement.  
 » Comme il fait extrêmement chaud ,  
 » le cadavre n'est pas vingt - quatre  
 » heures dans cet état , sans se corrom-  
 » pre , ni attirer une quantité prodi-  
 » gieuse de mouches. Ces malheureuses  
 » femmes sont obligées de les chasser  
 » pendant quarante jours , sans souff-  
 »rir qu'aucune s'arrête sur le corps.  
 » Le fils aîné du défunt se met en pos-  
 » session de l'héritage de son pere , &  
 » épouse toutes ses femmes , excepté  
 » sa propre mere , qui , par un pri-  
 » vilege spécial , est inhumée avec son  
 » mari.

» En rapportant les usages de ces diffé-  
 » rentes nations , je n'ai voulu parler  
 » que de celles qui n'ont point em-  
 » brassé le christianisme ; car il ne faut  
 » pas croire qu'après avoir été instruites  
 » & baptisées, elles persistent dans leurs  
 » anciennes coutumes. Il est vrai qu'il  
 » faut observer ces peuples avec soin ;  
 » car il est difficile de leur faire perdre en-  
 » tierement leurs premieres habitudes.  
 » Un missionnaire ayant converti un de  
 » ces sauvages , qui étoit à l'agonie , le

» nomma Ignace , & lui dit , pour le  
 » consoler : courage, mon ami , tu iras  
 » bientôt te reposer dans le ciel. Sur  
 » cela , les parens creuserent la fosse  
 » au pied de son lit , & alloient l'en-  
 » terrer , du consentement du malade.  
 » Le jésuite rentra. Que faites-vous-là,  
 » leur dit-il ? Tu as dit , répon-  
 » rent les sauvages , qu'Ignace alloit  
 » au ciel ; nous allons l'enterrer pour  
 » qu'il y aille plus vite. Doucement, re-  
 » prit le religieux ; quand il sera mort,  
 » nous l'enfèvelirons au pied de la  
 » croix , avec les autres chrétiens. Cela  
 » ne fera pas, reprirent les parens ; car  
 » si nous le mettions où tu dis, comme  
 » ce lieu n'est pas encore bien couvert,  
 » le pauvre Ignace seroit mouillé.

» Un vieillard qui étoit au lit depuis  
 » long-tems , pria ses fils de le porter à  
 » la campagne , pour y prendre l'air.  
 » Dès qu'il y fut arrivé , mes enfans ,  
 » leur dit , je ne fais que vous embar-  
 » rasser dans ce monde ; j'ai vécu en  
 » bon chrétien , & je veux aller me  
 » reposer dans le ciel : creusez moi ma  
 » sépulture. Ses fils obéirent , firent  
 » une fosse , & y placerent le malade ,  
 » qui leur ordonna de le couvrir de

» terre, excepté le visage. Ils en avoient  
 » déjà jetté une grande quantité , lors-  
 » qu'il leur dit : attendez un peu ; cette  
 » terre est pesante ; laissez-moi respirer  
 » un moment. Il se tranquillisa pen-  
 » dant quelque tems , & dit ensuite à  
 » ses fils : adieu mes enfans ; soyez  
 » aussi bons chrétiens, que l'a été votre  
 » pere ; & achevez de me couvrir. Ses  
 » ordres furent exécutés ; & malheu-  
 » reusement le jésuite n'arriva pas assez  
 » tôt, pour empêcher ce pieux parricide.

» Un missionnaire qui veut appri-  
 » voiser & convertir les sauvages , doit  
 » bien s'instruire des mœurs & du génie  
 » de ceux, chez lesquels il a dessein de  
 » voyager. Il leur envoie d'abord des  
 » présens par des néophytes ; mais il  
 » faut bien se garder de dire que le pere  
 » noir viendra les voir : on les assure  
 » seulement , qu'il est leur ami. On re-  
 » nouvelle plusieurs fois cette même  
 » ambassade ; on leur dit que si le jé-  
 » suite avoit le tems , il les visiteroit.  
 » Alors ils témoignent une grande envie  
 » de le recevoir , & marquent à quelle  
 » lune ils souhaitent qu'il vienne. Le  
 » missionnaire , qui n'attendoit que ce  
 » moment , se met en chemin , em-



450 SUITE DE LA GUIANE.

» porte avec lui quelques bagatelles  
» pour des présens , & se fait escorter  
» de plusieurs soldats. La veille de son  
» arrivée , on en donne avis au chef  
» de la nation , qui lui fait préparer un  
» logement. C'est une cabane ouverte  
» de tous côtés. Le pere y tend son ha-  
» mac en l'air , entre deux pieux , &  
» s'y couche. Quelque tems après , le  
» cacique paroît & lui crie : te voilà  
» donc , pere ; te voilà arrivé. Oui ,  
» répond le jésuite , je suis venu pour  
» te voir , comme tu l'as désiré. Le  
» chef se retire , & s'assied. Les autres  
» habitans se présentent tour à tour ,  
» lui font la même demande , reçoivent  
» la même réponse , & vont s'asseoir  
» de même. Les femmes arrivent en-  
» suite , portant chacun un plat de  
» viande , un pain , & une bouteille  
» de chica , espece de bière du pays ,  
» qu'elles mettent auprès du mission-  
» naire , sans dire un seul mot. Celui-  
» ci demande le plat qu'il aime le  
» mieux , en mange , & goûte à toutes  
» les bouteilles. Les hommes qui l'ont  
» accompagné , se saisissent des autres  
» mets qu'ils dévorent dans un instant ,  
» & boivent des liqueurs jusqu'à ce  
» qu'ils soient ivres.

„ Lorsque tout a disparu , le cacique se leve & fait sa harangue. Il y mêle plusieurs aventures arrivées à ses ancêtres , les raconte d'un ton lamentable ; & tous les capitaines l'interrompant , répètent deux fois de suite : cela est vrai , cousin , cela est vrai. Le discours fini , l'orateur s'affied ; le missionnaire s'accroupit dans son hamac , & pérore à son tour. Il parle de tout ce qui lui est arrivé dans la route , du gibier qu'il a tué , des bêtes qu'il a attaquées , des dangers qu'il a courus. Il leur dit qu'il a quitté une patrie éloignée de quatre ou cinq mille lieues , pour venir les tirer de l'esclavage du démon. Ce trait de générosité les frappe , & les prévient singulièrement en sa faveur. Ensuite il distribue ses présens ; & c'est ainsi que se passe la première entrevue.

„ Lorsque tout le monde est parti , le pere va voir les malades ; & dans ces visites , il baptise toujours , en passant , quelque moribond. Pour s'attirer l'amitié des sauvages , il doit caresser les enfans qui le suivent , les

„ prendre entre ses bras , leur donner  
 „ quelques morceaux de verre, &c. Les  
 „ femmes s'empresſent de lui pré-  
 „ senter ceux qu'elles portent. Mais  
 „ une circonstance critique pour le  
 „ missionnaire , est l'usage où sont ces  
 „ peuples , de lui offrir des femmes. Ils  
 „ croient lui faire plaisir ; & il ne doit  
 „ pas rejeter cette offre brusquement,  
 „ de peur de les offenser, mais se défen-  
 „ dre d'une maniere honnête & modeste.

„ Le travail le plus rude de ces hom-  
 „ mes apostoliques , est, sans contredit  
 „ d'apprendre les différentes langues  
 „ des Indiens, dont les uns prononcent  
 „ absolument de la gorge , les autres  
 „ du nez , quelques-uns du bout des  
 „ levres ; d'autres enfin parlent avec  
 „ une volubilité si extraordinaire, qu'ils  
 „ articulent un mot de neuf ou dix  
 „ syllabes , en moins de tems , que  
 „ nous n'en prononçons un de trois ou  
 „ quatre lettres. On est cependant  
 „ obligé de s'attacher à la prononcia-  
 „ tion , pour se faire entendre de ces  
 „ sauvages

„ Quand on considère la variété,  
 „ l'énergie & la régularité de ces diffé-  
 „ rentes langues , on est tenté de re-

„ monter à la confusion de la tour de  
 „ Babel, pour en trouver l'origine; car  
 „ comment croire que des gens si gros-  
 „ siers, si stupides, si barbares, aient  
 „ été capables de les inventer? Je ne  
 „ suis pas moins surpris de voir ces  
 „ mêmes peuples composer des poi-  
 „ sons, dont la subtilité, la force & la  
 „ durée étonneroient le plus habile  
 „ chymiste. La nation des Caverres, la  
 „ plus inhumaine, la plus féroce, la plus  
 „ cruelle de toutes celles de l'Oréno-  
 „ que, en possède un terrible, dont  
 „ elle se réserve le secret. Elle le vend  
 „ aux autres sauvages, & s'en fait  
 „ un bénéfice considérable. Ce poison,  
 „ qu'on appelle *curare*, se distribue  
 „ dans de petits pots de terre, & res-  
 „ semble, par sa couleur, à du syrop.  
 „ Il n'a aucune acrimonie particulière:  
 „ on peut le mettre dans la bouche, &  
 „ même l'avaler, sans nul danger, pour-  
 „ vu qu'il n'y ait aucune plaie, ni  
 „ au palais, ni aux gencives; car il  
 „ n'exerce son pouvoir que sur le sang.  
 „ Mais il suffit qu'il en touche une  
 „ goutte, pour qu'il en fige, sur le  
 „ champ, toute la masse. Qu'un homme  
 „ soit blessé avec une flèche frottée de



„ curare , quand même la plaie n'excé-  
 „ deroit pas la piquûre d'une épingle ,  
 „ tout son sang se glace dans le moment;  
 „ & l'homme meurt sans avoir eu le  
 „ tems de prononcer quatre paroles.

„ Le premier usage que je vis faire  
 „ de ce poison , fut contre un singe.  
 „ Il étoit debout sur une branche de  
 „ palmier , & empoignoit de la main  
 „ gauche , une feuille qui étoit au-  
 „ dessus. La flêche l'atteignit au milieu  
 „ de l'estomac ; il leva le bras droit  
 „ qu'il tenoit pendant , & essaya d'ar-  
 „ racher la flêche ; mais à peine y eut-  
 „ il porté la main , qu'il tomba mort  
 „ au pied de l'arbre. Je courus  
 „ aussi-tot pour le prendre ; & ne lui  
 „ trouvant aucune chaleur dans les  
 „ extrêmités du corps, je le fis ouvrir,  
 „ & vis avec étonnement , que l'inté-  
 „ rieur étoit froid , & le cœur envi-  
 „ ronné de sang figé.

„ Le curare agit avec la même ac-  
 „ tivité sur les tigres , les buffles , les  
 „ lions , & les autres animaux féroces.  
 „ Un Indien est sûr de leur mort : il  
 „ suffit qu'il en tire quelques gouttes de  
 „ sang , pour qu'ils expirent dans le  
 „ moment même. On a découvert que

„ ce poison ne cause aucun mal à ceux  
 „ qui ont du sel dans la bouche. Mais  
 „ il a presque toujours produit son  
 „ effet , avant qu'on ait le tems de faire  
 „ usage de ce remede.

„ Le curare se tire d'une racine  
 „ qui , comme la truffe , ne pousse ni  
 „ feuilles , ni rejettons. Elle se tient  
 „ toujours cachée , comme si elle crai-  
 „ gnoit de manifester sa malignité. Elle  
 „ ne croît point , comme les autres  
 „ plantes , dans la terre ordinaire ,  
 „ mais dans la vase corrompue des  
 „ lacs & des étangs. Les Indiens la ra-  
 „ massent , la lavent , la coupent par  
 „ morceaux , & la font cuire dans de  
 „ grandes marmites. Mais comme cette  
 „ opération est infiniment dangereuse,  
 „ mortelle même , ils en chargent  
 „ de vieilles femmes , qui ne peu-  
 „ vent être d'aucune autre utilité dans  
 „ le monde. Il est rare qu'elles sur-  
 „ vivent à ce travail , plus rare en-  
 „ core qu'elles refusent cet emploi ,  
 „ quoiqu'elles sachent qu'elles doivent  
 „ y perdre la vie. Ils n'en mettent ja-  
 „ mais qu'une à la fois auprès de la  
 „ chaudiere ; & lorsque la premiere  
 „ périt par la violence des vapeurs ,

» ils la remplacent par une autre qui  
 » subit ordinairement le même sort,  
 » fans qu'aucune d'elles s'en formalise,  
 » fans que ni les parens, ni les voisins y  
 » trouvent à redire : ils sçavent que  
 » c'est la destinée des femmes de cet  
 » âge ; & celles-ci se croient honorées  
 » de pouvoir, en mourant, servir en-  
 » core la nation.

» Après que l'eau s'est refroidie,  
 » elles expriment tout le suc de la ra-  
 » cine ; & elles le font bouillir de nou-  
 » veau , jusqu'à ce qu'il ait pris la con-  
 » sistance & la couleur du syrop. Pen-  
 » dant la premiere opération, le cœur  
 » commence à leur manquer ; & la  
 » seconde les tue , avant qu'elles en  
 » voient la fin. Il ne faut pas moins  
 » que le sacrifice successif de trois ou  
 » quatre de ces infortunées cuisiniè-  
 » res , pour donner au curare le degré  
 » de cuisson nécessaire à sa perfection.  
 » La liqueur étant diminuée d'un tiers,  
 » la vieille , en expirant , crie pour en  
 » donner avis. Aussi-tôt les principaux  
 » chefs viennent faire l'épreuve du  
 » poison. Ils y trempent le bout d'une  
 » baguette ; un enfant se fait une petite  
 » blessure au bras ou à la jambe ; & à  
 mesure

» mesure que le sang se présente à l'ou-  
 » verture de la plaie , on y approche  
 » la baguette sans le toucher. Si ce  
 » sang , qui étoit sur le point de sortir ,  
 » rentre dans la chair , on juge que le  
 » curare a toute la perfection requise ;  
 » mais s'il coule , comme il doit le  
 » faire naturellement , la liqueur a en-  
 » core besoin de cuisson ; & l'on donne  
 » ordre à une autre infortunée , d'y  
 » procéder , au péril de sa vie. Si d'ha-  
 » biles chymistes , à force de raisonne-  
 » mens & d'expériences , avoient trouvé  
 » cette étonnante & funeste compo-  
 » sition , on seroit moins étonné ; mais  
 » qui pourra s'imaginer qu'elle soit  
 » l'ouvrage de la nation la plus aveu-  
 » gle , la plus grossière de l'Orénoque ?

» Un jour que je m'entretenois sur  
 » cette matière avec un de nos mis-  
 » sionnaires , qui arrivoit des isles Mo-  
 » luques , il me parla d'un arbre de  
 » macassar , dont il sort des vapeurs si  
 » malignes , que quiconque a le malheur  
 » de le toucher , tombe mort dans l'in-  
 » tant. Les insulaires en expriment un  
 » suc venimeux , dont ils frottent les  
 » pointes de leurs armes. On n'emploie,  
 » pour le tirer de la plante , que des



» criminels condamnés à mort ; & , s'ils  
 » en réchappent , ils obtiennent la vie &  
 » la liberté. Aussi mettent-ils tous leurs  
 » soins , usent-ils de tous les préservatifs  
 » imaginables , pour se garantir de ces  
 » vapeurs pestilentiellees. Ils se couvrent  
 » de plusieurs habits , se bouchent les  
 » yeux & les narines ; & quoique tout  
 » leur travail se réduise uniquement à  
 » percer le trou de l'arbre avec une  
 » vrille , à y introduire un tuyau , & à  
 » placer dessous un vaisseau pour rece-  
 » voir la liqueur , il est cependant très-  
 » rare qu'ils en reviennent. Ce poison  
 » ne perd jamais rien de son activité ; &  
 » au bout de vingt ans , les armes qu'on  
 » y a trempées , conservent encore  
 » toute la force & la subtilité de ce  
 » suc venimeux.

» Ce n'étoit pas assez aux peuples de  
 » l'Orénoque , d'avoir trouvé le curare  
 » pour se détruire ; ils ont cherché , jus-  
 » ques dans les animaux , d'autres poi-  
 » sons que la nature avoit pris soin  
 » de leur cacher. Le hasard m'en a fait  
 » apprendre un qui , étant pris en pe-  
 » tite quantité , ôte infailliblement la  
 » vie à ceux à qui on le donne. Voici  
 » à quelle occasion j'en eus connois-

» fance. Me promenant au bord d'une  
 » riviere , j'allai m'asseoir sur un tronc  
 » d'arbre , en m'amusant à voir pêcher  
 » des tortues. Je vis venir à moi plu-  
 » sieurs fourmis d'une grosseur extraor-  
 » dinaire , que j'écartai avec mon bâ-  
 » ton , pour n'être point obligé de  
 » quitter ma place. Dans ce moment  
 » il arriva un Indien qui jetta un cri  
 » effrayant , & me dit : que fais-tu ,  
 » pere ? Ces petites bêtes sont rem-  
 » plies de venin. Si une seule vient à  
 » te piquer , elle te causera une fièvre  
 » d'un jour. Si deux te mordent à la  
 » fois , tu souffriras davantage. Mais ,  
 » si le nombre en est plus grand , tu  
 » mourras inmanquablement. Quoi-  
 » que ces fourmillieres soient peu nom-  
 » breuses , comme tu le vois , car elles  
 » ne contiennent guere plus de trente  
 » ou de quarante de ces animaux ,  
 » cependant elles fournissent assez de  
 » poison, pour tuer beaucoup de mon-  
 » de. Quant à la maniere de le pré-  
 » parer , ajouta le sauvage , on prend  
 » ces fourmis , les unes après les au-  
 » tres , avec du coton ; on les pose sur  
 » le bord d'un vase où il y a de l'eau ;  
 » on les coupe par la moitié du corps ,

» & l'on y fait tomber la partie inférieure de l'insecte. Après que toutes ces moitiés ont bouilli pendant quelque tems, à petit feu, on les retire; & il s'amasse au-dessus de l'eau, lorsqu'elle est refroidie, une graisse figée, qui forme le poison.

» Et fais-tu, dis-je à l'Indien, la façon de s'en servir? Oui, pere, repliqua-t-il; mais je te prie de m'en garder le secret: mes camarades me tueroient, s'ils savoient que je te l'eusse révélé. Ne crains rien, lui dis-je; & parle-moi sans défiance. Tu fais, continua-t-il, que, lorsque nous nous réunissons pour boire ensemble, l'usage veut que nous nous présentions le verre les uns aux autres. Un homme, qui veut perdre son ennemi, met, sous l'ongle du pouce, un peu de cette graisse; & lorsque son tour est venu de donner le verre, il trempe, sans faire semblant de rien, son pouce dans la liqueur. Comme il présente à boire à tout le monde, & que les autres en font de même, le coupable reste inconnu; & son ennemi meurt empoisonné.

» Tandis que je suis sur cette ma-  
 » tiere , je parlerai d'un serpent re-  
 » marquable par la variété de ses cou-  
 » leurs , & la vîtesse de sa marche ,  
 » mais qui se distingue encore plus par  
 » une touffe de poils déliés , qui lui  
 » croît sur la tête , lorsqu'il est parvenu  
 » à une extrême vieillesse. Qui peut  
 » avoir appris aux peuples de l'Oré-  
 » noque , que ces poils sont un poison  
 » cruel & sanglant , dont aucun re-  
 » mede ne peut arrêter la violence ?  
 » A peine en a-t-on avalé un , ou entier ,  
 » ou coupé par morceaux , dans la  
 » boisson , ou avec les alimens , qu'on  
 » commence à vomir le sang à pleine  
 » gorge ; & l'hémorragie ne finit qu'a-  
 » vec la vie.

» Il est un autre serpent plus extraor-  
 » dinaire , nommé le buio , animal  
 » monstrueux , qui ressemble à un vieux  
 » tronc d'arbre. Il a autour de lui une  
 » espece de mousse. Sa longueur est de  
 » huit aunes , & son mouvement pres-  
 » que imperceptible. Son corps fait , sur  
 » la terre , la même impression qu'un  
 » mât de vaisseau , ou un gros arbre  
 » qu'on y traîneroit. Lorsqu'il entend  
 » du bruit , il leve la tête , l'allonge de



» trois ou quatre pieds, se tourne vers  
 » le lion, le tigre, ou l'homme dont il  
 » veut se saisir ; & ouvrant sa gueule,  
 » il pousse un souffle venimeux, qui  
 » étourdit la personne ou l'animal, les  
 » force de s'avancer à lui, & de ve-  
 » nir se présenter à sa gueule. Le moyen  
 » de détourner l'effet de ce poison,  
 » c'est de rompre avec un chapeau, ou  
 » autrement, la colonne d'air, empestée  
 » par le souffle de ce monstre veni-  
 » meux. Alors cette espèce d'enchan-  
 » ment est détruit ; & l'on devient libre.  
 » Pour se garantir de ce reptile dange-  
 » reux, les Indiens ne voyagent jamais  
 » seuls.

» Les plaies de l'Egypte furent moins  
 » nombreuses, que les fléaux terribles  
 » qui affligent les pauvres habitans des  
 » rives de l'Orénoque. Ce qu'on appelle  
 » le mosquito verd, est une espèce de  
 » mouche, qui dépose, dans les chairs,  
 » un œuf imperceptible. Cet œuf pro-  
 » duit un insecte velu, qui enflamme,  
 » tuméfie l'endroit où il est, & occa-  
 » sionne une fièvre violente. Les poils  
 » dont il est couvert, sont si roides,  
 » que toutes les fois qu'il fait un mou-  
 » vement, il cause une douleur exces-  
 » sive. Au bout de huit jours, il en-

» gendre dix ou douze mosquites, qui,  
 » en peu de tems, déposent d'autres  
 » effains. Une infinité de personnes en  
 » perdent la vie.

» Les chauves-souris sont encore  
 » un fléau bien cruel. Il y en a de  
 » deux especes; les unes sont de la  
 » grosseur de celles d'Europe; les  
 » autres ont, d'une aîle à l'autre, près  
 » d'une aune de long. Elles rodent la  
 » nuit, pour boire le sang des hommes  
 » & des animaux. Si l'on n'a pas eu la  
 » précaution de se couvrir de la tête aux  
 » pieds, on en est sûrement piqué; &  
 » si, par hasard, elles touchent à une  
 » veine, ce qui est assez ordinaire, on  
 » passe, des bras du sommeil, dans ceux  
 » de la mort. Cette piquûre est imper-  
 » céptible; j'ai vu plusieurs personnes,  
 » à qui cet accident est arrivé, & qui  
 » m'ont assuré, que pour peu qu'elles  
 » eussent tardé à s'éveiller, elles au-  
 » roient dormi pour toujours. Elles  
 » avoient déjà perdu tant de sang, qu'il  
 » ne leur seroit pas resté assez de force,  
 » pour arrêter celui qui continuoît  
 » à sortir par l'ouvertute. Il n'est pas  
 » étonnant qu'on ne sente point la pi-  
 » quûre; car, outre la subtilité du coup,

464 SUITE DE LA GUIANE.

» l'air agité par les ailes de l'oiseau,  
» rafraichit le dormeur, & rend son  
» assoupissement plus profond. On dit  
» qu'un Espagnol, à qui l'on n'avoit pu  
» trouver la veine pour le saigner,  
» fut piqué pendant la nuit par une de  
» ces chauves souris. Le sang sortit  
» avec tant d'abondance, qu'il fut  
» guéri d'un mal de côté, qui mettoit  
» sa vie dans le plus grand danger.

» Il y a, dans l'Orénoque, certains  
» gros poissons, avides de chair hu-  
» maine, qui n'attaquent que les per-  
» sonnes blessées. Un homme qui a le  
» corps sain, & sans aucune plaie,  
» peut nager librement au milieu de ces  
» animaux, pourvu qu'il ait la précau-  
» tion d'écarter les sardines. Ce petit  
» poisson fuit les nageurs; & dès qu'il  
» a pu les piquer, & leur tirer une  
» seule goutte de sang, ces malheureux  
» sont à l'instant dévorés.

» Les singes sont d'autres ennemis,  
» contre lesquels il faut toujours être  
» en garde. Ils viennent, en grand nom-  
» bre & en silence, dans les campa-  
» gnes semées de maïs. Ils examinent  
» du haut des arbres, s'il n'y a personne  
» dans les environs. Ils laissent un de

» leurs camarades en sentinelle dans un  
 » lieu élevé , se répandent dans les  
 » champs , & emportent chacun cinq  
 » épis , un dans la bouche , deux sous  
 » les bras , & un à chaque main. Si ,  
 » dans ce moment , un homme paroît ,  
 » celui qui fait le guet crie ; & tous les  
 » autres se sauvent , mais sans jamais  
 » lâcher ce qu'ils ont volé : ils se laisse-  
 » roient plutôt assommer , que de s'en  
 » dessaisir. Cette opiniâtreté a fait ima-  
 » giner un moyen singulier de les pren-  
 » dre. On met , dans la campagne , des  
 » bouteilles de terre , dont le col est  
 » étroit ; & on les remplit de maïs. Les  
 » singes arrivent , les examinent , en-  
 » foncent le bras pour prendre ce qu'il  
 » y a dedans , & remplissent leur main ,  
 » qu'ils ne peuvent plus retirer. Ils font  
 » des efforts inutiles , & jettent des cris  
 » de désespoir , mais sans vouloir lâ-  
 » cher prise. Ces cris avertissent les In-  
 » diens , qui viennent avec des bâtons ;  
 » & ces animaux avides se laissent tuer ,  
 » plutôt que d'abandonner leur proie  
 » en ouvrant la main.

» Je ne dois pas oublier de parler d'un  
 » autre quadrupède fort mal-honnête.  
 » C'est une espèce de petit chien , vif ,



466 SUITE DE LA GUIANE.

» méchant , hardi , & qui ne craint au-  
» cune bête , quelque grande & féroce  
» qu'elle soit. Elle se fie sur ses armes ,  
» dont j'ai moi-même éprouvé l'effet , au  
» point d'en être suffoqué , & d'en perdre  
» le jugement. Dès qu'il voit approcher  
» un homme , un tigre , un lion , &c ,  
» il l'attend de pied ferme ; & lorsque  
» son ennemi est à une portée conve-  
» nable , il lui tourne le dos , & lâche  
» un vent si empesté , qu'il est impossi-  
» ble d'y résister. Il continue ensuite  
» tranquillement son chemin , persuadé  
» qu'on ne sera pas tenté de le suivre.

» Parmi d'autres animaux extraor-  
» dinaires de l'Orénoque , on distingue  
» le cuficufi , espece de chat qui n'a  
» point de queue , & dont la laine  
» ressemble à celle du castor. Il dort  
» tout le jour ; & la nuit il va à la  
» chasse des oiseaux & des serpens. Il  
» est fort doux ; & lorsqu'on le porte  
» dans les maisons , il ne quitte point  
» sa place pendant toute la journée ;  
» mais dès que le soir arrive , il recom-  
» mence ses courses nocturnes. Il fourre  
» sa langue , qui est longue & mince ,  
» dans tous les trous ; & s'il entre dans  
» un lit , où quelqu'un dorme la bouche

» ouverte , il ne manque pas de la  
» visiter.

» L'ante , que l'on appelle la grande  
» bête , & qui n'a aucune ressemblance  
» avec les quadrupedes que nous con-  
» noissons en Europe , est de la grosseur  
» d'un mulet. Ses pieds sont fort courts,  
» & terminés par quatre ongles. Il a ,  
» entre les deux sourcils , un os , avec  
» lequel il brise tout ce qu'il rencontre  
» dans les forêts. Il est toujours en  
» guerre avec le tigre , qui l'attend en  
» embuscade , pour lui sauter à la tête  
» ou sur le dos. Si le combat se livre  
» dans la plaine , ou dans un espace  
» libre , le tigre est victorieux ; mais si  
» le pays est couvert d'arbres ou de  
» buissons , l'ante court avec tant de  
» furie dans l'endroit le plus touffu ,  
» que son ennemi est déchiré dans le  
» moment par les brossailles.

» On peut juger de la quantité in-  
» nombrable de tortues que produit  
» l'Orénoque , par la consommation  
» extraordinaire qui s'en fait dans le  
» pays. Toutes les nations voisines de  
» ce fleuve , & même celles qui en sont  
» éloignées , s'y rendent , avec leurs  
» familles , pour en faire la récolte.

» Non - seuement elles s'en nourris-  
 » sent tout le tems que dure cette  
 » pêche ; mais elles en font sécher pour  
 » les emporter. Elles y joignent une in-  
 » finité de corbeilles qu'elles remplissent  
 » d'œufs , après avoir pris la précau-  
 » tion de les faire cuire. Aussi-tôt  
 » que le fleuve commence à baisser ,  
 » les tortues vont pondre dans les  
 » plages qu'il laisse à découvert. Leurs  
 » œufs n'ont point de coque ; mais  
 » ils sont revêtus de deux membranes ,  
 » dont l'une est mince , & l'autre un  
 » peu plus forte.

» Les grosses tortues pesent cin-  
 » quante livres à l'âge de trois ans , &  
 » font , pour l'ordinaire , jusqu'à soi-  
 » xante-quatre œufs. Une seule suffit ,  
 » pour nourrir toute une famille , quel-  
 » que nombreuse qu'elle soit ; & sa chair  
 » est préférable à celle du veau. Il  
 » y en a d'une espee plus petite ,  
 » qui ne déposent que vingt , ou vingt-  
 » quatre œufs dans chaque nichée ; il  
 » s'en trouve toujours un plus gros que  
 » les autres ; c'est celui d'où sort le  
 » mâle ; les petits ne renferment que  
 » des femelles. Comme la chaleur du  
 » soleil fait mourir les tortues , elles

» profitent de l'arrivée de la nuit , pour  
 » déposer leurs œufs ; mais elles se pré-  
 » sentent quelquefois en si grand nom-  
 » bre , qu'elles s'empêchent les unes  
 » les autres d'avancer : de sorte qu'on  
 » en voit une infinité , la tête hors de  
 » l'eau, qui attendent que les premières  
 » leur fassent place.

» Après que les Indiens ont recueilli  
 » une grande quantité de ces œufs , ils  
 » les lavent , jusqu'à ce qu'il n'y reste  
 » plus de fable , ni de terre , les jettent  
 » dans des barques , où il y a de l'eau ;  
 » les foulent avec les pieds , comme  
 » nous foulons le raisin ; & lorsque le  
 » soleil a donné dessus pendant quelque-  
 » tems , il s'élève sur la surface , une li-  
 » quueur légère, qui est l'huile qu'on veut  
 » en tirer. A mesure que la chaleur la  
 » fait monter , les Indiens la versent  
 » avec des coquilles fort minces , dans  
 » des chaudières qui sont sur le feu. Elle  
 » s'y purifie en bouillant , & devient  
 » plus belle , plus claire & plus fine ,  
 » que l'huile d'olive.

» Les tortues creusent , avec beau-  
 » coup de travail , le trou dans lequel  
 » elles veulent pondre ; & elles ont  
 » soin de le boucher de façon , qu'on



» ne puisse le reconnoître. Pour cet  
 » effet, elles unissent la place, & la  
 » mettent de niveau avec le reste du  
 » terrain, de peur que les traces qu'elles  
 » laissent sur le sable, ne les fassent  
 » couvrir. Mais cette précaution est  
 » inutile ; car ce même sable n'étant  
 » point affermi, il cède sous les pieds  
 » des passans, & décele toute la ponte.  
 » Les jeunes tortues, après être sor-  
 » ties de leurs œufs, attendent la nuit  
 » pour quitter leurs trous, & se rendre  
 » à la rivière. Elles y vont par la voie  
 » la plus courte ; & il ne leur arrive  
 » jamais de s'en écarter. J'en ai quel-  
 » quefois porté à une grande distance  
 » de l'eau, dans un panier couvert ; &  
 » après leur avoir fait faire plusieurs  
 » tours, elles ont toujours pris le che-  
 » min de la rivière, sans s'égarer. Rien  
 » ne m'a tant surpris, que la multitude  
 » d'œufs que les tortues ont dans le  
 » corps ; car outre ceux qu'elles doi-  
 » vent pondre dans l'année, elles en  
 » ont d'autres dont la grosseur va tou-  
 » jours en diminuant ; les plus petits  
 » sont comme des grains de millet :  
 » d'où l'on peut juger que ces animaux  
 » ont, en eux-mêmes, les semences de

» toutes les tortues qui doivent naître  
» dans une longue suite d'années ».

Le Pere Mugilla, dont jusqu'à présent j'ai répété les paroles, pouvoit ajouter à sa relation, ce que le hasard m'a fait découvrir au sujet de certaines fourmis de l'Orénoque. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu, dont le passage est interrompu par une rivière, elles sçavent se faire des ponts de leur propre corps. La premiere se met au bord de l'eau sur un petit morceau de bois, qu'elle tient ferré dans ses dents. Une seconde s'attache à la premiere, une troisieme à la seconde, une quatrieme à la troisieme, & ainsi successivement, jusqu'à ce que la derniere soit portée à l'autre bord, où elle trouve aussi moyen de s'attacher ; & cette chaîne sert de pont à toutes les autres.

Je finis cette lettre par certains gros rats de bois, fort communs dans la Guiane, & que je n'avois point vus ailleurs. Lorsqu'ils vont chercher leur nourriture, ils sont suivis de leurs petits ; mais au moindre bruit qui les effraie, ceux-ci sautent sur le dos de la

472 SUITE DE LA GUIANE.  
mere, s'attachent à sa queue par la  
leur, & sont ainsi portés jusqu'à leur  
retraite.

Je fuis, &c.

*A Saint-Thomas de la Guiane, ce 10  
Janvier 1751.*

Fin du Tome XL

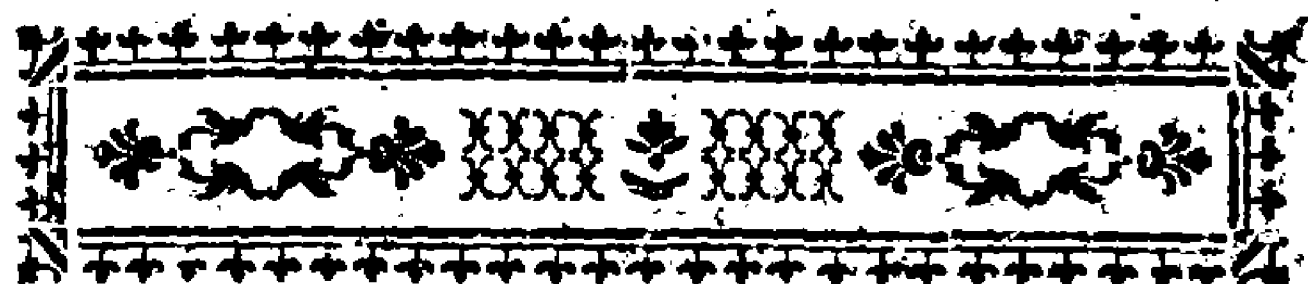


---

*Fautes à corriger dans ce volume.*

Page 236, dernière ligne, *Guadeloupe*,  
lisez *Surinam*.

Page 248, ligne 13, une partie l'une  
sur l'autre, lisez, une piece sur une  
autre.



# T A B L E

## D E S

# M A T I E R E S

*Contenues dans ce Volume.*

---

### LETTRE CXXII.

#### *L'ISLE DE SAINT-DOMINGUE.*

|                                                                                                      |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>A</b> BBRE'GE' de l'histoire de cette isle , page                                                 | 5.           |
| Histoire de Christophe Colomb , à qui l'on doit la découverte de Saint-Domingue.                     | 6.           |
| Les anciens avoient-ils eu , avant Christophe Colomb , quelque connoissance d'un nouvel hémisphere ? | 7.           |
| Ce qu'en ont pensé quelques auteurs.                                                                 | 8.           |
| Ce qui fait naître à Colomb l'envie de découvrir un monde nouveau.                                   | 9.           |
| Il communique ses vues aux Génois.                                                                   | <i>ibid.</i> |
| Il s'adresse au roi de Portugal , ensuite à Isabelle , reine de Castille.                            | 10.          |



|                                                                               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Obstacles qui s'opposent à son projet.                                        | 11           |
| Il s'embarque avec trois navires.                                             | 12           |
| Murmure de ses gens, lorsqu'ils ne découvrent point la terre.                 | <i>ibid.</i> |
| Comment il les appaise.                                                       | 13           |
| Colomb apperçoit la terre le premier ; quelle en est la récompense.           | 14           |
| Etonnement des sauvages à l'arrivée des Espagnols.                            | 15           |
| Colomb prend possession de l'isle de San-Salvador.                            | 16           |
| Il va à la découverte d'autres isles, & découvre Saint-Domingue.              | 17           |
| Description de cette isle, portrait des insulaires.                           | 18           |
| Vie de ces Indiens.                                                           | 19           |
| Leurs débauches.                                                              | 20           |
| Ce sont eux qui ont communiqué aux Espagnols le mal vénérien.                 | 21           |
| Ce mal n'étoit pas connu en Europe, avant l'expédition de Christophe Colomb.  | 22           |
| Avec quelle facilité il se communiquoit dans les commencemens.                | 23           |
| Il a dédommagé les médecins de la perte de la lepre.                          | 24           |
| Les anciens habitans de Saint-Domingue alloient à la recherche de l'or.       | 25           |
| Religion de ces anciens peuples, leurs prêtres.                               | 26           |
| Prédictions qui leur annoncent leur destruction.                              | 27           |
| Ces idées de prophétie étoient répandues chez tous les peuples de l'Amérique. | 28           |
| Quelle est l'origine de cette opinion.                                        | 29           |

## LETTRE CXXIII.

## SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

- L**es anciens habitans de Saint-Domingue  
 fuient à l'approche des Espagnols. 31  
 Peu à peu ils s'appriivoient avec eux. 32  
 Ils apportent de l'or, qu'ils échangent pour des  
 bagatelles. 33  
 Colomb bâtit un fort dans cette île, & y éta-  
 blit une colonie de Castillans. 34  
 Il part pour l'Amérique; il est assailli d'une  
 tempête. 35  
 Précaution qu'il prend, en cas que son vaisseau  
 périclisse, pour faire connoître au roi d'Espa-  
 gne ses découvertes. *ibid.*  
 Colomb aborde à Lisbonne, où on lui fait une  
 réception honorable. 36  
 Comment il est reçu en Espagne de leurs ma-  
 jestés catholiques, Ferdinand & Isabelle. 37  
 Honneurs que lui rendent les grands d'Espa-  
 gne. 38  
 Fameux partage fait par le pape, entre les rois  
 d'Espagne & de Portugal, nommé ligne de  
 démarcation. 39  
 Second voyage de Christophe Colomb; com-  
 bien de gens veulent le suivre. 40  
 Il trouve la colonie de Saint-Domingue  
 dans un état lamentable. 41  
 Il bâtit une ville dans un autre lieu de l'île. 42  
 Il cherche des terres où il y ait de l'or. 43  
 Il soumet toute l'île de Saint-Domingue, &  
 lui impose un tribut. 44  
 Il va en Espagne rendre compte de ce qu'il  
 a fait. 45

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Dans un troisieme voyage , Colomb découvre le continent de l'Amérique, découverte faul-                                      | 46 |
| sement attribuée à Americ Vespuce.                                                                                           |    |
| Fondation de la ville de Saint-Domingue due à une aventure amoureuse.                                                        | 47 |
| Colomb trouve les Caltillans divisés à Saint-Domingue , & la plupart révoltés.                                               | 48 |
| Ses ennemis suscitent contre lui un parti en Espagne.                                                                        | 49 |
| La Cour d'Espagne envoie en Amérique un homme chargé du gouvernement de l'isle, pour faire des informations sur la conduite. | 50 |
| Le nouveau gouverneur écoute les plaintes , & fait mettre son prédécesseur dans les fers.                                    | 51 |
| Colomb arrive en Espagne les fers aux pieds & aux mains.                                                                     | 52 |
| Comment il est reçu à la Cour , & spécialement de la reine.                                                                  | 53 |
| Discours de la reine Isabelle à Christophe Colomb.                                                                           | 54 |
| On nomme un autre gouverneur de Saint-Domingue , qui a ordre de réparer le tort fait à Colomb.                               | 55 |
| Ils partent tous deux , l'un pour son gouvernement , l'autre pour de nouvelles découvertes.                                  | 56 |
| Ouragan terrible , qui fait périr la flotte Espagnole, allant de Saint-Domingue en Europe.                                   | 57 |
| Histoire d'un morceau d'or d'une grandeur prodigieuse , qui périt dans cet ouragan.                                          | 58 |
| Lettre chagrine , écrite au roi Ferdinand , par Christophe Colomb.                                                           | 59 |
| Nouveaux dégoûts qu'il reçoit dans l'isle de Saint-Domingue.                                                                 | 61 |

LETTRE CXXIV.  
SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

- L**A mort d'Isabelle, reine de Castille , met le comble à l'infortune des habitans de l'isle de Saint-Domingue, maltraités par les Espagnols. 64
- Le gouverneur propose à la cour d'Espagne , de réduire tous les Indiens à l'esclavage. 65
- Peinture des traitemens affreux qu'ils ont essuyés de la part des Espagnols. 66
- Quand la force manque à leurs persécuteurs , ceux-ci ont recours à la perfidie. 67
- Histoire de la reine Anacoana , trahie par les Espagnols , & condamnée par eux à mourir sur un gibet. 68
- Par quel motif les Espagnols se portent à toutes ces fureurs. 70
- Comparaison des Espagnols avec les croisés. 71
- Tous les Indiens de l'isle de Saint-Domingue périssent par la main des Castillans. 72
- Les religieux dominicains veulent s'opposer à cette cruelle dévastation. 73
- Les enfans de saint-François prennent parti contre eux. *ibid.*
- Barthelemi de Las-Casas , depuis évêque de Chiapa , fait le voyage d'Espagne , pour plaider la cause des Indiens. 74
- L'évêque de Darien est son principal adversaire. *ibid.*
- Substance du plaidoyer que fait l'évêque de Darien en présence de Charles-Quint. 75



|                                                                                           |              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Réponse de Las-Casas , au plaidoyer de l'évêque.                                          | 76           |
| Charles-Quint ne prend aucun parti ; & les Espagnols continuent à persécuter les Indiens. | 79           |
| Il n'en reste plus dans l'isle de Saint-Domingue.                                         | <i>ibid.</i> |
| Nouvelle ville bâtie dans cette isle.                                                     | 80           |
| Description de la capitale.                                                               | 82           |
| Maladie particuliere à laquelle les Espagnols sont sujets.                                | 83           |
| Gouvernement ecclésiastique de la ville de San-Domingo.                                   | <i>ibid.</i> |
| Son gouvernement civil & militaire.                                                       | 84           |
| La ville de San'Yago.                                                                     | 85           |
| La ville de la Conception.                                                                | 86           |
| Maniere de vivre des Espagnols qui habitent aujourd'hui l'isle de Saint-Domingue.         | 87           |
| Caractere de ces mêmes Espagnols.                                                         | 88           |
| La nature du terrain de cette isle dans la partie soumise aux Espagnols.                  | 89           |
| Ses rivières & ses lacs.                                                                  | 90           |
| Vue de cette isle , apperçue de loin.                                                     | 91           |

## L E T T R E   C X X V .

## S U I T E   D E   S A I N T D O M I N G U E .

|                                                                                                                    |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>L</b> A partie françoise de l'isle de Saint-Domingue forme une des plus florissantes colonies du nouveau monde. | 93           |
| L'origine de cette colonie.                                                                                        | <i>ibid.</i> |
| Les Normands & les Flibustiers en furent les premiers fondateurs.                                                  | 94           |
| Histoire des Boucaniers.                                                                                           | 95           |
| Leur religion.                                                                                                     | 96           |

## DES MATIERES. 479

|                                                                                                                 |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Leur habillement.                                                                                               | <i>ibid.</i> |
| Leurs chasses , leur nourriture.                                                                                | 97           |
| Les aventuriers se choisissent un chef nommé le Vasseur ; son caractère.                                        | 98           |
| Ses cruautés & sa mort.                                                                                         | 99           |
| La Cour de France envoie Fontenai , Chevalier de Malthe, pour gouverner la colonie françoise de Saint-Domingue. | 100          |
| D'Ogeron qui lui succède , augmente ce nouvel établissement.                                                    | <i>ibid.</i> |
| On y envoie des filles qui s'y marient , & inspirent à leurs maris les vertus de leur sexe.                     | 101          |
| Une partie des habitans François de l'isle de Saint-Christophe , se retirent dans celle de Saint-Domingue.      | 102          |
| Administration civile & spirituelle de la colonie.                                                              | 103          |
| Elle est érigée en gouvernement général. On lui donne un Intendant ; on y crée des tribunaux de justice.        | 104          |
| Description de la ville du Cap , capitale de la partie septentrionale de l'isle de Saint-Domingue.              | 105          |
| Division des possessions Françoises dans cette isle.                                                            | 106          |
| Le quartier du Cap est un des plus anciennement habités.                                                        | 107          |
| Sa fertilité , beauté des campagnes, les productions.                                                           | 108          |
| La ville de Léogane , capitale de la partie méridionale de l'isle.                                              | 109          |
| Conseil supérieur de Léogane.                                                                                   | 110          |
| Réflexions sur la milice du pays.                                                                               | 111          |
| Les terres , où est située Léogane , furent au-                                                                 |              |

|                                                                                 |     |
|---------------------------------------------------------------------------------|-----|
| trefois érigées en principauté, pour une fille naturelle d'un roi d'Espagne.    | 112 |
| Autres villes & places Françoises dans l'isle de Saint-Domingue.                | 113 |
| L'isle de la Tortue, située au nord de Saint-Domingue; sa description.          | 114 |
| Caractères des habitans françois de Saint-Domingue.                             | 115 |
| Leur bienfaisance.                                                              | 116 |
| Caractère des femmes.                                                           | 117 |
| Richesses de cette colonie, son commerce.                                       | 118 |
| Productions de l'isle dans la partie Françoisse.                                | 119 |
| Les caïmans & les lamantins.                                                    | 120 |
| Singularité de ce dernier animal.                                               | 121 |
| Les oiseaux.                                                                    | 122 |
| Les quadrupèdes.                                                                | 123 |
| L'extrême chaleur du climat rend le séjour de Saint-Dominique très-désagréable. | 124 |
| Incommodité des mouchérons.                                                     | 125 |
| Abondance de pluie depuis le mois de novembre, jusqu'au mois de février.        | 126 |
| Le printemps succede à cette saison.                                            | 127 |
| De quelle maniere on donne les terrains propres aux nouvelles plantations.      | 128 |
| A quelle condition on les accorde.                                              | 129 |

## L E T T R E C X X V I.

## S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E.

|                                               |     |
|-----------------------------------------------|-----|
| Les sucreries de Saint-Domingue.              | 131 |
| Les cannes de sucre; maniere de les cultiver. | 132 |
| Comment se fait la récolte.                   | 133 |
| Description                                   |     |

## DES MATIERES

481

|                                                                                       |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Description d'un moulin à sucre.                                                      | 134          |
| Comment se fait le sucre.                                                             | 135          |
| De la mélasse ou miel de sucre.                                                       | 136          |
| Comment on raffine le sucre.                                                          | 137          |
| Combien la vie d'un propriétaire à Saint-Domingue est fatigante.                      | 138          |
| Des negres de nos colonies ; combien leur condition est affreuse.                     | 139          |
| Leur nourriture, leur habillement, leur logement.                                     | 140          |
| Les François les traitent en général, avec plus d'humanité, que les autres Européens. | 141          |
| Précautions qu'emploient les Hollandois & les Anglois, quand ils achètent des negres. | 142          |
| Comment se fait le commerce des noirs.                                                | 143          |
| Comment se font les esclaves.                                                         | 144          |
| Cas de conscience proposé en Sorbonne, au sujet des negres esclaves.                  | 145          |
| Réponse des docteurs, peu favorable aux maîtres des habitations.                      | 146          |
| Comment on entreprend de justifier l'esclavage des negres.                            | 147          |
| Quel parti on pourroit tirer des negres pour la milice du pays.                       | <i>ibid.</i> |
| Quelques idées proposées sur ce sujet.                                                | 148          |
| Les appréhensions des negres, lorsqu'on les embarque pour les isles.                  | 150          |
| Comment on les traite quand ils y arrivent.                                           | 151          |
| Comment on les accoutume au travail.                                                  | 153          |
| Comment on les dispose à recevoir le baptême.                                         | 154          |
| Différentes opinions sur le baptême des negres                                        | 155          |
| Qui sont ceux que l'on charge de leur instruction.                                    | X 156        |



|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Les Anglois sont moins zélés que les François, pour la conversion de leurs esclaves             | 157 |
| Les idées des negres, sur la religion, varient suivant les pays où ils sont nés.                | 158 |
| La crainte qu'ils ont de n'être pas aimés de leurs maîtresses leur fait redouter les maléfices. | 159 |
| Ils ont l'esprit très borné, mais sont fort discrets.                                           | 160 |
| Ils sont même rusés dans les choses qui les intéressent.                                        | 161 |

## L E T T R E C X X V I I.

*S U I T E D E S A I N T - D O M I N G U E.*

|                                                                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>B</b> ONNES qualités des negres.                                                                                  | 163 |
| Loix concernant les mariages des negres, & Le Concubinage des blancs avec les negresses.                             | 164 |
| Conduite des negres envers leurs femmes.                                                                             | 165 |
| Cruauté des Anglois envers leurs esclaves.                                                                           | 166 |
| Les negres sont sensibles aux bienfaits.                                                                             | 167 |
| Comment il faut se conduire à leur égard.                                                                            | 168 |
| Les negres marrons, ou désertheurs.                                                                                  | 169 |
| Moyen d'empêcher cette désertion.                                                                                    | 170 |
| Punition des coupables.                                                                                              | 170 |
| Negres marrons ramenés à la colonie par un missionnaire.                                                             | 172 |
| Ce que c'est qu'écrâper un negre.                                                                                    | 173 |
| Punition contre les noirs & les blancs qui favorisent la désertion des negres.                                       | 174 |
| Pourquoi ont vit en sûreté au milieu des esclaves negres, malgré la supériorité de leur nombre sur celui des blancs. | 175 |

## DES MATIERES. 483

|                                                                                    |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Combien il faut avoir d'attention à veiller à la santé des negres.                 | 176          |
| Maladie que leur cause un insecte appelé la chique.                                | <i>ibid.</i> |
| Autres maladies particulieres aux negres.                                          | 177          |
| Ils en meurent presque toujours.                                                   | 178          |
| Les pians sont autre chose que le mal vénérien.                                    | 179          |
| Utilité des negres dans les colonies.                                              | 180          |
| Qualités propres d'un commandeur de negres; devoir de cette charge.                | 181          |
| Les negres préfèrent le travail de la campagne, au service intérieur de la maison. | 182          |
| On leur fait apprendre toutes sortes de métiers.                                   | 183          |
| Loix qui reglent les devoirs des maîtres envers les esclaves.                      | 184          |
| Les negres ont un goût marqué pour les animaux qui meurent de maladie.             | 185          |
| Ils composent différentes sortes de boissons.                                      | 186          |
| Ils se régalent les jours de fêtes.                                                | <i>ibid.</i> |
| Ils aiment la danse, & l'accompagnent de la musique de leur pays.                  | 187          |
| Ils font aussi de la poésie; ce que c'est que leur versification.                  | 188          |
| Ce que c'est qu'une de leurs dances qu'ils appelle la <i>Calanda</i> .             | 189          |
| Les Espagnols l'ont apprise d'eux, & la dansent dans les églises.                  | 190          |
| Ordre que les negres doivent observer dans leurs cases.                            | 191          |
| Habillement des negres & des négresses.                                            | 192          |
| Les esclaves n'ont rien en propre.                                                 | 193          |
| En quoi consiste la beauté des négresses.                                          | 194          |

|                                                                                    |              |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Goût singulier des blancs pour les nègres & quelle en est la cause.                | 195          |
| L'utilité qu'en retire la colonie.                                                 | <i>ibid.</i> |
| Ce qu'on fait pour détourner les negres du suicide , auquel ils sont fort enclins. | 196          |
| Exemple d'un Anglois de l'isle de Saint-Christophe à ce sujet.                     | 197          |
| Autre stratagème pour empêcher les negres de se tuer.                              | 198          |
| Les negres sont exercés à composer des poisons.                                    | 199          |
| Sur qui ils exercent les poisons , & pourquoi?                                     | 200          |
| Il est difficile de définir le génie , & de tracer le caractère des negres.        | 201          |

---

## L E T T R E C X X V I I I .

## L E S A N T I L L E S .

|                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Route du voyageur d'une Antille à l'autre.                                  | 203          |
| Ce qu'on voit dans les Antilles en général.                                 | 204          |
| L'isle de Portorico , dont San-Juan est la capitale.                        | <i>ibid.</i> |
| Histoire de sa découverte , & de l'établissement qu'y firent les Espagnols. | 205          |
| Comment ils furent massacrés par les Indiens.                               | 206          |
| Histoire singulière d'un chien , ennemi redoutable des insulaires.          | 207          |
| Des productions naturelles de cette isle.                                   | 208          |
| Description de la capitale.                                                 | 209          |
| Difficulté du commerce dans l'isle de Portorico.                            | <i>ibid.</i> |

## DES MATIERES 485

|                                                                                                               |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Usages singuliers qui s'observent à cet égard.                                                                | 210          |
| Il faut être bien sur ses gardes en traitant avec les Espagnols.                                              | 212          |
| L'isle de Saint-Thomas, une des Antilles, appartenant au roi de Danemarck.                                    | 213          |
| Description de cette isle.                                                                                    | 214          |
| Description de la ville.                                                                                      | 215          |
| Commerce qui s'y fait & par qui.                                                                              | 216          |
| Eloge du roi de danemarck, dernier mort.                                                                      | 217          |
| Ce que ce prince a fait pour le bonheur de ses peuples.                                                       | 218          |
| De la petite isle qu'on nomme les Vierges.                                                                    | 219          |
| L'isle Noyé, ou l'Anégada.                                                                                    | <i>ibid.</i> |
| Les isles de Sombrera, de Sainte-Croix, d'Anguilla.                                                           | 220          |
| L'isle de Saint-Martin, gouvernée par un chirurgien qui faisoit aussi l'office de prêtre.                     | 221          |
| L'isle de Saint-Barthelemi.                                                                                   | 222          |
| L'isle de Saba, fameuse pour les souliers, qui font son principal commerce.                                   | 223          |
| L'isle de Saint-Eustache.                                                                                     | 224          |
| L'isle de Saint-Christophe, occupée le même jour par les François & les Anglois.                              | <i>ibid.</i> |
| Les deux nations partagent l'isle entr'elles.                                                                 | 225          |
| L'isle de Saint-Christophe a été le berceau des colonies Angloise & Françoises dans les Antilles.             | 226          |
| Description des ouragans, le fléau le plus redoutable de ces isles.                                           | 227          |
| Les Anglois aiment à vivre dans leurs plantations, & fuient le séjour des villes.                             | 229          |
| Les Caraïbes, anciens habitans de Saint-Christophe, détestent autant les Anglois, qu'ils aiment les François. | 230          |
| Description de l'isle de Saint-Christophe.                                                                    | 231          |



|                                                            |              |
|------------------------------------------------------------|--------------|
| Politesse des femmes de cette île.                         | 232          |
| Beauté des maisons , soit à la ville , soit à la campagne. | <i>ibid.</i> |
| Les îles de la Barboude & de Nevis.                        | 233          |
| Les îles d'Antigoa & de Montserrat.                        | 235          |
| Les îles de la Désirade , de Marie-Galante, des Saints.    | 236          |

L E T T R E C X X I X.  
S U I T E D E S A N T I L L E S.

|                                                                           |              |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>L</b> a Guadeloupe.                                                    | 237          |
| La Dominique appartenant aux Caraïbes.                                    | 238          |
| Différens sentimens sur l'origine de ce peuple.                           | 239          |
| Portrait des Caraïbes.                                                    | 240          |
| Combien leur esprit est borné.                                            | 241          |
| Ils ne firent aucune difficulté de céder leurs possessions aux Européens. | 242          |
| La vengeance est la passion favorite des Caraïbes.                        | 243          |
| Maniere de vivre de ces peuples.                                          | 244          |
| Les armes des Caraïbes.                                                   | 245          |
| Maniere dont ils prennent les perroquets.                                 | 246          |
| Quelle sorte de commerce ils font dans nos îles.                          | 247          |
| Comment il faut commercer avec eux.                                       | 248          |
| Leur maniere de voyager dans des pirogues.                                | 249          |
| Les meubles dont ils se servent.                                          | 250          |
| Leur habillement.                                                         | <i>ibid.</i> |
| Ce que c'est que l'amour dans un Caraïbe.                                 | 251          |
| Comment les Caraïbes se marient.                                          | 252          |
| Leur religion , en quoi elle consiste.                                    | 253          |
| Pouvoir que s'arrogent leurs médecins.                                    | 254          |

# DES MATIERES 487

|                                                                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Eloignement des Caraïbes pour la religion chrétienne.                                                                                                     | 255 |
| Ils ont de la vénération pour les Capucins. <i>ibid.</i>                                                                                                  |     |
| Leur peu d'intelligence est un obstacle à leur conversion.                                                                                                | 256 |
| Langage de ces peuples , & leur aversion pour la langue Angloise.                                                                                         | 257 |
| Cérémonies observées à leur mort.                                                                                                                         | 258 |
| Gouvernement militaire des Caraïbes.                                                                                                                      | 259 |
| Leur maniere de traiter les prisonniers.                                                                                                                  | 260 |
| Description de l'isle de Saint-Dominique ; ses productions.                                                                                               | 261 |
| Précautions des Caraïbes pour garder leur isle.                                                                                                           | 262 |
| Les Caraïbes negres , leur origine.                                                                                                                       | 263 |
| L'isle de Saint Vincent , sa description , ses productions , son tabac.                                                                                   | 264 |
| L'isle de la Martinique acquise à la France.                                                                                                              | 265 |
| Sa description , ses montagnes.                                                                                                                           | 266 |
| Ses rivières.                                                                                                                                             | 267 |
| Description de la ville de Saint-Pierre.                                                                                                                  | 268 |
| Le fort Royal, où résident le gouverneur général de l'isle , & le conseil supérieur.                                                                      | 269 |
| Le fort de la Trinité.                                                                                                                                    | 270 |
| Administration ecclésiastique & civile de la Martinique.                                                                                                  | 271 |
| Caract. des habitans, hommes & femmes.                                                                                                                    | 272 |
| Les hommes n'aspirent qu'après le séjour de la France; c'est tout le contraire dans les femmes.                                                           | 273 |
| Maladies communes à la Martinique.                                                                                                                        | 274 |
| La population y est nombreuse.                                                                                                                            | 275 |
| Ses productions naturelles , & en particulier le tabac , nommé macouba , & le café dont les premières plantes ont été apportées de Paris à la Martinique. | 276 |

## L E T T R E C X X X.

## S U I T E D E S A N T I L L E S.

|                                                                                                                     |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>L'</b> isle de Sainte-Lucie est le sujet d'un long différend entre les François & les Anglois.                   | 278          |
| Plusieurs Européens y ont abordé , avant que les Anglois en prissent possession.                                    | 279          |
| Les Anglois , avant cette époque , y ont essuyé bien des malheurs.                                                  | 280          |
| Ils sont obligés d'abandonner cette isle.                                                                           | 281          |
| Les François s'en rendent maîtres.                                                                                  | <i>ibid.</i> |
| Traité entre les François , les Anglois & les Caraïbes , par lequel les François demeurent maîtres de Sainte-Lucie. | 282          |
| Les Anglois , malgré ce traité , s'en emparent.                                                                     | 283          |
| Les François la reprennent.                                                                                         | 284          |
| Les Anglois en demandent l'évacuation.                                                                              | 285          |
| Preuves en faveur des François.                                                                                     | 286          |
| Description de Sainte-Lucie.                                                                                        | 287          |
| La Barbade enlevée aux Portugais par les Anglois.                                                                   | 288          |
| Progrès étonnant de la colonie Angloise dans l'isle de Barbade.                                                     | 289          |
| Richesse de cette isle.                                                                                             | 290          |
| Bridge-Town , capitale de l'isle.                                                                                   | 291          |
| Autres villes.                                                                                                      | 292          |
| Le commerce de la Barbade consiste principalement en liqueurs , en confitures & en sucre.                           | 293          |
| Ce que l'isle de Barbade produit aux Anglois.                                                                       | 294          |
| Agens de cette isle à Londres.                                                                                      | 295          |

## DES MATIERES. 489

|                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Il est faux que les terres des isles soient usées.                          | 296          |
| Pourquoi la Barbade fait aujourd'hui moins de commerce qu'autrefois.        | 297          |
| L'isle de Grenade acquise à la France.                                      | 298          |
| Histoire du premier commandant de cette isle, mis à mort par les habitans.  | 299          |
| Sa mort reste impunie.                                                      | 300          |
| Pauvreté de l'isle de Grenade, quoique fertile ; rusticité de ses habitans. | 301          |
| Description du port.                                                        | <i>ibid.</i> |
| Les Grenadins, petites isles dans le voisinage de la Grenade.               | 302          |

## LETTRE CXXXI. S U I T E D E S A N T I L L E S .

|                                                                                |     |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>L</b> e tabac, ses différentes especes ; description de la premiere espece. | 304 |
| Moyenne & petite espece.                                                       | 306 |
| Comment on travaille le tabac.                                                 | 307 |
| Comment on le cultive.                                                         | 308 |
| Histoire de la découverte du tabac.                                            | 310 |
| Il a eu ses partisans & ses adversaires.                                       | 311 |
| De la vigne & des raisins des isles Antilles.                                  | 312 |
| On n'y fait point de vin, & pourquoi.                                          | 313 |
| Les légumes, les fruits, & les fleurs des Antilles.                            | 314 |
| Autres productions, telles que le bois, les oiseaux, les serpens.              | 315 |
| Amours des serpens.                                                            | 316 |
| Quadrupedes des Antilles, rats, souris, grenouilles, poissons.                 | 317 |
| Les crabes, dont les negres des isles se nourrissent.                          | 318 |



|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| Elles font tous les ans un voyage à la mer ,<br>ordre de leur marche. | 319 |
| Comment elles déposent leurs œufs.                                    | 320 |
| Combat des crabes , leur accouplement , leur<br>industrie.            | 323 |
| Comment les negres les prennent & les ap-<br>prêtent.                 | 324 |

## L E T T R E C X X X I I .

## L A G U I A N E .

|                                                                                                           |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>I</b> lés magnifiques que les Espagnols s'étoient<br>formées de ce pays.                               | 326          |
| Elisabeth , reine d'Angleterre , y envoie<br>une flotte sous le commandement de Ra-<br>leigh.             | <i>ibid.</i> |
| Histoire de Raleigh.                                                                                      | 327          |
| Ce navigateur débarque dans l'île de la Tri-<br>nité.                                                     | 329          |
| Comment il indispose les habitans contre les<br>Espagnols , & les prévient pour les Anglois.              | 330          |
| L'expédition de Raleigh n'est point heureuse ;<br>il revient en Angleterre , où il est exécuté<br>à mort. | 331          |
| Les François , sous le commandement de Vil-<br>legagnon , font aussi des voyages dans la<br>Guiane.       | 332          |
| Ils y fondent des établissemens.                                                                          | 333          |
| Les Hollandois fondent une colonie dans la<br>Guiane , sur la rivière de Surinam.                         | 334          |
| Leur industrie à dessécher les marais , & à y<br>construire des canaux.                                   | 336          |
| Succès de leurs travaux.                                                                                  | 337          |

## DES MATIÈRES 491

|                                                                               |              |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| A quels propriétaires appartient la colonie Hol-<br>landoise de Surinam.      | 338          |
| Forts construits sur la riviere de ce nom.                                    | <i>ibid.</i> |
| Ce qu'il faut observer avant que d'arriver à ces<br>forts.                    | 339          |
| Beauté de la campagne & des plantations sur<br>les bords de la riviere.       | <i>ibid.</i> |
| Description de la ville de Paramaribo , capitale<br>de la colonie de Surinam. | 340          |
| Raisons qui rendent ce séjour dangereux pour<br>la santé.                     | 341          |
| Caractere des naturels du pays.                                               | 343          |
| Les negres de Surinam , semblables à ceux des<br>autres colonies.             | 344          |
| Difficulté de les affranchir , & de les rendre<br>chrétiens.                  | <i>ibid.</i> |
| Premiers sentimens qu'ils inspirent à leurs<br>enfans.                        | 345          |
| Avec quelle facilité les négresses deviennent<br>meres.                       | <i>ibid.</i> |
| Les negres marrons forment une nation redou-<br>table à Surinam.              | 346          |
| Traité qu'ils font avec la colonie.                                           | 347          |
| Peinture des Européens établies à Surinam.                                    | 348          |
| Leurs habits , leur luxe.                                                     | <i>ibid.</i> |
| Leurs tables.                                                                 | 349          |
| Leurs occupations.                                                            | 350          |
| Leur commerce.                                                                | 351          |
| Gouvernement militaire.                                                       | 352          |
| Divers tribunaux de justice, civile & crim.                                   | 353          |
| Monnoie de Surinam.                                                           | 355          |
| Gouvernement ecclésiastique.                                                  | 356          |
| Revenus de la colonie, en quoy ils consistent.                                | <i>ibid.</i> |
| Entretien des chemins , des troupes & des<br>ministres de la religion.        | 357          |

L E T T R E   C X X X I I I  
S U I T E   D E   L A   G U I A N E .

|                                                                                          |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <b>L'</b> INTERIEUR de la Guiane est encore un pays<br>inconnu.                          | 359          |
| Sauts des rivières qui en interrompent le cours.                                         | <i>ibid.</i> |
| Ce que les sauvages de la Guiane pensent de la<br>nation Françoisse.                     | 360          |
| Ce qu'on doit penser du célèbre royaume d'El-<br>Dorado , qu'on dit être dans la Guiane. | 361          |
| Portraits des peuples de ce royaume prétendu.                                            | 362          |
| Voyage des Espagnols dans cette contrée.                                                 | 363          |
| On leur présente une grande quantité d'or.                                               | 364          |
| Crédulité des Espagnols, & même des Anglois.                                             | 366          |
| Maniere dont les sauvages de la Guiane font<br>leurs capitaines.                         | 367          |
| De quelle maniere ils font leurs médecins.                                               | 369          |
| Le langage de ces peuples.                                                               | 370          |
| Leurs cérémonies funéraires.                                                             | 371          |
| Grande quantité de gibier dans l'intérieur de<br>la Guiane.                              | 372          |
| Les rivières fournissent beaucoup de poisson.                                            | 373          |
| Peuples appelés les <i>longues oreilles</i> .                                            | <i>ibid.</i> |
| Brevet d'officier , donné à un sauvage , au nom<br>du roi de France.                     | 374          |
| Importunité des moucherons ; comment les<br>sauvages cherchent à s'en garantir.          | 375          |
| La nation des Palicours , est dans l'usage de se<br>tracer des raies sur le visage.      | 376          |

## DES MATIERES. 493

Epreuves auxquelles leurs enfans sont assujettis , avant que de recevoir la camisa. 376  
Les femmes mariées sont nues , & pourquoi. 377

Pourquoi on ne connoît point les peuples de l'intérieur de la Guiane. 378

Ce que c'est que d'enyvrer une riviere. 379

Le fort d'Ouy-à-Pok , surpris par les Anglois. *ibid.*

Relation de cet événement. 380

Les missions établies à Ouy-à-Pok sont sous la direction des jésuites. 382

Le gouvernement de Cayenne. 383

L'isle de Cayenne ; sa description. 384

L'air, le climat, & le commerce de Cayenne. 385

Combien les tigres nuisent aux bestiaux. 386

Incommodités que causent à Cayenne les pluies & les insectes. 387

La fourmi coureuse. *ibid.*

Situation de l'isle de Cayenne. 388

Productions naturelles de cette isle. 389

Révolutions arrivées dans cette isle. *ibid.*

Projet de relever cette colonie. 390

Ce qui peut empêcher l'exécution de ce projet. 391

---

### LETTRE CXXXIV.

#### SUITE DE LA GUIANE.

**P**oste de Courou dans la Cayenne, à qui est dû cet établissement. 392



|                                                                                                |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Caractere des habitans , & spécialement celui des femmes.                                      | 393          |
| De quelle ressource peuvent être à la colonie les vivres du pays.                              | 394          |
| Le manioc blanc & le manioc rouge.                                                             | <i>ibid.</i> |
| Comment on prépare la racine du manioc.                                                        | 395          |
| Inconvéniens de cette nourriture.                                                              | 396          |
| Le sucre de manioc est un poison ; différentes épreuves qui en ont été faites sur des animaux. | 397          |
| Autre épreuve de ce poison, faite sur un negre.                                                | 398          |
| Comment un médecin justifie cet empoisonnement.                                                | 399          |
| Comment on se défait des negres empoisonneurs dans nos colonies.                               | 400          |
| La racine de manioc sert à faire une sauce saine & appétissante.                               | 401          |
| Le suc de roucou est un antidote contre le suc de manioc.                                      | <i>ibid.</i> |
| La patate, autre racine de la Guiane.                                                          | 402          |
| L'igname autre racine du pays.                                                                 | <i>ibid.</i> |
| Diverses sortes de grains de la Guiane.                                                        | 403          |
| Le mil ordinaire & le petit mil.                                                               | 404          |
| La banane, espece de figue de la Guiane.                                                       | <i>ibid.</i> |
| Le bananier , la maniere de le cultiver & de cueillir son fruit.                               | 405          |
| L'ouycou , boisson des negres de la Guiane.                                                    | 406          |
| Maniere dont se fait cette liqueur.                                                            | 407          |
| Le maby , autre boisson.                                                                       | <i>ibid.</i> |
| Comment on forme une habitation dans la Guiane , & en général dans toutes nos colonies.        | 408          |
| Quels sont les bâtimens nécessaires.                                                           | 409          |
| Quelle doit en être la distribution.                                                           | 410          |

## DES MATIERES. 495

|                                                                                                    |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Les cases des negres.                                                                              | <i>ibid.</i> |
| Le parc qui renferme les bestiaux.                                                                 | 411          |
| Les savanes pour les bestiaux.                                                                     | 412          |
| Bâteaux nécessaires dans une habitation.                                                           | <i>ibid.</i> |
| Dangers qui se rencontrent dans les travaux<br>d'un établissement.                                 | 413          |
| Le café est une des principales richesses des<br>colonies de la Guiane.                            | <i>ibid.</i> |
| Depuis quel tems on le cultive à Cayenne.                                                          | 414          |
| Bâtiment qu'exige la culture du café.                                                              | 415          |
| Comment on le prépare pour l'envoyer en<br>Europe.                                                 | <i>ibid.</i> |
| Les mamis, fruits de la Guiane.                                                                    | 416          |
| Le calebassier; usage qu'en font les negres.                                                       | 417          |
| La liane, plante commune dans la Guiane.                                                           | <i>ibid.</i> |
| Autre sorte de liane, qui fournit de l'eau pro-<br>pre à désaltérer les chasseurs & les voyageurs. | 418          |
| Chasse aux perroquets, qui se fait dans la<br>Guiane.                                              | 419          |
| Pâté de langues de perroquets.                                                                     | 420          |

### L E T T R E   C X X X V.

#### S U I T E   D E   L A   G U I A N E.

|                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>D</b> es qui on peut tirer des éclaircissemens sur<br>ce qui concerne le pays & les habitans de<br>l'Amérique. | 421 |
| Du fleuve de l'Orénoque, de son embouchure.                                                                       | 422 |
| Les diverses embouchures de ce fleuve forment<br>une espece de labyrinthe aquatique.                              | 423 |
| La riviere de Coroni.                                                                                             | 424 |
| Les Guaraniens, peuples qui habitent près de                                                                      |     |

|                                                                                                                     |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| L'embouchure de l'Orénoque.                                                                                         | 424          |
| Singulieres propriétés de l'arbre appelé le palmier ; utilité qu'on en retire.                                      | 425          |
| Habitans des bords de l'Orénoque , & en particulier, les Caribes.                                                   | 427          |
| Origine de ce peuple , & celle des Salivas.                                                                         | 428          |
| Nudité des femmes & des filles du pays de l'Orénoque.                                                               | 429          |
| Parure des habitans du bord de ce fleuve.                                                                           | 430          |
| Loix de ces peuples au sujet de l'adultere.                                                                         | 431          |
| Les peres ne donnent aucune instruction à leurs enfans , & en sont souvent maltraités.                              | 432          |
| A quoi ils assujettissent leurs filles avant que de les marier.                                                     | <i>ibid.</i> |
| Cérémonies nuptiales chez les peuples de l'Orénoque.                                                                | 433          |
| Couplets qui se chantent par de vieilles femmes à une jeune mariée.                                                 | 434          |
| Coutume singuliere qui oblige les jeunes garçons à épouser des femmes âgées , & les jeunes filles , des vieillards. | 435          |
| Querelles sanglantes qu'occasionne la polygamie.                                                                    | 436          |
| Préjugé singulier de ces peuples , au sujet des Femmes qui accouchent de plusieurs enfans à la fois.                | 437          |
| Autre usage très-particulier, qu'ils observent au tems des labours.                                                 | 438          |
| Effet extraordinaire de l'amour des meres pour leurs filles.                                                        | <i>ibid.</i> |
| Plainte d'une femme à un missionnaire , sur la triste destinée des personnes de son sexe.                           | 439          |
| Remede que les meres emploient dans la maladie de leurs enfans.                                                     | 441          |

## DES MATIERES. 497

- Le même remède s'emploie par les capitaines  
ou chefs de chaque bourgade. 441
- Occupation & amusement des peuples de l'O-  
rénoque. 442
- Leur adresse à un certain jeu de paulme. 443
- Autres usages particuliers de ces mêmes peu-  
ples. 444
- Ce qui se passe chez eux pendant les éclipses  
de lune. 445
- Cérémonies funéraires, en usage dans quel-  
ques cantons de la Guiane. 446
- Ces coutumes n'ont lieu que chez les nations  
qui n'ont point embrassé le christianisme. 447
- Combien il est difficile de les en détacher. 448
- Ce que doit faire un missionnaire, pour ame-  
ner les sauvages à la religion chrétienne. 449
- Comment il est reçu, lorsqu'il arrive chez eux  
pour la première fois. 450
- Comment il gagne leur amitié. 451
- Difficulté qu'a un missionnaire à apprendre  
leur langue. 452
- Habileté de ces peuples à composer des poisons. 453
- Ce que c'est que le poison appelé *curare*. *ibid.*
- Activité & propriété de ce poison. 454
- Comment ils le font faire par de vieilles fem-  
mes. 455
- Arbre de Macassar dans les Moluques, dont  
il sort des vapeurs empoisonnées. 457
- Fourmis venimeuses de la Guiane. 458
- Comment on en tire du poison. 459
- Comment les Indiens s'en servent pour perdre  
leur ennemi. 460
- Serpent de la Guiane, extrêmement venimeux ;



|                                                                                                                |                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| comment les Indiens en tirent un poison.                                                                       |                     |
| Autre serpent plus extraordinaire , dont le<br>souffle empoisonné fait mourir les hommes<br>& les animaux.     | 461<br><i>ibid.</i> |
| Mosquite verd , espece de moucheron, qui dé-<br>pose dans la chair un œuf qui produit un<br>insecte dangereux. | 462                 |
| Les chauves-souris piquent la veine des per-<br>sonnes endormies , & en sucent le sang.                        | 463                 |
| Leur piquûre est souvent mortelle.                                                                             | <i>ibid.</i>        |
| Poissons qui dévorent les hommes, lorsque ceux<br>ci ont été piqués par des sardines.                          | 464                 |
| Especce particuliere de singes , qui ruinent les<br>moissons de maïs; comment on les prend.                    | <i>ibid.</i>        |
| Perit animal mal-honnête , qui se fait crain-<br>dre des bêtes les plus féroces.                               | 465                 |
| La cusi-cusi , espece de chat, qui ne sort que<br>la nuit.                                                     |                     |
| L'ante , appelé la grande bête , toujours en<br>guerre avec le tigre.                                          | 466                 |
| Quantité innombrable de tortues qui se trouve<br>dans le fleuve de l'Orénoque.                                 | 467                 |
| Les Indiens font une huile excellente avec des<br>œufs de tortue.                                              | 468                 |
| Maniere dont les tortues pondent leurs œufs.                                                                   | 469                 |
| Fourmi singuliere des environs de l'Orénoque.                                                                  | 470                 |
| Espèce particuliere de rats fort communs<br>dans la Guiane.                                                    | 471                 |
| <i>Errata.</i>                                                                                                 | 472                 |

Fin de la Table des Matieres.

## C A T A L O G U E

*Des livres qui se trouvent chez le même  
Libraire.*

**I**NSTITUTES au Droit Criminel, ou principes généraux sur ces matieres, suivant le Droit Civil, Canonique & la Jurisprudence du royaume, avec un Traité particulier des Crimes, par M. *Muyard de Vouglans*, Avocat au Parlement, *in-4°*. 12 l.

*Suite.* Instruction criminelle, suivant les Loix & Ordonnances du royaume, par le même, *in-4°*, de 1300 p. 14 l.  
Le Voyageur François, 12 vol. 36 l.  
La suite *sous presse*.

Nouvelle Encyclopédie portative, ou Tableau général des connoissances humaines, par M. *Roux*, *in-8°*, 2 vol. 1766. 12 l.

La même, *in-8°*, petit format, 2 vol. 1766. 9 l.

Le tome III *sous presse*.

Abrégé chronol. de l'Histoire Ottomane, par M. *de la Croix*, *in-8°*, petit format, 2 vol. 1768. 10 l.

- 2
- Dictionnaire des faits & dits mémorables de l'Histoire ancienne & moderne, par le même, *in-8°*, petit format, 2 vol. 1768. 10 l.
- Dictionnaire historique des mœurs, usages & coutumes des François, *in-8°*, 3 vol. 1767. 15
- Dict. des femmes célèbres, *in-8°*, 2 vol. 10 l.
- Lettre sur le nouveau Tacite de M. de la Bletterie, par M. *Linguet*, *in-12*, broché, 1768. 1 l. 4 f.
- La Pierre Philosophale, *in-12*, 10 f.
- Théorie des Loix civ. *in-12*, 2 vol. 6 l.
- Hist. des révol. de l'Emp. Romain, par M. *Linguet*, 2 vol. 6 l.
- Hist. du Siècle d'Alexandre le Grand, nouv. édit. revue, corrigée, & entièrement changée, 1 vol. 3 l.
- Canaux navigables, *in-12*, 1 vol. 3 l.
- La Cacomonade, *in-12*, br. 1 l. 4 f.
- L'Aveu Sincere, *in-12*, br. 1 l. 4 f.
- Hist. des Variations, par M. *Bossuet*, 5 vol. *in-12*, nouv. édit. 15 l.
- Œuvres spir. de Fénelon, *in-12*, 4 vol. nouv. édit. 10 l.
- Hist. Univ. de M. *Hardion*, 18 vol. 54 l.
- Suite. Tom. XIX & XX. 6 l.
- Le Passe-tems, ou Recueil de Contes,

par M. *Brunet*, 2 vol. br. 1769. 4 l.  
 Maria, traduit de l'Anglois, nouv.  
 édit. in-12, 2 vol. br. 4 l.  
 Dictionnaire de Droit & de Pratique,  
 par M. *de Ferriere*, 2 vol. in-4°. 20 l.  
 Elémens de la Jeunesse, par M. *de Blé-*  
*gny*, in-8°. 6 l.  
 Hist. Poétique, avec un Traité de la  
 Poésie & de l'Eloquence, par M.  
*Hardion*, 3 vol. in-12. 7 l. 10 f.  
 Hist. de France, de l'*Abbé Vely*, con-  
 tinuée par MM. *Villaret & Garnier*,  
 20 vol. in-12. 60 l.  
 Institutes de Justinien, par *Ferriere*, 7  
 vol. in-12. 18 l.  
 Institution au Droit François, par *Ar-*  
*gou*, nouv. édit. revue par M. *Bou-*  
*cher d'Argis*, 2 vol. in-12. 6 l.  
 Instruction Militaire du Roi de Prusse à  
 ses Généraux, in-12. fig. 3 l.  
 Journal du Palais, 2 vol. in-fol. 45 l.  
 Loix Civiles, par M. *Domat*, in-fol.  
 24 l.  
 Notionnaire, ou Mémorial raisonné  
 de ce qu'il y a de plus intéressant  
 dans les connoissances acquises de-  
 puis la création du monde jusqu'à  
 présent, in-8°, 40 planches, par  
 M. *de Garsault*. 9 l.



4

**Traité des Matieres Criminelles**, par  
*Lacombe*, in-4°, nouv. édit. 12 l.

**Recueil de Jurisp. civile**, par *Lacombe*,  
in-4°, nouv. édit. augm. & cor. 12 l.

**Architec. de Bullet**, in-8°, n. éd. 6 l.

**Arrêts & Réglemens notables du Par-  
lement de Paris**, par *Lacombe*,  
in-4°. 9 l.

**Arrêts d'Augeard**, 2 vol in-fol. 42 l.

**Collection de Jurisprudence**, par M.  
*Denisart*, 3 vol. in-4°. 42 l.

**Commentaire sur la Coutume de Paris**,  
par *Ferriere*, 2 vol. in-12. 5 l.

**Conférences des Ordonnances de Louis  
XIV**, par *Bornier*, 2 vol. in-4°. 20 l.

**Coutume de Paris**, par *Tournet, Joly*,  
*l'Abbé*, 2 vol. in-12. 5 l.

**Coutume de Paris**, par *le Maître*,  
in-fol. 15 l.

**Coutumier Général de Richebourg**, 4  
vol. in-fol. 110 l.

**Contes de M. de Bastide**, 4 part. 6 l.

**Dictionnaire raisonné d'Anatomie &  
de Physiologie**, par M. *Dufieu*,  
2 vol. in-8°. 10 l.

**Pensées de l'Empereur Marc-Aurele-  
Antonin**, trad. nouv. par M. de  
*Joly*, in-8°. 6 l.

